LE TEMPS QU'IL FERA

Nuageux avec neige. Froid. Vents du nord-est de 15 milles. Minimum et maximum à Trois-Rivières 5 et 15, à La Tuque 5 sous zéro et 8 au-dessus.

Bulletin plus complet en page 29.

Charbonnerie St-Laurent Cie Ltée

Le Nouvelliste

PREMIUM PRIMEX FUEL OIL

Charbonnerie St-Laurent Cie Ltée

TELEPHONE : FR. 4-6221

41e ANNEE — N° 45 | TROIS-RIVIERES, MERCREDI, LE 21 DECEMBRE 1960 | CINQ CENTS LE NUMERO

La nouvelle loi fédérale de l'impôt

Nationalisme économique

Avantage les sociétés stimule l'investissement

OTTAWA (PC-UPI) — "Nationalisme économique": c'est par ces mots que les observateurs ont accueilli hier soir à Ottawa les principales modifications à la loi fédérale de l'impôt, rendues publiques par le Ministre fédéral des Finances, l'hon. Donald Fleming alors qu'il déposait son budget-miniature aux Communes.

Les modifications budgétaires proposées stimuleront le monde canadien des affaires, aux prises avec un ralentissement économique et réduiront le volume des investissements étrangers au pays.

NATIONALISME ECONOMIQUE

Les deux principales mesures en ce domaine sont celles-ci: disparition de l'exemption de 15% accordée depuis plusieurs années aux étrangers (surtout des Américains) qui ont investi de l'argent au Canada. Cette modification coûtera aux paveurs de taxes ne résidant pas au Canada environ $50 millions.

La deuxième mesure vise à faire disparaître une surtaxe de 4% imposée aux contribuables canadiens sur les revenus de leurs investissements. Cette réforme représente une épargne annuelle d'environ $11 millions pour les paveurs de taxes canadiens.

L'industrie

La principale modification touche les revenus des petites entreprises. A l'heure actuelle, les premiers $25,000 du revenu imposable sont imposés au taux de 21%, tandis que le reste du revenu est frappé d'un impôt de 50 pour cent. A compter du premier janvier prochain, date d'application de toutes ces mesures, les revenus imposables au taux de 21% sont portés de 25 à $35,000. Sur les quelque 62,000 sociétés assujetties à la loi de l'impôt, 55,000 ont eu un revenu inférieur à $35,000 cette année.

Cette mesure représente une réduction de $24 millions par année, dans les revenus du fédéral.

La double dépréciation aux sociétés sera accordée pour une année aux industries qui s'établiront dans les régions qui souffrent du chômage "jusqu'à un certain point déterminé par le gouvernement"; aux industries qui manufacturent des produits par le moyen de procédés qui n'ont pas encore été employés au pays et aux industries qui manufactureront de nouveaux produits.

Ces mesures ont pour but de stimuler l'embauche, a dit l'hon. Fleming.

Achat d'obligations

La loi de l'impôt exemptait de la taxe de 15% les étran-

(Suite à la page 29)

Budget-miniature
POINTS SAILLANTS

Un déficit d'environ $300 millions est prévu au lieu du surplus de $12 millions prévu en mars dernier.

—o—o—o—

L'augmentation de la production nationale brute n'a été que de 2 p.c. au lieu des 6 p.c. prévus, ce qui explique le déficit.

—o—o—o—

C'est le quatrième déficit consécutif du gouvernement Diefenbaker, soit $39 millions en 1957, $609 millions en 1958 et $406 millions en 1959.

—o—o—o—

Aucun changement à la loi de l'impôt des particuliers, sauf en ce qui a trait aux étudiants universitaires. Voir ci-contre.

—o—o—o—

Aucun changement dans les taxes sur les alcools, sur la bière et sur le tabac.

—o—o—o—

Les Canadiens priés d'investir davantage dans les entreprises du pays.

—o—o—o—

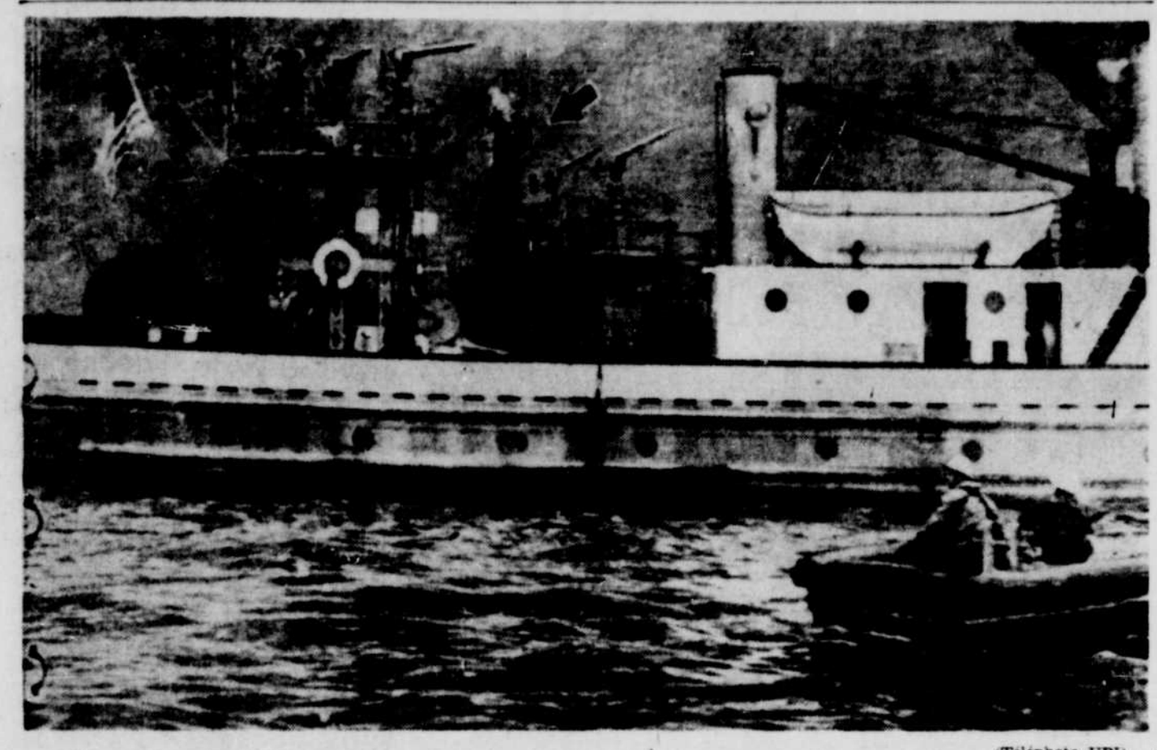
La plupart des poussées d'inflation, sinon toutes, ne représentent maintenant aucun danger.

—o—o—o—

Le déficit du CNR dépassera probablement $75 millions. En mars on prévoyait un déficit de $24 millions.

—o—o—o—

L'accroissement de l'embauche a été de 1.7 pour cent, mais l'accroissement de l'effectif ouvrier a été de 2.8 pour cent.



(Téléphoto UPI)

NEW YORK — Quarante-six personnes sont mortes dans l'incendie du "USS Constellation" hier dans le port de New York. Des sauveteurs pratiquent ci-haut des trous dans la coque du porte-avions à la recherche de survivants. Le navire de guerre est avarié pour $75 millions et 200 ouvriers ont été blessés. L'enquête est ouverte.

Exemptions accordées aux étudiants universitaires

Les étudiants universitaires sont les seuls Canadiens qui bénéficieront d'une baisse d'impôts. Leurs frais de scolarité pourront en effet être déduits de leur revenu imposable. Les parents dont un ou des enfants poursuivent des études universitaires bénéficieront de la même exemption. Cette modification n'a trait qu'aux étudiants qui poursuivent des études suivies à l'université pour obtenir un diplôme. Ceci représente environ $40,000.

OTTAWA

Critiques de l'Opposition

OTTAWA — M. William Benidickson, critique financier de l'opposition libérale, a qualifié le budget qu'a présenté hier soir M. Donald Fleming de "bas vide".

En Chambre, il a déclaré que ce budget ne corportait aucun avantage pour le contribuable moyen et que seules les sociétés en profiteraient.

Seul un spécialiste en droit commercial ou un comptable est en mesure de comprendre la portée de ces modifications.

M. Benidickson a ajouté que M. Fleming avait présenté un budget supplémentaire afin de parer les coups qui seront portés au printemps prochain lorsqu'il déposera le budget régulier de 1961-62.

Au lieu du surplus prévu de $12 millions, le ministre prévoit maintenant un déficit de quelque $300 millions.

Le budget a été une source de désappointement pour la majorité des Canadiens.

La hausse de revenu qui pourrait en résulter pour quelques privilégiés n'apportera rien au grand nombre de citoyens "présentement en chômage".

La situation économique est des plus tragiques. On avait qualifié le premier budget de M. Fleming de "flexible"; ce budget l'était certainement puisqu'il passe d'un surplus prévu de $12 millions pour atteindre un déficit approximatif de $300 millions.

Le leader CCF Hazen Argue a ajouté que ce budget était "l'aveu d'un échec".

"Il ne contribue en rien à resoudre la crise actuelle. Tout ce qu'il nous apporte est un quatrième déficit sans quoi que ce soit qui stimule l'économie". Argue a dit être désappointé de voir qu'il ne comportait aucune réduction de taxes.

M. LESAGE : les nouveaux impôts

-"Pas pour l'assurance-hospitalisation"
-"Mais à cause des engagements de l'UN"

Par Paul-Emile PLOUFFE

QUEBEC — Le premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, a réaffirmé catégoriquement, hier soir, qu'il n'est pas juste de rattacher l'établissement de l'assurance-hospitalisation aux projets de lois visant à hausser l'impôt provincial. Le coût de l'assurance-hospitalisation, qui sera de $139,000,000, sera défrayé à même les revenus généraux du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, sans prime et sans taxe spéciale, a-t-il dit.

Si nous devons obtenir $25,000,000 de revenus additionnels, ajouta-t-il c'est pour combler le déficit prévu d'au-delà de $100,000,000 pour cette année et pour l'an prochain, déficit dû aux engagements cachés de l'Union nationale.

M. Lesage s'est prévalu de son droit de réplique aux arguments énoncés depuis vendredi dernier, par les membres de l'opposition, au cours du debat sur les résolutions relatives au bill 17. Il a défendu l'attitude de son gouvernement avec une vigueur extraordinaire. Il a dit qu'en plus des $25,000,000 que le gouvernement percevra par l'entremise des lois qu'il propose, il lui faudra emprunter une centaine de millions de dollars, au cours de l'année présente et de l'an prochain, pour couvrir la balance des déficits dus aux engagements de l'Union Nationale et le remboursement d'emprunts de la province qui deviennent échus.

Emprunt de $50,000,000

"Nous avons déjà dû emprunter $50,000,000 cette année, a dit M. Lesage et nous devrons emprunter un autre $50,000,000 avant la fin de la présente année financière pour payer les dettes cachées de l'Union Nationale.

Le premier ministre a ajouté qu'étant donné les conditions du marché des obligations, le fait que le gouvernement doit garantir les emprunts de l'Hydro-Québec pour plusieurs centaines de millions de dollars d'ici trois ans ou quatre ans, en vue du développement de la Manicouagan, "nous atteindrons, cette année, le point de saturation avec des emprunts strictement gouvernementaux de l'ordre de $100,000,000.

Sur une promesse

Le grand reproche que le chef de l'opposition et ses députés m'ont fait, dit-il, c'est d'avoir violé ma promesse. Cela aurait été évité sans les engagements cachés de l'Union Nationale. J'ai exposé la situation avec une grande franchise. Nous avons étudié toutes les possibilités de financement et nous en sommes arrivés à la conclusion que la seule solution pratique était d'emprunter jusqu'à saturation de $100,000,000 cette année et de présenter les résolutions à l'étude.

Nous nous sommes armés de tout notre courage. Ca n'a pas été de gaieté de coeur que nous avons pris la décision que l'on sait. Qu'on me rende au moins ce témoignage, nous avons agi pour le plus grand bien de la province. Et j'ai confiance que la population de la province nous en saura gré, sachant qu'elle vit maintenant dans une véritable démocratie.

J'ai déjà dit que je m'attendais à autre chose qu'à des grimaces. La population sait bien que les propositions que je fais ne sont pas pour permettre à l'opposition de faire de la démagogie. Elle sait que nous voulons donner à la province une saine administration.

La loi de l'U.N.

Les gens de l'opposition disent que nous voulons aligner la loi provinciale de l'impôt sur la loi fédérale, a dit M. Lesage.

(Suite à la page 29)

La session

M. Hamel défend le bill de l'impôt 18
L'opposition répond au sentiment populaire, dit Me Germain Caron 18
Nouvelle règlementation de la circulation lourde 20
Le député Caron proteste contre l'annulation des soumissions du Centre d'Accueil de Louiseville 20
La population rurale déçue 20
Le contrat de l'assurance-hospitalisation dépose en temps et lieu, dit M. Lesage 17
Les deux partis tiendront des caucus aujourd'hui 17
La série de discours de l'Opposition sur la loi provinciale de l'impôt prend fin 17
L'idée d'une loterie provinciale plait à M. Jean Lesage 17
M. Hamel fait une mise au point à la Chambre basse 17
M. Rousseau exprime le point de vue d'un industriel sur l'assurance - hospitalisation 17
L'Opposition prête à aller devant le peuple pour justifier son attitude, dit M. Boudreau 17



Le sourire du petit déjeuner

Pour faire un monument, vous prenez un morceau de marbre et vous enlevez ce qu'il y a de trop.

En l'absence du docteur Plante

Adoption des résolutions de la nouvelle loi d'impôt

QUEBEC (PEP) — L'assemblée législative a approuvé par un vote de quarante-trois contre vingt-huit, hier soir, les résolutions ayant trait au bill 17 haussant l'impôt provincial sur le revenu des particuliers. Le Dr Gustave Plante, député de Bellechasse, était absent de la Chambre lorsque le vote fut pris. M. Frank Hanley, député indépendant de Sainte-Anne, a voté avec le gouvernement pour l'adoption des résolutions. Le Dr Plante est le député libéral qui avait exprimé, la veille, son opposition au bill.

Le vote a fait suite à la réplique prononcée par le premier ministre de la province, M. Jean Lesage. Aussitôt on a commencé l'étude, article par article, du projet de loi. A 11 hres, la Chambre s'ajourna à cet après-midi à 3 hres. Le chef du gouvernement a annoncé qu'elle siégera aussi ce soir.

Permanente

Au cours de l'étude des articles du projet de loi, M. Lesage a dit, en réponse à une demande de M. Daniel Johnson, que la loi de l'impôt devient permanente. "Le député de Bagot devrait s'en réjouir, dit-il, lui qui s'est tellement vanté que la loi de l'impôt provincial avait été une grande victoire autonomiste. Il devrait se réjouir de ce que le droit de la province dans le champ de la taxation soit consacré".

M. Johnson: Il se trouve des gens qui ont cru à la parole du premier ministre qui a dit que cette loi serait temporaire, qu'elle durerait jusqu'à 1962, car M. Diefenbaker allait se retirer du champ provincial de la taxation.

M. Lesage: Je n'ai jamais dit que la loi serait temporaire. J'ai dit plutôt qu'elle serait temporaire dans ses effets.

M. Talbot: La première résolution donne un bel exemple de la sincérité du premier ministre. Il a dit qu'il s'agissait de payer les pots cassés de l'Union Nationale, les engagements pris par l'Union Nationale sur le budget à venir...

Puis voilà que maintenant, il nous annonce que la loi devient permanente. Ça contredit toutes ses assertions antérieures.

(suite à la page 29)

Les trois tragédies de N.-Y. et Munich

Munich (UPI) — Les Allemands et les Américains ont assisté ensemble hier, au service funéraire des cinquante victimes de l'écrasement d'un avion de l'Aviation américaine sur un tramway en pleine rue de Munich samedi dernier. Trente personnes au sol sont mortes ainsi que 20 dans l'avion.

—o—

New York (PC) — Les autorités du service des incendies de New York ont reproché aux autorités de la Marine l'insuffisance des mesures de sécurité à bord du USS Constellation qui a brûlé avant-hier dans le port de New York entrainant la mort de 48 personnes. Le commissaire des incendies, Edward Cavanaugh a déclaré que si les échafaudages avaient été en métal plutôt qu'en bois, le feu se serait propagé moins rapidement. L'enquête sera faite par un tribunal de la Marine américaine.

—o—

New York (PC) — L'enquête sur la collisition de deux aérobus au-dessus de Staten Island se poursuit. Un officier de la United Air Lines s'en est pris aux enquêteurs qui avaient fait des déclarations à la presse, disant entre autres que l'avion de la UAL n'était pas dans sa route.

A l'O.N.U.

IMPASSE CONGO

NATIONS UNIES, N.Y. (PC) - L'Assemblée générale a abouti à nouveau à une impasse hier sur la question congolaise, ce qui a amené le secrétaire général, M. Dag Hammarskjold, à déplorer le fait que la troupe des Nations unies au Congo ait été privée de l'appui moral et politique dont elle avait besoin.

Alors qu'elle est sur le point d'ajourner ses travaux pour la période des fêtes, l'Assemblée a pris le vote sur deux résolutions opposées et les a rejetées toutes les deux, laissant la chaotique situation congolaise dans l'état où elle se trouvait lorsque le débat a commencé le 7 décembre dernier.

La première résolution demandait que M. H. aide le président Kasabuvu à préparer la voie au rassemblement du parlement congolais.

La deuxième demandait l'appui de l'ONU à Patrice Lumumba, destitué par Kasabuvu. Les pays qui la parrainent soutiennent que M. Lumumba est toujours

M. Fleming a fait des prévisions plutôt pauvres et il se trouve dans une situation peu enviable.

Me GABIAS : premier discours

"Les gens de mon comté condamnent le bill 17"

QUEBEC (PEP) — Me Yves Gabias, député de Trois-Rivières à l'Assemblée législative, a affirmé, hier, que les travailleurs trifluviens paieront $279,000 de plus par année à l'impôt provincial avec l'application de la loi modifiant l'exemption de base des particuliers.

Prononçant son premier discours à la Chambre basse depuis qu'il a remplacé feu M. Maurice Duplessis comme député de Trois-Rivières, Me Gabias a énoncé que la loi à l'étude devait particulièrement retenir son attention car, pendant trente ans, la famille, les pères de familles et les individus ont été protégés au Québec par son prédécesseur et qu'il manquerait à son devoir s'il ne dénonçait pas un bill qui frappe justement familles et individus.

M. Gabias a dit que la très grande majorité de la population de son comté condamne le bill 17 et qu'il votera contre parce qu'il est trop conforme avec ce qui existe ailleurs pour que la province de Québec en soit fière.

Un tiers de million

Me Gabias a dit qu'il a mené une enquête personnelle à Trois-Rivières afin de savoir ce que les gens pensaient du projet de loi. "Tous ont unanimement répondu que le principe est mauvais," dit-il.

"Dans notre comté, plus d'un tiers de million de dollars additionnels seront versés au trésor de la province sous l'empire de cette loi. C'est pour ça que la population m'a demandé de protester et d'inviter le gouvernement à revenir sur sa décision."

M. Gabias a soutenu que la loi enlèvera $14,000,000 des goussets des contribuables québequois pour les transférer dans le coffre du trésor de la province. C'est cela que la population qualifie de politique rétrograde, dit-il.

Dans Trois-Rivieres

Le député de Trois-Rivières a dit que dans son comté, d'après le Bureau fédéral de la Statistique et "Sales Manage-

(Suite à la page 29)

Aide économique et appui militaire

La Russie et Cuba se donnent la main

CASTRO "dumping" du sucre l'an prochain

LA HAVANE (PC-UPI) — Cuba "sacrifiera" un surplus d'environ 2 millions de tonnes de sucre au prix coûtant au moment opportun l'an prochain "pour faire trembler l'impérialisme".

C'est ce que déclarait hier, à La Havane le premier ministre Fidel Castro au cours d'un discours de trois heures et 41 minutes aux membres de la Fédération des employés de sucreries.

La récolte de sucre cubain pour 1961 sera de six à 7 millions de tonnes, selon les prévisions. Pour la première fois depuis plusieurs années toute la récolte de canne à sucre sera moulue à ces fins.

Quatre millions de tonnes de sucre seront achetées par les pays communistes, comme suit: 2,700,000 tonnes par la Russie; 1 million par la Chine et environ 300,000 par les autres pays satellites. L'URSS paiera 4 cents la livre, soit un cent de plus que le tarif universel, de manière à ce que le "dumping" des surplus qui seront vendus à 2½ cents, ne creuse pas de brèche trop profonde dans l'économie cubaine.

L'auditeur le plus enthousiaste du discours a été le sous-commissaire russe au Commerce, Mikhail Kuzmin, qui a manifesté bruyamment son approbation à Castro tout au long de l'assemblée. Il a déclaré entre autres: "C'est par l'unité du prolétariat que la révolution sera vraiment efficace.

La majeure partie du discours de Castro consistait en des attaques amères contre ce qu'il a appelé ses "ennemis de l'Eglise catholique"...

CUBA (UPI-PC) — La pénétration communiste en Amérique latine a atteint un nouveau sommet au cours des derniers jours, par suite de promesses mutuelles russo-cubaines.

Ernesto "Che" Guevara, le grand patron de l'économie a quitté Moscou hier, après avoir signé une déclaration par laquelle son pays accorde son appui complet au bloc communiste dans sa lutte contre les Etats-Unis et ses alliés.

D'autre part, l'URSS a promis d'augmenter considérablement son aide économique à Cuba, entre autres en construisant une raffinerie de pétrole, une industrie sidérurgique et plusieurs centrales hydro-électriques à Cuba. Des techniciens soviétiques se rendront dans la grande île des Antilles pour faciliter les travaux de prospection.

De plus, la Russie fera tout en son possible pour assurer l'efficacité de la politique de "dumping" du sucre préconisé par Fidel Castro en se portant acquéreur de 2,700,000 tonnes de sucre cubain si les USA refusent de lever leur embargo dans les ports de Cuba.

Les débardeurs des U.S.A. et du Canada

Boycottage tronqué

Halifax et New York (UPI-PC) — Les intentions des syndicats internationaux et locaux des débardeurs semblent confuses d'un côté à l'autre du 45e parallèle, relativement au boycottage des marchandises qui seront expédiés à Cuba et de Cuba.

Le capitaine William Bradley, président du Syndicat international des débardeurs, qui compte des membres depuis Brownsville au Texas jusqu'à Halifax dit que le boycottage sera efficace à 100% sur toute l'étendue de son territoire.

Les membres canadiens du même syndicat, de leur côté, disent qu'ils se conformeront aux ordres du Syndicat international en autant que les lois canadiennes le permettront. Ce qui veut dire que le départ d'au moins 17 produits canadiens sur lesquels le Canada a accordé des permis spéciaux à Cuba ne sera pas boycotté dans les ports canadiens. Toutefois, John Galbraith de St-John, N.B. a précisé que les débardeurs canadiens boycotteront tous les produits d'importance stratégique, dont l'exportation a d'ailleurs été interdite par le gouvernement canadien. De plus, le déchargement des marchandises cubaines sera fait pour faciliter le chargement d'autres marchandises, mais les débardeurs remettront celles-là dans les cales du navire avant qu'il ne relève l'ancre.

Le président John J. Campbell de l'Association des débardeurs de Halifax entend lui aussi se conformer aux décisions du gouvernement canadien. "Mais si le gouvernement canadien plus tard change d'idée et décide d'accorder des permis sur des produits d'importance stratégique, nous reviserons nos positions", a-t-il ajouté.

AUJOURD'HUI

Annonces classées 27-28-29
Arts ,sciences, musique 10
Bandes illustrees 29
Carnet mondain 12
Causette d'Isidore 15
Cinema 6-10
Convocations 2
Courrier de Mamie 13
Editoriaux 4
Feuilleton 28
Finance 18
Horaire Radio-TV 10
Météo 29
Mots croisés 29
Notices sociales 29
Nouvelles régionales 11-15-16-22
Plume et plumeau 13
Polichinelle 19
Shawinigan et Grand'Mère 6-7-8-9
Sports 23-24-25-26

DÉCÈS

DAUPHINAIS, Mme Vve Hormidas
LAFRENIERE, M. Hormidas
LANDRY, Mme Vve Joseph
MARCHAND, M. Donat

(Voir en page 29)

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

Clinique CHIROPRATIQUE
J. J. HOULE D. C.
diplômé de Palmer
membre qualifié de l'A.C.C.
(reconnu légalement au Fédéral)
• TABLE A TRACTION
• RAYON-X
66 Fusey FR. 5-2795
Cap-de-la-Madeleine

La veille de Noël

À l'occasion de la saison des Fêtes, je me permets de souhaiter, à tous mes clients et amis, un très joyeux Noël et une nouvelle Année prospère et heureuse.



PIERRE CARON
(Fils de Lorenzo Caron)
AGENT SUN LIFE DU CANADA
1185, HART T.-R. FR 5-1686

Durant la période des Fêtes

L'horaire des visites à S.E. Mgr G.L. Pelletier

L'horaire des visites à l'évêché à l'occasion du temps des fêtes est très chargé et plusieurs groupements offriront leurs voeux à S. Ex. Mgr Georges-Léon Pelletier quotidiennement à partir du 26 décembre au premier janvier inclusivement.

Voici l'horaire des visites :

26 déc. (lundi) 11 hres a.m. Grand Salon (Evêché) : Professeurs et Séminaristes du Grand Séminaire

27 déc. (mar.) 5h.45 p.m. Grand Salon (Evêché) : Amitiés Françaises

28 déc. (mer.) — Grand Salon (Evêché) :
5h.30 p.m. Jeune Commerce des Trois-Rivières
7h.30 p.m. Syndicats de Trois-Rivières et de Shawinigan
8h.00 p.m. Marine, Aviation et Armée
8h.30 p.m. Zouaves Pontificaux

29 déc. (jeudi) — Grand Salon (Evêché) :
11h.30 a.m. Club Richelieu des Trois-Rivières
5h.30 p.m. Société Saint-Jean-Baptiste
7h.30 p.m. Chevaliers de Champlain
8h.00 p.m. Centrale d'Action Catholique (347, Laviolette) : Mouvements d'A. C. et d'Apostolat des laïcs

30 déc. (vendredi)
10h.30 a.m. Messe basse à la Cathédrale : Religieuses, religieux et laïcs dans l'enseignement
5h.30 p.m. Poste de Police n° 1: Polices et pompiers des Trois-Rivières
Grand Salon (Evêché) :
7h.30 p.m. Gardes Paroissiales
8h.00 p.m. Chevaliers de Colomb
8h.30 p.m. Société des Artisans

31 déc. (sam.) Grand Salon (Evêché) :

(Suite à la page 29)

LOCATION DE MACHINES à ECRIRE
Gérald Martineau
1547 rue Notre-Dame
Téléphone FR. 5-1433

SERVICE D'URGENCE de 24 heures
770 HERTEL, Trois-Rivières
pour brûleurs à l'huile
Appelez FR. 4-4615
ALBERT H. LACHARITE INC.
Détaillants d'huile à chauffage SHELL



(Photo Le Nouvelliste)

SON EXCELLENCE MGR Georges-Léon Pelletier a béni, dimanche après-midi, le nouveau couvent Notre-Dame de Pointe du Lac en présence de nombreux invités d'honneur. De gauche à droite, la R. S. Louis-Roland, M. Bertrand Lessard, représentant du Surintendant de l'Instruction publique, l'honorable Léon Balcer, ministre fédéral des Transports, M. l'abbé Antonio Beaudry, curé, et M. Jean Garceau, conseiller et représentant le maire Beaulieu. A l'avant, Son Excellence signe le livre d'or.

Nouvelle école à Pointe-du-Lac

Vous bâtissez sur le terrain de la fraternité, déclare Mgr Pelletier

"Cette bénédiction est un témoignage, une preuve que vous avez de vouloir bâtir sur le terrain de la fraternité, sur la forteresse de l'entente et sur les assises immuables de l'unité." C'est en ces termes que Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, s'est exprimé dimanche après-midi lors de la bénédiction du nouveau couvent Notre-Dame de la Pointe-du-Lac, en présence de plusieurs invités de marque, dont l'honorable Léon Balcer, ministre fédéral des Transports.

Son Excellence s'est adressé aux parents, aux commissaires et au personnel enseignant pour les inviter à faire de leur travail d'éducation "une constante prière sur la trame de laquelle montera la vie des enfants".

Mgr Pelletier a félicité les citoyens de Pointe-du-Lac pour avoir "gravi des montagnes de difficultés pour en arriver aux résultats obtenus. Ce qui prouve que la coopération franche et sincère est le gage du succès".

L'hon. Balcer

Le ministre fédéral des Transports honorait de sa présence cette bénédiction d'école. "Il me fait plaisir d'assister à cette fête de l'éducation à la Pointe-du-Lac", a-t-il dit. L'éducation, c'est la vie d'une nation, a-t-il continué, et tout ce que nous faisons pour l'éducation, nous le faisons pour la nation".

"Je félicite les membres de la Commission scolaire de nous avoir donné cette belle école qui permettra aux élèves d'acquérir un beau bagage pour l'avenir".

L'inspecteur Alain

L'inspecteur régional Armand Alain a parlé du bienfait de la centralisation des écoles qui a fait disparaître le morcellement scolaire dans nos municipalités. M. Alain a surtout insisté sur une nouvelle formule que le département de l'Instruction publique innoverait dans le domaine des écoles secondaires qui deviendraient régionales à partir de la 10e Année. Il resterait à définir si ces écoles régionales seront mitigées ou complètes, tant du côté pédagogique que du côté géographique.

Ont aussi prononcé de courtes allocutions M. Lucien Lessard, représentant du président de la Commission scolaire, M. Omer Garceau, retenu chez lui par la maladie, M. le curé Antonio Beaudry, M. Jean Garceau, représentant du maire Beaulieu, M. Roland Leroux, président de l'Association diocésaine des Commissions scolaires, Mgr Paul Gaudet, aumônier général de la Fédération des Commissions scolaires de la province, et M. l'inspecteur Bertrand Lessard, représentant du Surintendant de l'Instruction publique.

L'école bénite dimanche comprend 8 classes qui vont de la 1ère à la 7e année. Elle a été confiée aux Révérendes Soeurs Grises de la Croix qui sont dirigées par la R. S. Louis-Roland, supérieure.

Plans soumis au conseil de ville

Un référendum tenu pour le pont de l'île St-Quentin?

MM. Jean-Jacques Poliquin et Georges Gariépy sont venus rencontrer le conseil lundi soir pour exposer brièvement le projet du pont qui enjambera le bras de rivière entre les îles St-Quentin et St-Christophe.

Il s'agit pour la cité d'un déboursé de $650,000, comprenant divers travaux, tels le défrichement, les approches, l'aqueduc, le pavage et la travée qui sera lancée entre les deux rives.

Le conseil autorisera le gérant à faire le nécessaire à cette fin et les contribuables se prononceront par voie de référendum s'il y a lieu. Le maire a fait remarquer que les contribuables ont toujours payé pour se rendre sur l'île et qu'ils continueront de le faire sans récriminer puisqu'ils auront l'avantage de traverser rapidement et avec leur voiture.

MM. Poliquin et Gariépy ont exposé des plans aux membres du conseil et tous ont été d'avis que le projet doit être mené à bonne fin pourvu que les contribuables l'appuient et y voient le même avantage que lui reconnaît le Conseil et les promoteurs qui se dévouent à cette cause depuis bon nombre d'années.

Circulation continue pour la saison d'hiver

LOUISEVILLE — Le feu de circulation du coin Notre-Dame et Saint-Laurent a été enlevé pour la saison d'hiver.

On sait que durant la saison froide, les automobilistes qui ont à freiner brusquement peuvent être la cause d'accidents. On remettra ce feu de la circulation en opération dès que la neige sera disparue.

Convocations

Trois-Rivières: Eglise St-François d'Assise, installation de l'abbé Dollard Duval, nouveau curé, par le chanoine Joseph Désilets.

Trois-Rivières: 4 h. 45, chapelle du séminaire St-Joseph, concert sacré sous la direction de l'abbé Claude Thompson.

Trois-Rivières: 8 h. 30, au théâtre de poche des Compagnons. Dernière représentation de l'année du spectacle canadien. Il y aura relâche jusqu au 3 janvier.

Mercredi

Jeudi

Cap-de-la-Madeleine: 2 hres, hôpital Cloutier, dépouillement de l'arbre de Noël des malades.

Trois-Rivières: 6 hres, visite de l'évêque au Séminaire St-Joseph.

Trois-Rivières: 7 hres, au Foyer St-Joseph, visite du club Kiwanis.

Trois-Rivières: 7 h. 30, chapelle conventionnelle des Franciscains, heure sainte de l'Adoration nocturne suivie d'une messe.

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
• GROS et DETAIL •
La Cie de Bois St-Laurent ltée
ESTIMES GRATUITS
12, rue FUSEY FR. 4-8118
CAP-DE-LA-MADELEINE



Joyeux Noël et Bonne Année

A tous nos clients et amis, en cette période de réjouissances. Puissent ces joies demeurer longtemps en leur esprit et leur coeur. Merci sincère pour votre patronage et bienvenue en 1961.

Bijoutèrie Trois-Rivières Enr.
J. B. Diamond — R. T. Diamond
Horloger — Bijoutier
1371 HART FR. 5-7050
TROIS-RIVIERES

Perplexe ?



offrez un MANDAT-CADEAU de LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE





Souhaits sincères à tous

M. Melançon, prop.
B.A., B.Ph., L.Ph.

Il m'est agréable de souhaiter à tous mes clients et amis : Joie, Santé, Bonheur, Prospérité; à l'occasion de Noël et du Nouvel An. Merci de votre amical patronage et j'espère que vous me favoriserez du même privilège en 1961.

Pharmacie Mélançon
M. Mélançon, B.A., B. Ph., L. Ph.
1889, Royale Trois-Rivières FR 4-3585

JOYEUX NOËL
ET
BONNE ANNÉE

Raymond FOISY
ENTREPRENEUR-PEINTRE
Spécialiste en travaux de peinture commerciale et industrielle.
Travail soigné et de bon goût.



Arrêtez-vous au
MOTEL Bel-Air
RAYMOND FOISY, Prop.
• Le Motel accueillant où vous trouverez une atmosphère agréable un service amical et courtois.
• Meubles modernes
• T.V. et Radio

FR. 6-2342
EN BANLIEUE, à quelques minutes de TROIS-RIVIERES

BOIS D'OEUVRE
AUBAINE — QUALITE No. 2
1" x 2", 1" x 3", 1" x 5", 1" x 6", 1" x 7",
2" x 3", 2" x 4", 2" x 5", 2" x 6",
de 6' à 16' de longueur

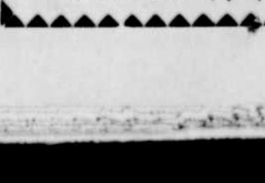


$79 Mp. m. p.

GRATUITEMENT
10 pi. lin. de quart de rond ou gorge
ou 5 pi. lin. de câdrage
ou 2½ pi. lin. de plinthe
en pin clair
pour tout achat de 100 p.m.p.

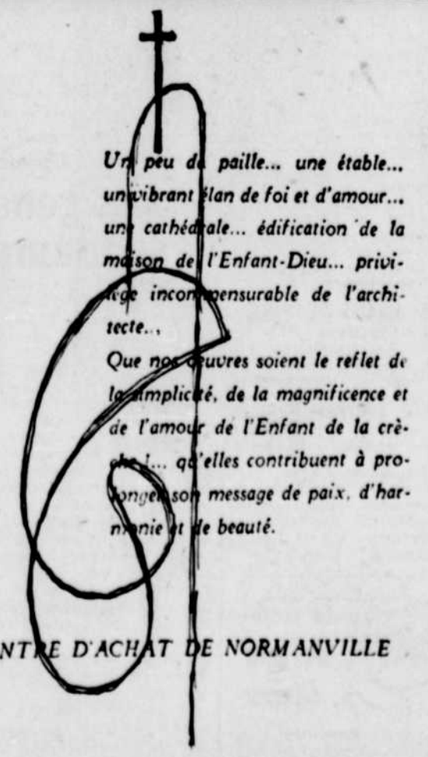
PRUNEAU INC.
BOIS et MATERIAUX de CONSTRUCTION
2400, BELLEFEUILLE
TROIS-RIVIERES
FR 5-7747

MARCHE ST-PHILIPPE



Joyeux Noël
A TOUS
NOS CLIENTS
POUR VOS EMPLETTES, VOS FESTINS de NOEL et du JOUR DE L'AN
VIANDES DE CHOIX DE TOUTES SORTES
SPECIAUX
POUR VOS TOURTIERES, JEUNE PORC, 75% maigre ... 3 LBS $1.49
HAUT DE PATTES DE PORC viandés, pour votre ragoût traditionnel ... LA LB. 35¢
DINDES Fraiches abattues, prêtes à faire cuire
AU PLUS BAS PRIX
CHAPONS FRAIS EVISCERES ... LA LB. 55¢
VEAU DE LAIT ROULE, prêt à cuire, profitable ... LA LB. 59¢
BOEUF DE CHOIX
STEAK HACHE TRES MAIGRE ... LA LB. 79¢
STEAK FAUX FILET, TRES TENDRE ... LA LB. $1.19
JAMBON de toutes sortes, POULETS, etc., etc.
BIERE ET PORTER
POUR VOS PROVISIONS DES FETES, PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 11 hres p.m.
1985 ST-PHILIPPE
(FACE A LAVERENDRYE)
Mme C.-H. Drouin, prop. TEL: FR 5-2922

les architectes associés
Claude Leclerc
Roger Villemure



Un peu de paille... une étable... un vibrant élan de foi et d'amour... une cathédrale... édification de la maison de l'Enfant-Dieu... privilège incommensurable de l'architecte...

Que nos oeuvres soient le reflet de la simplicité, de la magnificence et de l'amour de l'Enfant de la crèche !... qu'elles contribuent à prolonger son message de paix, d'harmonie et de beauté.

CENTRE D'ACHAT DE NORMANVILLE
FR. 5-6214
770, Des Recollets, Trois-Rivières

CHLN LE PONT IL NOUS LE FAUT et NOUS L'AURONS 550

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIERES, MERCREDI, LE 21 DECEMBRE 1960



Avant de magasiner, consultez

Le Nouvelliste

Vous épargnerez ainsi du temps et très souvent de l'argent.

Dans l'affaire Facile Construction

La Couronne coopère pour éviter qu'un procès traîne en longueur

Le procès des cinq accusés dans l'affaire de fraude Facile Construction sera réduit des trois quarts, grâce à la collaboration du procureur de la défense. Cette fraude bien organisée avait fait de nombreuses victimes un peu partout au Coeur du Québec et même jusqu'à Sherbrooke.

Hier matin, Paul Chayer, Harry Kula et Roger Jacques devaient subir leur procès. Plus de quarante témoins avaient été assignés par la Couronne et attendaient dans le corridor qu'un procès de faux prenne fin pour venir témoigner à leur tour.

A midi, le procureur de la Couronne, Me Jacques Lacoursière, se présentait devant la Cour, accompagné du procureur de la défense et demandait la permission de verser au dossier du procès, les notes sténographiées de l'enquête préliminaire.

Pour donner une idée de l'importance du dossier, disons qu'il est contenu dans deux volumes dont l'un contient 197 pages et l'autre 467. Au total, la Cour a siégé pendant la valeur d'une semaine pour passer au travers de l'enquête préliminaire des cinq accusés, car outre Kula, Chayer et Jacques, il y en a deux autres dont un certain Steiner.

Le dossier n'est pas seulement volumineux, il est encore compliqué. A l'enquête préliminaire, afin d'activer les procès, les procureurs avaient accepté que certaines preuves faites contre un accusé soient versées au dossier d'un autre accusé afin d'éviter de se répéter.

Les deux procureurs actuels ont démêlé tant bien que mal cet écheveau pour le bénéfice de la Cour, qui étudiera le dossier. La Couronne complétera sa preuve et la défense offrira la sienne le 20 janvier. Les 40 témoins s'en furent se faire taxer. Ils ne firent donc pas un voyage complètement inutile. Certains ont profité de l'après-midi pour effectuer leur magasinage des fêtes.

En quelques heures

$10,000 en argent versés pour le "Noël du Pauvre"

Le Noël du Pauvre qui a pris la vedette au poste de télévision CKTM-TV, hier soir, de 5 h. 30 à 8 hres, a remporté un éclatant succès, puisque vers 10 hres on annonçait que $9,656 avaient été encaissés et que l'on espérait dépasser $10,000, lorsque tous les dons seraient recueillis.

A ces dons en argent s'ajoutent des marchandises que l'on évalue à quelques milliers de dollars. Il y a des frigidaires, des appareils de télévision, des appareils de surdité, des ameublements et de la lingerie.

Même si l'émission télévisée s'est terminée à 8 hres, les appels se sont continués jusqu'à 11 hres. L'émission était animée par M. l'abbé Gilles Boulet et M. André St-Arnaud. Tout le personnel du poste de télévision a été mis à contribution. Parmi les collaborateurs, on signale les Caisses Populaires, le Jeune Commerce régional, les Filles d'Isabelle, les Scouts et le Fichier de Noël, qui a préparé les cas dont il fut question sur les ondes.

D'ici quelques jours aux Trois-Rivières

15,000 étudiants bénéficieront du congé de la période des Fêtes

Près de 15,000 étudiants de Trois-Rivières, appartenant à tous les secteurs de l'enseignement, jouiront d'un repos d'une quinzaine pendant la période des fêtes. La plupart des institutions libéreront leurs élèves le 23 décembre, mais quelques-unes font exception et accordent le congé les 21 et 22.

Les 11,000 élèves des écoles de la Commission scolaire prendront la clef des champs, vendredi après-midi, à 3 hres, pour ne revenir aux études que le 9 janvier au matin.

Le Three Rivers High School apporte une certaine particularité dans les vacances du temps des fêtes, puisque les élèves de cette institution de la rue St-Maurice reprennent leurs classes le 4 janvier. La date de sortie est la même que pour les écoles de la Commission scolaire.

Les Instituts de Technologie et de Papeterie, deux institutions sous juridiction provinciale, termineront leurs cours simultanément, soit le 23 décembre à midi, et elles rouvriront leurs portes le 9 janvier au matin. L'Institut de Technologie compte 780 élèves et l'Institut de Papeterie 150.

Les 780 étudiants du séminaire St-Joseph de notre ville, pensionnaires comme externes, quitteront l'institution de la rue Laviolette à 3 hres, vendredi.

Les élèves pensionnaires reviendront le 8 janvier dans la soirée tandis que les externes et les quart-pensionnaires reprendront leurs études le lendemain matin.

Le Collège Séraphique, avec ses 89 étudiants, adopte la même ligne de conduite que le séminaire St-Joseph pour la sortie, mais la rentrée ne se fera que le 9 janvier dans la soirée.

L'Ecole Normale Maurice-L. Duplessis offre une certaine particularité pour la sortie car les 180 étudiants de cette institution seront en vacances depuis ce matin jusqu'au 9 janvier.

Au collège Marie de l'Incarnation, dirigé par les Ursulines, les étudiantes amorceront leurs vacances le 22 décembre pour revenir le 9 janvier au matin.

La règle pour l'école des Métiers de notre ville est la même que pour les Instituts de Technologie et de Papeterie. Plus de 300 étudiants fréquentent cette institution.

L'édifice de la Commission scolaire

La Légion Canadienne fera une soumission

La Légion Canadienne, au cours d'une assemblée générale spéciale tenue hier soir, a décidé unanimement de présenter une soumission pour l'achat de la bâtisse de la Commission scolaire, rue Hart.

Pour bien montrer l'intérêt qu'ils portaient à la question discutée, le double du nombre des membres assistant aux assemblées régulières étaient présents. A cent pour cent, ils ont voté en faveur de la soumission.

L'assemblée était sous la présidence de M. W.-P. McClelland, qui, avec M. Paul-Emile Bergeron, premier vice-président, ont fourni les explications aux membres sur le projet de la Légion Canadienne.

Si le projet se réalise, la Légion Canadienne a l'intention de faire de la bâtisse de la Commission scolaire la "Maison du Souvenir" qui sera le rendez-vous des anciens combattants.

LA PLUS MODERNE AU COEUR DU QUEBEC

IMPRIMERIE IDF DES FORGES

865 Ste-Marguerite
Trois-Rivières
FR 5-4911

SPECIAUX DES FETES

FOURRURES DE NYLON sur sièges d'autos ?

AUSSI

TAPIS de CAOUTCHOUC SIMPLES ou DOUBLES

THOMPSON AUTO
SEAT COVERS
1850 LAVIOLETTE
(Près du tunnel) FR. 5-4937

Conducteur arrêté à la suite d'une violente collision

Deux véhicules se sont heurtés avec violence vers 11h.40, hier soir, à l'angle des rues Ste-Marie et Bonaventure. L'un des conducteurs a été arrêté à la suite de l'accident. Les dommages sont de l'ordre d'environ $1000. Personne n'a cependant été blessé.

La police a identifié les conducteurs des véhicules en cause comme étant M. Claude Guimont, domicilié au 1703 de la rue De Lavérendrye et M. Henri Desaulniers de St-Michel-des-Forges. Ce dernier a été conduit au poste No 2 pour fins d'interrogatoire.

La voiture de M. Guimont valant environ $600 est considérée comme une perte totale. L'autre véhicule a subi pour environ $400 de dégâts.

Les constatations usuelles furent effectuées par les agents Laurier Dessureault et Lucien Plourde du poste No 2.

Le commis de la Caisse d'Economie bientôt de retour

Le commis de la Caisse d'Economie du Temple du Travail, que nous rapportions disparu, il y a quelques jours, s'était rendu à Montréal pour cause de maladie.

Dans une lettre qu'il adressait à sa soeur de Trois-Rivières, il annonçait son retour pour aujourd'hui ou demain.

On se rappelle que M. Jean Tremblay s'était rendu à Montréal, peu de temps après le hold-up qui venait briser sa carrière de commis, jeune de deux semaines.

Le conseil en bref

L'échevin Germain Deschênes a donné avis qu'il présentera un amendement au règlement régissant les tarifs dans les parcs de stationnement.

x x x

Comme les comptes rendus des séances sont particulièrement longs, le maire Mongrain, pour ménager la voix de son greffier, M. Georges Beaumier, partage avec lui la lecture des nombreux item.

x x x

Sur motion des échevins Antoine Gauthier et A.-O. Dumas, la ville a rescindé une résolution de vente de terrain à M. Roger Vadeboncoeur, en date du 28 novembre. La cité avait réclamé de l'acheteur. 15c du pied carré, alors que le taux à l'emplacement de ce terrain est de .10c seulement. Une nouvelle résolution a été passée à cette fin.

x x x

Le maire Mongrain a fait appel à la générosité de ses administrés à l'occasion de la période des Fêtes. "Vous avez du linge que vous ne portez plus, des jouets dont vos enfants ne se servent plus, parce qu'ils ont grandi ou en ont reçu d'autres, semez du bonheur autour de vous en distribuant ce surplus." Le maire a ajouté qu'il y a des organismes de charité qui se chargeaient de distribuer ces articles.

x x x

La cité demandera sous peu des soumissions pour l'achat de paletots d'hiver aux policiers, selon une coutume établie et conformément aux ententes conclues.

x x x

Le ministère provincial du Bien-Etre Social a fait parvenir à la cité de Trois-Rivières un chèque de $60,000 pour secours versés depuis octobre au bien-être municipal en vertu des ententes conclues.

x x x

Le Conseil du Travail de Trois-Rivières a demandé à la cité l'érection de garde-fous pour protéger les piétons sur le pont Duplessis. La demande a été transmise au ministère provincial des Travaux Publics.

Aucun accident grave rapporté

Malgré la fine neige qui commençait à recouvrir la chaussée déjà glissante par la glace, surtout sur les rues secondaires, on ne déplorait hier soir à minuit aucun accident grave à Trois-Rivières.

Quelques collisions pour des dommages matériels très peu élevés étaient rapportées un peu partout, ce qui est bien normal dans les circonstances. Toutefois, dans la journée d'hier, aucune blessure ni mortalité n'ont été déplorées.

Cet état de choses est sans doute dû à l'extrême prudence des Trifluviens et il n'est que souhaitable que cet état d'esprit persiste tout au cours de l'hiver.

M. Roger Paquin catégorique

La navigation d'hiver réalisable jusqu'à Trois-Rivières sans l'aide de brise-glace



(Photo Le Nouvelliste)

LA COMPAGNIE d'arrimeurs Three Rivers Shipping a reçu, hier soir, l'autorité municipale de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine ainsi que les chefs d'industries des deux villes-soeurs à une réception donnée aux locaux de la compagnie, rue Notre-Dame. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir sur la première rangée, de gauche à droite, MM. Roger Paquin, président de Québec Terminals, M. Lucien Paquin, président de Three Rivers Shipping et le maire J.-Réal Desrosiers, du Cap. Seconde rangée, l'échevin Antoine Gauthier, représentant du maire J.-A. Mongrain, M. Pierre Paquin de la Three Rivers Shipping et M. J.-A. Maurice Langlois, président de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Par Claude HEROUX

La navigation d'hiver sur le fleuve St-Laurent à des ports comme Québec et Trois-Rivières a toujours fait le sujet de controverses et a toujours été jugée peu réalisable par le profane, mais elle offre aujourd'hui tous les symptômes de devenir une réalité avec le concours de tous les gens de bonne foi.

C'est du moins la constatation qu'a apportée hier M. Roger Paquin, président de la compagnie Québec Terminal, lors d'une réception offerte par la Three Rivers Shipping, dont M. Lucien Paquin est le président, à l'autorité municipale de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine et aux dirigeants d'industries des deux villes-soeurs. La Québec Terminal est une subsidiaire de la Three Rivers Shipping.

M. Paquin dont l'allocution avait été précédée par la présentation d'un film illustrant les mouvements d'un navire dans les eaux glacées du port de Québec, l'an dernier, a déclaré que la navigation d'hiver n'était aucunement rattachée à l'aide absolue du ministère des Transports comme certains journaux l'avaient affirmé.

Le jeune président de la Québec Terminals a expliqué qu'aujourd'hui, certains navires sont bâtis pour pouvoir naviguer avec assez de facilité à travers les eaux du St-Laurent même l'hiver.

Ces océaniques peuvent atteindre les ports de Québec et Trois-Rivières sans subir l'escorte des brise-glaces à moins de circonstances très graves et également très rares.

LE PROBLEME

M. Paquin avoue que les navires actuellement capables de naviguer sur le St-Laurent durant les mois d'hiver représentent un assez faible pourcentage, mais que ces bâtiments se multiplieraient si la demande se faisaient sentir auprès des compagnies concernées.

Le facteur premier dans l'institution de la navigation d'hiver sur le St-Laurent jusqu'à Trois-Rivières est l'apanage exclusif des gens et des industriels de notre ville et aussi de la région.

"Si l'on veut que la navigation d'hiver s'implante chez nous, il faut que la production des mois d'hiver soit assez forte pour répondre à la demande, a dit M. Paquin".

M. Paquin a également touché le sujet de la création d'une agence de promotion métropolitaine qui diffuserait une publicité capable de faire connaître les avantages d'expédier les produits, en partance du port de Trois-Rivières, même en hiver.

A la Paroisse des Trois-Rivières

La Commission scolaire adopte un budget record de $300,000

La corporation scolaire de la Paroisse de Trois-Rivières a adopté un budget de $300,000 pour l'année financière se terminant le 30 juin 1961. Il s'agit du plus fort budget adopté dans les annales de cette Commission scolaire.

Pour rencontrer les déboursés accrus, les commissaires ont dû augmenter la taxe foncière de 20 cents le $100 d'évaluation portant ainsi le taux de la taxe de $1.65 à $1.85. L'accroissement est dû à l'augmentation du personnel enseignant et des salaires.

Le nouveau budget prévoit un revenu global pour l'exercice financier 1960-61 de $299,540. 20, soit un revenu couvrant les déboursés ordinaires de $212, 762.20, comparativement a $174, 180 l'an dernier. Il s'agit d'une augmentation de $38,582.20. Pour compléter ce montant, il faut ajouter un budget spécial prévoyant le paiement des constructions passées au montant de $86,778.

Le gouvernement provincial fournit environ 60% des revenus de la Commission scolaire. En effet, la Commission retire des contribuables $89,053 en taxes foncières ordinaires et $32,982 en taxes spéciales pour les constructions, pour un total de $122,035 sur un budget de $300,000. La part du gouvernement est donc de $177,505.

L'an dernier, la taxe ordinaire était de $1.22 le $100 d'évaluation; elle passe à $1.35 et la taxe spéciale de 43 cents, devient de 50 cents.

Les causes de cette augmentation de taxe sont d'une part le peu d'augmentation à l'item évaluation foncière qui ne s'est accrue que de $247,475 pour un revenu additionnel sur l'an dernier au taux de $..65 de $4 083. 34, et l'augmentation du personnel enseignant et de ses traitements.

Cette année, la Commission scolaire versera $45,431 de plus en traitement à ses professeurs. L'an dernier, elle avait déboursé en salaires $86,694, comparativement à $132,125 cette année selon les prévisions budgétaires.

Si l'on soustrait environ $10, 000 pour les salaires des cinq nouveaux membres du personnel enseignant, on constate qu'il reste une augmentation de $35, 000 pour l'ancien personnel, lequel personnel se compose de six professeurs, de neuf religieuses et de 35 institutrices. La moyenne de salaire de ces dernières est de $2,000 à $2,500 par année, ce qui n'est pas prohibitif.

MM. Louis Foteas et Oscar Trépanier se portent acquéreurs du Club des Forges

Deux jeunes hommes d'affaires de notre ville qui se sont largement identifiés avec la vie



M. Oscar Trépanier

sportive de Trois-Rivières au cours des cinq dernières années viennent de se porter acquéreur du Club des Forges, situé sur la rue du même nom. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

MM. Louis Foteas et Oscar Trépanier viennent de compléter la transaction avec M. Tony Pilotte qui a exploité cet établissement avec ses trois garçons Réal, Yvan et Serge au cours des douze dernières années, soit depuis le 13 mars 1948 jusqu'à ces derniers jours. M. Tony Pilotte est maintenant propriétaire du Château de Blois.

MM. Foteas et Trépanier qui apporteront d'importantes modifications à l'établissement qu'ils viennent d'acquérir se sont particulièrement fait connaître du public à cause de leurs activités sportives. Tous deux ont présidé à la renaissance du baseball amateur à Trois-Rivières avec les Phillies de l'instructeur Roger-S. Gravel. Sous leur direction, les Phillies ont remporté de nombreux championnats provinciaux et malgré la crise que traverse présentement à l'échelon mineur le sport national des Américains, les deux nouveaux propriétaires du Club des Forges poursuivront leur travail dans le baseball l'an prochain.

Louis Foteas et Oscar Trépanier avec quelques autres sportifs dont Hubert Gouin, François Rouette et autres sont responsables de la vogue sans pareille que connait le football chez nous. Le premier est vice-président des Braves et le second gérant-général. M. Foteas est également co-propriétaire de Foteas Bar B.Q. et M. Trépanier fut pendant 13 ans policier au service de la cité trifluvienne.



M. Louis Foteas

Déclaration du maire Mongrain

Un fonctionnaire a le droit d'essayer d'améliorer son sort

Lors d'une discussion à huis clos en commission permanente lundi soir à l'hôtel de ville, le maire Mongrain a émis une déclaration de principe à l'effet qu'un fonctionnaire a le droit de tenter d'améliorer son sort en demandant un congé sans solde, sans pour autant perdre les privilèges auxquels il a droit.

Le maire a dit que lui-même avait déjà fait la même chose et qu'il lui était arrivé un jour de demander un congé d'un an sans solde, et qu'au bout de l'année, il avait décidé de donner sa démission.

Un chef d'entreprise, a dit le maire Mongrain, se doit de reconnaître le droit qu'a chacun de ses employés de vouloir amé-

(Suite à la page 29)

Décision du conseil

Les agents devront se consacrer à leurs fonctions

En vertu des nouveaux avantages que leur confère leur contrat collectif, les policiers des Trois-Rivières devront désormais se consacrer exclusivement à leurs fonctions de policier.

Plusieurs policiers occupaient d'autres fonctions dans leurs temps libres. Certains faisaient du service dans les clubs, d'autres dans les tavernes, d'autres travaillaient dans un garage, etc, etc. Le nouveau conseil municipal a mis un frein à ce laisser-aller et les contribuables sauront désormais que le policier fait partie de la police: un point, c'est tout.

Etant mieux retribué qu'auparavant, les policiers pourront désormais se consacrer entièrement à leur travail et fournir le rendement que le contribuable est en droit d'attendre d'eux. La nouvelle convention aura permis cet excellent résultat.

Aux Sessions de la Paix

Jugement le cinq janvier dans une affaire de faux

S.H. le juge Léon Girard a entendu une cause de faux hier et rendra son jugement le 5 janvier. Jean-Charles Rivard était accusé d'avoir utilisé un document contrefait dans le but d'induire en erreur la compagnie de finance du Crédit St-Laurent.

Il s'agit d'une histoire de machine à coudre. Mlle Yolande Bellerose aujourd'hui Mme Gilles Massicotte achète alors qu'elle était mineure, une machine à coudre de l'accusé. C'était le 8 mai 1958. Mlle Bellerose qui n'aura 21 ans qu'en juillet seulement signe le contrat par lequel elle s'engage à payer l'appareil en un certain nombre de versements.

D'autre part, ses parents M. et Mme Emilien Bellerose refusent de signer le contrat. Tous deux sont positifs dans leur déclaration, ils n'ont jamais signer ce contrat pour la bonne raison qu'ils trouvaient prohibitif le prix de la machine.

Or, sous la signature de Mlle Yolande Bellerose apparait celle de son père. De là est née l'affaire.

Le lendemain de la signature du contrat, l'accusé vend le contrat à la compagnie Crédit St-Laurent. En fin de mai, Mlle Yolande Bellerose fait un premier versement de $16.23. Ce sera aussi le dernier. Comme la machine ne fonctionne pas avec satisfaction et que son coût lui apparait trop élevé, elle rend la machine au vendeur.

La compagnie de finance qui n'est pas au courant réclame à la cliente les versements mensuels. Mais celle-ci répond qu'elle ne doit rien puisqu'elle a rendu l'appareil au vendeur. C'est alors que la compagnie de finance découvre que ni M. Bellerose ni son épouse responsables de leur fille mineure n'ont signé le contrat. Donc, la signature de M. Emilien Bellerose qui apparait au bas est fausse selon leur interprétation.

Mlle Bellerose déclare par ailleurs que l'accusé a dit au moment de la signature que si l'affaire allait bien on pourrait se passer de leur signature.

En défense, le procureur de l'accusé allègue que Rivard est allé en l'absence de sa cliente faire signer Mme Bellerose mais celle-ci le nie. Il appartiendra au juge de décider.

Les nouvelles recrues de la police à l'entraînement

La réorganisation de la police de Trois-Rivières se poursuit. Policiers et recrues subiront un entrainement intensif, comportant culture physique, cours de judo, tir au revolver, enseignement des devoirs généraux, etc., etc.

C'est le lieutenant Roger Dulude, instructeur de la police de Verdun qui a pris charge des cours commencés le 19 au Pavillon Mgr St-Arnaud. Tous les matins de 9 hres à midi et de 1 hre à 5 heures, les cours se succèdent méthodiquement. En janvier, deux classes seront instituées afin de ne pas désorganiser le service des policiers.

Jusqu'à ces derniers temps, les cours de tir se donnaient au manège militaire, mais nous apprenons que les autorités du manège s'opposent au tir de calibre .38, pour des raisons que nous ignorons.

Lors de la reconstruction des quartiers de la police, dont les plans ont déjà été préparés, outre un gymnase, une salle de tir a été prévue afin que les policiers connaissent bien le maniement de leur arme et puissent s'en servir avec efficacité le cas échéant.

Le lieutenant Dulude, chargé de cours, est un policier de 22 années d'expérience. Sa réputation comme instructeur de police

(Suite à la page 29)

La province débourse $210,000 pour l'immeuble Béliveau

L'immeuble de la Béliveau Manufacturing, situé sur la rue Paul Lemoyne, vient d'être acquis par le gouvernement provincial pour une somme de $210,000. Il servira vraisemblablement à une future école de l'automobile du gouvernement.

Selon les renseignements obtenus, celui-ci se proposerait de payer les $210,000 au début d'avril 1961, date à laquelle les travaux commenceraient, sans doute en vue de l'aménagement de l'école.

PRETS
de $100 à $5000
accordés en un jour contre votre signature
Période de remboursement de 36 mois pour les prêts importants.
Protection d'assurance-vie disponible. Pour tous renseignements appeler :
Maurice Terroux
Frontenac 5-4976
315 rue des Forges
COMMUNITY FINANCE CORP
Compagnie entièrement canadienne

Le Nouvelliste

Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par le Nouvelliste Incorporé

FONDE LE 28 OCTOBRE 1920

TROIS-RIVIERES, 500 rue St-Georges — Téléphone : FR 6-3501
SHAWINIGAN, 622, 6e Rue — Téléphone : LE 7-1801
GRAND'MERE, 389, 6e Avenue — Téléphone : LE 8-3347
LA TUQUE, 514, rue Commerciale — Téléphone : LA 3-4547
LOUISEVILLE, 73-A, rue St-Laurent — Téléphone : CA 8-4039
NICOLET, rue Léon XIII — Téléphone : 813

AGENCES DE PRESSE: United Press International (UPI), Canadian Press, Associated Press, Reuter, Service de photo fac-simile United Press International.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction, sont réservés.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Coût de l'abonnement par poste rurale au Coeur du Québec, LA OU IL N'Y A PAS de livraison par camelot.	8.50	5.00	3.00	1.0c
Coût de l'abonnement par poste au Coeur du Québec, LA OU IL Y A livraison par camelot.	15.00	8.00	4.50	2.00
Coût de l'abonnement par poste EN DEHORS du Coeur du Québec.	15.00	8.00	4.50	2.00

Par dépôt et par camelot 0.05 la copie du lundi au vendredi
0.10 " " le samedi

TROIS-RIVIERES, MERCREDI, LE 21 DECEMBRE 1960

C'est le temps de faire connaître les programmes touristiques de 1961

Au moment où l'hiver s'installe chez nous pour de bon, il convient de nous demander si l'organisation touristique locale et régionale possède un programme d'action efficace pour l'an prochain. C'est le temps plus que jamais de songer à ces questions et de bâtir des plans pour l'avenir. Le temps serait même arrivé d'élaborer une méthode de travail pour l'été prochain, car la propagande touristique ne s'improvise pas, pas plus que la renommée d'une région, de ses établissements, hôtels et restaurants, de sa population. C'est beaucoup plus une situation permanente qu'il faut qu'une campagne passagère en vue de recueillir le plus possible d'argent des étrangers qui nous visitent.

Nous avons vécu une période de ce genre, et le public s'est laissé dominer par l'esprit du lucre, de sorte que nous subissons ces années-ci une baisse grave du volume des affaires provoquées par la venue des Américains et des profits encaissés à cette occasion. Mais il ne s'agit pas là d'une situation permanente, si nous savons remettre de l'ordre dans cette industrie et si nous travaillons efficacement à regagner la renommée d'hospitalité que nous étions en train de perdre. Certains propriétaires d'établissements intéressés au tourisme disent parfois pour excuser l'exploitation à laquelle ils se livrent : "Ce sont des passants. Nous ne les verrons plus." Rien de plus vrai. S'ils n'ont pas l'envie de revenir, c'est que nous les aurons dégoûtés de notre pays. Non seulement s'abstiendront-ils de repasser eux-mêmes chez nous mais ils empêcheront leurs amis de pénétrer de nouveau dans notre pays ou de traverser notre région.

Car, il est un fait reconnu aujourd'hui, c'est que la clientèle des établissements touristiques se recrute chez les clients satisfaits. Les renommées se font ainsi. Les affluences aussi, car personne n'est aussi éloquent que celui qui raconte les joies que lui a procurées le séjour dans un endroit agréable. Mais, pour amorcer le mouvement, il faut une abondante publicité. Les maisons intéressées peuvent chacune faire leur propagande. Mais il y a avantage à être groupé sur le plan régional. Cette nécessité a été comprise en plusieurs endroits. Pourquoi la Mauricie ne ferait-elle pas de même ? La Commission touristique de la Mauricie existe déjà et elle est toujours très active. Mais elle le serait davantage si chacun apportait sa contribution à cet organisme, qui représente un territoire où le tourisme déverse chaque année plusieurs millions de dollars.

Mais, nous sommes encore dans l'enfance dans ce domaine. Personne dans la province, en dehors de la région, ne connaît les beautés gigantesques et vierges des bords du Saint-Maurice. Ceux qui y pénètrent une première fois en sont méduses. Il faudrait mettre davantage notre région en évidence, non seulement en invitant les gens à venir la voir, mais surtout en organisant des événements typiques de chez nous, caractéristiques de notre genre de vie et de notre manière de penser. C'est cela, le folklore. Et il est chez nous incomparable, puisque nous avons connu trois siècles d'histoire prenante, palpitante et extrêmement dramatique.

Nous avons la course de canots qui devient chaque année davantage un événement international et qui attire de nombreux touristes. Mais quel nombre nous visiteraient si nous adjoignions à la course de canots des manifestations vraiment populaires et appropriées à nos usages et à nos traditions. Cela existe déjà en partie. Shawinigan, La Tuque et Trois-Rivières tiennent chaque année de véritables soirées populaires où tous fraternisent et prennent contact avec la population de chaque ville. Un film sera tourné sur la Mauricie. Il répandra au loin la renommée de la Mauricie et des Trois-Rivières. Nous devrions dès le début de la prochaine année dresser un programme d'événements qui auront lieu au cours de la prochaine année et qui devraient intéresser les touristes. Déterminons les dates et rendons-les publiques sans retard. Tous les pays qui s'occupent du tourisme et tentent de le faire produire davantage ont déjà préparé leur programme pour l'année et le diffusent déjà. Il est loin d'être trop tôt pour se mettre à la tâche. Tout devrait être organisé et connu dès le début de l'année. C'est ainsi que nous ferons de la Mauricie une véritable région touristique.

Le problème des taxes scolaires à Grand-Mère

par Me Raymond Boulet, avocat

Lois spéciales
Vs
Octrois spéciaux

La disparition des lois spéciales relativement à l'évaluation des biens-fonds des grandes sociétés industrielles obligera les corps publics de la Province de Québec à évaluer tout le monde sur le même pied et du même coup. Presqu'automatiquement, une foule de rôles d'évaluation seront déposés sur le banc des Tribunaux. Ce qui veut dire dépenses considérables, et ce qui veut dire surtout manque d'argent de façon temporaire et de façon assez prolongée pour plusieurs de nos corps publics. En plus des deniers nécessités pour procéder à l'évaluation scientifique d'une municipalité; il est facile d'entrevoir qu'une foule de corps publics devront aller frapper à la porte du Gouvernement provincial pour demander des octrois.

Est-ce que la disparition des lois spéciales ne nous entraînera pas automatiquement dans une vague d'octrois spéciaux. Or, il faudra de toute nécessité prévoir cette conséquence qui, à mon avis, pourrait être pire que la première.

En effet, les demandes d'octrois spéciaux, répétées à tous les six mois, par une foule de corps publics, donneront lieu à un fouillis considérable beaucoup plus grave de conséquences que les lois spéciales.

Le noeud du problème

Qu'arrive-t-il une fois connu le refus du Gouvernement Provincial devant toutes lois spéciales. Une Municipalité procède à la confection d'un rôle d'évaluation réelle de tous les biens-fonds situés dans ses limites. Or, supposons un instant qu'une grande société industrielle qui a des biens-fonds d'une valeur d'environ quarante millions de dollars, et qui depuis plusieurs décennies a pris l'habitude de se voir évaluer à sept ou huit millions, se voit tout à coup dans l'obligation de subir un bond jusqu'à trente millions environ, à la suite de l'évaluation scientifique.

(Personnellement, j'approuve d'emblée le bond que l'évaluation scientifique pourra faire subir à cette industrie).

Mais un peu frustée dans ses heureuses habitudes, cette firme s'amène devant le Tribunal, mécontente de son évaluation. Durant le temps des procédures, elle paiera au corps public le taux de la taxe basé sur la dernière évaluation en vigueur, jusqu'à ce que jugement soit rendu. Or, en cours de route, la Compagnie demanderesse s'empare de toutes les possibilités que lui offre la loi d'appeler devant les Tribunaux supérieurs sur tous les points possiblement contestables.

Donc, plusieurs années de délais judiciaires et de frais judiciaires. Manque de prévisions rigoureuses pour la préparation du budget municipal ou scolaire. Manque d'argent pour le corps public.

Arrivé à ce point du problème il faut se rappeler la solution proposée par l'Union des Municipalités dans son rapport à la Commission Tremblay; à savoir qu'il devrait y avoir un contrôle provincial des évaluations. C'est d'ailleurs une tendance que l'on retrouve dans l'Editorial du journal Le Devoir du 6 décembre 1960 en étudiant le même problème, "c'est une réforme qui en appelle plusieurs autres".

A cela, je vois trois solutions possibles.

1.— Que le Gouvernement ait sa propre équipe d'experts évaluateurs, avec les prévisions requises pour s'assurer une probité rigoureuse de ces experts, et lorsque les experts auront fini la confection du rôle d'évaluation, ils le déposeront à la Ville, à la Commission scolaire et au Gouvernement. Une fois déposé, ce rôle d'évaluation sera final et sans appel, et applicable pour tous. Cette théorie aurait comme premier grand désavantage de priver les citoyens de leur droit normal d'en appeler devant les Tribunaux du Pays. Il ne s'agit pas de priver les citoyens de leur droit général d'aller devant les Tribunaux, mais il s'agit de les empêcher d'en appeler à la Cour sur un point très particulier, soit l'évaluation de leurs biens-fonds pour fin de taxation, et ceci pour le plus grand bien de la collectivité.

Cette équipe d'experts pourrait également établir des normes pour l'évaluation réelle des biens-fonds qui serviraient à la longueur de la Province.

De plus, une telle équipe d'experts serait à même d'étudier certains problèmes spéciaux de fait et de droit qui se posent. Je pense en cela à quelques compagnies, qui en raison de certaines circonstances particulières n'ont jamais payé un sous de taxe et n'ont même jamais été évaluées, simplement à cause d'une certaine ambiguité de faits et de droit. Je pense également à certaines institutions exemptées de taxe comme par exemple certains centres de recherches. Cette équipe d'experts serait à même de faire les enquêtes appropriées pour faire rapport régulièrement au Gouvernement. Ainsi, je suis d'accord, pour qu'un centre de recherches humanitaires ou de sciences pures, soit exempt de taxes. Mais je ne vois pas pourquoi un centre de recherches industrielles ou commerciales, dont le but est uniquement d'inventer une machinerie quelconque qui servira à épargner sur la main d'oeuvre ou sur le coût de revient d'un produit et par conséquent augmenter les bénéfices d'une compagnie, et qui en plus sert souvent en partie à l'industrie en général indépendamment des recherches elles-mêmes; je ne vois pas, dis-je, pourquoi un tel centre de recherches ne serait pas taxé comme tout autre bien-fonds industriel.

2.— Deuxième théorie possible de solution serait, à mon sens, une Cour de Revision des rôles d'évaluation. Ainsi les corps publics pourraient procéder aux rôles d'évaluation selon la loi générale telle qu'elle existe actuellement, et ceux qui auraient des griefs à faire sur cette évaluation pourraient en appeler devant cette Cour. Il pourrait s'agir d'un Tribunal semi-administratif, dont les juges seraient nommés par la Province. Il y aurait procédures sommaires et expéditives, et jugement final et sans appel.

3— Dernière théorie; que l'on laisse la loi générale telle qu'elle est actuellement avec droit d'appel devant les Tribunaux ordinaires, mais dès qu'un corps public serait entraîné devant un Tribunal par la demande d'une compagnie mécontente de son évaluation, que le procureur général de la Province de Québec offre automatiquement les frais judiciaires impliqués, et une équipe d'experts requise pour soutenir le corps public.

Si une des trois théories susdites n'existent pas ou si une autre amélioration semblable ne vient pas compléter notre loi générale, je crois sincèrement que plusieurs corps publics seront implicitement forcés à faire des compromis douteux avec les grandes compagnies par peur d'inefficacité de la loi générale, par peur des délais et des frais judiciaires, et nous reviendrons non pas au régime des lois d'exemption ou de commutation de taxes, mais nous en arriverons à un régime de compromis ou d'entente sous la table pour le paiement des taxes par les grandes compagnies. D'ailleurs, les compagnies elles-mêmes ne demandent-elles pas depuis plusieurs mois d'être évaluées comme tout le monde et qu'elles paieront leurs taxes ensuite?

D'ailleurs, certains corps publics n'ont-ils pas commencé à songer à de tels compromis en coulisse.

Il faut sauver le principe de l'égalité de tous devant la loi. Le principe qui veut que tout le monde paie sa juste part de taxes. Le principe également de l'université des lois.

Cependant, la façon de procéder à l'évaluation telle que prévue dans la loi des Cités et Villes, dans le code Municipal et dans le Code Scolaire, nous permet de croire que plusieurs corps publics en souffrent et continueront à en souffrir tant et aussi longtemps que ces lois générales ne seront pas amendées.

Il s'agit, à n'en point douter, d'un problème d'extrême urgence, et d'un problème d'une envergure telle qu'il dépasse

(Suite à la page 29)

L'imprudence cause des tragédies

Trois désastres, dont deux aux Etats-Unis, viennent de faire des centaines de victimes. A quoi faut-il attribuer ces tragédies ? On note qu'elles se produisent parfois en chaîne. D'où vient ce phénomène ? Peut-être le voisinage des fêtes n'est-il pas étranger à ces faits étranges. On sait qu'à cette période, les gens s'abandonnent parfois à certains relâchements. D'autres aussi se fatiguent inutilement en travaillant trop tard, avec trop d'empressement et dans la hâte de retourner au foyer, de retrouver ses parents et de se livrer aux joies des fêtes.

La négligence ou l'imprudence ne sont jamais de mise. Elles entraînent toujours des mécomptes, et parfois tellement considérables qu'on peut les assimiler à des catastrophes nationales. C'est bien le cas pour les trois événements que nous venons de signaler. Hélas ! les tragédies de ce genre se multiplient de plus en plus. Si parfois elles entraînent dans la mort des centaines de personnes à la fois, il arrive que plusieurs tragédies réparties sur tout le territoire d'un pays finissent par causer la mort d'autant de personnes, et même davantage. C'est le cas par exemple pour les accidents de la route. Nous aurons le regret d'en signaler des centaines au cours des fins de semaines de Noël et du Premier de l'An, et cela aux Etats-Unis et au Canada.

Mais le feu qui incendie les maisons, les abus de toutes sortes, peuvent aussi être la cause de plusieurs incidents malheureux. Dans tous les cas, la prudence, la mesure, le bon ordre, peuvent protéger la vie des gens et leur assurer des années de bonheur. Que les fêtes qui nous apporteront prochainement les joies traditionnelles de cette période de l'année ne se changent pas en périodes de deuil et de tristesse. Soyons prudents. Ne risquons pas de faire notre propre malheur et celui des autres par un moment d'imprudence ou de distraction. Rappelons-nous que nous n'avons pas seulement la garde de notre propre vie, mais celle des membres de notre famille, de nos proches, et même de ceux qui se trouvent dans le voisinage de l'endroit où nous nous trouvons. Soyons prudents, partout et toujours.



Hâtez-vous de faire vos achats, c'est bientôt Noël

L'importance de la solidarité économique

Le lieutenant-colonel Sarto Marchand, président des Distilleries Melchers, a causé une certaine sensation l'autre jour, en prononçant une causerie intitulée "Confidences d'un industriel canadien-français". De quelle nature étaient ces confidences ? D'une part, révélatrices de notre indifférence et de notre manque de maturité en affaires et, d'autre part, d'une sorte de réaction intéressante dans ce domaine.

M. Marchand traita de l'existence et du travail efficace du Conseil d'Expansion économique, qui se livre à des enquêtes pour établir la situation des Canadiens français dans ce domaine et à une propagande en faveur de la solidarité de nos compatriotes afin de permettre à nos entreprises de grandir et à nos techniciens et autres de prendre la place qui leur revient dans les affaires.

Car il semble bien à l'heure actuelle que notre situation soit à ce point de vue déplorable. M. Marchand a révélé que les compagnies faisant affaires au Québec perçoivent en primes un montant de $510 millions par année. De ce chiffre, les compagnies canadiennes-françaises ne touchent que $92 millions; les autres compagnies canadiennes, $177 millions et les compagnies américaines, $145 millions. En pourcentage, les compagnies canadiennes-françaises reçoivent 18%; les autres compagnies canadiennes, 35%; les compagnies américaines, 28% et les autres de quatorze pays, 19%.

Cette situation, souligne le lieutenant-colonel Marchand, n'est pas normale: il faut la corriger. Car, ajoute-t-il, "si nous faisons une analyse de la situation, chacun dans notre domaine, nous découvrirons peut-être la clé du record canadien du chômage, au Québec: nous n'aurons plus à nous interroger sur les causes qui tiennent les nôtres aux plus bas échelons des salariés et nous comprendrons que, si nous hésitons à pratiquer la solidarité économique, pour toutes sortes de raisons, nos compatriotes d'autres groupes ethniques voient à la promotion des leurs, dans les sphères où ils commandent". Ces mots devraient nous faire réfléchir.

Une épine à l'économie américaine

Le président-élu John F. Kennedy achève le choix de ses collaborateurs, le seul poste demeurant vacant étant celui de maître-général des Postes. A l'heure où paraîtront ces lignes, le choix de ce titulaire sera probablement un fait accompli.

C'est le "secrétaire" à l'Agriculture qui semble avoir été le plus difficile à trouver. Non pas que les candidats fissent défaut, mais il fallait tenir compte des intérêts opposés des diverses régions agricoles des Etats-Unis et aussi de l'opposition reconnue des villes à la politique agraire de l'administration Eisenhower.

La situation de l'agriculture peut se résumer brièvement : des surplus qui ne cessent de s'accroître et un revenu décroissant des agriculteurs.

Les surplus de céréales accumulés représentaient en 1953 la somme déjà formidable de deux billions de dollars. Sept ans plus tard, ils atteignaient neuf billions . . . et leur ascension se poursuit toujours. Et de toutes les céréales ou autres produits agricoles dans les entrepôts de l'Etat, c'est encore le blé qui représente le problème le plus difficile. A l'heure actuelle, les stocks de blé invendu et dont il semble à peu près impossible de disposer s'élèvent à un billion et demi de boisseaux. Ce blé pourrait répondre pendant un an à tous les besoins de la consommation locale et à toute la demande des pays importateurs. Et la récolte prochaine, très prometteuse, ne fera qu'ajouter à ce surplus de blé. En fait, les Américains consomment de moins en moins de cette céréale et l'on n'a pas encore découvert de procédés permettant de l'utiliser avec profit dans le domaine industriel.

Le nouveau "secrétaire" à l'Agriculture, le gouverneur Orville Freeman du Minnesota, saisit l'ampleur du problème. Il le voit à l'échelon international. D'un côté, des pays producteurs où il y a d'énormes surplus; de l'autre, des pays où presque tous sont sous-alimentés.





AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : PAPIER D'ALUMINIUM REYNOLDS WRAP — ROULEAU DE 25' x 12" 33¢ Garde les aliments frais ! — NUL APRES LE 27 DECEMBRE '60

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : SAUCE AUX CANNEBERGES — MARQUE OCEAN SPRAY — BOITE 15 ON. 23¢ ENTIERE OU EN GELEE ! — NUL APRES LE 27 DECEMBRE '60

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : POUDINGS ASSORTIS — DE MARQUE SHIRRIFF — 3 PAQUETS DE 3½ ON. 31¢ — NUL APRES LE 27 DECEMBRE '60

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : COCKTAIL DE FRUITS — MARQUE ORCHARD KING — 2 BOITES 28 ON. 79¢ QUALITE FANTAISIE ! — NUL APRES LE 27 DECEMBRE '60

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : MENTHES MINCES — MARQUE DELSON — PQT 10 ON. VOTRE POUR 49¢ UN REGAL ! — NUL APRES LE 27 DECEMBRE '60

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : QUICKLES FRAIS, CROQUANTS — MARQUE CORONATION — POT DE 32 ON. POUR SEULEMENT 49¢ — NUL APRES LE 27 DECEMBRE '60

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : CREVETTES PANEES — DE MARQUE BOOTH — PAQUET 10 ON. 65¢ FRAICHES CONGELEES — NUL APRES LE 24 DECEMBRE '60

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : VIANDE DE SAUCISSE — PUR PORC, HYGRADE — LA LIVRE 43¢ POUR VOTRE FARCE DE DINDE ! — NUL APRES LE 24 DECEMBRE '60

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : 5 LIVRES (OU PLUS) DE POMMES FRAICHES — CROQUANTES, CLASSE DE FANTAISIE, TOUT USAGE, TOUTE VARIETE ! — NUL APRES LE 27 DECEMBRE '60

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : 5 LIVRES (OU PLUS) DE POMMES DE TERRE — LAVEES, CANADA CLASSE NO. 1 — AUBAINE DE LEGUME FRAIS ! — NUL APRES LE 27 DECEMBRE '60

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : CAMION DE TRANSPORT — DE STEINBERG, GRANDEUR 37½" PORTES ARRIERES AVEC GOND ! — SPECIAL DE NOEL ! 3.98 (PRIX ORD. 4.98) — NUL APRES LE 31 DECEMBRE '60



DINDES

Prêtes à cuire, de catégorie "A" JEUNES, TENDRES ET DODUES!

(18 lbs. et plus) **LA LB. 49¢**

(4 à 16 lb.) **LA LB. 53¢**

(A UN PRIX LEGEREMENT PLUS ELEVE)

Les dindes de fantaisie Festive Flock, de catégorie 'A', du Québec sont aussi en vente !



Terminez vos emplettes des fêtes

AVEC DES

ALIMENTS de CHOIX

DE CHEZ

Steinberg's

OUVERT LE SOIR!

Steinberg, à Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et à Shawinigan, est ouvert le soir (y compris vendredi) jusqu'à 9h:30 p.m.

OUVERT SAMEDI, LE 24 DEC. JUSQU'A 6 H. P.M.

FERME LUNDI, LE 26 DECEMBRE

D'autres spéciaux de la semaine en viande !

CANARDS PRETS A CUIRE 59¢ la lb
"Brome Lake", de catégorie 'A'

OIES DE CATEGORIE 'A' La lb 59¢
Prêtes à cuire

PORC HACHE MAIGRE, PUR ! 3 lbs $1.39

TOURTIERE DE PORC ch. 49¢
"Kitchen Fresh" de Steinberg

Fesse de JAMBON

DECOUENNE, DEGRAISSE
PRET A MANGER

fumé, entier ou demi ! LA LB. 63¢

L'excès de gras et la couenne ont été enlevés ... plus de bonne viande !



ORANGES

"NAVEL SUNKIST", FRAICHES, SANS PEPINS, de CALIFORNIE

Juteuses et des plus savoureuses ! GROSSEUR 113 LA DOUZ. **59¢**

Grosseur 88 LA DOUZ. **69¢**

Succulents fruits de Floride !

TANGERINES

Sucrées, faciles à peler, gros. 210

FERMES, MURES et EXQUISES ! LA DOUZ. **23¢**

CANNEBERGES

FRAICHES, No. 1 IMPORTEES, la lb. **19¢** Variété tardive "HOWE"

PATATES SUCREES 4 lbs 49¢
Importées, No 1

CHAMPIGNONS Pqt. 8 on. pour 33¢
"Slack", blancs neige

Les prix des denrées sont sujets à fluctuer

ANANAS

Mûrs, Juteux, No 1, Importés !

. . . EXQUIS avec du JAMBON ! CHACUN **39¢**

Bonbons, chocolats !

POISSONS Pqt. 12 on. 29¢
Marque DUFRESNE

BONBONS SATIN 39¢
de Steinberg Pqt. 1 lb.

FESTIVAL Bte 3 lbs. $1.89
Chocolats assortis Weston

MILK TRAY Bte 2 lbs. $3.00
Chocolats Cadbury

HAZELNUT Whirl 16 on. $1.75
Duncan, ou amandes, 14 on.

Apéritifs !

MARINADES Sucrées 39¢
ORCHARD KING pot 24 on.

OLIVES QUEEN 45¢
Nature, McLARENS Pot 16 on.

PATATES CHIPS 25¢
B-B-Q, Humpty Dumpty Pqt. 4 on.

FROMAGE Old Mellon ou Nippy 73¢
FIELDS O'CLOVER La lb.

Marque SCHULER
CHIPS, FRILLS 69¢
En gros pqt. de 13 on.

Jus rafraichissants !

TOMATES 8 Btes 20 on. $1.00
Jus de fantaisie LIBBY

JUS DE RAISIN 39¢
PUR, WELCH Bout. 24 on.

POMME JUS de CHOIX 2 Btes 20 on. 35¢
Vitaminé, ALLEN

ORANGE Breuvage BESSEY 59¢
Cruche 64 on.

Fruits, légumes !

PECHES 3 Btes 28 on. $1.00
Moitiés, ou tranchés, fantaisie, ALLGOOD

ANANAS 5 Btes 20 on. $1.00
de choix, tranchés, Kon Tiki

COCKTAIL 2 Btes 28 on. 79¢
de fruits, fantaisie, Orchard King

POIRES 5 Btes 20 on. $1.00
Moitiés, de choix, Orchard King

POIS Frais congelés 2 Pqts 12 on. 39¢
De fantaisie, Seabrook Farms

ASPERGES Bte 12 on. 37¢
Pointes de fantaisie, Orchard King

Pour les réceptions !

LIQUEURS Bout. 12 on. 53¢
Assortis, Château Thierry

NOIX EN ECALES 49¢
Mélangées, de Steinberg Pqt. 1 lb.

SHORTBREAD $1.40
Biscuits Keiller Dundee Bte 1½ lb.

PARIS PATE 2 Btes 3 on. 27¢
Viande en conserve

PAPIER CIRE
Pantry King Roul. 100 pieds 2 Roul. 55¢

BOUGIES 2 Au Pqt. 17¢
DE NOEL Grandeur 10 pouces

Marques pop. 10 pqts au carton
CIGARETTES $3.49
200 cigarettes



MEILLEURS QUE JAMAIS !

Gâteau aux FRUITS

de la boulangerie Steinberg !

COURONNES "DE LUXE"
2 lbs $1.29 – 3 lbs $1.69

Gâteaux carrés "Des Fêtes"
2 lbs $1.05 – 3 lbs $1.49

Gâteau carré, 1 lb : 53¢

NOIX FRAICHES SALEES !

ARACHIDES BLANCHES Pqt. 16 on. 49¢
Délicieuses, croquantes

CACAHUETES SALEES Pqt. 8 on. 55¢



BREUVAGE RAFRAICHISSANT !

GINGER ALE ICE CASTLE

QUALITE A BAS PRIX !

4 BOUT. 30 ON. **49¢**

Bouteilles format de famille

(Dépôt pour bouteilles remboursable)

CAFE INSTANTANE

Pur, riche et corsé

CREAM-O

BOCAL GEANT DE 8 ON. **99¢**

Steinberg's LIMITEE



Bien à vous

Shawinigan à l'heure de l'assurance-hospitalisation

Les articles du programme libéral s'appliquent un à un. Non sans heurts, non sans opposition farouche de l'Union nationale. L'assurance-hospitalisation aussi, on l'aura; et à la date prévue, le 1er janvier 1961. Je pense bien qu'ici, M. Lesage s'est lui-même mis quelques plombs dans l'aile: on ne touche pas impunément aux revenus des particuliers, fussent-ils ses partisans.

Ce n'est quand même pas mortel. L'histoire passée nous rappelle qu'on a déjà attenté aux revenus des contribuables et qu'il n'y eut pas de baisse sensible dans le vote favorable au gouvernement, v.g. l'instauration d'un impôt provincial par M. Duplessis. D'ailleurs, si les stratèges du parti ministériel ont préféré réaliser la promesse électorale, même en levant un impôt peu populaire, ils étaient bien sûrs de leur affaire. Avec tous les autres projets qui appelleront des déboursés, c'était le seul moyen qui restait. Les esprits sensés auront conclu qu'on ne peut élargir la sécurité sociale sans bourse délier.

Mais puisque nous aurons l'assurance-hospitalisation, sommes-nous vraiment prêts à Shawinigan à en assumer toutes les responsabilités? Il ne faut pas oublier qu'il y aura demande accrue de lits. Surtout de la part des petits salariés, des cultivateurs. Si nos hôpitaux Joyce Memorial et Ste-Thérèse regorgent actuellement de patients, si nos installations de salles d'opération, de pouponnière, de laboratoires ne sont pas adéquates, que sera-ce dans six mois?

Il est fortement question depuis un an de construire un hôpital neuf et un hospice pour vieillards dans notre localité. Les autorités religieuses et médicales de Ste Thérèse ont fourni des mémoires aux gouvernements municipal et provincial dénonçant les carences et les faiblesses de leur maison. Ce qui a amené des déclarations de principes et des souhaits, mais guère d'action. Or, ce sont ceux qui montrent les dents qui obtiennent quelque chose aujourd'hui; à vouloir trop attendre son tour, on se fait bousculer et reculer. Dans nos revendications, il faudra donc faire preuve d'un peu plus de fermeté et de rigueur. Tout vient à point à qui sait attendre n'est plus guère de mise dans ce monde d'opportunistes.

A un autre point de vue, il faut que ça bouge par ici. Qui dit malades plus nombreux dit également infirmières en plus grand nombre. Nous avons ici, à Ste-Thérèse, une école de gardes-malades. En autant que l'on sache, les cadres sont assez bien remplis, mais ce n'est pas encore une pléthore de candidates. D'ailleurs, on n'aurait pas les moyens matériels de les former, l'espace manque. Et l'on a déjà déploré ici que l'absence de modernisme dans les instruments et les dispositifs ne pouvaient que déteindre défavorablement sur le statut des infirmières formées à notre hôpital local.

Remettons donc au plus tôt sur le tapis le sujet d'un hôpital neuf. La nouvelle loi de l'assurance-hospitalisation est un impératif. Si le silence est volontaire, que l'on veut de la sorte empêcher certaine spéculation, c'est une préoccupation de bon aloi, mais à mon sens on y perd des jours précieux.

Marcel Pratte

AUDITORIUM Aujourd'hui

"THE SHERIFF OF FRACTURED JAW"
(Technicolor - Cinémascope)
Avec : Kenneth More, Jayne Mansfield.

AUSSI
"THE 3rd VOICE"
(Cinémascope)
Avec : Edmond O'Brien, Julie London.

N. B. Matinée à 2 heures tous les mercredis après-midi.

ROXY Aujourd'hui

"LA CHATE SUR UN TOIT BRULANT"
(En couleurs)
Avec : Elizabeth Taylor, Paul Newman.

AUSSI
"LA CUCARACHA"
(Couleurs)
Avec : Maria Felix, Emilio Fernandez

CAPITOL Aujourd'hui

"RETOUR AVANT LA NUIT"
Avec : Jean Simmons, Dan O'Herlihy.

AUSSI
"LE COURRIER DE L'OR"
(Couleurs)
Avec : Randolph Scott, Virginia Mayo

CARTIER Aujourd'hui

"LA TETE DU TYRAN"
(Couleurs - Cinémascope)
Avec : Isabelle Corey, Massimo Girotti.

AUSSI
"COUR MARTIALE"
Avec : Christian Wolff, Klauss Kammer.

AVIS
Pour informations concernant programmes et horaires des cinémas S.V.P.
APPELEZ LE 6-5466

Shawinigan - Nos lecteurs trouveront aujourd'hui en page 26 les nouvelles sportives de la région de Shawinigan et Grand'Mère.

CLUB SOCIAL Shawinigan

CE SOIR
Grande finale concours d'amateurs
10 CONCURENTS

Joyeux Noël
Bonne Heureuse Année

à toute notre nombreuse et fidèle clientèle

CARTIER TRES PROCHAINEMENT

11 "OSCARS" INCLUANT "MEILLEUR FILM"

Quel statut sera le plus avantageux ?

Shawinigan-Sud: cité ou ville ?

Shawinigan-Sud. — Le village de Shawinigan-Sud deviendra-t-il cité ou ville ? C'est la question que se posent les membres du conseil de cette municipalité. Lors de la séance du conseil, lundi soir, une résolution du conseiller Paul Hébert a été adoptée à l'effet de demander à la Commission des Affaires municipales s'il serait plus avantageux pour cette municipalité de s'incorporer en cité ou en ville.

Le maire Demers a déclaré que des demandes de plus en plus pressantes sont reçues à l'hôtel de ville pour que le conseil demande cette incorporation.

Il ajoutait qu'actuellement il n'y a pas d'objection tant du côté municipal que scolaire, en ce qui a trait à l'aide gouvernementale.

Le premier magistrat de Shawinigan-Sud a aussi dit que l'argent versé au conseil de comté reviendrait pour l'assistance publique. De plus, pour ce qui est de l'aide aux sans-travail, le gouvernement de la province a adopté une loi permettant aux cités ou villes d'accorder des allocations aux chômeurs qui ne retirent plus de prestations d'assurance-chômage. L'argent est fourni par le gouvernement de la province et la municipalité n'a que l'administration à débourser.

M. Demers a aussi souligné que l'hon. René Hamel a conseillé au conseil de demander son incorporation.

Le conseiller Henri Leclair a proposé également que le conseil étudie la possibilité de changer de nom. Il a souligné que le nom cité ou ville de Shawinigan-Sud pourrait à l'étranger porter à confusion à cause de la proximité de la cité de Shawinigan.

Il a appuyé sa proposition en disant : "que les bonnes choses de Shawinigan-Sud passent sous le nom de Shawinigan à l'étranger."

A la demande du conseiller René-J. Hamel, le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Paul-Emile Hamel, a souligné que la municipalité a pris le nom de Shawinigan-Sud en 1948. On sait qu'auparavant cette municipalité s'appelait Almaville, ce qui signifie "ville nourricière".

A la suite des délibérations de lundi soir, on peut présumer que Shawinigan-Sud perdra son statut de village pour prendre celui de ville ou cité avant longtemps.



(Photo Le Nouvelliste)

UNE SOIREE RECREATIVE a été organisée lundi au couvent Ste-Jeanne d'Arc. On a profité de l'occasion pour rendre hommage au président de la Commission scolaire, M. Henri Lapointe. On a également présenté une pièce intitulée "Le Noël du petit chaperon rouge". Sur cette photo, on voit une scène de cette pièce. La soirée s'est terminée par un réveillon.

Le conseil refuse de payer un compte de $600

SHAWINIGAN — Le comptable Lucien Lambert, vérificateur des livres de la ville depuis 1946, a rencontré le conseil en commission permanente au sujet d'un compte de $600 qu'il a produit dernièrement. Le conseil a décidé de ne pas payer ce compte, vu que M. Lambert avait accompli le travail de son propre chef, sans demander l'autorisation au conseil.

M. Lambert a regroupé tous les item dans le but d'épargner du temps aux employés appelés à consulter ce livre. Il a déclaré qu'il considérait avoir rendu service à la ville et demandait à être rétribué pour ce travail. L'échevin Maurice Bruneau a demandé à M. Lambert si la besogne accomplie ne faisait pas partie de son travail.

Le comptable a répliqué que ce groupement n'entrait pas dans les fonctions du vérificateur. M. Lambert a ensuite avoué qu'il avait manqué en ne demandant pas l'autorisation de la ville pour faire ce travail.

—o—

Le conseil de ville ira présenter ses voeux à S.E. Mgr Georges-Léon Pelletier, samedi, le 31 décembre à 4h.30, a-t-on annoncé en séance de comité.

—o—

Pour répondre au désir des fonctionnaires municipaux, le conseil a décidé de leur remettre le 23 décembre la paye qui devait normalement être distribuée le 29.

—o—

Le conseil a appris de la bouche du greffier de la cité, M. Joseph Buisson, que le gouvernement provincial accordait un chèque de $20,000 pour le service du Bien-être Social.

—o—

Le surintendant des travaux de la ville, M. J.-E. Côté a rencon-

(Suite à la page 8)

L'évaluation faite à 25% de la valeur réelle à Shawinigan

SHAWINIGAN — L'évaluation des propriétés de la ville de Shawinigan se fait actuellement à 25% de la valeur réelle. C'est ce qui ressort de la déclaration du président du bureau des estimateurs de la cité, M. Paul St-Cyr, lundi soir, devant le conseil municipal qui recevait les plaintes déposées par les propriétaires contre le rôle d'évaluation pour 1961.

La première des huit plaintes lues a été celle de M. J.-Baptiste Thiffeault, de la rue Glenada, qui demandait une baisse de son évaluation. Le conseil a décidé de maintenir la décision des estimateurs qui évaluent à $2,400 une maison valant $9,500 à sa valeur réelle. L'échevin Gérard Voyer a proposé de n'y rien changer.

La seconde était celle de M. Henri-Paul Dubé, de la rue St-Jacques, qui prétend que sa propriété est évaluée à $500 trop cher. L'échevin Maurice Bruneau a cependant proposé de la laisser évaluée à $2,500.

En troisième lieu, M. Antoine Girard, de la rue Laval, demande à la cité une baisse de taxe, ou une exemption temporaire, à cause de ses charges de famille et du manque de travail. "En fait, souligne M. St-Cyr, M. Girard ne trouve pas sa propriété trop évaluée, mais est dans l'incapacité pour le moment de payer ses taxes." L'évaluation ne sera donc pas changée, et vu qu'il ne relève pas du conseil d'exempter de taxes, on tentera de trouver du travail à M. Girard pour l'aider.

Une quatrième plainte, de la part de M. Gaston Picard, rue Bellevue, qui demande d'être évalué à $2,400 ou lieu de $2,900. Encore là, le conseil n'y change rien, sur la proposition de l'échevin Ephrem Lacerte.

(Suite à la page 8)



LE DR RENE TREMBLAY, fils de M. et Mme J.-P. Tremblay, de Shawinigan-Sud, vient de se mériter le titre d'associé (fellow) du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada. Le Dr Tremblay est membre du personnel médical de l'hôpital Ste-Thérèse. Il a obtenu son B.A. en 1950 et son doctorat en médecine en 1956.

Joyeux Noël
A TOUS NOS
clients et amis



POUR SON CADEAU VOYEZ
Chas. Dho Inc.
481 Station LE. 6-3555
SHAWINIGAN

NATIONAL GRAND'MERE

JUSQU'A VENDREDI
BAGARRE À APACHE WELLS
Avec Ben Cooper
Anna Maria Alberghetti
en plus
COUP DE MINUIT
Avec :
Diana Dors et George Baker

PALACE GRAND'MERE

JUSQU'A VENDREDI
WOMEN OBSESSED
Cinémascope et couleurs avec:
Suzane Hayward, Stephen Boyd
en plus
I MOBSTER
Cinémascope avec
Steve Cochran, Lita Milan

HOTEL DE LA SALLE
GRAND'MERE
Cocktail Bar Actuel
Coupe Spectacle

Cette semaine

EDDY JANS
Xylophoniste
HARVEY HUSTON
Acteur de marionnettes
CAROL OBEY
Chanteuse M. C.
Entrée libre

35e ANNIVERSAIRE DE FONDATION

C'EST POUR NOUS un plaisir toujours nouveau de souhaiter chaque année un

Joyeux Noël
et une
Bonne Année

Puisse la Nouvelle Année vous apporter:
PAIX — SANTE — BONHEUR — PROSPERITE

A ceux qui nous ont honoré de leur patronage, nous désirons leur exprimer notre appréciation sincère et les assurer que ce fut un plaisir et un privilège que de les sevir et anticipons que la chose se répète pour les années à venir.



FLORIDO MATTEAU



JEAN-LOUIS MATTEAU, B.A.



ROBERT MATTEAU, B.S. Com.
Président du Jeune Commerce



FERNAND MATTEAU

FLORIDO MATTEAU & FILS
COURTIERS en OBLIGATIONS

35e ANNIVERSAIRE DE FONDATION

Maison fondée en 1925
1364, 6e AVENUE
700, 6e AVENUE
GRAND'MERE
TEL: LE. 8-8628

Représentants : MM. Léopold Duhaime, Emilien Houde, Joseph Goulet.

Le maire J-A. Foucher s'élève à nouveau contre l'imposition de la taxe de vente

Shawinigan — Le maire J.-Armand Foucher s'élève à nouveau contre la taxe de vente dans la livraison de cette semaine de son journal. "La taxe de vente, souligne-t-il, atteint même les indigents, ceux qui reçoivent une petite pension, ceux qui ont des revenus nettement insuffisants". Par contre, le premier magistrat se montre en faveur de l'impôt sur le revenu, "qui n'atteint que ceux qui ont un revenu suffisant pour le payer".

"Ceux qui doivent payer des montants considérables en impôts sur le revenu sont des gens chanceux, affirme-t-il, et je sais que ceux qui ne paient aucun impôt sur le revenu voudraient bien avoir leur avantage car ils seraient eux-mêmes chanceux d'avoir des revenus suffisants pour en payer beaucoup".

"La taxe de vente n'a jamais rien réglé, elle n'a été qu'un palliatif temporaire. Elle ne représente que la petite miette qu'on laisse tomber pour faire sauter un chien, pendant que les gouvernements conservent jalousement le gros morceau qui entretient le sautage. La taxe de vente ne règle rien, car vous pouvez constater que les municipalités continuent à éprouver les mêmes difficultés financières après leur imposition. La taxe de vente sert à distraire les municipalités de leurs problèmes. Pendant qu'elles s'amusent à grignoter ces miettes cela permet aux gouvernements supérieurs de leur faire oublier la véritable part du revenu national qui devrait leur revenir".

"Pendant que les revenus de la province se sont multipliés par sept, les revenus des municipalités n'ont même pas doublé, malgré que la majorité des villes ont imposé la taxe de vente. Cela prouve que la taxe de vente représente une miette insignifiante dans les besoins des municipalités et des Commissions scolaires".

"Puisque les revenus de la province se sont multipliés par sept, cela prouve que la province a bénéficié des nouvelles taxes et de revenus inventés par le progrès moderne et de développement économique, pendant que les municipalités et les Commissions scolaires n'ont eu qu'à absorber les dépenses additionnelles apportées par le progrès moderne et les besoins de notre siècle. Nous trouvons la preuve de ce déséquilibre dans le fait que pendant que la province peut se permettre d'exécuter des travaux de dépenses capitales pour $116,000,000 par année, les municipalités ne peuvent faire aucun travail permanent sans emprunter; pendant que 3 pour cent du budget est suffisant pour le service de la dette du gouvernement provincial, une ville comme Shawinigan, que l'on dit riche, doit y consacrer 26 ou 27 pour cent de son budget, pendant que la dette du gouvernement provincial a baissé depuis plusieurs années, la dette des municipalités et des Commissions scolaires continue de monter".

"Depuis plusieurs années, termine le maire, je combats à l'Union des Municipalités pour faire disparaître la nuisance des taxes de vente qui ne représente qu'une miette de nos besoins pour la remplacer par une répartition plus équitable de l'impôt sur le revenu. Ma suggestion est la suivante en ce qui concerne le partage de l'impôt sur le revenu: 65 pour cent au fédéral, 25 pour cent au provincial, 5 pour cent aux municipalités et 5 pour cent aux Commissions scolaires. La part des municipalités et des Commissions scolaires devrait être perçue par le provincial qui en ferait la remise aux municipalités d'après la population et aux Commissions scolaires d'après le nombre d'élèves dans les écoles. Par la suite, à même son 25 pour cent, le provincial ferait des versements de péréquation aux municipalités et Commissions scolaires moins fortunées, tout comme le fait le fédéral en faveur des provinces pauvres".

"Cela améliorerait la situation des municipalités et Commissions scolaires beaucoup plus efficacement que le palliatif d'une taxe de vente".

Le Dr Jacques Barrette élu président du club Richelieu

Shawinigan — Le Dr Jacques Barrette est le nouveau président du club Richelieu Shawinigan. Le neuvel exécutif entrera en fonction au début de janvier. Le Dr Barrette succède à M. Fernand Bilodeau, président sortant de charge. L'exécutif comprend en outre Me Jos. Lafond, c.r., vice-président, M. Gérard Camirand, secrétaire, M. Jean Laperle, trésorier. Les directeurs sont MM. Paul-Emile Paquette, Adam Bellemare, Maurice Bernier et le Dr Georges Smith. M. Fabien Larochelle sera de nouveau le secrétaire permanent du club.



Le Dr Jacques Barrette

Ces membres de l'exécutif ont été choisis parmi les survivants du deuxième tour de scrutin, qui étaient au nombre de huit. Ils avaient été choisis parmi les seize survivants du premier tour de scrutin entre tous les membres du club.

Le dîner de jeudi sera rehaussé par la présence de S.E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, et de tous les curés du grand Shawinigan. Le conférencier sera naturellement Mgr Pelletier.

Trois soumissions ont été reçues

Shawinigan-Sud — Les conseillers de Shawinigan-Sud ont pris connaissance de trois soumissions pour la vente de la gazoline à cette municipalité.

La première soumission a été celle de la Canadian Oil Company Ltd. qui offre ses produits au prix suivant: la gazoline rouge à 38 cents le gallon et la jaune à 33 cents le gallon, taxe provinciale incluse.

Pour ce qui est de Champlain Oil Products Limited, son prix est de 41 cents la gazoline rouge et 36 cents la jaune avec une réduction de trois cents le gallon lors de la li-

(Suite à la page 8)

Convocations

Mercredi

Grand'Mère - Election à la branche 101 de la Légion Canadienne de Grand'Mère à 7h.30 à l'hôtel Frontenac.

Ste-Flore - Rencontre des commissaires et institutrices à 8h.45 au couvent de la paroisse.

Jeudi

Shawinigan - Déjeuner du club Richelieu à 12h.15 à l'hôtel Shawinigan. S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque du diocèse, sera l'invité.

Shawinigan - Déjeuner du club Pic à 12h.15 à l'hôtel Shawinigan.

Shawinigan - Déjeuner de Noel du club Rotary à 12h.15 au Cascade Inn.

Shawinigan-Sud a manqué d'eau

Shawinigan-Sud. — La population de la municipalité de Shawinigan-Sud a été privée d'eau potable au cours de la journée d'hier. Cette interruption partielle dans le service d'aqueduc est due au fait que des employés doivent nettoyer la station de pompage de Ste-Jeanne d'Arc.

On sait que la station de Saint-Sauveur n'est pas en service depuis un certain temps.

A cette dernière station, une pompe a fait défaut et la municipalité attend une pièce pour remplacer celle qui est défectueuse.

Actuellement, la seule eau potable est fournie par la cité de Shawinigan.

On ne sait pas combien de temps durera cette interruption.

PHARMACIE GERVAIS
1190, 6e ave LE 8-3363
GRAND'MERE



Diorissimo
Parfum et Eau de Cologne
de Christian Dior

Au 31 octobre 1960

Surplus de $6,175.04 dans les opérations financières de la cité

Shawinigan — Les opérations financières de la cité accusent un surplus de $6,175.04 en date du 31 octobre 1960, ressort-il du rapport déposé par le gérant municipal, M. Robert Dorion, pour ce mois. Les crédits se sont chiffrés à $2,025,425.41 comparativement à $2,019,250.37 pour les débits enregistrés au cours des dix premiers mois de l'année.

Les crédits sont les suivants:

Taxes municipales et intérêts sur arrérages: $1,132,610.10; taxes spéciales de 1960: $484,613.30; taxes d'affaires: $58,333.33; taxes d'eau: $220,833.33; taxes diverses: $7,500; revenus de caisses et marchés: $25,000; sou du pauvre: $6,666.66; loyers hôtel de ville: $19,373.82; loyers: garage municipal: $9,595.40; intérêts à date: $1,575.99; intérêts sur taxes consolidées: $10.28; intérêts sur trottoirs: $11.91; intérêts sur dépôts: $2,851.73; parcomètres: $16,666.66; loyer : terrain chemin de la fonderie : $500; eau brute à l'Aluminum Co. $15,069; subvention du provincial: travaux d'hiver: $24,213.90 — $2,025,425.41.

Les débits sont ainsi répartis

Service des finances: $830,468.25; service de la voirie: $571,220.80; service de police et feu: $281,643.29; service de l'aqueduc: $113,338.41; service de santé et assistance publique: $78,884.55; service des pauvres et du bien-être: $37,871.20; service des parcs et marchés: $105,823.87 — $2,019,250.37.

L'esprit de Noël à l'UCFR

Lac-à-la-Tortue — La dernière réunion du Cercle d'Economie Domestique a obtenu un très grand succès et coincidait avec le dernier cours d'une série d'études sur les décorations de Noël, sous la direction de Mlle Rose-Eva Dionne, technicienne.

Il y eut présentation de deux tables magnifiquement décorées pour le réveillon de Noël suivie du dépouillement d'un arbre de Noël dont les cadeaux attribués à chacun des membres ont déridé l'assistance.

Mme Alcide Piché a été nommée secrétaire en remplacement de Mlle Claudette Harvey, qui, de par sa fonction d'institutrice en dehors de la localité, ne pouvait plus assister aux assemblées.

M. le curé Athanase Mélançon assistait à cette réunion présidée par Mme Albert Côté. Mme la présidente a reçu un très beau cadeau des membres et a souligné en termes émus la belle collaboration qu'elle reçoit de toutes. Elle a souligné le plaisir que le Cercle éprouvait chaque fois que les membres du Cercle d'Economie domestique de Ste-Flore leur rendaient visite.

JOYEUX NOEL
et BONNE ANNEE
A TOUS



Merci à notre clientèle distinguée.

Puissiez-vous continuer à nous prodiguer votre encouragement.

Lucien Laurendeau
PLOMBERIE
475, 114e Rue Shawinigan-Sud LE 7-6691

R.P. HEBERT INC.



Le Centre du Cadeau pratique...

GANTS
LEGERS
ELEGANTS



Oui, nous avons les gants qui lui plairont... Gants chauds, gants de fantaisie, gants sport, gants du soir en cuir, en laine ou en matériel... et de toutes les couleurs.

$1.50 à $9.95

ENSEMBLES de toilette



Ensembles indispensables à la toilette des dames... et qui constituent un cadeau durable et apprécié. Nombreux modèles tous pleins de charme et de distinction. Comprenant miroir biseauté à glace polie, de haute qualité, brosse à soies de nylon et peigne à jolies montures assorties. Valeurs régulières de $19.95

$14.44

Les Mouchoirs



constituent un cadeau léger mais bien personnel !

POUR DAMES
Jolis mouchoirs, en fins tissus, ornés de dentelles, broderies, d'appliqués. En boîte contenant plusieurs mouchoirs ou séparément.
39¢ à $4.50

POUR HOMMES
Une excellente sélection de mouchoirs de bonne qualité, avec ou sans initiales. En tissus de luxe.
35¢ à 1.00

Soyez à la page achetez le nouveau format Super-King 16 onces



Chaque bouteille géante contient 3 verres

49¢ plus dépôt

Chaque carton sert 18 personnes

ECHANGEZ VOS CAPSULES POUR DES "PRIMES"

BREUVAGES ROYAL ENR.
550, 14e rue Grand'Mère LE 8-3063



Bourses



comme cadeau des Fêtes

Peu de cadeaux peuvent être plus pratiques qu'une jolie bourse. Et notre assortiment est si complet. Bourses de ville ou du soir, en cuir ou en suède. En tapisserie ou en petits points.

$5.00 à $39.95



UN CADEAU DIFFERENT

Cette année montrez de l'imagination dans le choix de votre cadeau. Donnez-lui quelque chose à la fois utile, élégant et à la mode. Nous avons certainement le modèle qui lui plaira.

$3.98 à $16.95

Les bas BUR-MIL Cameo avec coutures

SONT A LA PAGE



Les bas Burs Mil Cameo soulignent l'élégance de votre jambe. Dotés du mystérieux effet de "Face Powder Finish"... créés dans les tons uniques... ces bas mettent votre teint en valeur. Tout naturellement les bas Bur-Mil Cameo sont incomparables.

Une visite aujourd'hui, à notre comptoir vous en convaincra. Que votre teint soit ivoire, rose, medium, rayonnant, olive ou sépia, nous avons le bas Bur-Mil Cameo qui vous conviendra parfaitement.

400/15 — 51/15
avec ou sans couture
1.55 LA PAIRE

Achetez-les en boîtes de trois paires. Dans un joli empaquetage de fantaisie.

R.P. HÉBERT INC
SHAWINIGAN
577, 5E RUE SHAWINIGAN LE 7-1828

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

CENTRAL-RADIO
TAXI
Coin St-Marc et Frigon
LE 9-5804
prop. R. et A. Boisvert

CLEMENT RADIO TELEVISION
Clément Lord, Tech. dipl.
LE. 8-5965
Shawinigan — Grand'Mère

Poils superflus
Enlevés définitivement par électrolyse à ondes courtes
SUR RENDEZ-VOUS
STUDIO CARMEN
Mme CARMEN LEMIEUX
Electrologiste - Diplômée
511, 5e rue LE 7-7411
Shawinigan
En haut de la bijouterie Lamothe



(Photo Le Nouvelliste)

LES EMPLOYES DES POSTES doivent faire face à un surcroit de travail à l'occasion de la période des fêtes. Cette série de photos nous montre le trajet que suit une lettre mise à la poste et devant être livrée dans la même localité. Après avoir été déposée dans une boite à lettres, elle est recueillie pour être transportée au bureau de poste. Un groupe de travailleurs la placent pour qu'elle soit oblitérée. D'autres employés la classent pour que chaque facteur n'ait que celles qu'il doit livrer à domicile. Sur cette série de photo on voit, de gauche à droite, la mise à la poste des lettres, le déchargement des boites de courrier, l'oblitération, le classement et la livraison à domicile.

UNITED
OFFREZ UN CADEAU POUR LE FOYER!

Nouveau! Gracieux! 6 pièces s'harmonisant
Ensemble de LIVING ROOM
EN GRAND SPECIAL L'ENSEMBLE 53.88
Achetez l'ensemble ou chaque article séparément
L'ensemble comprend: (tels qu'illustrés à droite)
- LAMPE DE TABLE
- LAMPE DE PARQUET
- CENDRIER SUR PIED
- TABLE A CAFE
- 2 TABLES DE BOUT



Lampe de table
Bas de métal fini laiton avec insertions de bois. Abat-jour en fibre de verre lavable de couleurs variées. 5.98

Lampe de parquet
S'harmonisant à la lampe de table ci-dessus. Abat-jour en fibre de verre moustaché or. Tel qu'illustrée. 9.98

Cendrier en métal
Cendrier sur pied en métal. Réceptacle amovible. 7.98

Table à café
Surface imitant le grain du bois. 16" x 32" x 16". Telle qu'illustrée. 9.98

Table de bout
Table étagère mesurant 15" x 14" x 23". Finis variés s'harmonisant à la table à café. 9.98

Chaise de table de toilette 6.98
Métal fini laiton. Résistante et durable, avec rembourrage satiné de couleurs variées. A bas prix de vente.



9.98

Table et banc
Solides, décoratifs et pratiques. Fabrication acier fini noir. Dessus de table en verre, siège rembourré. Tels que l'illustration.



Grille-pain 6.98
En fini plaqué brillant. Rôtit et grille à la perfection. Poignées réfractaires à la chaleur. Tel qu'illustré.
GAUFRIER très pratique pour rôtir, griller, frire et faire des gaufres. Seulement 9.98



Grille-pain automatique 11.98
Avec minuteur d'intensité silencieux. Réchauffe les rôties refroidies. Fini très brillant. Les rôties remontent automatiquement lorsque rôties à point.



Bouilloire automatique 7.98
Laiton plaqué chrome. Durera toute la vie. Contenance 6 pintes. Complète avec fil.



Jolis poufs
Carrés 6.98 Ronds 12.98
Bien rembourrés et de forme ronde ou carrée. Recouverts de plastique lavable 2 tons ou unis.

Cadeau musical pour tous!
Tourne-disque portatif
Modèle de luxe portatif, à 4 vitesses. Haut-parleur à l'avant. Pour disques monoraux. Robuste et de sonorité claire. Jolie mallette de couleur 2 tons. Poignée pour en faciliter le transport.
27.98
Voyez notre modèle STEREO portatif à 4 vitesses avec tourne-disque automatique ..... à 69.98



Lampe à 3 degrés d'éclairage 13.98
Fini laiton. Avec torchère et autre réflecteur pivotant et ajustable.

UNITED 647, 5e Rue Shawinigan

L'évaluation...

(Suite de la page 6)

M. Dominique Mercier, de la Baie, s'étonne du fait que sa propriété de la rue St-Marc soit évaluée presque le double de l'an passé. M. Mercier est prêt toutefois à accepter le verdict, si toutes les propriétés de la ville connaissent la même augmentation. On remarque que la propriété abrite des établissements commerciaux, et qu'elle n'est encore évaluée qu'à 20 pour cent de sa valeur réelle de $40,000. M. l'échevin Yvon Boisvert propose que l'évaluation demeure la même.

M. Roger Lefebvre, de la rue Glenada, demande une baisse de son évaluation, vu que sa maison n'est pas finie. On fait la remarque que l'on a pris en considération ce fait dans la préparation du rôle, et qu'une diminution de valeur de $500 a été déjà accordée. L'échevin Bruneau a proposé de l'accepter tel quel.

M. Hormidas Lamarre, de la rue Lavergne, se plaint que sa propriété de trois loyers est trop évaluée à $6,800. Ce taux comprend toutefois et le terrain de $300 et des garages de $250. L'échevin Barolet trouve exagéré d'évaluer à $27,000, valeur réelle, une maison située au bout de la rue Lavergne, et proposa de rajuster l'évaluation à $5,250. Il est secondé par l'échevin Ephrem Lacerte. L'échevin Yvon Boisvert enregistre sa dissidence, parce que, dit-il, "les évaluateurs ont usé du même barème pour cette propriété que pour les autres, et que dans les autres cas leur décision n'a pas été renversée".

Enfin, au nom des propriétaires de Cascade Building, coin 5e rue et Station, Me Rosaire Lajoie demande que l'ancienne évaluation de $135,000 soit conservée au lieu de la nouvelle de $137,000, puisque rien n'a été changé depuis 1957. M. St-Cyr note cependant que des divisions nouvelles ont été faites pour loger de nouveaux bureaux. La décision des évaluateurs est maintenue. Le terrain est évalué à $28,000.

Le conseil...

(Suite de la page 6)

tré le conseil pour demander une augmentation de salaire. Sa demande sera prise en considération. M. Côté a profité de sa visite pour donner plusieurs explications aux membres du conseil sur la marche de différents travaux, le déblaiement de la neige, la façon dont l'horaire est tracé pour le sablage des rues, etc.

Blâme du conseil de Shawinigan-Sud à l'endroit d'un agent du syndicat

Shawinigan-Sud — Au cours de sa séance de lundi soir dernier, le conseil de Shawinigan-Sud a adopté une résolution de blâme à l'endroit de M. Raynald Drolet, agent d'affaires du Conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan, à la suite des événements qui se sont produits lors de l'émission d'un permis de pasteurisation d'une petite industrie de Shawinigan-Sud.

Voici le texte intégral de cette résolution:

"M. Jean Marchand,
Secrétaire général du C.N.S.,
155 Boulevard Charest, Québec.

"Il est proposé par M. Paul Hébert secondé par M. Didace Theilend et résolu unanimement que le conseil du village de Shawinigan-Sud proteste contre l'attitude de Raynald Drolet, agent d'affaires du syndicat du commerce et des services municipaux, qui tente de détruire une nouvelle industrie laitière récemment installée dans notre municipalité.

"Voici les actes posés par R. Drolet par l'entremise du Syndicat du Commerce et des Services municipaux:

1) Il s'est objecté à l'émission d'un permis de pasteurisation de lait, demande faite à la Commission de l'Industrie laitière par le syndicat des producteurs de lait, groupant près de 70 cultivateurs de notre municipalité.

2) S'est objecté devant la Commission des Relations Ouvrières, à la reconnaissance syndicale du Syndicat des employés de la laiterie Cascades Enr. Ce syndicat groupe douze employés dont le salaire dépend de cette industrie. De plus ce syndicat a été organisé par un de nos propres chefs syndiqués.

3) Se sert d'une campagne "dite" d'achat de produits de fabrication syndicale pour camoufler devant la classe ouvrière, son but de détruire l'entreprise concernée.

"Toute cette campagne nuit beaucoup à la venue de nouvelles industries chez nous.

"Pour ces raisons, nous demandons votre intervention immédiate afin que cesse cette propagande qui n'a d'autre but que de satisfaire des rancunes personnelles de M. Raynald Drolet contre nos producteurs de lait qui ont refusé d'accepter de vendre leur produit à une autre entreprise".

Nous avons obtenu une copie certifiée vraie de cette résolution et elle est signée par M. Paul-Emile Hamel, secrétaire-trésorier de la municipalité.

M. Paul Hébert a déclaré qu'il déplorait l'attitude de l'agent d'affaires en question. Il a poursuivi en disant qu'il ne fallait pas qu'un syndicat fasse la lutte à un autre.

Trois soumissions...

(Suite de la page 7)

vraison. M. Florent Germain, qui a signé cette soumission, a fait savoir qu'il a actuellement sept employés résidant dans la municipalité et de plus, qu'il est lui-même citoyen de Shawinigan-Sud.

La Canadian Petrofina offre ses produits à 35 cents pour la gazoline rouge et 39 pour la jaune.

Les conseillers ont décidé d'étudier les soumissions en commission permanente.

La municipalité consomme environ 30,000 gallons par année. Actuellement elle a deux fournisseurs qui alternent chaque année.

Une "grosse" veillée peut être dure pour l'estomac!
Quelle belle veillée! Et quelles répercussions sur l'estomac, qui vous fait souffrir ensuite d'hyperacidité. C'est alors le moment de prendre des TUMS pour un soulagement *rapide*. Croquez simplement deux de ces pastilles à saveur de menthe—pas besoin d'eau ni de verre. Les TUMS soulagent les aigreurs et l'estomac en ébullition, *immédiatement*... sans laisser d'arrière-goût, ce qui vous permet de dormir! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée, jour et nuit. Ils coûtent si peu!
12 TUMS pour l'estomac

POUR CADEAUX
Chemises. Cravates, bas, gants. Boutons de manchettes. Robes de chambre. Pyjamas. Foulards.



Gagnant du trophée d'originalité
"EXPO 60"
SHAWINIGAN
Venez faire votre choix aujourd'hui
Richard Lemay
HOMME TAILLEUR
2152, St-Marc LE 6-5000
SHAWINIGAN

Un cadeau de Lingerie
sera toujours apprécié



JOLIS ENSEMBLES DE MARIEES
Comprenant robe de nuit et négligé
De $14.95 à $39.95
PIQUE ou SATIN DUSTERS EN NYLON
Une pièce de lingerie charmante et tentante. A compter de
$10.95 à $13.95
BOURSES de tous modèles, EN CUIR tapisserie ou bourses du soir. Toutes de qualité, à prix raisonnables. De $4.95 à $20.95
GANTS et FOULARDS de fantaisie
Grand choix dans toutes les teintes. De $1.95 à $2.95
GILETS de BANLON
- Ne retrécit pas, ne s'étire pas
- Se lave et sèche facilement
- Résiste à la transpiration

Grandeurs de 16 à 44. Grand choix de couleurs. De $6.95 à $9.95
LINGERIE COSSETTE Enrg.
379, 5e Rue Shawinigan LE 6-5125



La direction et le personnel des maisons LAMBERT s'associent pour souhaiter à toute la population de la région.
Joyeux Noël
Bonne Année
Merci cordial à l'endroit de tous ceux qui nous ont fait confiance au cours de l'année. Nous espérons avoir le plaisir de vous servir souvent en 1961.
Lambert ENR.
NETTOYEUR
725, 5e Avenue Shawinigan-Sud LE. 6-4418
672, 6e Avenue Grand'Mère LE. 8-3367
585, St-Louis La Tuque LA. 3-2784



(Photo Le Nouvelliste)

A MINUIT, LE 24 décembre, des milliers de voix s'élèveront de toutes les églises pour chanter la gloire de la Nativité. Depuis plusieurs semaines les chorales pratiquent afin de présenter ce qu'il y a de mieux pour la grandiose Messe de Minuit. Ci-haut nous apercevons les membres de la chorale St-Marc de Shawinigan sous la direction de M. Paul-Emile Grenier.

La demande d'entretien de la route 19 étudiée par le gouvernement

Shawinigan. — Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a fait savoir au conseil que la demande pour l'entretien de la route 19 aux frais du gouvernement avait été référée au ministère de la voirie pour étude.

Le ministre des Affaires municipales, M. René Hamel, autorise la cité à vendre au comptoir pour $395,000 d'obligations du règlement d'emprunt numéro 900.

La Commission des Transports du Canada demande à la ville de verbaliser la partie du passage à niveau des rues des Cascades et des Erables, pour qu'elle puisse émettre une ordonnance décrétant ce passage chemin public. Me J.-C. Guillemette note que la ville ne peut pas verbaliser un chemin qui ne lui appartient pas, et qu'on doit attendre l'entretien entre le C.N.R. et la Shawinigan quant à la propriété de ce terrain.

La ligue des Citoyens de Saint-Charles-Garnier demande l'installation d'une lumière de rue sur Garnier, entre Laflèche et de la Montagne. Il est proposé par l'échevin Yvon Boisvert de l'installer. De même une lumière sera posée en face du club de curling de Shawinigan-Est, sur proposition de l'échevin Antoni St-Onge.

L'échevin Rosario Barolet donne avis de motion pour l'imposition d'une taxe foncière et spéciale pour l'année 1961.

Une offre de M. R. Boisvert pour louer à la ville de l'équipement pour les travaux d'hiver est gardée pour étude.

Les mutations de propriétés sont adoptées sur proposition de l'échevin Maurice Bruneau.

Le rapport du gérant municipal pour le mois d'octobre est adopté sur proposition de l'échevin Ephrem Lacerte.

Une remise de taxes demandée par M. Adrien Lambert, dont la terre en culture était évaluée au taux de la propriété est gardée pour étude.

Une correction de cadastre préparée par l'arpenteur-géomètre Yves Boivin, de Grand'Mère, est approuvée sur proposition de l'échevin Gérard Voyer. Ce nouveau cadastre touche des terrains qui sont la propriété de M. Gérard Villemure, à l'entrée de Shawinigan, près de Grand'Mère.

L'échevin Rosario Barolet propose un amendement au règlement de circulation pour permettre le stationnement à 45 degrés devant la Caisse Populaire, sur la rue Beaudry-Leman.

La commission municipale autorise la municipalité à contracter un emprunt temporaire de $200,000.

Le ministère de la Voirie fait savoir qu'il étudiera la demande d'ouvrir jusqu'à la 6e Avenue à Grand'Mère le rang Ste-Catherine.

L'échevin Gérard Voyer souligne qu'une clause sera incluse dans le bill présenté l'automne prochain à la Législature pour imposer la carte d'identité à Shawinigan.

Voeux du maire J.-Armand Foucher

Shawinigan. — S. H. le maire J.-Armand Foucher transmet à la population de Shawinigan ses voeux à l'occasion de Noël.

"Nous devons nous inspirer dans toutes les activités de notre vie de la conduite de Celui dont nous célébrons l'anniversaire de naissance. Si le Christ nous a apporté des vérités, quelquefois dures, il nous a montré la vraie voie qui nous guide vers le bonheur, même vers le bonheur terrestre."



M. J.-Armand Foucher

"Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Tel est, je crois, le meilleur et le plus sincère voeu que je puisse vous adresser à l'occasion de la Fête de Noël."

Les 26 décembre et 2 janvier sont proclamés fêtes civiques

Shawinigan-Sud. — Une résolution proposée par le conseiller Henri Leclair a été adoptée lundi soir par le conseil de la municipalité de Shawinigan-Sud à l'effet de proclamer le 26 décembre et le 2 janvier fêtes civiques.

Le conseil a également décidé de fixer à jeudi soir 7h.30 la rencontre entre le conseil et le syndicat du commerce et des services de Shawinigan pour la réouverture de la clause des salaires de la convention collective de travail.

Un contribuable de la municipalité s'est plaint que plusieurs propriétaires déposaient la neige qui recouvre leur terrain sur la propriété de la municipalité. Il a souligné qu'à un certain coin de rue, la situation est devenue dangereuse parce que la rue est à moitié obstruée par cette neige.

Le maire Demers a souligné qu'il existe un règlement municipal interdisant cette pratique. Il a demandé au chef de police, M. Emilien Bonenfant, de voir à ce que ce règlement

(Suite à la page 29)

Dites Joyeux Noël

avec



Meilleurs souhaits de la saison à notre distinguée clientèle, merci de son patronage.

A toute la population de Shawinigan, Grand'Mère et les environs : meilleurs voeux de la direction et du personnel de :

J. E. A. MATTEAU

GLOIRS MATTEAU, gérant

GRAND'MERE

POUR UN RÉEL FESTIN DE NOËL

DIGNE de NOUS et de NOS TRADITIONS!





JEUNES DINDES

TENDRES ET DODUES, CRAY-O-VAC, EVISCEREES, PRETES à CUIRE



20 LIVRES et plus LA LIVRE 49¢

10 à 16 LIVRES LA LIVRE 53¢

LARD et VEAU HACHES

IDEAL POUR DE SAVOUREUSES TOURTIERES 3 LIVRES POUR 1.39

CREME GLACEE Trans-Kébec



3 chopines 69¢



KETCHUP HEINZ

Bout. 20 on. 39¢

BANANES mûries à point 2 lbs 29¢



RADIS Cello 8 onces 3 pour 25¢



DREAM WHIP 2 onces 29¢

JELL-O SAVEURS ASSORTIES Pqts rég. de 3 onces 6 pour 55¢

PAPIER ALUMINIUM STUART 12 pouces de large, 25 PIEDS de long 33¢

BEURRE de CARAMEL GRENACHE 15 onces 2 pour 49¢

BUCHES de NOEL 'SUPERBE' Prix régulier $1.50 EN SPECIAL $1.29

Christie's RITZ CRACKERS



16 ONCES 45¢ plus riches, plus croquants

Jolies NAPPES EN PAPIER AVEC MOTIFS DE NOEL 39¢

Marché Matteau, 681, 4e rue, Grand'Mère, LE 8-8646	Honoré Bernard, 616, 6e avenue, Grand'Mère, LE 8-3392	Arthur Bordeleau, 89, St-Gabriel, Saint-Tite, Tél: 364-3115	Alphonder Deschamps, 317, 6e ave, Grand'Mère, LE 8-3533	Ernest Déziel, 562, Principale, Ste-Flore, LE 8-2213	Trans-Kébec Marché d'Aliments
Paul Gravel, 1003, Frigon, Shawinigan, LE 9-4771	Lucien Lahaie, 946, 7e rue, Grand'Mère, LE 8-4337	Marché Massicotte, 2192, Cloutier, Shawinigan, LE 7-7281	Marché Jos. Normandin, 1390, 6e ave, Grand'Mère, LE 8-3815	B.-R. Dontigny, Ste-Thècle, Tél: 59	Jos. Deschamps, 761, 6e ave, Grand'Mère, LE 8-5278

A la Télévision

MERCREDI 21 décembre 1960

3.00
4 - La Jardinière
5P - Young Dr Malone

CKTM-TV 13

MERCREDI, 21 décembre 1960

1.15 Ciné-Matinée: "Un grand patron"
drame du milieu de la médecine avec Pierre Fresney et Renée Devilliers. Au travers de plusieurs intrigues, la peinture d'un grand chirurgien, patron ambitieux, et celles de ses pairs et de ses élèves.
2.45 Pour vous, madame...
Entretien et nouvelles féminines. Interviews. Recette du Jour. Animateurs: Claire Boucher et Fernand Paquet.
3.30 Cuisine Crino
3.45 Dessins animés
4.00 BOBINO
4.30 La boite à surprises
5.00 Roquet belles oreilles
5.30 Apprendre à dessiner
5.45 Dessins animés
6.00 Camera 13
7.45 Du coté de chez Lise
8.00 Le point d'interrogation
8.30 GM vous invite
9.00 En haut de la pente douce
9.30 Joindre les deux bouts
10.00 Remous
10.30 La force de l'âge
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.20 METEO
11.25 Le 13 vous informe... Nouvelles locales
11.30 Théâtre du mystère
12.30 CBC TV NEWS
12.40 Fin des emissions

LE POSTE DE TV LE PLUS POPULAIRE AU COEUR DU QUEBEC

6 - Halls of Ivy
6 - Queen for a Day
3.30
2-4 - Bonjour Madame
5P - From These Roots
6 - The Verdict is Yours
7 - Votre Cuisine Madame
8 - Who Do You Trust
13 - Cuisine Crino
3.45
2-4 - Votre cuisine Madame
7 - Ciné-Feuilleton
13 - Dessins animés
4.00
2-4-13 - Bobino
5P - Make Room for Daddy
6 - The Rebel
7 - Menu à la carte
8 - American Bandstand
4.30
2-4-7-13 - La boite à Surprises
5P - Here's Hollywood
6 - Junior Roundup
5.00
2-4-7-13 - Roquet, belles oreilles
5P-8 - The Lone Ranger
5.30
2 - CF-RCK
4 - Capitaine Tombalo
5P - Kartoon Karnival
6 - Huckleberry Hound
7 - Poney Express
8 - Early Show
13 - Apprenez à dessiner
5.45
13 - Dessins animés
6.00
2 - Edition métropolitaine - Sports
4 - Manchettes Int.
5P - News - Weather - Sports
6 - Wanted Dead or Alive
7 - Melody Ranch
13 - Camera 13
6.05
4 - Sherlock Holmes
6.25
2 - Ce soir
6.30
2 - Histoire à suivre
7 - Nouvelles
5P - Kartoon Karnival
6 - Metro
6.35
4 - Nouvelles
6.45
2 - Téléjournal
4 - Ciné-Feuilleton
6 - CBC TV News - Sports
7 - Météo - Sports
7.00
2 - Carrefour
4 - Nouvelles sportives - Météo
5P - I Spy
6 - Seven-O-One
7 - Cent Farces
7.15
4 - Panorama
8 - Picture Edition of the News
7.25
8 - Watch Your Weather
7.30
2 - Ciné-Feuilleton
4 - Savoir vivre
5P - Wagon Train
6 - Provincial Affairs
7 - La Boite à Chansons
8 - Hong Kong
7.45
2-4-7-13 - Du Côté de Chez Lise
6 - Country Time
8.00
2-4-7-13 - Le Point d'interrogation
6 - My Three Sons
8.30
2-4-7-13 - G.M. vous invite
5P - The Coming of Christ
6 - First Person
8 - Ozzie and Harriet
9.00
2-4-7-13 - En haut de la Pente Douce
5P-6 - Perry Como
8 - Hawaiian Eye
9.30
2-4-7-13 - Joindre les deux bouts
10.00
2 - Le monde du sport
4-7-13 - Remous
5P-8 - Naked City
6 - Winston Churchill
10.30
2-4-7-13 - La Force de l'Age
6 - Exploration
11.00
2-4-5P-6-7-8-13 - Téléjournal - News - Sports - Weather
11.15
6 - Viewpoint - Sports
5P - Jack Paar
8 - World's Best Movies
11.22
2-4 - Commentaires
11.25
13 - Le 13 vous informe
11.30
2 - Long métrage
7 - Théâtre en Pantoufles
13 - Théâtre du Mystère
11.32
6 - Long Métrage
12.30
13 - CBC TV News

Radio CHLN

AUJOURD'HUI

12.00 CH-55
12.15 Paris Via CH-55 (Centre des Epargnes)
12.20 CH-55
12.30 Radio Journal P. A. GOUIN
12.40 CH-55
12.50 Radio Commentaires DOW
1.00 Indiscrétions (Charbonnerie St-Laurent)
1.15 Noël Autour du Monde
1.30 Paris Via CH-55 (Breuvages SUPREME)
1.35 Noël autour du Monde
1.55 NOUVELLES
2.00 CH-55
2.30 Paris Via CH-55 (EMPIRE WALL PAPER)
2.35 CH-55
2.55 NOUVELLES
3.00 CH-55
3.30 Paris Via CH-55 (H. P. HEBERT)
3.35 CH-55
3.55 NOUVELLES
4.00 CH-55
4.30 Paris Via CH-55 (CYRILLE LABELLE)
4.35 CH-55
4.55 Nouvelles PRUNEAU Inc.
5.00 CH-55
5.30 Paris Via CH-55 (Librairie du Centre)
5.35 CH-55
6.00 Cinéma ce Soir
6.10 Radio Journal (Three Rivers Chevrolet)
6.20 Radio Sport CH-55
6.30 CH-55
7.00 Le Chapelet
7.15 Faire-Part
7.20 CH-55
8.55 NOUVELLES
9.00 CH-55
10.30 Radio Journal
10.40 CH-55
11.30 Sports en Revue
11.40 CH-55
11.55 Résumé des Nouvelles de la Journée
12.00 Pensée du Soir

FIN DES EMISSIONS

DEMAIN

5.00 Ouverture & Intermède
5.55 Messe du Sanctuaire
6.30 CH-55
6.55 NOUVELLES
7.00 CH-55
7.30 Météo & Manchettes
8.00 Radio Journal FORTIN
8.10 Nouvelles Sportives HFC
8.15 CH-55
8.30 Paris Via CH-55 (Pâtisserie SUPERBE)
8.35 CH-55
8.55 Nouvelles A & P
9.00 Horoscope ESTA
9.05 CH-55
9.30 Paris Via CH-55 (Sirois Automobile)
9.55 NOUVELLES
10.00 "50 par Jour" AYLMER
10.30 Paris Via CH-55 (Bijouterie KITNER)
10.35 CH-55
10.55 Nouvelles CAILLETTE
11.00 CH-55
11.30 Paris Via CH-55 (Centre des Epargnes)
11.35 CH-55
11.45 Clug 93 CATELLI
11.55 Actualités du Jour (Fromage Champlain)
12.00 CH-55



L'abbé Claude Thompson

Cotes morales des films à l'affiche dans nos cinémas

La cote morale est fournie par le Centre diocésain du Cinéma, de Radio et de Télévision de Trois-Rivières.

TROIS-RIVIERES

Capitol ..... **21 décembre**
★ Ben-Hur (film à voir)
Adultes et adolescents.

Cinéma de Paris **17 au 24 déc.**
Symphonie Pastorale
Adultes, des réserves
Aux yeux du souvenir Adultes
LA BELLE que voilà
A DECONSEILLER.

Impérial ..... **21-22-23 décembre**
Sueurs froides Adultes.
Le fantastique homme colosse
Adultes.

Rialto ..... **21-22-23 décembre**
Pique-nique en pyjama Adultes
Renard des océans (bon)
Adultes.

CAP-DE-LA-MADELEINE

Champlain ..... **17 au 24 déc.**
Journey to the Lost City
Adultes.

Madelon ..... **17 au 24 déc.**
La colline de l'adieu Adultes
Les lâches meurent aussi
Adultes.

SHAWINIGAN

Auditorium ..... **17 au 24 déc.**
The Sherif of Fractured Jaw
Adultes.
The Third Voice Adultes.

Cartier ..... **17 au 24 décembre**
Retour avant la nuit
Adultes, des réserves.
Courrier de l'or
Adultes et adolescents.

Roxy ..... **17 au 24 décembre**
La chatte sur un toit brûlant
Adultes, des réserves.
Le temps des oeufs durs Adultes

Capitol ..... **17 au 24 décembre**
Tête du tyran
Adultes, des réserves.
Cour martiale Adultes.

LOUISEVILLE

Royal ..... **18 au 23 décembre**
La foire aux femmes
A DECONSEILLER.
Un amour aveugle ? ? ?

LA TUQUE

Empire ..... **20-21-22 décembre**
The wonderful country Adultes

..... **23-24 décembre.**
Crimes au musée des horreurs
Adultes, des réserves.
Here Comes the Jets Adultes.

★ L'astérique signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé.

Au séminaire

Concert sacré offert à S. E. Mgr G.-L. Pelletier

La fête annuelle réservée à Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier par les autorités et les élèves du séminaire St-Joseph de notre ville se déroulera à 4 h. 45 cet après-midi, à la salle académique.

Un concert sacré avec deux artistes de grande réputation marquera ce tribut d'hommage au chef du diocèse. La partie chant sera exécutée par le brillant ténor Jean-Louis Pellerin tandis que l'abbé Claude Thompson se fera entendre à l'orgue. La chorale du séminaire exécutera plusieurs chants appropriés.

Voici le programme de la fête:

Allocution de M. le Supérieur.
Prélude et fugue en do mineur
Jean-Sébastien Bach (1685-1750)
A l'orgue:
L'abbé Claude Thompson, ptre
Chantons je vous prie
(Noël ancien) Anonyme (1550)
Avec les Séraphins du ciel
(Noël anglais)
Jean-Louis Pellerin, ténor.
Deux chorales de J.-S. Beach, tirés de l'Orgelbüchlein
Le Fils de Dieu est venu (No 2)
Le Salut nous est venu (No 39)
L'abbé C. Thompson à l'orgue
Quoniam tu solus sanctus
PERGOLESE (1710-1736)
(Extrait de la Messe en fa)
Jean-Louis Pellerin, ténor.

— — —

Berceuse Louis Vierne (1870-
Berceuse
Louis Vierne (1870-1937)
L'abbé C. Thompson à l'orgue
Notre Père Büsser
Jean-Louis Pellerin, ténor

— — —

Noël en duo sur les jeux d'anche
L.-C. Daquin (1694-1172)
L'abbé C. Thompson à l'orgue
La Chorale du Séminaire:
Ça Bergers
(Harmonisation de C.T., ptre)
Soliste:
Michel Audy, élève d'Eléments
Adeste Fideles
(Harmonisation de C.T., ptre)
Soliste:
Jean-Louis Pellerin, ténor.
Allocution de Son Excellence.
Sinfonia
G. F. Heandel (1685-1759)
(Transcription de Dubois)
L'abbé C. Thompson à l'orgue

Reprise le 3 janvier

10e et dernière représentation chez les Compagnons

Les Compagnons Notre-Dame présentent, ce soir, à 8h.30, la dernière représentation en 1960 de leur spectacle canadien composé de deux oeuvres de Félix Leclerc, "Le Voyage de Noces" et "Le Héros" et d'une pièce de Sylvio St-Amant, "Imbroglio".

Il y aura relâche pendant environ deux semaines, plus précisément jusqu'au 3 janvier. Deux autres représentations sont assurées au tout début de l'an qui vient, c'est-à-dire les 3 et 7 janvier. La représentation de ce soir est la dixième depuis que ce spectacle a été mis à l'affiche le 29 novembre dernier.



Jean-Louis Pellerin, ténor

M. Talbot renouera une des traditions les plus populaires

Québec (PEP) — M. Antonio Talbot, chef de l'Opposition, renouera cette année une des tradition les plus populaires établie par, feu, M. Maurice Duplessis, dès les premiers temps de l'Union Nationale, au Club Renaissance de Québec. Il s'agit du dépouillement d'un arbre de Noël au bénéfice de quelque 800 orphelins ou enfants pauvres de la région de Québec et de Lévis, qui aura lieu mercredi après-midi, à partir de 2h.30. La cérémonie sera présidée par M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur et président du Club Renaissance.

A Québec

Exposition de la Société des Artistes-Peintres

LA SOCIETE CANADIENNE DES ARTISTES-PEINTRES a l'honneur d'informer tous les Artistes-peintres, professionnels ou autres, qu'elle organise sa première GRANDE EXPOSITION des oeuvres de ses membres, du 17 janvier 1961 au 24, dans les salons du PALAIS MONTCALM de QUEBEC, Carré d'Youville.

Tous les Artistes-Peintres, professionnels ou autres et étrangers à la S.C.A.P., peuvent demander jusqu'au 25 décembre 1960 les conditions d'admission à cette exposition. Le Secrétariat Général est: M. Marc Martel, 32, rue Bourdon, Québec, P.Q.

TOUT LA MAGNIFICENCE DU FILM "BEN-HUR" DE MGM



Cette scène vous donne une idée de la grandeur et de l'apparat du film "BEN-HUR". Ici, les légions romaines font leur entrée triomphale dans Jérusalem, sous le commandement du tribun Messala. Les principaux interprètes de ce film sont CHARLTON HESTON, dans le rôle-titre, et HAYA HARAREET, dans le rôle d'Esther. Cette extraordinaire production a été filmée en Italie, et dans quelques autres pays étrangers, en couleurs, par MGM, Camera 65.
Le théâtre CAPITOL est heureux de présenter ce film incomparable, à compter d'aujourd'hui, Mercredi, le 21 Décembre. (R)

IL N'Y AURA PAS D'EMISSION
BRIGADE JUVENILE
SAMEDI MATIN
à
CH 55
A cause des vacances
TOUTEFOIS
LES JEUNES
SERONT COMBLES
SAMEDI de 10:00 à 11:00
AVEC
LE NOEL DES PETITS SENTONS
avec PIERRE LARQUEY
★ ★ ★
SAMEDI de 6:30 à 7:00
NOEL D'ENFANTS
★ ★ ★
SAMEDI de 7:30 à 8:00
LA LEGENDE DU PERE NOEL
Pour les jeunes et les moins jeunes
★ ★ ★
LISEZ ATTENTIVEMENT ET ASSIDUMENT
LES MESSAGES DE
CH-55
CETTE SEMAINE
BIENTOT
10,000 WATTS

RIALTO
Mercredi
Jeudi - Vendredi
"LE RENARD DES OCEANS"
JOHN WAYNE
LANA TURNER
-FRANÇAIS-
2ième GRANDE VUE
DORIS DAY
- dans -
"PIQUE-NIQUE en PYJAMA"
— EN COULEURS —
avec JOHN RAITT - CAROL HANEY
MATINEE - 1h:30 — SOIREE 6h:45 - 8h:15

Madelon
CE SOIR
"LA COLLINE DE L'ADIEU"
"LES LACHES MEURENT AUSSI"
Horaire: 6:30 — 8:00

Champlain
THEATRE DES PRIMEURS
Ce soir jusqu'à Vendredi
Journey To The Lost City
Avec Débra Paget & Paul Christian
Prix régulier
2ème FILM:
Machine Gun Kelly
AVEC:
Charles Browson, Susan Cabot.
SOIREE: 6.30 - 8.00

11 OSCAR comprenant "MEILLEUR FILM"
METRO GOLDWYN MAYER
WILLIAM WYLER'S
BEN-HUR
TECHNICOLOR
FILMED IN CAMERA 65
Mat. 1 h. 30. Adm. 99¢
Soirée 7 h. 30.
Adm. 1.25
Aucune passe ne sera acceptée
CAPITOL
Commençant Aujourd'hui
DURANT LES DIX PREMIERES MINUTES DU FILM, SOIT LE PROLOGUE, PERSONNE NE SERA ADMIS

CINEMA PARIS
Festival
Michèle MORGAN
3 FAMEUX FILMS
La Symphonie Pastorale
avec Pierre Blanchard
LA BELLE QUE VOILA
avec Henri Vidal
AUX YEUX DU SOUVENIR
avec Jean Marais
Représentation continuelle commençant à 1 h. 40

MERCREDI JEUDI ET VENDREDI
IMPERIAL
EN COULEUR!
2ième FILM . . .
"LE FANTASTIQUE HOMME COLOSSE"
Un géant primitif assoiffé de sang
FOTO-NITE
$675.
Pour gagner cette magnifique somme il suffit d'être au théâtre le jeudi soir ou de signer une carte de présence au contrôle les mercredis ou jeudis. En plus la Soirée des Dames DARTO sur la scène.
Prière de voir ce film dès le déut . . .
JAMES STEWART un drame d'Alfred HITCHCOCK . . .
ET
KIM NOVAK dans "SUEURS FROIDES"

Construction prochaine d'une école centrale à Deschaillons

Deschaillons (Par R. Savoie). — La Commission scolaire de Deschaillons qui tenait, hier soir, dans la salle du collège, son assemblée régulière a fait un pas vers la construction prochaine d'une école centrale alors que le commissaire Jules Chabot a proposé que ce corps public fasse l'acquisition de deux parties de terrain, propriété de La Fabrique de Deschaillons et des RR. SS. de la Charité.

C'est devant une salle à demi-remplie où l'on comptait quelques mères de familles que l'assemblée s'est déroulée, sous la présidence de M. Raymond Corriveau. La réunion fut vive mais dans l'ordre. On prévoyait que des citoyens feraient opposition aux plans des commissaires, mais dès que ceux-ci eurent expliqué certaines choses, les contribuables furent plus sympathiques aux projets.

Tous les commissaires étaient présents soit, outre ceux déjà mentionnés, MM. Adrien Habel, Georges Gervais, Marcel Mailhot ainsi que le secrétaire, Me Parent, notaire.

Le secrétaire lut d'abord les minutes de la précédente assemblée et M. Georges Gervais demanda à Me Parent de ratifier le compte rendu qui laissait entendre que déjà les commissaires avaient proposé l'acquisition de deux terrains alors que leur pensée, à la réunion précédente, avait été de porter ces projets de résolution à l'attention du public.

Le président, M. Corriveau, expliqua que les autorités du département de l'Instruction publique ,rencontrées précédemment voulaient bien aider la Commission scolaire de Deschaillons, mais qu'il fallait que d'abord elle trouve un terrain acceptable pour construire une école centrale ,seule issue au problème scolaire de cet endroit. Dimanche dernier, la Fabrique, au cours d'une assemblée, acceptait sur vote divisé de céder gratuitement à la Commission scolaire un terrain pour fins éducationnelles. Puis les RR. SS. de la Charité, qui sont propriétaires du terrain du couvent et de la bâtisse, acceptaient de leur côté de céder une autre partie du terrain nécessaire moyennant que la Commission scolaire les libère d'un engagement datant de plus de soixante ans. Cet engagement stipule que les religieuses sont propritéaires du couvent et du terrain, mais qu'elles doivent garantir deux classes à la Commission scolaire dans leur couvent. Or le président ainsi que M. Chabot ont précisé qu'en fait cette condition prêtait souvent à confusion. "La population croit que ces deux classes ne coûtent rien à la Commission scolaire alors que depuis toujours, la commission a payé et les professeurs dans ces classes, entretenu et fourni le mobilier. En somme les Religieuses ne fournissent qu'un local ou plutôt deux. Deux locaux qui ne seront plus nécessaires lorsqu'on aura une école centrale.

M. Chabot proposa donc que l'on prépare les contrats qui seront passés avec les Religieuses de la Charité et la Fabrique et que l'on soumette le tout à un conseilelr légal. Les contrats devront comprendre aussi une demande pour relier le terrain de la Fabrique à une rue du village ainsi qu'une clause stipulant que les Religieuses s'engageront à fournir 50 p.c. du personnel enseignant dans la nouvelle école, "qui ne peut être confiée entièrement à des laïcs", selon les officiers du département de l'Instruction publique. Ce sont les Religieuses de la Charité en effet qui auront la charge pédagogique de l'institution.

Une assemblée aura lieu le 5 janvier prochain et le public pourra alors prendre connaissance de la teneur des contrats qui seront éventuellement passés.

M. J.-A. Desfossés blessé dans un accident à Montréal

M. J.-A. Desfossés, guérisseur bien connu dans notre région, a été victime d'un accident de circulation et repose présentement à l'hôpital St-Luc de Montréal, à la chambre 633, où il serait dans un état satisfaisant.

Le blessé est sous les soins du Dr Léon Ledoux qui a pratiqué une opération sur le patient pour une fracture à la rotule gauche et pour une section du tendon rotulien gauche.

Le père du blessé, M. Jos. Desfossés, demeure au 144A, boulevard St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine.

Selon les renseignements obtenus, l'accident serait survenu sur le pont Jacques-Cartier, à Montréal, alors que M. Desfossés revenait de Québec. Il était accompagné de son chauffeur et de sa secrétaire. Ces dernières personnes seraient blessées légèrement. L'automobile de M. Desfossés serait allée s'écraser contre un pilier du pont.



(Photo Le Nouvelliste)

LES VISITEURS qui se rendront à Sainte-Anne de la Pérade au cours du carnaval de la pêche au petit poisson des chenaux auront l'occasion de prendre de belles glissades comme nous le laisse croire cette photo.

Maison Fondée en 1826

Brandy Super Fin
CHEMINEAUD
Cinq Etoiles

Nous sommes heureux d'annoncer que le Brandy Cinq Etoiles Chemineaud est maintenant en vente dans la province de Québec.

Ce Brandy Cinq Etoiles vous réserve une fort agréable surprise par sa qualité supérieure, son goût raffiné, son velouté et son prix très modéré pour un produit de classe.

La fabrication et le mélange de ce Brandy se sont effectués sous la surveillance directe de

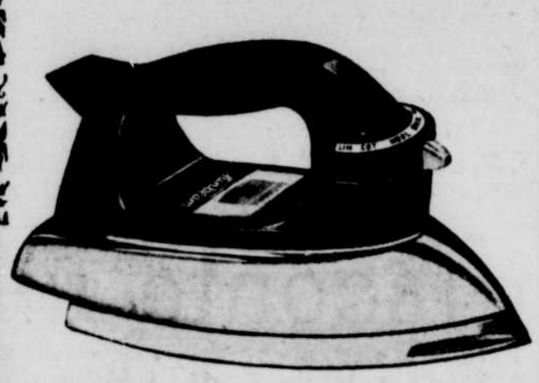
CHEMINEAUD FRÈRES
PARIS, FRANCE
par
MAISON CHEMINEAUD LTÉE.
MONTREAL, CANADA

Pour vos cadeaux de
NOEL
VISITEZ
KORVETTE

Nous nous spécialisons dans la vente d'articles pour cadeaux de Noël et pour toute circonstance

AUX CLUBS SOCIAUX ET AUTRES
AUX UNIONS DE CREDIT
AUX MAGASINS GENERAUX
AUX ASSOCIATIONS D'EMPLOYES D'INDUSTRIES

RIEN DE PREFERABLE A

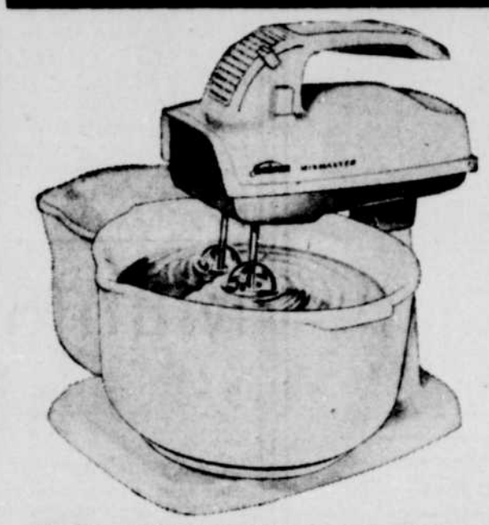


FER à REPASSER
IRON MASTER
Sunbeam

Chaud en 20 minutes, contrôle thermostatique précis au bout du pouce, facile à actionner. Le plus léger des fers à sec, pèse seulement deux livres. Complet avec corde.

$10.95

Sunbeam



MALAXEUR AUTOMATIQUE
MIXMASTER DE LUXE
Sunbeam

Le cadran de réglage vous offre 22 sortes de malaxages, 12 vitesses. Gros batteurs s'adaptant au bol. Commande automatique de la vitesse du bol. Ejecteur automatique des batteurs.

$32.95

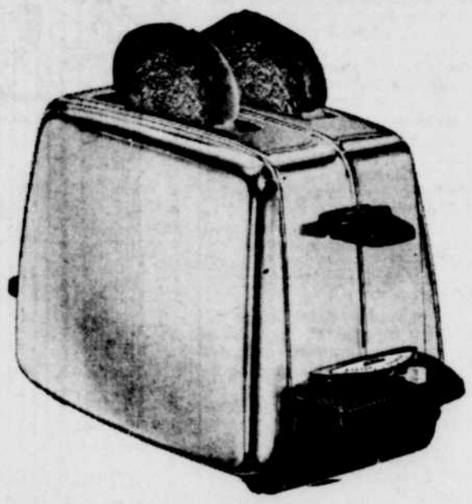
COMME
CADEAU DE NOEL



NOUVEAU PERCOLATEUR
ENTIEREMENT AUTOMATIQUE
Sunbeam
DE LUXE

Vous permet de choisir la force du café que vous voulez — automatiquement. Fait 8 tasses de café délicieux en 5 minutes. Article de cuivre. Chrome-nickel à l'intérieur et à l'extérieur. Format 8 tasses.

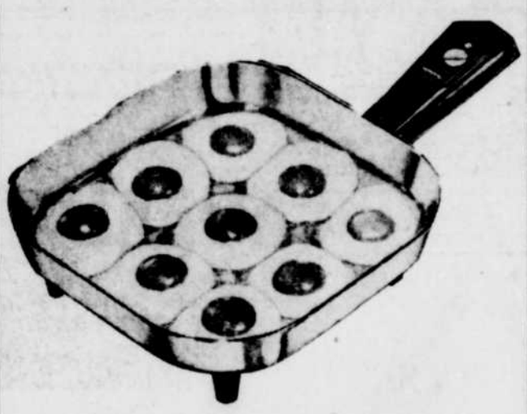
$31.50



GRILLE-PAIN
SUNBEAM AUTOMATIQUE
AVEC
CORDON

Complètement automatique. Le cadeau par excellence. Les tranches de pain grillées en sortent automatiquement. Contrôle de cuisson.

$22.95



POELE à FRIRE
AUTOMATIQUE
à REGULATEUR DE CHALEUR
Sunbeam

Possède un thermostat de réaction extrêmement rapide qui assure une chaleur uniforme pour toutes les sortes de cuisson. Guide de friture facile à suivre. Eléments à l'épreuve de l'eau.

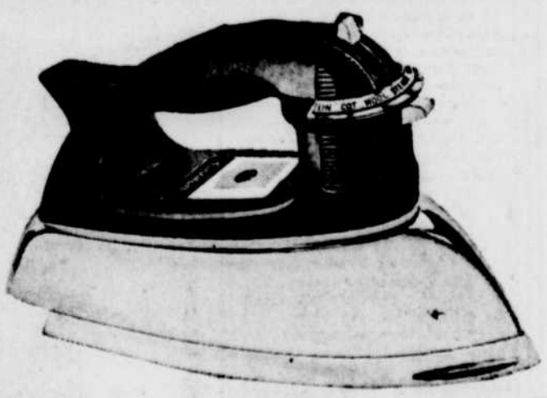
$12.25



Nouveau
malaxeur
MANUEL
MIXMASTER
DE LUXE

Bouton-poussoir d'éjection des batteurs. Batteurs efficaces. Réglage du bout du pouce. Grand talon d'appui. Moteur puissant. Corde amovible. Se range bien au mur. 5 couleurs

$21.95



FER à VAPEUR
OU à SEC
Sunbeam

Passe rapidement du repassage à la vapeur au repassage à sec. Chauffe en 30 secondes. Vapeur en 2 minutes. Events à vapeur exclusifs donnant une bonne couche de vapeur. Réservoir d'acier inoxydable ne rouillant pas.

$17.88

SECHOIR à CHEVEUX
DE LUXE
à REGLAGE DE CHALEUR
Lady Sunbeam

Appareil d'emploi rapide, s'ajustant bien à toute tête ou coiffure. Laisse les mains libres. Bel étui.

$25.95



Nous avons en plus une foule de suggestions à vous faire pour cadeaux de Noël

VISITEZ
KORVETTE

1400 rue HART
Trois-Rivières

Les brosses à dents pour enfants

Les dentistes sont d'accord pour dire que plus tôt on inculque aux enfants les notions d'hygiène dentaire, mieux leurs dents s'en trouveront. Cependant l'observation régulière du brossage des dents chez les enfants est quelquefois difficile à obtenir. L'une des toutes dernières ingéniosités pour faire du soin des dents un plaisir chez les enfants est la brosse à dents "aromatisée".

Parfumées aux arômes des crèmes glacées: chocolat, vanille, orange, citron et fraise, ces nouvelles brosses rappelent ces essences tant par leurs couleurs que leurs arômes. L'odeur est imprégnée dans les poignées de plastique et les capsules de couleur fermant les étuis des brosses à dents.

Les jeunes pourront humer le parfum de leur choix et le choisir en conséquence. Les enfants voudront sans doute aussi choisir plus d'une brosse, ce qui permettra aux parents de les encourager dans la voie de l'hygiène dentaire avec une brosse différente pour usage après chaque repas, ou encore une brosse pour chaque jour de la semaine.

Tout aussi pratiques qu'amusantes, ces nouvelles brosses sont absolument inoffensives et conformes aux standards de la "Dental Association" (Association dentaire). Elles existent en deux grandeurs: pour enfants et bambins, et présentent des soies de nylon multicolores d'une souplesse étudiée pour offrir un brossage doux mais, cependant efficace des dents.

A l'approche des Fêtes, on pourrait suggérer de faire un choix de ces brosses "crèmes glacées" afin de les glisser dans les bas de Noël.



ANNE ADAMS 4670

Tout d'une pièce cet habit de jeu emprunte le style salopette. On peut employer du corduroy, ou un solide coton pour sa confection. Tailles 2, 4, 6, 8. La taille 6 ans requiert 2⅛ vges dans du 35 pouces de largeur.

Envoyez quarante cents (pas de timbres acceptés) ainsi que votre nom, adresse, taille et numéro du patron à Service des patrons, A/S Le Nouvelliste, Trois-Rivières.



NOEL EST ENCORE et avant tout la fête des petits. Qu'est-il de plus mignon qu'un enfant zézéyant d'admiration devant ses jouets le matin de Noël. Nous voyons ci-haut la poupée Pierrot qui mesure 38 pouces et sa soeur la poupée Suzette qui elle mesure 36 pouces, avec leurs nouveaux maîtres. Ces poupées sont incassables, lavables et on peut peigner leurs cheveux.

VENTE

De Janvier en Décembre

JUSQU'A **33⅓%** DE REDUCTION

CHAT RASE : $250

MOUTON DE PERSE NOIR : $175

MOUTON DE PERSE GRIS : $425
(GARNI DE VISON BLEU) :

RAT MUSQUE ALLONGE : $250

PROFITEZ-EN:

Ces bas prix vraiment exceptionnels vous permettront d'acheter des maintenant la fourrure que vous projetiez d'acheter après les Fêtes. Les manteaux, les capes, les étoles et les manchons sont des cadeaux qui dureront et qui feront tellement plaisir. Alors, n'attendez plus! Donnez-lui le cadeau de Noël dont elle rêve! Notre plan de crédit met maintenant ces magnifiques cadeaux à la portée de votre bourse.

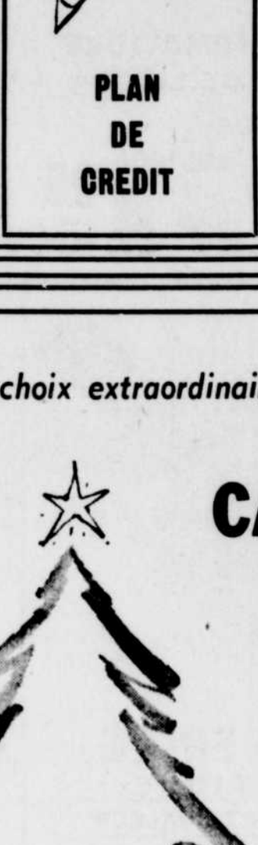
A toute notre clientèle, nous souhaitons

Joyeux Noël et Heureuse Année.

Trahan Fourrures

Jacques Trahan, Prop.

125 DES FORGES FR. 4-6358



PLAN DE CREDIT

Maman raconte une belle histoire à Sylvie

par Yvette GARCEAU

La neige tombe doucement, mollement. Le paysage est tout blanc. Les gens se pressent dans les magasins. L'arbre de Noël se dresse tout fier, magestueux dans le coin le plus important du salon. Les enfants sont agités. Il y a de la surprise, du mystère dans l'air. C'est Noël dans quelques jours.

Noël, c'est avant tout la fête du petit Jésus, et à sa suite de tous les petits enfants. Vous rappelez-vous ce temps bienheureux où sur les genoux de votre mère vous avez entendu pour la première fois l'histoire merveilleuse de l'Incarnation du Fils de Dieu. N'est-ce pas que c'est la plus belle histoire que vous n'ayez jamais entendue.

Ce soir là, j'ai couru comme les autres d'un magasin à l'autre et j'étais chargée de paquets, harassée d'être bousculée. Je marchais toujours plus vite cherchant à échapper à ce tourbillon. Comme par magie je me trouvai bientôt dans un grand salon où la maman de Sylvie s'apprêtait à lui raconter une belle histoire. Une clarté chaude venant d'un énorme foyer répandait des ombres bizarres dans l'appartement. Sa voix douce parvenait jusqu'à moi. "Dans un pays lointain, par une belle nuit étoilée d'hiver, un couple va frapper à toutes les portes de la ville de Bethléem pour avoir l'hospitalité. La femme est toute jeune et si jolie, son visage est délicat comme de la porcelaine. L'homme, il porte une longue barbe grisonnante. Il est grave et a l'air tellement bon. Mais voilà toutes les portes se referment sur eux parce qu'ils sont pauvres".

"Que les gens sont donc méchants, hein, maman. Nous, on leur aurait donné un lit bien chaud à la sainte Vierge et à saint Joseph."

Oui mon petit. Saint Joseph était bien un peu découragé et il voyait Marie tellement fatiguée. Ils marchèrent, marchèrent et le froid piquait leur visage.

"Comme moi quand je joue dans la neige".

"Ils arrivèrent ainsi jusqu'à une étable abandonnée et s'y installèrent. C'est là qu'à Minuit naquit le petit Jésus".

Sylvie les yeux brillants comme des pierres précieuses écoutait avidement. En imagination elle avait suivi Joseph et Marie et Marie et maintenant elle admirait le petit Jésus blond et rose qui reposait entre les bras de sa maman.

"Il était beau, le petit Jésus, dis maman."

Oui, bien beau, c'est le plus beau bébé du monde. Mais la pauvre Marie n'eut pour seul berceau qu'une crèche où déposer son petit Jésus et que des misérables langes pour lenvelopper.

Comme il a dû avoir froid. Moi je lui aurais prêté ma tuque, mes pantalons et mes mitaines. Tu aurais voulu, hein maman."

"Oui, sûrement."

"Continue, maman, c'est beau!"

"Alors, il se produisit quelque chose de merveilleux. Les voûtes célestes s'ouvrirent et des centaines d'anges vêtus en bleu, rose, jaune, mauve, descendirent sur la terre".

"Penses-tu qu'ils avaient mis leur robe du dimanche?"

Oui, et ils avaient longuement frotter et brosser leurs ailes qui avaient des reflets d'argent ou d'or. Groupés par choeur, ils entonnèrent des chants, oh! des chants comme personne n'en avait jamais entendus. Quelques anges plus audacieux se détachèrent du groupe et se rendirent sur les collines voisines où des bergers gardaient leurs moutons et ils leur apprirent que le petit Jésus venait de naître.

A leur tour, les bergers laissèrent tout et allèrent adorer l'Enfant-Dieu venu sur la terre pour nous sauver tous. Or parmi eux, il y avait une petite bergère de cinq ans..."

"Oh! elle avait mon âge."

"Oui, c'est ça, et la petite bergère avait un petit mouton qu'elle aimait tellement qu'elle passait ses journées entières à le caresser, à le pomponner. Prenant alors son petit mouton, elle suivit les autres un peu tristement. Arrivée près du petit Jésus, elle le pressa une dernière fois avant de le donner. Ce fut paraît-il le plus beau cadeau qu'a reçu Jésus, et les anges continuèrent leur concert céleste jusqu'au moment où s'éteignit la dernière étoile au firmament."

"Mais, maman, le petit Jésus est-ce qu'il a pu dormir quand même cette nuit-là?"

"Je suppose que oui, a présent viens-te coucher il se fait tard."

Je me suis retirée de la même

(Suite à la page 29)

PANTOUFLES

EN MOUTON

Cuir solide

Font de jolis cadeaux

SEULEMENT $4.95

MAG RENOMME INC

1586, Badeaux, Trois-Rivières

Nous avons un choix extraordinaire de

CADEAUX

pour convenir à tous les membres de la famille

Joyeux Noël Bonne Année



Tout ce qu'il faut pour le bricoleur . . .

• • •

Tous les accessoires électriques modernes

• • •

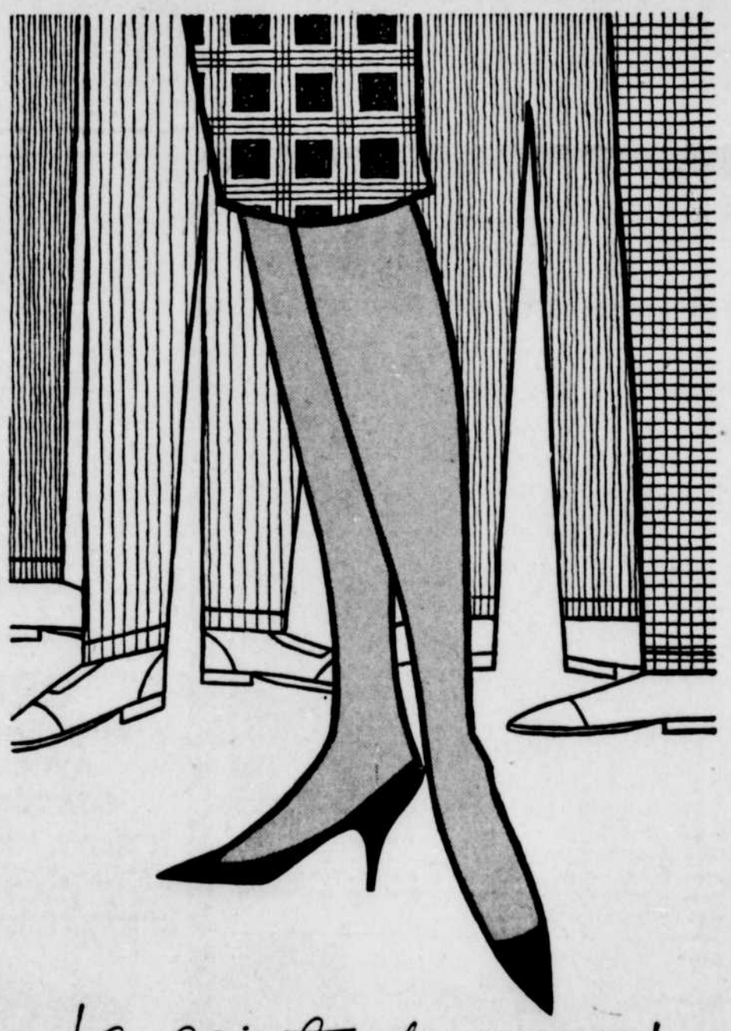
Assortiment varié d'articles de sports et jouets de toutes sortes

QUINCAILLERIE P.A. Gouin HARDWARE

COIN DES FORGES ET CRAIG, TROIS-RIVIERES, TEL.: FR 6-2591

SHAWINIGAN ET GRAND'MERE, TEL.: LE 7-6444

COIN ST-MAURICE - LAVIOLETTE, TROIS-RIVIERES, TEL.: FR 4-6259



Le point de mire!

Et c'est naturel, car le nouveau bas Chatelaine 474, sans couture, est si fin qu'il fait la jambe. Au nom de l'élégance, de l'économie et du confort, Chatelaine 474 est pour vous une nécessité; la finesse des mailles resserrées en fait le bas durable par excellence; la bordure en Ban-Lon extensible assure un confort absolu; 14 teintes nouvelles s'offrent à votre fantaisie et le prix est celui d'un bas fin ordinaire: $1.55 seulement.



Chatelaine

le bas qui fait la jambe

Pour Noël, demandez l'emballage des Fêtes

La plume et le plumeau

Ceux qui n'auront pas de Noël

Dans la fièvre des préparatifs, on oublie facilement qu'un grand nombre de personnes ne fêteront pas Noël. Quelques-unes d'entre elles pourront se reprendre le premier de l'an mais il reste quand même bien des gens qui passeront les fêtes dans la solitude la plus complète.

Il y a des gens qui n'ont pas de famille. Comme ils ne sont pas des indigents, aucune oeuvre de bienfaisance ne s'occupera d'eux. Le vieux clochard, dans sa cambuse, recevra sans doute un panier de Noël d'une oeuvre de charité mais ceux qui ne demandent rien à personne et qui n'oseraient pas se mêler à la réunion de famille de leurs amis ne passeront pas un Noël très gai.

Les exilés en terre étrangère, s'ils ne font pas partie d'un groupe en quelque sorte officiel: militaires, représentants d'une compagnie, diplomates, etc. se trouveront un peu dans la même situation. Je connais certaines familles où les parents et les enfants fêteront Noël, de l'autre côté de l'Atlantique, mais s'ils organisent à leur foyer quelque petite célébration ils ne manqueront pas d'éprouver une certaine nostalgie de ne pouvoir visiter la parenté, comme durant les années passées.

Pensons aussi à tous ceux qui assurent les services publics. Les trains et les autobus circulent ces jours-là comme les autres. Le téléphone et le télégraphe fonctionnent autant et même plus que les autres jours. Puis il y a les hôtels et les restaurants. Et l'on est malade et l'on meurt ces jours-là comme les autres.

Les avions s'élanceront dans les airs, suivant leur honoraire régulier, ce qui voudra dire que pilotes et mécaniciens, sans oublier l'hôtesse, ne passeront pas Noël dans leur famille. Il s'en trouvera qui seront de l'autre côté de la terre et ne pourront revenir chez eux assez vite pour célébrer même le premier de l'an.

Nous qui sommes comblés, entourés de notre famille, ne nous plaignons pas des petites contrariétés qui nous arrivent: invitation qu'on ne peut accepter, porte-monnaie aplati, fatigue et petite déception devant les cadeaux reçus.

Mamie

Il faut s'entendre au sujet de l'exigence...

le courrier de Mamie

DEMANDE:— *J'ose croire que vous n'avez pas eu, dans votre jeunesse, les difficultés que nous avons aujourd'hui. Je n'ai jamais pensé que j'étais compliquée et pourtant ma même m'affirme le contraire. Elle me dit souvent que je suis trop jeune pour sortir avec les garçons, peut-être parce que j'ai de la difficulté à garder un ami. Il faut avouer que je suis un peu exigeante. Je trouve que trop de jeunes filles, d'assez bonne famille, se laissent fréquenter par des jeunes gens qui n'en valent pas la peine.*

Et, pendant ce temps, je suis presque toujours seule. A la longue, j'en souffre et je peux me corriger de ce défaut: l'exigence.

J'ai un assez gros problème et je voudrais que vous m'aidiez à le résoudre. Je rencontrais un jeune homme depuis quelques années mais ne sortais régulièrement avec lui que depuis près de quatre mois. Au début de l'année, il a quitté la ville pour travailler au loin. A l'occasion de son anniversaire, je lui ai écrit pour lui offrir mes voeux mais aussi pour lui dire ce que je pensais de son caractère. Il m'a répondu par un adieu. J'ai toujours regretté ce geste car je l'aime. Puis-je lui adresser une carte de Noël et y glisser quelques mots de regrets?

MARIE FRANCE

REPONSE:- J'aimerais bien savoir de quelle exigence vous parlez. Si vous exigez de vous faire respecter, si vous tenez à ce que votre ami soit poli et courtois, qu'il se conduise comme un monsieur bien élevé, ce sont des exigences très raisonnables, recommandées même. Mais si vous êtes une enfant gâtée qui exige d'être comblée de cadeaux et de compliments, si vous trouvez que les jeunes gens de votre milieu sont tous inférieurs à vous, en somme si vous affichez des allures de princesse, je crains fort que vous ne demeuriez toujours seule. Rien n'effraie plus les jeunes gens que ces demoiselles pomponnées comme des poupées, qui veulent toujours se faire conduire aux endroits où cela coûte cher. C'est à vous de corriger ce que votre exigence a d'exagéré et d'anormal. Je comprends que le jeune homme qui reçoit des voeux d'anniversaire, accompagnés d'une vive critique de son caractère, n'ait plus du tout le goût de conserver des relations avec cette acide jeune fille. Quelle idée avez-vous eue d'agir ainsi? Les remontrances n'ont jamais corrigé personne. Vous avez agi comme un enfant. L'homme que vous aimerez, il faudra l'accepter avec ses défauts et son mauvais caractère ou bien le quitter. Vous pouvez tenter de lui écrire, pour vous excuser, mais je suis persuadée que cela ne donnera aucun résultat. Et, si vous le faites, commencer par vous excuser avant d'offrir vos voeux.

—o—

Réponse à Brunette aux Cheveux longs:- D'après ce que vous me racontez, votre ami est prompt à se fâcher et aussi très taquin. Si ce n'était que cela, il n'y aurait pas matière à discussion. Beaucoup de garçons sont comme cela et la jeune fille qui en choisit un de ce genre doit apprendre très tôt à ne pas se formaliser de ces choses. Le meilleur moyen, c'est de rire de tous ces enfantillages. Mais je suis sûre que ce n'est pas pour de si petites choses que votre mère n'approuve pas vos amours. Je suis surprise qu'elle les ait laissé durer aussi longtemps. Demandez-lui donc qu'elle vous dise clairement pourquoi elle ne veut pas vous laisser épouser ce garçon. Vous me dites qu'il gagne bien sa vie. C'est un bon point en sa faveur mais ce n'est pas suffisant pour faire un bon mari. A-t-il le sens de la responsabilité et une maturité suffisante. De votre côté, vous êtes encore très enfant pour votre âge. Aussi, je me range du côté de votre père, en ce qui concerne les clubs et les salles de danse. Ce n'est pas l'endroit pour acquérir du sérieux et ce n'est pas là qu'on se prépare au mariage. Allons, soyez raisonnable. Obéissez à vos parents, soyez gentille à la maison, et on en viendra à vous traiter en adulte et à vous faire confiance.

—o—

Réponse à Tigresse:- Ma petite amie, mes conseils sont absolument gratuits et je n'écris pas de lettre personnelle. Pour le problème qui vous intéresse, sachez que le métier de comédienne exige une bonne culture générale et je vous conseille de vous rendre jusqu'à votre douzième année. En attendant, vous pouvez prendre des leçons de diction à l'Ecole de Mlle Jacqueline Morin, école affiliée au Conservatoire Lassalle, dont vous trouverez l'adresse dans l'annuaire téléphonique. Des leçons de ballet et de musique vous aideraient aussi. Si vous avez les aptitudes requises on vous dirigera ensuite vers le Conservatoire de la Province, à Montréal, et, après plusieurs années de travail ardu, vous obtiendrez peut-être des rôles. Mais pour devenir vedette, cela prend un talent exceptionnel et seulement une faible proportion de celles qui s'y préparent réussissent à s'imposer.

—o—

Aux lectrices:- Confiez vos problèmes à Mamie qui vous répondra dans ces colonnes. Veuillez ne signer que d'un pseudonyme et adresser: Le Courrier de Mamie, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Qué.



M. EMILE LEBLANC a été élu marguillier de la paroisse Saint-Sacrement, dimanche soir, en remplacement de M. Joseph Bourque. Les deux autres marguilliers du banc sont MM. Omer Roy et Camille Roux.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.



Diamond Inc. TROIS RIVIERES

AU P'TIT MESSIEU

LA OU LES JEUNES S'HABILLENT MIEUX



Hervé Duval, prop.



Joyeux Noël ainsi qu'une Bonne, Prospère et Heureuse Année à notre nombreuse clientèle ainsi qu'à notre personnel !

Durant la prochaine année, comme par le passé, LA PATISSERIE SUPERBE ENR. continuera d'offrir au public une marchandise de qualité et un service sur lesquels vous pouvez compter en tout temps.

LA PATISSERIE SUPERBE

605, rue BUREAU T.-R. FR. 6-6072





VISITEZ LA

MAISON DES JOUETS ENRG.

Plan mise de côte

Emballage et livraison gratuits

1386 St-Olivier (près de la rue Des Forges)

Tél.: FR. 5-4123 TROIS-RIVIERES

CHOIX COMPLET — DEUX ETAGES



Pratique et fort apprécié COMMUNION CADEAU



Tous les modèles en vogue à bas prix Renommé





RENOMMÉ

1586, BADEAUX TROIS-RIVIERES

Satisfaction garantie ou argent remis

Le magasin des nouveautés pour hommes et garçons économes

OUVERT CE SOIR jusqu'à 9 hres 30

Venez choisir votre CADEAU DE NOEL parmi notre vaste assortiment, sans débourser un seul sou d'acompte

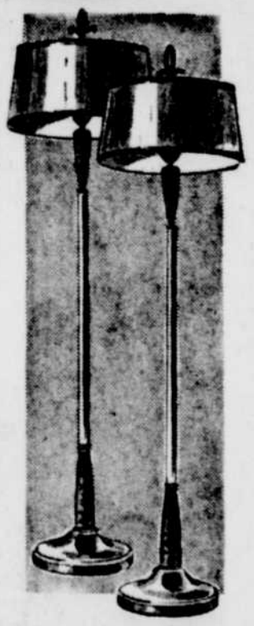
chez Mozart 1500 rue Notre-Dame



LAMPES DE TABLE

Merveilleuse et complète sélection de lampes de table, dans tous les modèles, que ce soit en céramique, cuivre ou noyer, combiné cuivre, etc., dans toutes les formes possibles. Beau choix d'abat-jour, en fibre de verre ou chantung de soie, uni ou de fantaisie. Une suggestion de cadeau appréciable.

SPECIAL DEPUIS 5.95



FAUTEUILS DE REPOS avec dos coussiné

Un superbe fauteuil de marque 'Singer' solidement recouvert de véritable cuirette, avec siège et dos caoutchouc-mousse. D'apparence exceptionnelle et d'un confort inégalable. Tons de : rouge, brun et vert.

SPECIAL A 79.50

LEGER SUPPLEMENT POUR APPUI-PIEDS



LAMPES SUR PIED

Modernes et chics, unissant le cuivre et le noyer, douille pour ampoule trois intensités, variété d'abat-jour en fibre de verre. Une sélection remarquable de modèles.

SPECIAL DEPUIS 17.95

MIROIRS DE FANTAISIE

Très belle collection de miroirs de toutes dimensions et formes. Fabriqués par 'Pilkington mirrors', épais verre à vitres très bien poli, dessins burinés de bon goût.

SPECIAL DEPUIS 21.95



ENSEMBLES DE LAMPES

Comprenant lampe sur pied et 2 lampes de table de styles modernes et nouveaux. Fameuse marque 'Lumiray' en cuivre et bois, céramique, etc. Une aubaine spectaculaire, à si bas prix, pour cet ensemble 3 morceaux.

SPECIAL A 29.95

IDEAL POUR VOTRE TOILETTE DES FETES

JEZEBEL

Par Renée de Hollywood ET C.J. Grenier Ltée

Voyez ce que Jezebel peut faire pour rendre vos lignes irrésistibles Jezebel est dessinée avec délicats goussets coquillés de satin Arnel élégamment ornés de nylon plissé.

A. Corselette en fort net de nylon marquisette de nylon et insertions de dentelle. Tailles : 32 à 38 B et C.

B. Brassière de style bandeau, détachable, courroies amovibles, 32 à 36 A, 32 à 38 B et C.

C. Brassière longue, légèrement baleinée, élastique leno et Dacron avec marquisette de nylon et insertions de dentelle. Dos profondément échancré, 32 à 36 A, 32 à 38 B et C.



DEUX CORSETIERES D'EXPERIENCE POUR VOUS SERVIR

ATTENTION SPECIALE AUX COMMANDES POSTALES

SALON du CORSET Enr.

LAURETTE MAJOR, prop. CORSETIERE DIPLOMEE

15 années d'expérience dans l'ajustement

403 St-Georges FR. 5-5689

Au cours de 1960

Les Canadiennes se sont illustrées dans le domaine de la politique

Par EDNA BLAKELY
de la Presse Canadienne

Au cours de l'année 1960, plus de Canadiennes se sont taillé une place dans les corps politiques du pays que par les années passées. En effet, deux grand-mères ont été nommées sénatrices, une avocate a été élue au Parlement fédéral et, pour la première fois de son histoire, la législature de Nouvelle-Ecosse aura un député féminin.

Mme Joanna Quart, âgée de 62 ans, de Sillery, Qué., et Mme Olive Irvine, âgée de 64 ans, de Winnipeg, se sont jointes à cinq femmes qui étaient déjà membres du Sénat. Mme Quart est présidente de l'Association des Femmes Conservatrices Progressistes du Canada et Mme Irvine est une ancienne institutrice.

Judy LaMarsh, avocate de 35 ans, est la 11e femme qui ait été élue au parlement fédéral. Elle a remporté pour les libéraux le siège de Niagara Falls et siégera aux Communes avec trois autres députés féminins — toutes trois du parti conservateur; le ministre de l'Immigration, Mme Fairclough, Mme Jean Casselman et Mme Margaret Aitken.

Gladys Porter, âgée de 65 ans, maire de Kentville, dans la vallée d'Annapolis, a enlevé aux membres du sexe masculin le monopole qu'ils détenaient à la Législature de Nouvelle-Ecosse, remportant le comté de Kings Nord sous l'égide du parti conservateur.

Le retour de Charlotte

A l'échelon municipal, Charlotte Whitton s'est fait réélire à la mairie de la capitale fédérale, dont elle était absente depuis quatre ans.

Mais les élections ne sont pas le seul domaine administratif où les femmes aient fait leurs preuves cette année. Une avocate de Saint-Jean, N.B., Mlle Mary Louise Lynch, est le premier membre féminin de la Commission Nationale des Libérations Conditionnelles. Pour sa part, Bérangère Gaudet est la première femme reçue à la Chambre des Notaires du Québec.

Pour la première fois depuis 20 ans, les femmes ont été admises à siéger au sein du jury des tribunaux de Halifax. Il n'y avait pas d'empêchement légal à leur participation au jury, mais on avait toujours eu l'habitude d'omettre leurs noms dans les listes de jurés. C'est l'échevin Abbie Lane qui mena la campagne pour l'égalité des droits.

Les femmes ont eu la manchette dans le domaine de l'immigration, bien que cela ne dépende pas du fait que le titulaire de ce ministère est un membre de leur sexe.

L'immigrante la plus célèbre de l'année fut sans conteste la ravissante Gina Lollobrigida, qui a décidé de vivre à Toronto afin que son mari, l'apatride Dr Milko Scofic, et son fils, puissent devenir citoyens canadiens.

La deux-millionième immigrante accueillie au pays depuis la fin de la deuxième guerre est une charmante petite Danoise de 16 ans, Annette Toft, qui débarquait à Québec au mois de décembre, pour se rendre ensuite à Calgary.

Sujets de litige

Deux autres femmes ont attiré l'attention de la population par la lutte qu'elles ont menée pour obtenir le droit de demeurer au pays. Irène Rebrin, professeur de 33 ans qui enseignait le russe à l'université de Colombie britannique en a appelé devant la Cour suprême du Canada de l'ordre de déportation dont elle avait été frappée. A Ottawa, Mme Louis Yet Sun, de Hong Kong, a lutté pour obtenir le droit de rester sur le sol canadien avec son fils, qui est né ici pendant qu'elle rendait visite à son père, au Canada.

Ce n'est pas sans raison que les Canadiens se sont enorgueillis des exploits de deux de leurs championnes sportives, Ann Heggtveit et Barbara Wagner. La première s'est en effet méritée une médaille d'or aux Olymques de Squaw Valley, Calif., et le titre de meilleure skieuse du monde.

De son côté, la patineuse torontoise qui formait la seule autre médaille d'or que le Canada se soit méritée. Après avoir gagné le championnat des couples de patineurs, les deux jeunes Canadiens se sont mariés.

Deux anniversaires

Les Guides du Canada ont célébré le jubilé d'or de la fondation de leur organisation et les Filles de l'Empire ont marqué le 60e anniversaire de l'Ordre Impérial par des réunions diverses. A Montréal, la révérende mère Saint-Antoine-de-Padoue, Carmélite âgée de 91 ans, a terminé sa 70e année de vie contemplative au cloitre de Carmel d'Hochelaga.

Une jeune Esquimaude, Mlle Ann Padlo, après avoir rencontré un directeur de la Société Radio-Canada au cours d'une envolée à bord d'un appareil dont elle était l'hôtesse de l'air, est devenue réalisatrice de l'émission en langue esquimaude diffusée chaque soir par la Société.



LE COMITE FEMININ du Jeune Commerce du Cap a dignement fêté la visite du Père Noël aux enfants de ses membres. On reconnait, sur cette photo, Mme Denis Guérin, présidente du comité, Mme Jeannot Guy, présidente du comité de l'arbre de Noël, et M. Denis Guerin.

Soirée d'adieu au curé Duval

Lors d'une réunion, le 13 décembre, l'U.C.F.R. de St-Barnabé rendait hommage à son dévoué pasteur, l'abbé Dollard Duval, qui bientôt ira exercer son ministère à la paroisse St-François d'Assise, des Trois-Rivières, dont il sera le curé.

Mlle Simone Matteau, secrétaire, remercia, au nom de ses compagnes, l'abbé Duval pour les services rendus à l'association pendant les sept ans où il a vécu parmi nous. Un magnifique fauteuil en cuir brun lui fut donné en cadeau-souvenir.

M. le curé Duval remercia l'U.C.F.R. pour toutes ses attentions à son égard. Il dit sa satisfaction d'avoir pu exercer son ministère dans une telle paroisse et assure que St-Barnabé aura une part dans ses prières et que le souvenir de son séjour parmi ses ouailles restera inoubliable.

Au cours de cette soirée d'adieu, il y eut projection de films par M. Robert Lemay. Mme la présidente donna une bûche de Noël comme prix de présence. Celle-ci fut gagnée par Mme Arthur Bourassa. Environ soixante-dix dames assistèrent à cette réunion.

Paix, Santé, Prospérité
sont les voeux que nous vous adressons à l'occasion de
NOEL et du NOUVEL AN

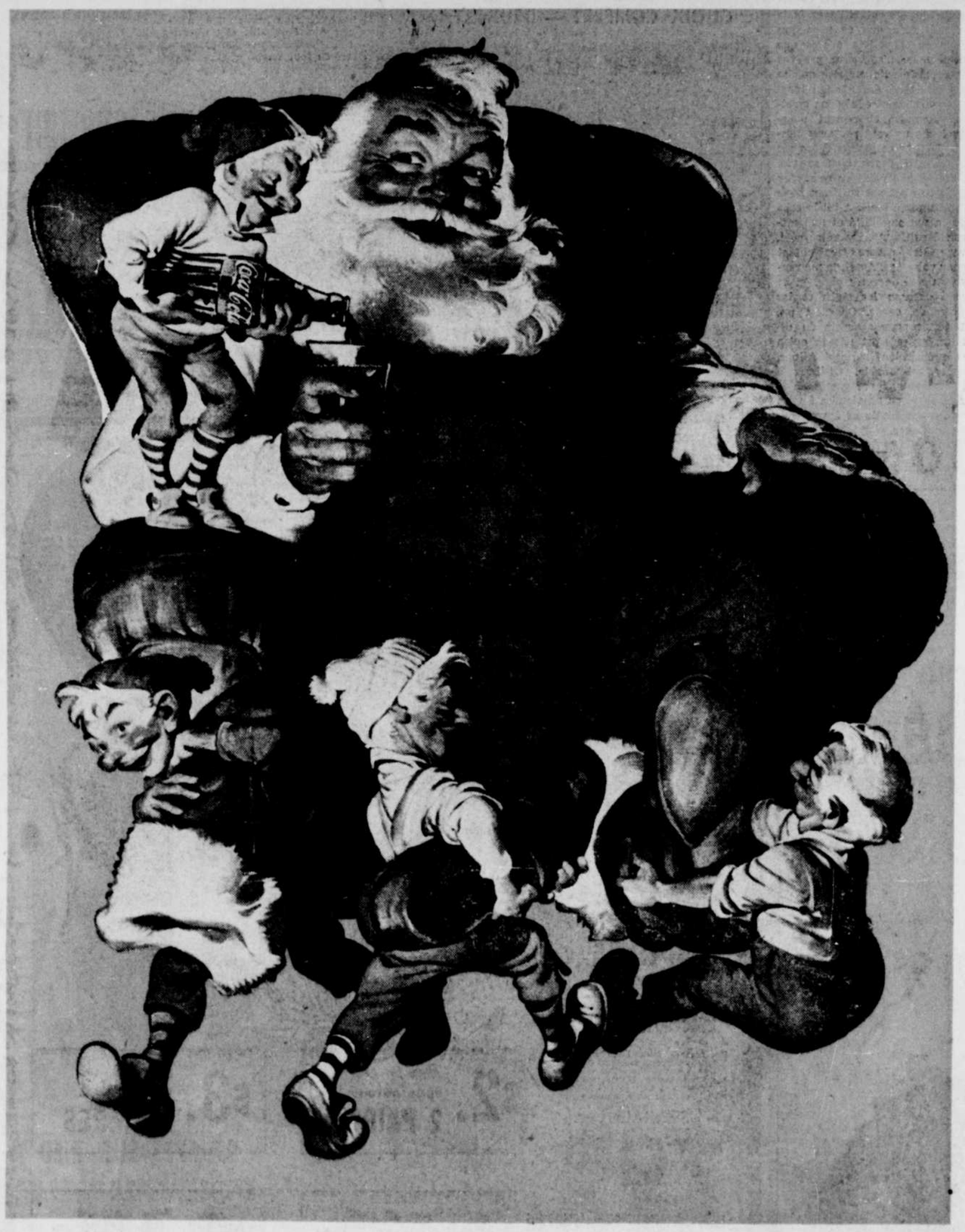
Laflamme FOURRURE

TROIS-RIVIERES
392 DES FORGES
FR. 6-7560

SHAWINIGAN
746 4e RUE
LE. 6-5095

La plus grande chaîne de magasins de fourrures au Canada Français

POILS Superflus
enlevés définitivement par ELECTROLYSE A ONDES COURTES
Pour rendez-vous
STUDIO Fémina ENR.
Mme Jacqueline G. L'Heureux, E.D.
ELECTROLOGISTE DIPLOMEE
507 Des Forges Trois-Rivières
Tél.: Bur Fr 4-3018 Rés. 4-1326
Confort - Propreté - Discrétion absolue



Faites bonne provision pour les Fêtes...
Coke Grand Format en cartons



Embouteilleur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola Ltée
6 BOUTEILLES 41¢ plus dépôt
DUFRESNE & FRERE LIMITEE, 3125 Boul, Royal Trois-Rivières Qué. Tél. FR. 5-1651
Mots "Coke" et "Coca-Cola". Les deux marques identifient le produit de Coca-Cola Ltée, le breuvage pétillant préféré dans le monde entier.

SPÉCIAL!
Un dîner à la dinde pour son premier Noël



Réjouissez Bébé avec le nourrissant diner à la dinde Heinz!

Bébé sera de la fête cette année et son petit sourire joyeux sera votre plus beau cadeau de Noël. Il savourera, lui aussi, un délicieux repas de gala. Pour le régaler, Heinz a préparé un succulent dîner à la dinde—mélangeant de la dinde tendre avec des légumes nourrissants. Les yeux de votre poupon brilleront de gourmandise lorsqu'il goûtera à ce mets appétissant. Pour fêter son premier Noël, ou pour le récompenser d'avoir été bien sage—offrez-lui le dîner à la dinde Heinz en purée ou pour enfants!

• • •

Choisissez les boites avec les jumeaux Heinz sur l'étiquette

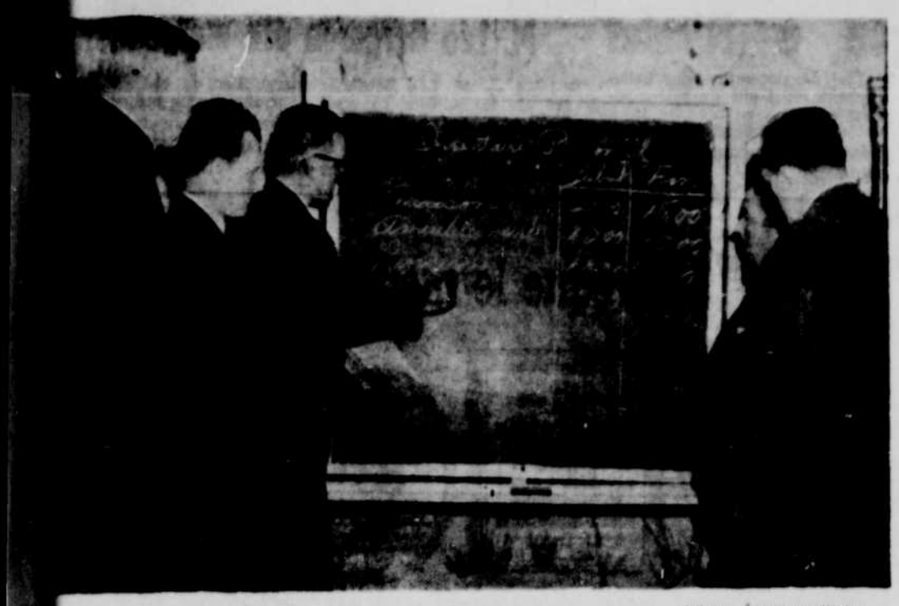
10 VARIÉTÉS: Jambon et légumes • Veau et légumes • Poulet et légumes • Agneau et légumes • Boeuf et légumes Poulet, veau et légumes • Foie, bacon et légumes • Dinde et légumes • Boeuf, nouilles et légumes • Poulet, nouilles et légumes.

DÎNERS À LA VIANDE
HEINZ
EN PURÉE OU POUR ENFANTS
Bébé en bénéficie aujourd'hui—et pour toute sa vie

VOICI UN MENU DE GRANDE FÊTE QUI RÉJOUIRA BÉBÉ:
Bébé fêtera son premier Noël. Offrez-lui un vrai repas de gala—il s'amusera tellement. Voyez ce que nous vous proposons...

DÎNER DE NOËL
UN RAFRAÎCHISSANT JUS DE POMME HEINZ
UN SUCCULENT DÎNER À LA DINDE HEINZ
DES PATATES SUCRÉES HEINZ
UN GAI DESSERT TUTTI FRUTTI HEINZ
AVEC DE LA CRÈME GLACÉE À LA VANILLE
1 VERRE DE LAIT ÉCRÉMÉ

IP-7618P



(Photo Le Nouvelliste)

COMITE DE Jeunesse Agricole du Jeune Commerce de St-Stanislas a présenté le premier d'une ie de quatre cours destinés aux cultivateurs, mardi soir dernier. M. l'agronome L.-Ulysse Potvin de -Geneviève donne ici, au tableau, des explications sur la comptabilité de la ferme, pour une cin- ntaine de personnes fort intéressées. A ses côtés, nous voyons dans l'ordre habituel, M. le vicaire aries-Eugène Gagnon de St-Stanislas, M. Philip pe Massicotte, président du Jeune Commerce lo- M. Roméo Déry de St-Stanislas, président du Comité de Jeunesse Agricole, et M. Paul Couture St-Prosper, vice-président du Comité et président de la Fédération diocésaine de l'U.C.C.

Au conseil de La Tuque

LA TUQUE — Une résolution a été acceptée, hier, par le conseil de ville autorisant le gérant, M. Léo Archambault, à écrire à l'hon. René Hamel pour organiser et piloter une délégation afin de rencontrer l'honorable René Lévesque, afin de tenter d'obtenir des octrois pour l'aménagement du parc St-Louis et le remblai sur la rive est du St-Maurice au quartier Bel-Air.

— o —

Les membres du conseil et les commissaires d'écoles se rencontreront prochainement à la suite de la demande en ce sens des commissaires d'écoles. Une lettre émanant du secrétaire de la Commission, M. Henri Légaré, demandait la rencontre afin de discuter de l'evaluation municipale et scolaire de l'annexe de l'usine locale C.I.P. et de la décision du gouvernement de ne plus se poser en arbitre entre les compagnies et les corps publics advenant une mésentente entre les deux parties.

— o —

Le ministère des Affaires municipales a fait savoir qu'il accepte le règlement municipal No 445 tel que modifié par résolution du 22 novembre dernier.

— o —

La Commission des Affaires municipales a approuvé le règlement d'emprunt de $135,000 pour travaux d'hiver.

— o —

Le ministre de la Colonisation a informé le conseil que son ministère n'avait pas un budget qui lui permettrait d'accorder un octroi pour un chemin conduisant au lac Laing, ajoutant que ce chemin n'offrait que très peu d'avantages à la colonisation. Il a référé la demande au ministre de la Voirie.

— o —

Une lettre du ministre des Transports informe les membres du conseil qu'il étudie la nouvelle demande pour le rétablissement du train entre La Tuque et Garneau.

— o —

La Commission des Transports a fait parvenir une ordonnance au conseil pour l'installation d'un appareil de protection amélioré au croisement de leur voie ferrée à la rue St-François. Ceci coûtera à la ville environ $2,000.

Une entrevue aura lieu mercredi prochain, à 10h.30 de l'avant-midi, à l'hôtel de ville, entre un représentant de la Commission des Transports et les membres du conseil et des associations qui ont fait parvenir des représentations à la Commission concernant le rétablissement du train Garneau—La Tuque.

Un véhicule heurte une auto stationnée

Vers 2h.05, hier après-midi, en face du 847 rue Ste-Cécile, un automobiliste, qui voulut appliquer les freins sur la chaussée glissante, a vu son véhicule glisser pour venir donner contre l'avant d'une auto stationnée.

Cet automobiliste, M. Floriant Massicotte, demeurant à 397 Thibeau, au Cap-de-la-Madeleine, relève pour $200 de dommages sur son auto tandis que celle de M. Omer Santerre, 833 Ste-Cécile, était avariée pour environ $100. Il n'y a pas eu de blessés dans cet accident.

Les constables Damien Houde et Rémi Desaulniers ont effectué les constatations.

COMBATTEZ LES EFFETS DU RHUME
AVEC
ORNAL
Médication à Rendement Soutenu

UNE CAPSULE AU COUCHER
et vous respirez à l'aise *toute la nuit!*

UNE CAPSULE LE MATIN
. . . et vous n'avez plus à vous soucier de soigner votre rhume *le reste de la journée!*

LE SECRET?
Un nouveau principe scientifique: la Médication à Rendement Soutenu. Chaque capsule ORNAL maintient durant 10 à 12 heures un niveau thérapeutique constant en libérant son principe actif à des intervalles réglés.



En vente chez votre pharmacien

Soulagement durant 24 heures avec deux capsules par jour

ns la section Est

Mémoire des Syndicats Nationaux de orel en faveur des travaux de chômage

orel — Le Conseil Central Syndicats Nationaux de orel, dont le président est M. bert Dumas, vient de soumettre un mémoire aux conseils municipaux des trois villes de l'agglomération soreloise, aux ministres des Travaux publics provincial et fédéral, l'honorable Léon Balcer, ministre des Transports, de même qu'aux députés du comté, Me Lucien Cardin et l'honorable Gérard Cournoyer. Ce mémoire présente un programme de travaux qui ont une certaine urgence et qui surtout auraient pour effet de diminuer le chômage dans notre région. Il recommande aussi aux conseils municipaux de profiter des argents mis à leur disposition par les gouvernements fédéral et provincial pour l'exécution de travaux d'hiver.

Parmi les travaux qui pourraient être exécutés par le gouvernement provincial et les municipalités, le Conseil Central demande la construction de voies d'évitement au Pont Turcotte, afin de faciliter la circulation à toute heure du jour. Le projet est ainsi expliqué:

1— Mettre à sens unique la rue Vandal vers Marine Industries Limited, jusqu'à l'intersection de la voie d'évitement située à la droite du pont.

2— Construire une voie d'évitement du côté gauche du pont, avec accès à la rue Bourassa et de là à la rue Désiré.

3— Construire une rue parallèle qui aboutirait à la rue Bourassa et à la descente de gauche, passant sous les deux arches du pont Turcotte pour rejoindre la rue Vandal. Cette rue serait sur les deux sens.

4— Les feux de circulation situés à l'entrée du pont à Tracy seraient enlevés pour être remplacés par un signal de ralentissement.

5— Ce feu de circulation pourrait être placé aux intersections de la Route Marie-Victorin, chemin St-Roch et McCarthy.

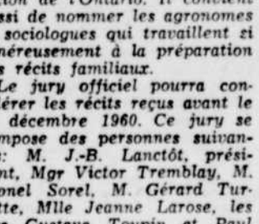
6— A partir de la Route Marie-Victorin, le chemin St-Roch serait à sens unique jusqu'à la rue Montcalm.

7— La rue McCarthy serait à sens unique à partir de la rue Montcalm jusqu'à la route Marie-Victorin.

Le conseil central suggère dans son mémoire d'aménager un mur de soutènement sur les bords du Richelieu, afin de permettre l'aménagement d'une promenade.

Les terrains situés entre la nouvelle rue projetée, le Richelieu, Sorel Industries Ltd et la voie des Chemins de Fer Nationaux, pourraient être aménagés en parc, qui, doté d'un système de lumière et peut-être même d'une piscine municipale, ferait de ce coin un des plus beaux. Le mémoire souligne que ce projet a été présenté par les Syndicats en 1954.

Le Palais de Justice de Sorel ne répondant plus aux besoins de la région, les Syndicats Nationaux croient qu'il serait opportun que le gouvernement provincial entreprenne dès maintenant la construction d'un nouveau Palais de Justice, ou la rénovation du Palais de Justice actuel.



La causette d'Isidore

Pour le choix de la famille terrienne

Dans quelques semaines le 9e Salon national de l'Agriculture qui se tiendra du 17 au 26 février 1961, au Palais du Commerce, à Montréal, couronnera la Famille terrienne 1961. Telle est la décision prise récemment par les directeurs qui président à cette enquête sociologique. Cela fera suite aux proclamations des familles Marsolais de Ste-Elizabeth (1957) Bourgeois de St-Ours sur Richelieu (1958), Pepin, de Warwick (1959), et Giard de Ste-Rosalie (1960).

Selon une déclaration officielle, il s'agit toujours de la glorification de la famille agricole, cellule vitale des réussites en agriculture tant au point de vue social qu'au point de vue économique. Aussi l'échelle d'appréciation pour évaluer le mérite des familles concurrentes accorde-t-elle 45% des points au rayonnement familial.

Comme par le passé, diverses institutions de chez-nous conjuguent leurs efforts pour réaliser cette initiative du Salon. Nous tenons à mentionner: La Fédération des Société St-Jean-Baptiste et la Coopérative Fédérée de Québec — les commanditaires, et puis l'U.C.C. et l'U.C.F.R., les Cercles de Fermières, les Sociétés historiques régionales, la J.R.C. et la J.R.C.F., enfin l'Association d'Education de l'Ontario. Il convient aussi de nommer les agronomes et sociologues qui travaillent si généreusement à la préparation des récits familiaux.

Le jury officiel pourra considérer les récits reçus avant le 31 décembre 1960. Ce jury se compose des personnes suivantes: M. J.-B. Lanctôt, président, Mgr Victor Tremblay, M. Lionel Sorel, M. Gérard Turcotte, Mlle Jeanne Larose, les Drs Gustave Toupin et Paul Boucher.

La famille lauréate recevra un diplôme d'honneur et un chèque de $200 en présence de Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger.

ISIDORE

NOTRE VENTE
SURPRISE
CONTINUE
600 paires
de
SOULIERS ITALIENS
POUR HOMMES



Mesdames, Mesdemoiselles
Profitez des derniers jours de
NOTRE VENTE A
1¢



Une valeur de $21.95
$9.95



COULEURS
NOIR
BRUN

LARGEURS
B-C-D-E

POINTURES
6 à 12

$2. Plus un cent vous obtenez 2 PAIRES
$3. Plus un cent vous obtenez 2 PAIRES
$4. Plus un cent vous obtenez 2 PAIRES
$5. Plus un cent vous obtenez 2 PAIRES

1258 Notre-Dame
FACE au BUREAU de POSTE
OPERE PAR LE
SALON de CHAUSSURES MADEMOISELLE Inc.



Orgueil DE l'AUSTRALIE!
PORTO AUSTRALIEN
EMU
999
D'UN BEAU ROUGE BRUN . . .
il est le produit de la vinification du jus de raisins soigneusement sélectionnés . . .
fortifié de brandy pur . . .
puis vieilli pendant plusieurs années.
Un grand vin de dessert qui a obtenu 4 médailles d'or internationales!
Excellent choix de SHERRY:
SHERRY AUSTRALIEN DRYAD
. . . très sec
SHERRY AUSTRALIEN EMU
DEMI-DOUX
. . . plaît à tous les goûts



(Photo Studio Côté)

M. RENE-L. BELAND, ex-candidat libéral dans Maskinongé, a été le héros d'une belle fête en son honneur lundi soir à Louiseville. On reconnait de gauche à droite, Mmes Avellin Dalcourt, Ulderic Contré, président de l'Association des femmes libérales de la région, M. Béland, Me François Nobert, président de la Fédération libérale, Mme René-L. Béland, M. Avellin Dalcourt et Mme François Nobert.

Plus de 500 libéraux rendent hommage à M. René L. Béland, de Louiseville

Louiseville — Le buffet-dansant, organisé en hommage à M. René-L. Béland, de Louiseville, candidat libéral aux dernières élections provinciales, et tenu à l'hôtel Windsor, à réuni près de 500 convives, lundi soir.

Le principal invité d'honneur était Me François Nobert, des Trois-Rivières, président provincial de l'Association libérale de la province de Québec.

Me Nobert, invité à adresser la parole a dit toute sa satisfaction d'assister à cette soirée en hommage à M. René-L. Béland et il l'a personnellement félicité, lui, qui ne cesse de se dévouer aux intérêts de son comté, et je lui rends ce témoignage qu'il est d'autant plus méritant qu'il est désintéressé.

L'orateur distingué a aussi fait mention de Mme Ulderic Comtré, de Louiseville, qui auparavant était présidente des femmes libérales du comté et qui a accédé à la présidence régionale de l'Association des femmes libérales de La Mauricie.

Il a souligné les qualités de coeur de Mme Comtré et son énergie à servir la cause du parti libéral. Il a de plus ajouté que l'élément féminin dans la province de Québec représente 51 et demi pour cent de l'électorat tout entier, ce qui n'est pas peu dire.

C'est le temps des fêtes, de conclure Me Nobert, et l'année qui se termine aura vu de grandes réalisations: la restauration sociale et le renouveau politique, grâce à la personnalité politique d'un chef de la trempe de M. Jean Lesage, premier ministre libéral du Québec.

Me Lesage aura contribué à rendre le climat politique du Québec meilleur. Tout ceci, est dû à vos associations de paroisse où tous et chacun auront fourni la force et la patience nécessaires pour en arriver à des résultats merveilleux.

On ne peut décemment, dit Me Nobert, arriver à réaliser en quelques jours ou quelques mois un programme d'une envergure telle que celui de notre chef, car il y avait beaucoup de choses qui sont à refaire dans le cadre de la politique.

Mais dans une saine démocratie, avec un bon esprit de libéralisme et de libération, on arrivera, sans coup férir, à de splendides résultats.

Me Nobert a terminé en souhaitant à tous et chacun un joyeux Noël et une bonne année.

Il fut chaleureusement applaudi par les centaines de convives qui assistaient à ce buffet.

L'orateur suivant, qui, lui aussi, fut présenté par M. Gaston Fleury maître de cérémonies, fut M. René-L. Béland, candidat libéral aux dernières élections provinciales en l'honneur de qui cette fête avait été organisée.

M. Béland a débuté en remerciant sincèrement Me Nobert. M. Béland a apporté de bonnes nouvelles durant la courte allocution qu'il a prononcée: l'obtention du parc provincial dans le haut du comté de Maskinongé, à Saint-Alexis-des-Monts, les débuts de la construction du Centre d'accueil pour Janvier 1961. L'architecte aura cependant à modifier quelque peu ses plans originaux, cette construction assurera de l'emploi à nombre de travailleurs.

De plus, déclare M. René-L. Béland, plus de $100,000 d'octrois ont été obtenus pour différentes commissions scolaires du comté, et les routes 44, Louiseville-St-Alexis-des-Monts et Louiseville - St-Gabriel-de-Brandon sont totalement aux frais du gouvernement provincial pour l'entretien des chemins d'hiver.

Comme l'a si bien dit Me Nobert, ajouta-t-il la période des fêtes approche très rapidement. D'abord, je dois vous réitérer mes remerciements pour être venus en aussi grand nombre, ce soir, et en terminant, il me plaît de vous souhaiter bien sincèrement un joyeux Noël et une bonne et prospère nouvelle année.

Parmi les principaux invités, on remarquait, outre Me François Nobert, président provincial de l'Association libérale, Le Dr Avellin Dalcourt, président de l'Association libérale du comté, MM. Maurice Savard, de Saint-Paulin, Dr Léonce Mayrand, de Louiseville, MM. Lucien Chevalier, Eucharist Grégoire, de Saint-Didace, Jules Lemyre, de Saint-Justin, Gaston Fleury, de Louiseville, Fernand Globensky, G.-A. Chrétien et une foule d'autres de toutes les paroisses du comté.

On remarquait de plus, M. Ghislain Noël, président de la Jeunesse libérale de Louiseville, Mme Ulderic Comtré, présidente régionale des Femmes libérales du comté de Maskinongé.

Un orchestre a fait les frais de la danse après les discours qui furent prononcés à cette fête en hommage à M. René-L. Béland, de Louiseville.

Le Jeune Commerce demande d'acheter des produits du pays

Le Jeune commerce du Cap-de-la-Madeleine, par son président M. Denis Guérin, invite la population de la ville voisine à acheter des produits fabriqués au Canada afin d'aider à enrayer le chômage. Sans compter que la plupart du temps notre produit est de meilleure qualité.

"Lorsque vous achèterez quelque chose, exigez un produit fabriqué par les nôtres. On essaie par tous les moyens d'enrayer le chômage et on ne peut, en certains cas, trouver des produits fabriqués chez nous. Partout dans les magasins, surtout pour les lumières de Noël, les ustensiles et les jouets, on remarque qu'ils sont fabriqués dans d'autres pays, principalement le Japon".

C'est pourquoi le Jeune Commerce lance une invitation à toute la population pour lui demander d'exiger des produits canadiens.

Horaire des magasins

Louiseville — Les magasins seront ouverts tous les soirs jusqu'à 10 heures, vendredi inclusivement; quant à la journée de samedi, ils fermeront leurs portes à six heures et demeureront fermés jusqu'à mardi matin, le 27 décembre. Durant cette semaine, on fermera tous les soirs à six heures, sauf le vendredi, où l'heure de fermeture est à 9 heures p.m.

La veille du Jour de l'An, on fermera à six heures, et les lundis, 2 et 6 janvier 1961, les magasins n'ouvriront pas leurs portes.



AU FESTIVAL de gymnastique, qui avait lieu, dimanche après-midi, au moderne gymnase du séminaire de Nicolet, les gymnastes et tous les sports en général qui se pratiquent dans cette maison, furent à l'honneur. M. Lucien Laborde, professeur d'éducation physique dans cette institution, avait organisé ce festival en collaboration avec MM. les abbés Léon Boissvert et Benoit Hamel. Notre photo, prise à cette occasion, montre un gymnase effectuant habilement un saut périlleux.

Démonstration de gymnastique à Nicolet

Nicolet — En présence de Mgr Laurent Gaudet, supérieur du séminaire de Nicolet d'un grand nombre de professeurs, dep arents et d'invités, les élèves de cette institution ont donné, dimanche après-midi, dans le gymnase de la Maison une étonnante démonstration d'habileté sportive.

M. Lucien Laborde, professeur d'éducation physique au séminaire de Nicolet, avait élaboré un programme bien équilibré pour montrer aux spectateurs présents le travail accompli dans le domaine par les élèves depuis septembre dernier. M. M. Bouchard, secrétaire de l'Association sportive du séminaire de Nicolet, s'est d'abord fait le porte-parole de l'Association pour rendre hommage aux autorités et mettre en relief les différents champions de l'institution. Il félicita d'abord les champions de la balle-molle, l'équipe de physique ainsi que le champion frappeur Julien Rheault avec .480, suivi de près par MM. Jean-Guy Noël et Denis Morin, avec .473 de moyenne chacun.

Il félicita également les champions intermédiaire et junior, les champions frappeurs et les équipes de Belles-Lettres "A", Belles-Lettres "B".

Il en fut de même pour les champions de balle dure, football, soccer, balle au mur, ballon-panier.

Pour le ballon-panier, M. Bouchard rendit hommage aux champions compteurs, Michel Trahan chez les seniors, Arthur Hébert dans l'intermédiaire et Yvon Rheault chez les Juniors.

On mit aussi à l'honneur les différentes équipes chez les petits groupes que dirigeait l'abbé Benoit Hamel.

M. Bouchard termina sa présentation en félicitant encore de leur travail et leur esprit sportif les groupes d'althérophiles, de Gymnastes, les équipes de piste et pelouse.

Une démonstration suivit, donnée par les gymnastes. On fit d'abord des mouvements éducatifs de réchauffements. Puis ce furent des mouvements sur matelas, cheval allemand, barres parallèles.

On présenta encore la finale de ping-pong, section des petits et des grands, un tournoi qui avait opposé plus de 130 participants.

Une démonstration des haltérophiles ainsi que de ballon-panier compléta ce premier festival de gymnastique qui fut un événement remarquable en tout point.

M. Léo Bergeron élu marguillier

St-Léon — M. Léo Bergeron a été élu marguillier en remplacement de M. Josaphat Paquin, sortant de charge.

M. Joseph Arvisais devient marguillier en charge et les deux autres marguilliers qui sont au banc-d'oeuvre sont MM. Léopold Lupien et Alphonse Bergeron.



Mozart
1500 NOTRE DAME

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9:30 P.M.

ACHETEZ Jusqu'à $50.00 DE JOUETS SANS DEBOURSER D'ACOMPTE

Livraison immédiate de tous vos achats!

COMMENCEZ A PAYER $1. PAR SEMAINE EN FEVRIER PROCHAIN

Seulement

POUPEES

Venez choisir parmi notre formidable sélection...

Cette année, notre choix de poupées est vraiment exceptionnel. Elles sont si parfaites que l'on croirait qu'elle sont vivantes. Qu'il s'agisse d'une poupée de 12" ou même de 36" vous la trouverez certainement, car notre sélection est au grand complet. Hâtez-vous de venir, et de profiter de nos conditions faciles de paiement.

3.49 à 15.98

OUVERT JUSQU'A 9h:30 P.M. demain et vendredi
Samedi 5 hres p.m.

POUSSETTES tout métal
Promenez votre poupée, dans une luxueuse poussette, tout en couleur. Dais amovible à rebords, repose-pieds, etc. Prix depuis
1.98

CARROSSES tout métal
Variété remarquable de modèles aux teintes gaies. De construction robuste, aux caractéristiques multiples, à l'instar d'un vrai carrosse pour bébé.
12.98

Grand Spécial TRAIN ELECTRIQUE American Flyer VAL. REG 29.95
Le plus perfectionné sur le marché. Fabrication tout métal à l'instar des vrais trains. Le choix est remarquable. Venez profiter de ce grand spécial
$22.98

TOUPIE MUSICALE
Tourne et ronfle gaiement, facile à faire tourner, environ 8½" de diamètre.
Spécial depuis 1.59

PIANO (15 touches)
Plusieurs modèles à votre choix, solidement fabriqués, cadre d'acier.
Spécial depuis 2.49

JEUX DE BINGO
Populaire et récréatif à la fois, ce jeu amuse très bien les jeunes
Spécial depuis 3.00

JOLIS CAMIONS
Choix indescriptible, tout métal ou polythène, dans toutes les marques.
Spécial depuis 1.69

AUTOS
Choix merveilleux de plusieurs modèles, fonctionnant réellement, solidement fabriqués tout métal, pour l'usage ordinaire, d'autres pour le travail. Venez les voir
SPECIAL DEPUIS 19.98

TRACTEURS
Tout métal, construction à toute épreuve, émaillé et lithographié à l'instar des vrais, fonctionnement à chaîne ou à pédale, roues de caoutchouc, etc.
SPECIAL DEPUIS 19.98

TABLE et CHAISES
Choix de plusieurs modèles, en bois ou métal fini arborite, construction robuste pour plus de durée, tous les pieds bien renforcés, venez les voir au plus tôt.
SPECIAL A 9.98

BOITE DE PEINTURE
Un très beau choix, dans toutes les teintes et dimensions, venez voir.
Spécial depuis 1.39

JEU DE TIR 9 PISTOLETS
Cibles de métal, pistolets et 2 dards à embouts de caoutchouc très réaliste.
Spécial depuis 4.29

CHAR D'ASSAUT
Tout métal lithographié, à l'instar des vrais, fabrication durable.
Spécial depuis 1.98

AUTOBUS DE METAL
Authentique replique des vrais, tout métal lithographié, pouvant fonctionner.
Spécial depuis 4.35

COFFRE-FORT miniature
Fabrication tout métal, avec combinaison, à l'instar des vrais coffres.
Spécial depuis 1.49

MACHINE à COUDRE à batterie
A l'instar des vraies, vous les trouverez magnifiques.
Prix depuis 3.98

PELLE MECANIQUE en métal
Construction robuste, à l'instar des vraies, en couleur.
6.98

AUTOS MECANIQUES
Choix imbattable d'autos de toutes marques, fabriquées tout métal, à traction.
Spécial depuis 2.98

MELANGEUR A BATTERIE
Choix de plusieurs modèles, solidement fabriqués, action à batterie
Spécial depuis 2.98

FER A REPASSER en métal, électrique
Plusieurs modèles à votre choix, bonne fabrication.
Prix depuis 1.39

SPECIAL POUR AUJOURD'HUI SEULEMENT
Une belle variété de 200 jouets. Vous serez émerveillé du choix que vous y trouverez. Ils sont liquidés à perte AU BAS PRIX ANNONCE.
Régulier jus. 4.95 VOTRE CHOIX : 1.00 CH.

BRIDG'IT en plastique
Intéressante combinaison d'échecs, jeu de dames et tic-tac-toe. La règle du jeu est très facile.
PRIX DEPUIS 2.79

MACHINE A ECRIRE
Pour enfants, touche de manoeuvre pour majuscules et minuscules, chariot, caractère net, etc.
PRIX DEPUIS 4.49

ROBOT TOUT METAL
Belle sélection de plusieurs modèles et proportions, construction tout métal lithographié.
PRIX DEPUIS 1.29

ENSEMBLE A REPASSAGE
Comprenant le fer, la planche à repasser et le dessus de silicone, plus rembourrage, joli cadeau
PRIX DEPUIS 2.98

JEUX DE HOCKEY "EAGLE"
C'est un jeu amusant pour tout âge. Deux modèles à votre choix à prix raisonnables. Venez voir vous trouverez certainement la suggestion de bon goût. Construction robuste, pour durer.
7.98 ET 11.98

A la Paroisse de Trois-Rivières

La Commission scolaire impose une nouvelle taxe de 1%

Par Pierre L.-DESAULNIERS

Les consommateurs faisant leurs achats dans les limites de la municipalité de la Paroisse des Trois-Rivières devront, dans un avenir rapproché, verser 4% en taxe de vente, soit le double de la taxe imposable actuellement.

En effet, le gouvernement provincial par un arrêté en conseil en date du 6 décembre a autorisé la Corporation scolaire de la Paroisse des Trois-Rivières à imposer une taxe de vente de 1%, taxe dite d'éducation. D'autre part, la municipalité de la Paroisse des Trois-Rivières prendra dans un avenir rapproché les dispositions nécessaires à l'imposition d'une taxe semblable.

Au scolaire, l'autorisation gouvernementale est parvenue au secrétariat, il y a quelque trois jours. Cette taxe de 1% sera imposable à partir du 15 janvier 1961. Les autorités du Centre d'Achat dont la construction a été le motif d'une telle imposition de taxe, ont déclaré qu'ils prévoyaient que cela apporterait à la Commission scolaire un revenu de $20,000 environ par année durant les premiers cinq ans d'opération. Ce chiffre ne comprend pas les commerces appelés à s'établir dans la paroisse.

Quant à la taxe municipale, le conseil doit prendre dans les mois qui vont suivre des dispositions spéciales pour percevoir la même taxe. Evidemment, cette double taxe de 1% ne touchera pas exclusivement le centre d'Achat, mais tous les commerces vendant une marchandise taxable.

Si on ajoute ces 2% aux 2% de la taxe provinciale déjà imposables, on arrive au total de 4%. Comme on l'a dit la venue du Centre d'Achat dans les limites de la municipalité de la Paroisse des Trois-Rivières n'est pas étrangère à cette nouvelle imposition de taxe.

Les autorités du Centre d'Achat qui sont venues en contact avec les autorités scolaires et municipales de la Paroisse ont laissé entendre que ces nouvelles impositions leur convenaient parfaitement. Eventuellement elles espèrent baser leur publicité en partie sur la différence de 2% qui existera encore avec le taux de taxes imposables à Trois-Rivières, pour attirer la population des Trois-Rivières au Centre.

D'autre part, on sait que S.H. le maire J.-A. Mongrain a déclaré que notre ville engagera des inspecteurs chargés de récupérer ces 2% sur les achats taxables que les Trifluviens effectueront dans les commerces de la Paroisse.

30 députés de l'Union nationale entendus

M. Rousseau exprime le point de vue d'un industriel sur l'assurance-hospitalisation

QUEBEC, (D.N.C.) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce de la province, M. André Rousseau, a affirmé devant l'Assemblée législative, hier après-midi, qu'il en coûtera moins à l'employé d'une industrie comme celle qu'il dirige à Saint-Jean Port-Joli pour assurer les soins nécessaires à sa famille, en cas de maladie.

M. Rousseau a exprimé le point de vue d'un industriel sur le bill 17 concernant l'impôt sur le revenu. Il a dit qu'il existe un système d'assurance collective dans son industrie et qu'à partir du 1er janvier, les célibataires verront leur prime réduite de $15 par année à même laquelle ils pourront payer les $25 que leur coûtera l'augmentation de l'impôt sur le revenu, s'ils en paient déjà.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a remarqué que le débat sur le bill 17 durait déjà depuis quelques jours et que, du côté de l'opposition, on invoquait toutes sortes de prétextes pour ameuter l'opinion publique, allant même jusqu'à publier à prix fort des annonces dans les journaux.

Il est temps, dit-il, que l'opposition cesse ce débat stérile et que les faits soient rétablis.

Il nia que le bill 17 soit une loi antifamiliale. Depuis le début de cette discussion, dit-il l'opposition a tenté de raccrocher cette loi à l'assurance-hospitalisation et elle a fait porter son effort sur le sort que cette loi réserve aux "gagne-petits", qui est la désignation adoptée par elle pour désigner ceux qui ont des salaires moyens.

"Nous proposons cette mesure, ajouta-t-il, pour payer les dettes de l'Union nationale. Il est temps que l'opposition cesse de faire de l'obstruction. Il faut qu'elle comprenne qu'elle n'a pas le droit de soulever les passions populaires avec des chiffres truqués." Il ajouta que le tableau distribué aux membres de la Chambre par le gouvernement montre que ceux qui paieront l'impôt provincial sont ceux qui sont davantage en mesure de payer.

Vendre une politique

M. Rousseau donna ensuite lecture d'une lettre adressée par la direction d'Economic Research au gouvernement de l'Union nationale. Les dirigeants assuraient les autorités provinciales du temps que le rapport de l'enquête économique constituerait le plus possible en endossement du gouvernement de l'Union.

"C'est ainsi, dit le député de l'Islet, que le cabinet du temps s'efforçait de vendre à la population du Québec une politique discréditée.

Le ministre termina en disant que ses propres ouvriers sont contents des initiatives des autorités libérales et que, grâce à ces initiatives, ils mettront plus d'argent dans leur poche qu'à l'époque de l'Union nationale.

Le commerce des Fêtes

Le commerce des fêtes: comment se présente-t-il cette année chez-vous? Supérieur ou inférieur à celui de l'an dernier? Et le crédit? Les gens paient-ils comptant? La saison de vente des fêtes a-t-elle commencé en retard? Enfin, en un mot, êtes-vous satisfait de la situation du commerce?

M. A. Fallis, gérant chez Mozart Ltée, rue Notre-Dame.

"Le mois de décembre est très bon. Il est définitivement supérieur à celui de l'an dernier. Nous pouvons le constater en comparant avec l'activité des années précédentes. Vous me demandez si je pense comme quelques autres que la saison a commencé en retard? Voici: un commerçant n'est jamais content, s'il fait trop chaud, les gens vont se baigner, s'il y a de la neige, ils vont en ski et s'il pleut, ils restent chez eux. A mon avis, ils ne viennent jamais au magasin. C'est vrai que le commerce est un peu plus difficile cette année que d'habitude. Il faut pousser et faire plus d'annonce. C'est que le client est un peu plus prudent que d'ordinaire, surtout à cause du chômage. Mais nécessairement, si j'ai pu vous dire plus haut que les affaires allaient mieux, c'est que les clients ont plus d'argent. Ils sont aussi plus nombreux à fréquenter nos départements. Il n'y a que dans le domaine des accessoires électriques que les affaires vont légèrement moins bien que l'an passé".



M. J.-A. St-Pierre, quincailler, rue St-Maurice.

"Ça été un peu lent à partir, mais dès que la neige est arrivée, les gens ont réalisé que la saison était passablement avancée et depuis vendredi dernier, ils se sont lancés dans les achats de Noël. Depuis lors, le magasin est toujours rempli et rien n'a jamais si bien été. De plus, il nous fait plaisir de constater que les gens paient maintenant presque toujours comptant. Dans les jouets par exemple, 90% des ventes sont faites au comptant. Parmi ce qui se vend le mieux, nous relevons les skis et les arbres de Noël, de même que les accessoires de décoration. D'autre part, les clients sont plus prudents, ils hésitent et calculent. Ils ont été prudents aussi d'une autre façon en faisant plus tôt les achats de traineaux pour enfants et autres objets d'utilité courante l'hiver. Enfin, les gens se sont enfin décidés à se procurer de la marchandise de qualité plutôt que de valeur inférieure".



M. Rodolphe Loranger, propriétaire de Loranger Electrique, Cap-de-la-Madeleine. "Le commerce de cette année se compare avantageusement à celui de l'an dernier. Il est parfait, de première classe, on ne peut pas demander mieux. Notre nombreuse clientèle soutient notre réputation. Cette année, ce qui se vend le mieux, ce sont les appareils stéréophoniques, T.V. et autres. Notre vente a commencé depuis le mois d'août et n'a pas diminué depuis. C'est ainsi à tous les ans: nous commençons à donner un gros coup au mois d'août et le tout continue d'augmenter jusqu'à Noël. Nous sommes très satisfaits de notre florissant commerce, surtout depuis que nous sommes installés au Cap-de-la-Madeleine".



M. Roger Charbonneau, marchand de meubles et d'appareils électriques, rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine. "Jusqu'à date, on constate une grande amélioration dans le commerce. Des années, nous vendons une grande quantité de petits item alors que cette année, les gros morceaux s'enlèvent les premiers. Les gens paient très bien. La majeure partie des ventes s'effectuent au comptant, bien que nous ne refusions jamais de faire crédit à un bon client. Une chose est certaine, le public a certainement plus d'argent à dépenser que jamais. Il y a un mois maintenant qu'ils ont commencé à effectuer leurs achats des fêtes. Nous vendons très bien les appareils stéréophoniques et les pianos-orgues électriques. Dans le même domaine des gros appareils, les sécheuses et laveuses automatiques s'enlèvent rapidement. En un mot, c'est très bon, il est évidemment un peu tôt pour déterminer si le volume des affaires de cette année sera de beaucoup supérieur à celui de l'an dernier, mais il ne sera certes pas inférieur."



L'idée d'une loterie provinciale plaît à M. Jean Lesage

QUEBEC (PEP) — Le premier ministre Jean Lesage a déclaré à l'Assemblée législative, hier soir, que si le Parlement du Canada décide d'amender le code criminel pour permettre aux provinces d'avoir leurs loteries, son gouvernement considérera sérieusement la possibilité d'entrer dans ce domaine et d'établir au Québec une telle loterie.

Le chef du gouvernement du Québec a fait cette déclaration en réponse à une observation du député indépendant de Sainte-Anne, M. Frank Hanley, qui a dit que si la population de la province doit envisager une nouvelle taxe, c'est parce que le gouvernement fédéral n'a pas le courage de modifier le code criminel et de légaliser les loteries provinciales.

M. Lesage a dit, en parlant d'une loterie, que c'est une chose à laquelle il songe depuis longtemps.

Les deux partis tiendront des caucus aujourd'hui

QUEBEC (PEP) — Les deux partis tiennent des caucus, aujourd'hui, à Québec. Il est fort possible que se joue à ces réunions le sort des vacances des fêtes habituellement accordées aux parlementaires à cette époque-ci de l'année.

Les conseillers législatifs ministres et députés du parti libéral auront leur caucus au Parlement. On présume qu'il y sera question, entre autres choses, de la déclaration faite en Chambre, lundi soir, par le Dr Gustave Plante, député de Bellechasse, qui a fait part de son intention de voter contre le bill 17. L'attitude de ce député n'est cependant pas reliée directement au caucus puisque celui-ci est convoqué depuis vendredi dernier.

Les députés de l'Union nationale, de leur côté, auront leur caucus au Club Renaissance. Ils détermineront la nouvelle stratégie qu'ils utiliseront, eux qui ont nourri un débat de trois jours sur les résolutions relatives au bill 17 modifiant la loi de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers. Son attitude durant les prochains jours déterminera vraisemblablement si oui ou non la Chambre siégera, la semaine prochaine.

Conseil des ministres

Une réunion du Conseil des ministres a été tenue, hier avant-midi, sous la présidence de M. Jean Lesage, premier ministre de la province. Aucune déclaration n'a été faite à l'issue de la séance.

M. Hamel fait une mise au point à la Chambre basse

QUEBEC, (P.E.P.) — Le député de Saint-Maurice à la Chambre basse, M. René Hamel, ministre du Travail et des Affaires municipales, a énergiquement rétabli, hier, le sens des paroles qu'il a prononcées, lundi soir, dans le débat sur les résolutions relatives au bill de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers.

M. Hamel est intervenu au moment où M. Armand Russell, député de Shefford, disait qu'il avait laissé entendre que les cultivateurs ne paient pas ce qui conviendrait pour les mesures sociales.

"Le député déforme mes paroles," s'est exclamé le ministre. Ce que j'ai dit, c'est que 928 cultivateurs sur 122,000 sont touchés par l'impôt provincial. Sur 1,850,000 salariés dans cette province, il y en a au-delà de 900,000 qui ne seront pas affectés.

"Je ne tolérerai pas, a dit le député de Saint-Maurice, que l'on fasse de la démagogie avec ce que j'ai dit.

Le contrat déposé en temps et lieu, dit M. Jean Lesage

QUEBEC, (P.E.P.) — Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a déclaré en Chambre, hier, que le contrat intervenu entre la province et le gouvernement fédéral au sujet de l'assurance-hospitalisation sera déposé à l'Assemblée législative "en temps et lieu, suivant les exigences du règlement."

M. Lesage a fait cette remarque en réponse à M. Antonio Talbot, chef de l'Opposition, qui demanda que la copie de l'entente soit déposée sur le bureau du greffier, M. Antoine Lemieux.

M. Talbot réclama la production du document après que M. André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce, eut félicité le ministre de la Santé, le Dr Alphonse Couturier qui, dit-il, "revient d'Ottawa après y avoir signé un accord établissant la plus belle mesure sociale que la province de Québec ait jamais connue."

M. Boudreau et les nouveaux impôts

L'Opposition prête à aller devant le peuple pour justifier son attitude

QUEBEC, (P.E.P.) — M. Francis Boudreau, député de Saint-Sauveur, a dit en Chambre, hier après-midi, que l'opposition est prête à aller devant le peuple pour défendre son attitude sur le projet de loi concernant l'impôt provincial sur le revenu.

Faisant allusion à une déclaration faite, la veille, par le ministre des Terres et Forêts, M. Bona Arsenault, qui a mis les députés de l'Union nationale au défi de démissionner afin de permettre au gouvernement de tenir des élections dans ces comtés, M. Boudreau a énoncé:

"Comme c'est enfantin. Depuis quand les membres de l'opposition démissionnent-ils quand c'est le gouvernement qui présente des mesures destinées à faire mal à la population?

"Nous allons faire notre devoir dans l'opposition comme nous l'avons fait au pouvoir. Et je relève le défi du ministre des Terres et Forêts. Nous sommes prêts à aller devant le peuple pour défendre notre attitude sur cette loi. Dans un gouvernement démocratique, l'opposition est l'élément essentiel et primordial.

On voudrait nous faire adopter en vitesse des mesures pour que le peuple n'ait pas le temps d'en prendre connaissance. On a accusé M. Duplessis d'être un dictateur. Au moins, il avait la décence d'inscrire ses mesures importantes un mois et même 1-½ mois à l'avance pour que l'opposition ait le temps de les étudier.

"Si nous avions eu au feuilleton pendant les élections dans Rouville les mesures que le gouvernement présente actuellement le représentant de ce comté serait aujourd'hui de notre côté.

Parmi ceux qui ont protesté contre l'augmentation des impôts, a-t-il dit, il y a des sociologues distingués, des présidents de groupements ouvriers. Des groupements sociaux et patriotiques ont étudié la loi, dit-il, et ils ont affirmé qu'elle était antisociale et rétrograde.

Le ministre du Travail, lui, s'est efforcé de démontrer que tous ces gens avaient tort. C'est sa responsabilité.

"L'Opposition doit cesser de faire de l'obstruction"

La série de discours de l'Opposition sur la loi provinciale de l'impôt prend fin

(Par Paul-Emile Plouffe)

QUEBEC — La série de discours que l'opposition débitait depuis vendredi dernier, à l'encontre du bill 17, modifiant la loi de l'impôt provincial, a pris fin au début de la séance d'hier soir, à l'Assemblée législative.

Le débat, engagé par M. Antonio Talbot, chef de l'opposition, après que la Chambre eut rejeté une motion d'ajournement présentée par M. Antonio Elie, député d'Yamaska, s'inscrit dans les procès-verbaux de l'Assemblée législative comme le plus long de la présente session. Il faudrait probablement retourner plusieurs années en arrière pour retracer un débat aussi épique à la Chambre verte.

Une trentaine de députés de l'Union Nationale ont pris la parole depuis que le premier ministre, M. Jean Lesage, a proposé l'adoption des résolutions, vendredi dernier. Les orateurs du côté ministériel se sont faits moins nombreux, laissant aux membres de la gauche la latitude de se succéder au rythme de quatre ou de cinq avant qu'un ministériel n'expose son point de vue.

Hier: onze discours

Durant la séance d'hier après-midi, huit députés oppositionnistes, un ministre et un député indépendant ont parlé sur le sujet. Le dernier à prendre la parole fut M. Armand Russell, député de Shefford, qui termina son exposé au début de la séance de la soirée. Et ce fut la réplique du premier ministre.

MM. Francis Boudreau et Gérard Desjardins, respectivement députés de Saint-Sauveur et de Gatineau, exprimèrent leur point de vue. Ils furent suivis de M. André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce et de Me Yves Gabias, député de Trois-Rivières, dont nous rapportons les discours ailleurs. Les autres ont parlé dans l'ordre suivant:

M. Maurice Cloutier

Le député de Québec-Centre affirma, en commençant, qu'il voulait unir ses protestations à celles qui se sont élevées de partout et qui ont leur écho dans la presse. Il attira l'attention de la Chambre sur les conclusions du rapport Tremblay relativement à la mise en pratique d'une politique fiscale avec des exemptions aussi basses que possible pour prendre soin de la famille.

La raison de ce bill, continue M. Cloutier, "c'est que le parti libéral a fait, au cours de la dernière campagne, des promesses inconsidérées. Il est allé au-delà de la capacité financière de la province. Un expert en questions financières, qui a fait le calcul de ce que représenterait l'accomplissement de toutes ces promesses, en est arrivé à la conclusion que le coût pouvait facilement en être estimé à un milliard de dollars".

M. Lucien Tremblay

Le député de Maisonneuve dit qu'il représente le comté le plus ouvrier de la province et qu'il a le devoir de se faire l'interprète des familles ouvrières pour combattre le bill 17.

Le député de Maisonneuve s'éleva aussi, contre le fait qu'on place la loi de l'impôt provincial sur le revenu, au même palier que la loi fédérale. Il rappela que feu M. Maurice Duplessis avait montré qu'il était un homme de coeur en haussant les exemptions, pour aider les familles, et en portant à $30 millions par année les dépenses de l'assistance publique qui avantageaient surtout les classes pauvres parce qu'elles couvraient non seulement l'hospitalisation, mais aussi les médicaments, les examens aux rayons-X, le médecin, le chirurgien. Il est convaincu que si tous les députés écoutaient la voix de leur conscience, le bill 17 ne passerait pas.

Le Dr Arthur Leclerc

Le député U.N. de Charlevoix, le Dr Arthur Leclerc, a dit que la nouvelle taxe c'est pour payer l'assurance-hospitalisation et qu'il faudra taxer encore, car cette loi coûtera très cher.

Il a dit que le gouvernement veut "punir" l'opposition qui, à son goût, parle trop longtemps. On veut, dit-il, nous faire siéger jusqu'à Noël et même entre Noël et le Jour de l'An. Je crois que cela ferait bien l'affaire des ministériels... qui ne seraient pas obligés d'aller montrer leur vrai visage à leurs électeurs dans les comtés de la province.

En plus de l'amertume de payer la taxe, a dit le député, le con-

(Suite à la page 29)

JOYEUX NOEL — BONNE ANNEE



Merci de votre encouragement en 1960 et bienvenue en 1961

Offrez un piano

HEINTZMAN

le seul vraiment recommandé

par tous les musiciens

NAP. CARON & FILS ENR

votre marchand de confiance

pour tous genres de pianos

1778 St-Philippe Trois-Rivières FR 4-5315



Rendez-le heureux...

OFFREZ-LUI EN CADEAU

UN OUTIL "SKIL"



SCIES ELECTRIQUES



SCIE A RUBAN PORTATIVE



SABLEUSES



PERFOREUSES



SCIES A DECOUPER



BANC DE SCIE

CHEZ VOTRE MARCHAND DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

François Rouette Inc.,

1594, ROYALE, FR. 4-4661

Nos Meilleurs Souhaits



De JOYEUX NOEL et de BONNE ET HEUREUSE ANNEE à tous nos clients et amis. Que le DIVIN ENFANT fasse descendre sur chacun d'entre vous de saintes et abondantes bénédictions. Un grand merci à tous et à chacun pour leur sympatique encouragement.

Distributeur Westinghouse

LANGLOIS TELEVISION

1107, Laviolette FR 6-6301

TROIS-RIVIERES



Joyeux Noël et Bonne Année

à tous nos clients et amis. Que ce Noël soit pour vous une occasion de bonheur et que le Nouvel An vous apporte JOIE - SANTE - PROSPERITE

Renommé

1586, BADEAUX, TROIS-RIVIERES

La moitié des salariés ne seront pas touchés

M. Hamel défend le bill de l'impôt

QUEBEC (PEP) — M. René Hamel, ministre du Travail et des Affaires municipales, s'est porté à la défense de l'attitude du gouvernement en regard du bill modifiant la loi de l'impôt sur le revenu. Il a déclaré qu'environ cinquante pour cent des salariés du Québec ne seront aucunement touchés et que moins de trois quarts de un pour cent des cultivateurs seront affectés. Il a ajouté que même ceux qui gagnent $4,100 par année ne paieront pas plus d'impôts si l'on considère la ristourne qu'ils recevront de la compagnie d'assurance par suite de l'application de la loi d'assurance - hospitalisation.

Citant un jugement de la Cour d'Appel, M. Hamel a dit qu'en certain milieu, on fait de la démagogie en disant que sous la loi de l'assistance publique, le patient n'était pas obligé de payer son médecin. C'est une fausseté, dit-il. C'est contraire à l'interprétation du plus haut tribunal de cette province.

M. Hamel cita ensuite des exemples. Un homme marié, sans enfant, qui gagne $3,100 par année paiera $25 par année, soit un peu plus de $2 par mois et un peu moins de dix cents par jour. Quel est l'homme qui a un minimum de sens de responsabilité sociale qui refusera de donner cela en supposant que ce soit vrai que ça se rattache à l'assurance - hospitalisation ?

"Prenons l'homme qui gagne $3,100 et qui a deux enfants qui ne bénéficient pas des allocations familiales. Il ne paiera rien. Celui qui gagne le même salaire et qui a trois enfants d'âge des allocations familiales paiera $5 par année. Cela veut dire un peu plus d'un cent par jour pour libérer son cerveau des difficultés, des craintes, des inquiétudes, des angoisses qu'il ressent quand il est obligé de faire hospitaliser un membre de sa famille.

"Prenons celui qui gagne $4,000 par an. C'est dans la grosse moyenne. S'il est seul avec son épouse et qu'il gagne $4,100 par année, il va payer $53. Les déductions vont arriver avec chacun de ses enfants.

"Puisqu'on raccroche l'assurance-hospitalisation à cette loi, voyons ce qui va arriver.

Dans le plus grand nombre de conventions collectives, il y a une clause d'assurance. J'ai consulté une compagnie qui a énormément d'assurance - groupe. On dit que la prime varie entre $9 et $10 par mois. Cela comprend l'assurance - vie (police temporaire); l'assurance-salaire pour une certaine période et l'hospitalisation pendant 31 jours, avec frais accessoires limités à $50. Si on se limite à l'hospitalisation et aux services connexes, on m'a dit que ça coûte $4.61 par jour, ou $56 par année. Avec la conséquence que puisqu'on a voulu rattacher la nouvelle taxe à l'assurance - hospitalisation, le chef de famille sans enfant qui gagne $4,100 va payer $55 et sa prime va être réduite à $56 par année.

Le ministre résume: sur 132,000 cultivateurs, moins de trois quarts de un pour cent seront affectés. Ceux qui gagnent $4,000, à cause de la ristourne des compagnies d'assurance, ne seront pas affectés.

Ceux qui pourraient être affectés sont ceux qui gagnent $5,000 et plus, dit-il, mais je sais qu'étant affectés de quelques dollars seulement par année et étant protégés de façon permanente par l'assurance - hospitalisation, ils seront contents de faire leur part.

"Je crois, a continué le ministre, que la loi actuelle est nécessaire, même si ce n'est pas plaisant de la présenter. Mais prétendre qu'elle va favoriser les riches aux dépends des pauvres, c'est faire de la démagogie. Au contraire, l'immense majorité des citoyens ne seront pas affectés."

Vous n'en viendrez pas À BOUT' si vous êtes À BOUT'

La tension de la vie actuelle, le surmenage, les soucis peuvent ralentir le fonctionnement normal des reins. Les impuretés restent alors dans l'organisme. Il s'ensuit souvent un mal de dos et une sensation de fatigue. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux—vous amusez mieux. Procurez-vous maintenant des Pilules Dodd's pour les Reins. Vous pouvez compter sur Dodd's. 71F

EMPLOIS DISPONIBLES

au service civil du Canada

ECONOMISTE EN CHEF ADJOINT (avec grade universitaire portant spécialisation en économie et avec plusieurs années d'expérience de l'analyse économique), Office national de l'énergie, Ottawa, $12,500 - $13,500. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 60-661.

AGENT REGIONAL BILINGUE (avec bon nombre d'années d'expérience administrative comportant des responsabilités croissantes, avec bonne connaissance de l'économie du Canada et de la pratique courante des affaires), Direction des approvisionnements d'urgence, Production de défnse, Montréal (P.Q.), $9,940-$11,200.

SURVEILLANT DES OPERATIONS ET DES NORMES D'AEROPORT (avec plusieurs années d'expérience du fonctionnement des aéroports ou d'installations industrielles, gouvernementales ou militaires), Transports, Ottawa, $8,120 - $9,800.

STENOGRAPHE DU PARLEMENT (avec assez bon nombre d'années d'expérience à titre de sténographe officiel de cour ou en des fonctions de caractère et de normes analogues), Sénat, Ottawa, $6,840 - $7,860.

INGENIEUR (BILINGUE) DES OPERATIONS (devant veiller aux travaux de construction, d'exécution et d'entretien), Défense nationale (Aviation), Saint-Jean (P.Q.), $6,840 - $7,860. S'inscrire par lettre auprès de la Division des catégories générales, Commission du service civil, Ottawa, y donner tous les détails relatifs à sa formation professionnelle, y faire le résumé de son expérience et y fournir les noms et adresses de personnes à qui l'on pourra s'adresser pour obtenir des références.

SPECIALISTE EN REFRIGERATION, CLIMATISATION et AERATION, Direction des travaux, Défense nationale (Armée), Ottawa, $6,840 - $7,860.

PROFESSEUR ADJOINT ou CHARGE DE COURS en ECONOMIE (avec doctorat ou maîtrise en sciences économiques), Collège militaire royal, Kingston (Ontario), jusqu'à $7,860. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 61-2001.

CARRIERES OFFERTES EN RECHERCHE AGRICOLE et BIOLOGIQUE portant sur les disciplines suivantes : zoologie, microbiologie, chimie, technologie alimentaire, zootechnique, phytotechnie, pédologie, Service de recherches, ministère de l'Agriculture, en divers centres. Traitement initial jusqu'à $7,860. Pour plus de précisions, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de demander la circulaire 61-10.

INSPECTEURS DE NAVIRES - COQUES (avec certificat attestant que l'on a achevé un cours approprié en architecture navale, avec vaste expérience satisfaisante ou avec grade en architecture navale conféré par une école reconnue de sciences pratiques et avec bon nombre d'années d'expérience pratique en travaux semblables), Division de l'inspection des navires à vapeur, Transports. Emplois actuellement vacants à Victoria (C.-B.) et Saint-Jean (N.-B.), $6,660 - $7,680.

AGENT TECHNIQUE (devant préparer des monographies professionnelles, des brochures et des bandes pour projections fixes ainsi que d'autres textes de même nature sur les occupations pour fins d'orientation professionnelle), Division des ressources en effectif ouvrier, Travail, Ottawa, $6,420 - $7,140.

AGENT (BILINGUE) DE LA STATISTIQUE (avec plusieurs années d'experience en administration de tribunaux d'adultes et de cours des jeunes délinquants et très bonne connaissance des lois, programmes et modes de procédure en vigueur dans ces domaines), Bureau fédéral de la statistique, Ottawa $6,420 - $7,140.

AGENT D'ELECTRONIQUE (avec bon nombre d'années d'expérience pertinente), Défense nationale (Armée), Ottawa, $6,000 - $6,660.

AGENTS DE LA PREVENTION DES INCENDIES et DES ACCIDENTS (avec bon nombre d'années d'expérience en matière de lutte contre l'incendie et de prévention des accidents), Transports, Edmonton (Alberta) et Moncton (N.-B.), $6,000 - $6,660.

AGENT TECHNIQUE - FORMATION (avec assez bon nombre d'années d'expérience au niveau d'officier en surveillance du personnel des navires), Transports, Ottawa, $6,000 - $6,660.

AGENTS DE FORMATION DU PERSONNEL (devant aider à mettre sur pied et à reviser et devant projeter et diriger des programmes de formation pour les préposés à la surveillance et à la gestion), Transports, Ottawa, $5,460 - $6,180 et $6,000 - $6,660.

AGENTS DES SUCCESSIONS INDIENNES (avec grade universitaire et devant réunir des données et recueillir les renseignements voulus pour régler les successions iennes), Citoyenneté et Immigration, Ottawa, $4,620 - $5,160.

APPRECIATEURS FEDERAUX DES DOUANES et ARBITRES DE LA TAXE D'ACCISE (avec grade universitaire ou sociétariat dans une association reconnue de comptables professionnels), Revenu national, Ottawa, $4,560 - $5,880.

REDACTEUR (avec assez bon nombre d'années d'expérience de la rédaction de manuscrits de la disposition typographique et de la correction d'épreuves), Commission d'assurance-chômage, Ottawa, $4,080 - $5,160.

TECHNICIENS DE L'ELECTRONIQUE (avec assez bon nombre d'années d'expérience et (ou) de la formation pertinente et avec connaissance théorique approfondie de l'électricité), Défense nationale, poste de TSF d'Ottawa, Leitrim (Ontario), $4,080 - $4,800.

SECRETAIRES BILINGUES (devant remplir des fonctions de secrétaire auprès d'un haut fonctionnaire et devant prendre et transcrire de la dictée en français et en anglais), ministère de l'Etat, Ottawa, $4,050 - $4,500.

REDACTEUR ADJOINT (avec quelque expérience de la rédaction de manuscrits, de la disposition typographique et de la correction d'épreuves), Division de la rédaction et des renseignements, Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa, $4,050 - $4,500.

ABBREVIATEUR TECHNIQUE (avec assez bon nombre d'années d'expérience acquise à faire des comptes rendus, des abrégés et le répertoriage de la documentation technique, de préférence de nature médicale), Santé nationale et Bien-être social, Ottawa, $3,900 - $4,500.

TECHNICIEN ADJOINT - CHIMIE, Division de la protection contre les radiations, Santé nationale et Bien-être social, Ottawa, $3,750 - $4,200.

Sauf indication du contraire, les précisions et les formules de demande s'obtiennent aux bureaux de poste dans les grands centres, au Service national de placement ainsi qu'aux divers bureaux de la Commission du service civil.

L'opposition répond au sentiment populaire, affirme Me Germain Caron

QUEBEC (PEP — Le député de Maskinongé à l'Assemblée législative, Me Germain Caron, a affirmé en Chambre, lundi soir, qu'en luttant contre le bill 17, l'opposition répond au sentiment populaire qui est manifestement à l'encontre du projet de loi haussant l'impôt sur le revenu des particuliers.

M. Caron dit que dès l'annonce de cette loi, la surprise a fait place au mécontentement général qui s'est manifesté de façon non équivoque dans tous les coins de la province de Québec, dans toutes les classes de la Société. De tous les centres du Québec, dit-il, ce fut un concert de manifestations à l'encontre du projet de loi. L'unanimité a été complète à l'encontre du bill. C'est pourquoi nous, de l'opposition, avons la conviction d'accomplir notre devoir et d'interpréter le sentiment des masses en nous prononçant contre le bill 17. Nous savons qu'en faisant cela, nous répondons au sentiment populaire parce que nous connaissons le peuple qui nous a fait confiance pendant seize ans.

"C'est pourquoi nous n'hésitons pas à présenter au premier ministre un message à l'effet de reviser ses positions et de ne pas aller plus loin avec ce projet de loi qui est une hypothèque permanente sur le revenu du gagne-petit".

Me Caron cita ensuite les protestations du président de la FTQ et du président de la FSN et affirma que par eux, ce sont au-delà d'un million d'électeurs de la province de Québec qui disent que c'est une loi antisociale, antifamiliale et rétrograde. Il parla ensuite des protestations du nouveau parti qui, soutient-il, était avec les libéraux le 22 juin dernier. Il demande d'écouter la voix des cultivateurs qui, par l'UCC, demandait, au mois d'octobre dernier, qu'Ottawa porte l'exemption de base à $1,500 pour les célibataires et à $3,000 pour les personnes mariées, en donnant comme exemple la loi de la province de Québec.

"Est-ce que le gouvernement a le moyen d'ignorer les revendications justes des ouvriers et des cultivateurs de la province de Québec, dit-il.

Le député de Maskinongé, rappela que toutes les Chambres de Commerce de la province préconisaient la réduction des impôts, particulièrement sur le revenu des particuliers et sur les sociétés commerciales. Le gouvernement provincial a-t-il les moyens d'ignorer les demandes des Chambres de Commerce, du clergé, des syndicats, de l'U.C.C. de l'A.P.I., de l'Association des Manufacturiers? D'autant plus que la hausse de l'impôt affectera les prix et indirectement les exportations.

Serait-ce que le 22 juin le gouvernement a commencé à s'éloigner du peuple jusqu'à ne plus entendre les protestations? Après cinq mois de pouvoir, il ne sent plus battre le pouls de la population. Que sera-ce dans deux ans?

Tout ce qu'on a planifié, c'est la destruction de l'Union Nationale, par le mensonge, la calomnie et toutes sortes de moyens que le règlement de la Chambre m'empêche de qualifier, ajouta-t-il. M. Caron accuse le gouvernement d'avoir attendu l'époque des fêtes pour présenter son projet de loi parce qu'en ce temps-là les gens sont occupés.

M. Caron a dit qu'il pouvait énumérer au premier ministre sept moyens de se procurer non pas $25 millions mais $205 millions, sans hausser l'impôt sur le revenu personnel. Malgré son "zèle de néophyte, le gouvernement en aurait eu plus que suffisamment pour payer son assurance-hospitalisation sans taxer les petits", dit-il.

Il conclut que le premier ministre n'a certainement pas consulté tous ses collègues avant de présenter ce bill, et sûrement pas le procureur-général, qui trouvait, en 1951, que le gouvernement du Québec donnait les ressources naturelles du Québec aux étrangers en n'imposant qu'un droit de un cent la tonne sur le fer de l'Ungava.

Rapport optimiste du président Campbell

Woolworth doit ouvrir trente-trois nouveaux établissements en 1961

M. R. D. Campbell, gérant général de la Cie F. W. Woolworth, division canadienne, vient d'annoncer le programme d'expansion de sa compagnie pour l'année qui vient. Il a passé en revue la rapide expansion des filiales canadiennes en ces 12 dernières années.

Depuis 1948, F. W. Woolworth a ouvert 113 nouveaux magasins, en a amélioré et agrandi 76 et en a modernisé 49 autres. Cette chaine de magasins opère 247 établissements au Canada, de St-Jean, Terre-Neuve, jusqu'à Port Alberni, sur l'Ile Vancouver. Il y a des magasins dans les dix provinces.

M. Campbell a insisté sur le fait que la compagnie est d'envergure nationale et que les promotions sont faites au sein du personnel. Il a aussi exprimé l'avis que la remarquable croissance de la compagnie est surtout attribuable au fait que celle-ci donne la plus grande attention aux désirs de la population.

M. Campbell a ajouté que ce progrès emboite le pas avec celui du pays lui-même. La compagnie a l'intention d'ouvrir 33 nouveaux magasins en 1961, pour un investissement de quelque $6,500,000. Cette sorte d'expansion rappelle M. Campbell, est une preuve de notre confiance en la future prospérité du Canada et de ses citoyens.

La vente au gouvernement canadien

Le gouvernement fédéral, qui est le plus grand acheteur de biens et de services au Canada, vient de publier un manuel où il fait connaître ses besoins.

Cette brochure a été préparée par la Direction des petites entreprises du ministère du Commerce, et est distribuée aux hommes d'affaires qui assistent à la Conférence pour l'exportation du commerce d'exportation, à Ottawa. Elle indique les méthodes et les formalités propres aux achats du gouvernement et fournit des renseignements sur les soumissions et les contrats. Les services sont répartis en deux groupes, professionnels et commerciaux, et chaque genre y est exposé en détail. On y précise que la plupart des ouvrages de construction relèvent du ministère des Travaux publics, mais que quatre autres ministères sont autorisés à signer des contrats de leur propre chef à l'égard de certains travaux publics.

Le manuel décrit les méthodes suivies dans les neuf ministères chargées de 90 p. 100 des achats du gouvernement et donne la liste des bureaux d'achat de ces divers ministères.

En appendice, le lecteur trouvera une liste de 72 catégories de biens et de services achetés par l'Etat, divisées en divers postes, dont le nombre peut aller jusqu'à 20. Les ministères intéressés sont clairement indiqués.

On peut se procurer des exemplaires de "La vente au gouvernement canadien" en s'adressant à la Division de rédaction et de montage des publications, Direction de la publicité commerciale, Ministère du Commerce, Ottawa.

Informations financières et boursières

Les bestiaux

MONTREAL, (PC). — Il n'y a pas eu de ventes de bouvillons aux marchés à bestiaux de la métropole ce matin. Il doit y avoir vente à l'enchère cet après-midi.

Les porcs étaient de 50 cents à $1 de plus et les truies à $1.75 de plus.

Hier, les arrivages se sont chiffrés par 934 bouvillons, 1,079 veaux, 428 porcs et 252 agneaux et moutons.

Veaux: de qualité moyenne $27; quelques veaux d'herbe et de chaudière à $15.50.

Au marché de l'Ouest, 293 porcs et truies ont été offerts. Les porcs de catégorie "A" ont rapporté $31. Truies: $20.25-22.25.

Au marché de l'Est, les arrivages se chiffraient par 161. Il n'y a pas eu de prix d'établis.

Un lot de moutons de qualités mélangées a trouvé preneurs à $18.50.

Les denrées

MONTREAL, (PC). — Cours des denrées transmis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cages de bois: extra-gros 51-52; A gros 47-48; A moyen 37-38; A poulette 35-36; B 36; C 22. Arrivages 44.

Beurre : arrivages courants, admissible 63⅝; de stockage, non-admissible 63½; frais, de crémeries, enveloppé 64½-65½; frais en gros, admissible 64; de stockage, non-admissible 63½.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc 31; en gros, québécois blanc 32¼; coloré 32¼.

Pommes de terre: les nouvelles, du Québec, les 75 livres 1.75-1.85; N.-B., les 75 livres 1.90-2.00; les 50 livres 1.25-1.30 de l'I.-du-P.-E., les 75 livres, 2.00-2.15; les 50 livres 1.50-1.60.

Bourse de Montréal

MONTREAL, (PC). — La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne ont fermé à la hausse hier. La séance a été peu animée et les variations se limitaient généralement à des fractions.

Canadian Oil a été particulièrement en faveur, haussant d'un point et demi.

Dans le compartiment des mines, International Nickel, Aluminium et Hudson Bay ont tous progressé. Les affaires ont porté sur 124,500 valeurs industrielles et sur 174,900 actions minières et pétrolières. Des 212 valeurs transigées, 82 ont progressé, 46 ont fléchi et 84 sont demeurées inchangées.

Voici quelles étaient les moyennes à la fermeture: banques, 58.78, un gain de 0.42; services publics, 142.2, un gain de 0.7; industrielles, 270.0, un gain de 1.5; papeteries, 426.7, un gain de 0.61.

Bourse de Toronto

TORONTO, (PC). — La hausse des industrielles s'est accentuée une autre fois hier.

C'était la treizième journée consécutive que le compartiment des industrielles était entraîné à la hausse.

Le virement a été de 1,731,000 actions au regard de 1,726,000, lundi.

Les sidérurgiques ont également fait bonne contenance. Il en a été de même des pétrolifères.

Voici où en sont les indices : industrielles, 514.25, un gain de 2.81; pétroles de l'Ouest, 80.48, un gain de 1.10; aurifères, 87.66, un recul de .44, et métaux communs, 158.53, un recul de .19.

Bourse de New York

NEW YORK (PA) — Les alumifères et les services publics accusaient des gains, hier, mais l'ensemble de la cote présentait encore une allure irrégulière.

Les cuprifères, les chemins de fer et les produits électriques ont perdu du terrain. Par ailleurs, les automoteurs, les sidérurgiques, les avionneries, les produits électroniques et les pétrolifères étaient mixtes.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a baissé de .30 à 218.80.

United Corporation a été le stock le plus en demande, baissant de 1-8 à 7 1-8 sur un déplacement de 61,100 actions.

La Bourse Américaine présentait une allure irrégulière tout comme le marché des valeurs canadiennes.

Le dollar

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier de 1-16 à une prime de $1.01 63-64 au regard de $1.02 5-16, mardi dernier.

La livre sterling était cotée à $2.80 51-64, en progrès de 11-64.

Les céréales

WINNIPEG (PC) — Le lin a été particulièrement en faveur hier à la Bourse des grains de Winnipeg.

Les prix de cette denrée ont varié dans les deux sens, mais ils présentaient une tendance à la baisse à la fermeture. Les prix de l'avoine et de l'orge ont évolué dans un faible rayon. Le seigle et le blé ont fait bonne contenance.

Bourse de Montréal

Morgan & Co. Ltd.

Cours du 20 décembre 1960

Stocks	Vol	Haut	Bas	Ferm
Abitibi	1630	39	38¾	
Acad A A	100	14		
Algoma	475	32½	32⅜	
Alumin	1884	31⅛	31⅛	31⅛
Alum 2 P	100	45¾		
Argus Cr	125	33¾	33½	33¾
Asbestos	464	25¼		
Atlas Stl	140	21¾		
B-B	5	500	28¼	
Bell Tel	2596	47⅛	47⅛	47⅛
Bowat S P	50	47¾		
Br Trac	5313	415	405	
Br A O	1848	27⅛	27½	27¾
BC Pp	200	52¾		
BC Forest	50	11		
BC Power	65	35½	35¼	
BC Teleph	50	45⅞		
Calg Pow	50	22½		
Can Cem	200	25¼	25	25¼
C Cem Pr	25	27		
Canada Fr	25	18½	18½	18½
Can Steams	5	40		
C Brew	1635	43¾	42	43¾
Cd Bromc	12	17½		
Cd Celan	500	23¼		
Cd Chem	200	6	5½	
Cd Husk	1200	465	435	460
Cd Hydro	100	10½		
Cd Indus	500	14½	14½	14½
Cd Int P	400	10¼	10¼	
Cd I P P	325	37½		
Cdn Oil	291	22½	22	22½
C P R	2700	22	21⅝	21⅝
Cd Pet P	300	7¼	7¼	
Cd vicker	15	14⅞		
C Cellulos	100	39¾		
Cons MS	500	19⅞		
Corby A	100	16		
Cd zell A	135	19⅛		
Dist Sea	1275	32¾	32¼	
Dom Brid	458	16	15⅞	16
Dom Steel	5	10½		
Dom Store	80	65	64¾	65
Dom Tar	3565	14⅜	14¼	
Dom Text	410	9¾		
Foundatn	325	10¼	10	10¼
Fr Pet P	100	395		
Frost A	100	15⅝		
Gatineau	225	36¾	36½	
Gen Dyna	10	41		
Gen Motr	200	40⅞		
Gen St W	475	7½		
Gr Lak P	100	39¾		
Holt Renf	200	16		
Hm O A	1425	775	760	775
Hw Smit P	50	40½		
Hudson B	220	45¾	45	45¼
Imp In A	951	10⅞	10¾	10⅞
Imp Oil	1999	36	35¾	36
Imp Toba	425	13¾	13¼	13¾
In Accep	955	43½	43⅜	
Int Nick	1460	57¾	57½	57⅝
Int Paper	215	30		
Int Utilit	15	26		
Hw Bmit P	50	40½		
Hudson B	220	45¾	45	45¼
Imp In A	951	10⅞	10¾	10⅞
Imp Oil	1999	36	35¾	36
Imp Toba	425	13¾	13¼	13¾
In Accep	955	43½	43⅜	
Int Nick	1460	57¾	57½	57⅝
Int Paper	215	30		
Int Utilit	15	26		
In P Lin	410	62	61¾	62
Labatt	400	30	29¾	30
Macm B	4905	15¾	15½	15¾
Mac-Fer	3480	10¾	10½	10¾
Mitchel B	100	6		
Molson A	135	23¾	23½	23¾
Molson B	100	23½		
Mont Loc	620	12¾	12½	12¾
Morgan	925	34¾	34½	34¾
Nat St C	370	10¼		
Noranda	782	40	39¾	40
Nov-Sc L	375	13½		
Ogilvie	35	48¼		
Pac Pete	200	990	975	990
Page Her	545	24½	24½	24½
Penmans	75	29¼		
Price Brt	59	38¾		
Que N G	2800	5¼	5	5¼
Que Pow	160	37¾	37½	37¾
Reitmn A	130	15		
Robert J	100	12¼		
A v Roe	1717	460	450	
Rollan A	100	38		
Royalite	100	973		
StLawC A	100	10¼		
StLaw Cr	625	17¾	17¾	
Salada S	690	11¼	10¾	10⅞
S W P	731	27¼	26¾	27¼
Sicard	325	6		
Simpsons	275	28	27¾	28
Southam	100	21¼		
St of Cn	929	67	66½	
Steinb A	570	18¾		
T C P L	2485	19¾	19	19¾
Un Steel	1078	39¾	39	39¾
Webb Kn	350	285	275	
Weston A	25	39½		

BANQUES

Cana Nat	555	55½	55	
Commerc	1289	57¾	57¼	57¾
Montréal	2345	58¾	57½	58¾
Nova-Scot	777	66¾	65	66¾
Provincial	152	38¾	38¼	38¾
Royale	1035	71¼	70¾	71¼

INDUSTRIELLES

C Dom S	376	16½		
Cons Pap	781	41	40	41
Cons Gas	720	15½		
Ford A	5	138		
Loblaw A	125	29¼	29	29¼
Loblaw B	45	31½		
Moore	1300	47½	47¼	47½
Tr Fin A	240	36¾		
Tr Fin B	497	37¼		
Tr Moun	5125	9¾		
Union Gs	210	15		
Un P P	2640	135	100	130

MINES et HUILES

Aiscope	21000	5	4½	
Augustus	2845	33½	33	
Bai Bay	3200	7	6½	
Bellechs	3500	20	19	20
Bonnyvil	7200	17	16	
Bornite	500	3		
Canalask	500	2¾		
Car Que	2060	10		
Cassiar	75	13		
Chemallo	4710	220	212	220
Chess	6000	3		
Chipman	2000	5		
Empire O	500	3		
Falcon	50	38		
Fano	2000	2		
Futurity	3200	20		
Gaspe O	2500	3½	3	
Gold Ag	1000	41		
Massval	1275	9	7½	9
MidChib	1500	18		
Magador	25	22		
New San	1000	2		
Nw WA	23000	13	9	13
NA R M	2000	27		
Obalski	7500	7	6	
Opem Ex	100	8		
Paudash	4500	20	18	20
Pennbec	1000	7		
Porc P	17100	12	11	
Que Cob	2200	229	221	225
Queb Oil	300	1		
Queb Sm	2000	8		
South D	2500	10	9½	
Tache	2000	6		
Tib Exp	2500	8½	8	
Titan	50	9	5	9
Trebor	500	3		
Vanguar	3000	7		
Virginia	5500	7½	7	
Wendell	8000	2½		

RESUME DE LA JOURNEE

Stocks transigés				212
Avancés				22
Déclins				46
Inchangés				84
Nouveau Hauts				14
Nouveau Bas				6

10 vedettes Industrielles

Un P P	26400	135	100	130
Br Trac	5315	415	405	
Tr Moun	5125	9¾		
Macm B	4905	15¾	15½	15¾
Dom Tar	3565	14¾	14¼	
Mas-Fer	3480	10¾	10½	10¾
C P R	2700	22	21¾	21½
Que N G	2800	5¼	5	5¼
Bell Tel	2596	47⅛	47¼	47½
T C P L	2485	19¾	19	19¾

5 vedettes Mines et Huiles

Nw WA	23000	13	9	13
Aiscope	21000	5	4½	
Porc P	17100	12	11	
Wendell	8000	2½		
Obalski	7500	7	6	

Bourse Canadienne

Morgan & Co. Ltd.

Cours du 20 décembre 1960

Stocks	Vol	Haut	Bas	Ferm
Gatwin	12500	5½		
Gec Min	2140	19⅛	19	
Genex	13800	14½	10	14½
Glacier	1100	16		
Gl Uran	1000	4		
Goldale	1000	19		
G Minin	1000	21½		
Grandry	1125	9½		
Granduc	800	115	113	115
Gunnar	2462	720	715	
Gwillim	7000	5	4½	5
Mar Roc	2000	13		
Headway	6000	25	24	
HighBell	3500	178	175	178
Hollinger	775	19⅝	19½	
Hudson B	390	45¼	45	45¼
Inspirtn	4600	31		
Int Moly	2000	4		
Int Nick	1619	57⅞	57½	57⅝
Irish C	5500	70	68	70
Iron Bay	900	175		
J Walte	3500	24½	23	
Jacobus	2400	79	76	79
Jaye Ex	2400	11		
Joburke	1000	8½		
Joliet	1500	27		
Jowsey	2572	28	26	28
Kenville	1900	6	5½	6
Kerr Ad	3944	12½	11¾	12
Kir Min	1681	20½		
Kopan	28600	12½	12	
Labrador	330	17¾	17	
L Dufau	1450	38		
Lak Lin	2500	9½		
L Shore	300	385		
La Luz	100	285		
Lamaque	100	355		
Langis	20570	49	46	49
Latin A	12500	38	37	
Leitch	100	148		
Lencourt	5000	5		
LL Lac	1100	195	191	192
Lorado	1704	55	54	55
Lyndhst	12800	8	7	8
Lynx	2000	8	7½	8
Macassa	30	275		
Macdon	2000	23		
Macfie	3000	3½		
MacLeod	100	109		
Madsen	900	298	295	298
Magnet	61000	6	5½	
Malartic	1150	77	76	
Marboy	3000	19		
Marcon	3000	6		
Maritime	2700	69	68	69
Martin	13300	38½	37½	
Maybrun	3000	6		
McIntyre	650	27¾	27½	27¾
McWat	1000	27		
Merrill	2700	45		
Meta Ur	1000	7½		
Midrim	4100	51	48	
Minda	2000	3½		
Min-Ore	1000	4		
M Wrigh	7850	51	50	52
Multi-M	7000	32	29	32
Murr M	2000	58	57	58
Nama Cr	500	7½		
Nat Exp	1000	4	3½	4
New Alg	1000	4		
New Ath	1000	32		
New Cal	1500	34		
New Del	2000	8½		
N Goldvu	500	4		
New Hos	5500	53	50	51
New Jas	1000	6		
N Kelor	6900	9	8	9
Newlund	1650	11		
N Myla	14150	37	35	
Newnor	1000	4		
Nick MS	7489	50	47	48
Nipissin	1000	76		
Noranda	625	40	39¾	40
Norbeau	1000	42	40	
Norpax	13700	9	7	8
Norsync	3000	4½	4	4½
N Colds	1700	82		
N Goldc	2500	21		
N Rank	4200	36	35½	36
Nor A w	1500	26		
Obaska	2000	5		
O'Brien	500	54		
Ok Rare	5000	8	7½	8
O'Leary	2000	12	11	
Opemisk	1604	525	510	525
Orchan	1400	157	153	157
Ormsby	3000	22	21	22
Osisko	5700	32	31	
Pamour	2600	75



Quelques centaines d'enfants ont acclamé le bon Père Noël, dimanche après-midi au Cap Curling Club. Avec patience et un bon mot pour chacun d'eux, le légendaire vieillard a trouvé qu'il faisait plus chaud au Cap qu'au Pôle Nord ! A cause de sa barbe abondante, on l'a vu pour la première fois prendre ses rafraîchissements avec une paille ! Roger Larouche fut un excellent maître de cérémonie et il improvisa un programme d'amateurs de plus d'une heure avec les bambins et bambines qui vinrent donner "leur numéro" avec la naïveté et le charme de leur âge. Depuis ses récentes transformations, le Cap Curling Club est un endroit particulièrement chic.

—o—

Le Dr O.-E. Desjardins nous signale qu'il n'est pas le doyen des médecins des Trois-Rivières, mais seulement le doyen des médecins trifluviens qui sont des anciens de Laval. Le doyen des médecins demeurant aux Trois-Rivières est le Dr Vanasse, autrefois de Saint-Maurice, et maintenant nonagénaire. Le Dr Wellie Godin est également plus âgé que le Dr Desjardins.

—o—

La chorale Saint-Philippe a dépouillé dimanche son arbre de Noël. Quelqu'un faisait remarquer à celui qui personnifiait le Père Noël, M. Georges Desbiens, qu'il semblait perdu dans ses bottines, beaucoup trop grandes pour lui. Il fit cette réponse : "Ce sont les bottines de mon jeune fils."

—o—

Il y a un phénomène étrange, et probablement unique, qui se passe depuis quelques années sur la rue Nérée-Beauchemin. En février 1961 naîtra dans le secteur de la Place Vaudreuil, le neuvième couple de jumeaux. Neuf familles ont déjà reçu cette bénédiction du Ciel.

—o—

Les Finissants de l'Ecole des Sciences Sociales des Trois-Rivières ont présenté récemment leur revue en hommage à deux personnes distinguées : S. Ex. Mgr Georges-Léon Pelletier et Mgr Charles-Edouard Bourgeois. Cette revue, dirigée par M. A. Diamond, a une très belle tenue et comprend des textes très à point sur la question sociale, ainsi qu'une explication des armoiries de l'Ecole des Sciences Sociales.



(Photo Canadien Pacifique)

LA CEREMONIE de collation des diplômes de l'Ecole des Sciences Sociales de Trois-Rivières a eu lieu en fin de semaine sous la présidence de Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, à la salle académique du séminaire St-Joseph. De gauche à droite, M. André Landry, sous-ministre du Bien-Etre Social, Mgr Pelletier, M. le chanoine Albani Mélançon, supérieur du séminaire, M. le chanoine Henri Lapointe, aumônier diocésain de l'Action Catholique et M. l'abbé Léo Girard, un des diplômés.

Mgr Pelletier à la collation des diplômes de l'Ecole des Sciences Sociales :

"Il faut que la charité soit aidée par des techniques modernes et scientifiques"

"Il fut un temps où la charité seule pouvait faire de grandes choses, mais aujourd'hui, pour réussir, il faut que la charité soit aidée par des techniques modernes et scientifiques. Le monde a évolué et les problèmes qui se posent sont d'ordre psychologique. C'est pourquoi les travailleurs sociaux doivent s'y adapter."

Ce sont là les considérations que Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier a faites, lors de la cérémonie de collation des diplômes de l'Ecole des Sciences Sociales de Trois-Rivières à la salle académique du séminaire St-Joseph. A cette occasion, Mgr Pelletier et M. Emilien Lafrance, ministre du Bien-Etre Social, ont reçu des diplômes d'honneur.

Son Excellence a parlé de la nécessité d'unir les techniques modernes avec la vraie charité. "Les travailleurs sociaux, a-t-il dit, rencontrent des difficultés, mais il leur faut voir le Christ à travers les pauvres."

Mgr Pelletier a dit qu'il ressentait une émotion réelle à recevoir pour la première fois un diplôme honorifique et a ajouté que c'était avec joie qu'il constatait que cette chose se produisait à l'Ecole des Sciences Sociales de Trois-Rivières.

Tout en félicitant les diplômés, Mgr Pelletier a exprimé sa joie de voir que l'Ecole des Sciences Sociales pouvait présenter "sa première floraison d'aides sociaux qui vont se lancer à l'assaut de la misère humaine. Ces gens ont été formés chez nous, par des gens de chez nous, dont la compétence se compare favorablement avec leurs confrères dans toute la province."

Allocution

Mgr C. E. Bourgeois, P.A., directeur de l'Ecole des Sciences Sociales, a rappelé que l'Ecole des Sciences Sociales avait été fondée par Mgr Pelletier et qu'elle fournit une humble équipe dont profitent déjà les organismes sociaux du diocèse et même de l'extérieur.

Mgr Bourgeois a fait remarquer qu'au Département d'Assistance Sociale, il y a 21 étudiants qui sont à terminer la deuxième année, alors que 20 ont débuté le cours en septembre 1960. Déjà, les demandes d'admission pour septembre 1961 se font nombreuses. Au cours d'extansion, 156 personnes sont inscrites à un programme portant sur l'hygiène mentale du milieu familial.

Proclamation

M. Jules Perron, secrétaire de l'Ecole des Sciences Sociales, a donné le palmarès des gradués, tandis que les attestations et les diplômes ont été remis par M. Gilles Lacroix, directeur du département d'Assistance Sociale.

Voici la liste des diplômés d'Aide Sociale: M. André Bordeleau, de Joliette, Mlle Nicole Brunelle, de Batiscan, Mlle Louise Cantin, de Trois-Rivières, M. Gérard Duchaine, du Cap-de-la-Madeleine, M. Wilfrid Duchesne, de Shawinigan, Mlle Ferdinande Germain, de Grand'Anse, M. l'abbé Léo Girard, de Trois-Rivières, Mlle Thérèse Girard, de Trois-Rivières, Mlle Micheline Hamelin, de Champlain, Mlle Thérèse Julien, de Trois-Rivières, M. Bernard Landry, de Trois-Rivières, Mlle Hélène Landry, de Shawinigan, M. Léon-André Lemay, de Trois-Rivières, Mlle Evelyne Léveillé, de Batiscan, Mlle Danielle Mongrain, de Trois-Rivières, Mlle Denise Moreau, de Trois-Rivières, R. S. Béatrice, f.c.s.p., de Trois-Rivières, R. S. Catherine du St-Esprit, o.p., de Trois-Rivières, R. S. Gabrielle de l'Annonciation, o.p., de Trois-Rivières, Mlle Denise Thibault, de Trois-Rivières, Mlle Gisèle Thibault, de Trois-Rivières, et Mlle Liliane Viel, de Trois-Rivières.

Voici la liste des attestations: Mlle Constance Blanchand, de Shawinigan, Mlle Lise Caron, de Trois-Rivières, Mlle Solange DeRouyn, de Trois-Rivières, M. Philippe Germain, de Trois-Rivières, Mlle Violette Juneau, de Grand'Mère, Mlle Cécile Lam-

(suite à la page 29)



Joyeux Noël

DE VOTRE AMICAL MAGASIN

IGA

ATOCAS FRAIS
Pour votre diner de Noël
E. U. NO. 1 — Pqt 1 lb. 21¢

DINDES DE CHOIX EVISCEREES CATEGORIE "A"



18 lbs. et plus lb. 49¢ — 6 à 16 lbs. lb. 53¢

SHORTENING SNOW FLAKE (EPARGNEZ 6¢) RABAIS 4¢ PQT 1 LB. 25¢

DETERGENT LIQUIDE GLEE - Epargnez 16¢ 4 Btes 12 on. 1.00

ENVELOPPE ALUMINIUM "STUART HOUSE" LARGE 18" ..... 59¢ LARGE 12" ..... 29¢

PECHES DELMONTE DE CALIFORNIE Tranchées ou demies BOITE 28 ON. 39¢

FROMAGE CHAMOIS GRUYERE PQT 8 ON. 37¢

FROMAGE TRANCHE IGA PQT 8 ON. 31¢

GRATIS 1 pqt 17 on. CROUTE A TARTE MONARCH avec 3 lbs porc haché 1.39

VIANDE A SAUCISSE — PORC PUR HYGRADE — OU MAPLE LEAF Roul. 1 lb. 39¢

BACON TABLERITE SANS COUENNE Pqt Lb. 73¢

JAMBONS PRETS A MANGER ROYAL - MAPLE LEAF - WILSIL JARRET, COUENNE ET GRAS ENLEVES ! BOUT JARRET OU GROS BOUT LB. 63¢

FRUITS & LEGUMES

ORANGES SUNKIST DE CALIFORNIE TRES JUTEUSES E. U. NO. 1 - GR. 88 1 DOUZ. POUR 69¢

Importées - fraiches 5 lbs (Sac) 59¢

RAISIN ALMERIA VERT-SUCRE — E. U. NO. 1 2 LBS (Emp. fant.) 59¢

TOMATES MURES & FERMES MEXICAINES E. U. NO. 1 2 LBS 39¢

ACCUMULEZ LES TIMBRES "GOLD BOND" POUR UN PLUS GRAND CHOIX DE MAGNIFIQUES CADEAUX

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT 5 BTES POIS VERTS "GREEN GIANT" 5 Btes 15 on. 1.00

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT D'UNE BTE 20 ON. STAFFORD Garniture aux cerises Bte 20 on. 41¢

SAUCE AUX ATOCAS En gelée ou entiers BOITE 15 ON. 23¢

POULET DESOSSE "IGA" (EPARGNEZ 11¢) 3 BTES 7 on. 1.00

AYLMER JUS DE TOMATES (EPARGNEZ 4¢) 2 BTES 20 on. 29¢

ANANAS "DOLE" TRANCHE - FANT. BOITE 20 ONCES 39¢

SHORTENING "CRISCO" RABAIS 10¢ BOITE 3 LBS 99¢

TABLE PLIANTE POUR T. V. SNACK PATTES CUIVREES CHACUNE 1.79

SHORTENING "DOMESTIC" RABAIS 3¢ POT 1 LB. 32¢

25 TIMBRES En plus avec chaque unité de 4 ou 5 mcx.

COUTELLERIE ACIER INOXYDABLE CHAQUE UNITE 99¢

Prix en vigueur les 21, 22, 23 et 24 décembre 1960 AUX MAGASINS "IGA" suivants : MARCHE G. BOISVERT "IGA", 66 Toupin, Cap-de-la-Madeleine — MARCHE ROSAIRE BOISVERT "IGA", 697 Thibeau, St-Odilon, Cap-de-la-Madeleine, Tél.: FR. 6-3028 — Marché EDOUARD "IGA", 1650 rue Dumoulin, Trois-Rivières, — HENRI-PAUL ISABELLE "IGA", 749 St-Maurice, Trois-Rivières — SHOP & SAVE "IGA", 2393 St-Marc, Shawinigan — ERNEST MONGRAIN "IGA", 749 Williams, Trois-Rivières — MARCHE ST-JACQUES "IGA" 23 St-Aimé, Louiseville — SHOP & SAVE "IGA", 2105, 5e Avenue, Shawinigan-Sud — SHOP & SAVE "IGA" 871, 6e Rue, Grand'Mère.



FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE

Nouvelle réglementation de la circulation lourde adoptée à la suite d'une proposition du ministre Gérard Cournoyer

QUEBEC (PEP) — Le Conseil exécutif de la province vient d'adopter une nouvelle réglementation de la circulation lourde sur les chemins publics du Québec, pour faire suite à une proposition de M. Gérard Cournoyer, député de Richelieu et ministre des Transports et Communications.

Le Conseil exécutif a voulu ainsi répondre aux demandes de l'Association du camionnage et d'un grand nombre de corps publics qui réclamaient depuis longtemps une revision de la législation limitant les pesanteurs permises sur les routes de la province.

Le nouvel arrêté en conseil porte le No 2349. Il remplace celui qui avait été adopté en janvier 1955 et accorde aux camionneurs du Québec la permission de circuler sur les grandes routes avec des charges plus lourdes.

Depuis plusieurs années, en raison de la disparité qui existait entre notre législation et celles de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick par exemple, les camionneurs publics de même que les camionneurs privés étaient aux prises avec de grandes difficultés. Les poids permis chez nous étaient de beaucoup inférieurs à ceux en vigueur dans les deux provinces voisines. Dorénavant, il y aura parité et même la législation du Québec se montre, en certains cas, plus généreuse. Il ne fait aucun doute que la nouvelle réglementation aidera considérablement l'industrie du camionnage qui prend de jour en jour plus d'importance dans la province.

Le nouvel arrêté en conseil prévoit, entre autres choses, que les plus gros véhicules, soit un camion avec semi-remorque munie de cinq essieux, pourront maintenant circuler sur les routes de la classe A avec une charge de 70,000 livres. Antérieurement, le poids limite était de 50,000 livres. Quant au camion avec semi-remorque à quatre essieux, qui, antérieurement, avait droit à une charge de 50,000 livres, il lui sera dans ce cas permis maintenant de transporter 60,000 livres.

La nouvelle législation prévoit de plus que le ministre des Transports et Communications est autorisé à émettre des permis spéciaux pour le transport de tout objet dépassant la hauteur, la longueur ou la pesanteur légales lorsqu'il s'agit d'un objet indivisible, i.e., bélier mécanique, pelle mécanique, etc. Il est entendu que les poids prévus devront être suivis à la lettre. Les autorités de la Sûreté provinciale, qui ont charge de la surveillance des routes, verront à l'application de la loi.

Le Centre d'Accueil de Louiseville

Le député Caron proteste contre l'annulation des soumissions

QUEBEC, (P.E.P.) — Me Germain Caron, député de Maskinongé à l'Assemblée législative, a protesté, en Chambre, hier après-midi, contre un avis public publié dans les journaux par le ministère des Travaux publics pour annuler toutes demandes de soumissions faites antérieurement en vue de la construction du centre d'accueil Providence, de Louiseville. M. Caron a dit qu'il protestait en son nom personnel, au nom d'une multitude de gens et de chômeurs de son comté.

L'avis, publié hier, informe les entrepreneurs et sous-entrepreneurs que les plans concernant la construction du Centre d'accueil Providence, à Louiseville, "comté de Saint-Maurice", ne sont pas disponibles pour un certain temps et que, par conséquent, les demandes de soumissions sont remises à plus tard. Il ajoute qu'ainsi se trouvent annulées toutes demandes de soumissions faites antérieurement. L'avis est signé par M. Hervé Gauvin, sous-ministre des Travaux publics.

M. Caron s'est levé lorsque la Chambre basse passa aux affaires du jour, au début de la séance d'hier après-midi.

Il donna lecture de l'avis tel que publié dans un journal montréalais et fit remarquer que Louiseville est dans le comté de Maskinongé, et non pas dans le comté de Saint-Maurice. "C'est élémentaire, dit-il, et le ministre des Travaux publics devrait savoir cela." "Je proteste contre ce retard apporté à la poursuite des travaux au nom d'une multitude de chômeurs de Louiseville et du comté de Maskinongé," conclut M. Caron, qui est également le maire de Louiseville.

Cinq causes de troubles

Les plus grandes difficultés de la saison d'hiver pour les automobilistes sont les suivantes: Mauvaise traction au départ sur la neige ou la glace; difficulté de freiner; complications du démarrage; glace trop polie pour la circulation très dense; mauvaise visibilité. Le Comité Provincial de la Sécurité Routière, (Prudentia) nous conseille fortement de ne pas oublier d'ici le printemps ces cinq grandes causes de troubles pour le conducteur en hiver.

"La population rurale déçue"

QUEBEC, (P.E.P.) — M. René Bernatchez, député de Lotbinière, a déclaré à l'Assemblée législative, hier soir, que la population, surtout dans les régions rurales, a été déçue par le bill 17. Au lieu de cela, ils attendaient des lois pour leur venir en aide. Mais, à la session d'urgence, il n'y a pas eu de lois de cette sorte, et durant la session actuelle, rien non plus pour les aider. Au contraire, cette loi va leur causer du tort, dit-il.

M. Bernatchez félicita le député de Bellechasse d'avoir eu le courage de dire qu'il s'opposait à la loi. Il a été l'interprète des cultivateurs de son comté.

Le député de Lotbinière nia que l'Union nationale ait dépensé plus que les sommes votées par les Chambres.

C'est une mauvaise excuse inventée par le parti libéral pour se défiler, après avoir promis de doubler et de tripler les bénéfices sociaux des citoyens du Québec, gratuitement, dit-il. Comment pourra-t-il remplir toutes ces promesses alors que pour une seule il a été obligé de taxer la population.



Meilleurs Souhaits de JOYEUX NOEL et Bonne Année à notre clientèle

Cordonnerie Laviolette

Vente et réparation de chaussures

1415, Laviolette, T.-R.

FR 6-8393



JOYEUX NOEL

BONNE ANNEE à tous

Principalement à toutes nos clientes qui nous ont si gentiment encouragé au cours de l'année qui s'achève. Puissent,

Mesdames, Mesdemoiselles, les grandes joies des fêtes demeurer longtemps dans votre esprit et votre coeur.



965 ST-MAURICE FR. 4-2062

TROIS-RIVIERES

Joyeux Noël . Bonne Année .

M. L. Lafond s'unit à son personnel pour remercier sa nombreuse clientèle du patronage passé et lui adresse ses meilleurs voeux.

LUCIEN LAFOND

BOUCHER EPICIER LICENCIE

1554 Laviolette

FR. 4-3543



LUCIEN LAFOND

Joyeux Noël et Heureuse Année à tous

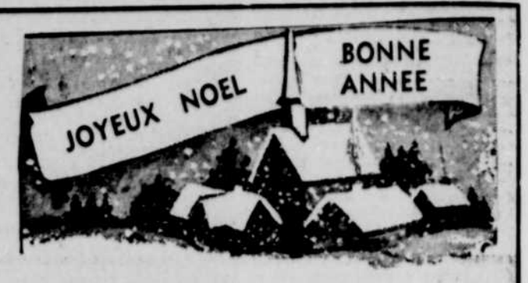
Merci à tous nos clients et amis pour leur encouragement au cours de 1960. Nous avons été très heureux de les servir et nous espérons les revoir en 1961. A tous: Joie, Santé, Bonheur, Succès.



J.A. ST-PIERRE LTÉE

QUINCAILLERIE • FERRONNERIE

926, St-Maurice FR 4-3541



Meilleurs souhaits à tous nos clients

Bijouterie F. Villemure

1622, Laviolette, FR 4-1292



JOYEUX NOEL et BONNE ANNEE

Que l'époque des fêtes apporte à tous nos clients et amis JOIE, SANTE, BONHEUR, PROSPERITE.

Nous avons été très heureux de vous servir au cours de 1960 et nous espérons avoir le même privilège en 1961.

Chez Béatrice

MAGASIN DEPARTEMENTAL POUR ENFANTS

1003 ST-MAURICE FR. 4-3088



JOYEUX NOEL BONNE ANNEE à tous

Principalement à toutes nos clientes qui nous ont si gentiment encouragé au cours de l'année qui s'achève. Puissent,

Mesdames, Mesdemoiselles, les grandes joies des fêtes demeurer longtemps dans votre esprit et votre coeur.



ROBERT ADAM, propriétaire



ETIENNE LANGLOIS, gérant

Joyeux Noël Bonne Année

C'est toujours avec joie que nous venons chaque année souhaiter à notre distinguée clientèle, à nos amis et leurs familles des voeux sincères de

JOIE, SANTE, PROSPERITE, à l'occasion des fêtes.

Puissent ces souhaits se réaliser en 1961. Nous ajoutons également nos plus sincères remerciements pour votre sympatique patronage au cours de l'année qui s'achève. Nous espérons de tout coeur avoir encore le plaisir de vous servir à nouveau en 1961. Nous vous assurons à l'avance de la qualité, du service et des bas prix qui caractérisent notre maison depuis plusieurs années. C'est toujours chez Adam Ltée que vous trouverez le meilleur choix d'appareils électriques, d'ameublements de salon, chambre, cuisine, etc.

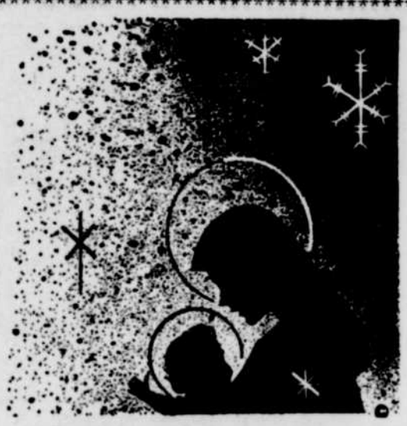
956 ST-MAURICE

Adam LTÉE

TEL: FR. 4-7722

(En face du Cinéma de Paris)

Joyeux Noël et Bonne Année à notre clientèle



Merci de votre patronage. Nous avons été très heureux de vous servir au cours de 1960. Nous espérons que vous nous accorderez le même privilège en 1961. A tous: Joie, Santé, Bonheur, Succès, Prospérité.

LUCIEN DUCHARME

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN LICENCIE

1031, STE-JULIE FR 6-6303

TROIS-RIVIERES



Joyeux Noël Bonne Année

Tels sont les voeux que nous formulons à l'égard de notre clientèle à l'occasion des fêtes. Nous ajoutons à ces voeux non plus sincères remerciements pour le magnifique encouragement que vous nous manifestez. Bienvenue en 1961.

Nous vous invitons à profiter de ces derniers jours pour venir voir notre choix complet de cadeaux de toutes sortes et de cartes de souhaits.

Restaurant St-Maurice

Lucien MERCIL, prop.

940 ST-MAURICE, T.-R. FR 6-6414

JOYEUX NOEL et Bonne Année à tous nos clients



SERVICE COMPLET DE DECORATION ET CREATION

- TAPIS de $3.95 à $20, la V.C.
- CHEMIN DE PASSAGE OU ESCALIER
- PRELARTS TOUTES MARQUES
- TUILES PLANCHER de 8¢ à $1.29 MORC.
- TUILES MURALES - Plastique, pierre et mosaique
- PEINTURE "GLIDDEN" @ $4.50 GALLON
- PINCEAUX et ROULEAUX "SIMMS"
- TAPISSERIES ORDINAIRES et DECORATIVES
- DRAPERIES, CHOIX TRES CONSIDERABLE
- BAMBOO ORDINAIRE et DECORATIF
- STORES EN TOILE JUSQU'A 54" EN STOCK
- STORES VENITIENS, verticaux et horizontaux
- MEUBLES SUR COMMANDE

LES SERVICES QUE VOUS OBTENEZ

- CONFECTION DE DRAPERIES AU MAGASIN
- INSTALLATION DE DRAPERIES PAR EXPERTS
- POSE DE PRELART ET TUILES PAR EXPERTS
- POSE DE TAPIS PAR EXPERTS
- LIVRAISON GRATUITE
- SERVICE DE DECORATION A DOMICILE SANS CHARGES ADDITIONNELLES
- SYSTEME DE CREDIT POUR CONVENIR A VOTRE BUDGET

1014 St-Maurice

DÉCORATION MODÈLE Ltée

Tél. FR 5-8182

TAPIS PRÉLARTS PEINTURE DRAPERIES TUILES

I. THERRIEN, Prop.

1014, ST-MAURICE Tél. FR 5-8182

Trois-Rivières

Une semaine qui n'a pas manqué de pittoresque

par Jean-Marc POLIQUIN

OTTAWA. — *En présentant des amendements, en formulant des objections et en lançant des insultes, les libéraux et les socialistes ont retardé jusqu'à vendredi après-midi l'adoption de la mesure qui aura pour effet de créer le Conseil National de Productivité.*

Ces insultes ne manquaient pas de pittoresque... pour ceux qui n'en étaient pas les victimes. L'hon. Jack Pickersgill s'est écrié que le bill est un enfant "déficient, mal nourri, anémique, malade". L'hon. Paul Martin a affirmé que "c'est l'idée d'un gouvernement fainéant." M. Hazen Argue, chef des socialistes, a dit d'un ton moqueur que le bill est une nouvelle mouture de la vision du chef conservateur." M. Joseph Habel, calme sexagénaire aux cheveux blancs, a perdu sa sérénité coutumière en lançant : "Le premier ministre Diefenbaker a promis la lune, mais il ne peut même pas offrir la terre."

L'hon. Mike Starr, ministre du Travail, qui défendait le bill sur le Conseil de Productivité, s'en est pris à Paul Martin en déclarant : "Le député d'Essex-Est fait penser au petit gars qui, à Noël, se précipite sur de beaux cadeaux, en met en pièces l'emballage, puis se met à brailler parce qu'il n'y trouve pas ce qu'il attendait."

Cet échange d'insultes a duré toute la semaine; ce n'est qu'à 4 hres vendredi après-midi, en effet, que le bill a été adopté en troisième lecture.

La Chambre des Communes n'a entendu qu'un seul bon mot. Ce fut jeudi. Le premier ministre, puis MM. Paul Martin et Hazen Argue, venaient de féliciter l'hon. J.M. MacDonnell, député de Toronto-Greenwood, qui célébrait ce jour-là son 76e anniversaire de naissance. Le grand et maigre vieillard s'est levé pour répondre : "C'est grave de vieillir. Mais tant qu'on avance dans la vie avec le soutien d'amis obligeants, cela se tolère bien."

Distribuer la chaleur

Pour ne pas être en reste de mots pour rire avec les députés, un des plus vieux sénateurs, M. John Haig, a formulé une protestation sur un ton qui a fait rire ses collègues. Il s'est levé, solennel, pour affirmer : "J'ai un grief à exprimer. Je souffre d'un mauvais rhume; cela provient du fait qu'un courant d'air froid m'arrive en plein sur la nuque, ici à mon siège. Respectueusement, je demande au président du comité de la régie interne de faire enquête pour qu'on répartisse la chaleur équitablement entre tous les membres du Sénat."—Aussi pince-sans-rire que le plaignant, le sénateur Brunt a répliqué d'un ton pénétré : "Nous allons voir à ce que justice se fasse."

Attention à Cuba

Décidément, les députés n'ont pas encore mis leurs violons d'accord, en ce qui concerne le commerce du Canada avec le barbu Fidel Castro.

Le premier ministre a exposé sur ce point l'attitude du gouvernement en disant à la Chambre des Communes : "Nous souhaitons, compte tenu de nos relations avec d'autres pays, entretenir avec Cuba des relations du même genre que celles que nous avons ordinairement avec le gouvernement de tout autre pays. Il n'est pas question pour nous, évidemment, d'exploiter la situation qui découle de l'embargo imposé par les Etats-Unis."

Pour bien préciser sa pensée, M. Diefenbaker a aussi déclaré : "Dans nos relations commerciales avec Cuba, nous tenons toujours compte de l'importance stratégique des marchandises en cause. En réalité, vu les troubles qui règnent dans toute la zone des Caraïbes, nous ne permettons, depuis quelque temps, l'exportation d'armes, de munitions, ni d'autres articles du même ordre à aucun secteur de cette zone, y compris Cuba."

L'hon. Lester B. Pearson a abondé dans le sens du gouvernement en déclarant : "Tous les députés appuieront, j'en suis sûr, toute initiative susceptible d'accroître notre commerce légitime avec ce pays."

L'hon. Paul Martin s'est montré beaucoup plus réticent. Il a demandé avec hargne en vertu de quelle autorisation on avait émis des permis d'exportations vers Cuba. A la différence de son chef, il a pris l'attitude d'un homme qui se dit : "On n'est jamais trop prudent avec Cuba," et là-dessus il a accablé M. Churchill d'injures.

Au conseil du Cap

Le conseil a rapidement accepté les minutes de la dernière séance publique et les comptes au montant de $37,641.43.

Les édiles de la cité transpontine ont proclamé fêtes civiques les lendemains des jours de Noël et du Premier de l'An.

Le contrat de l'enlèvement des vidanges entre la cité et M. Charles Brendall a été réajusté à cause d'une forte majoration dans le nombre des loyers. La cité accorde à l'entrepreneur $8 par logement.

On a accédé à une demande des Servantes de Jésus Marie demandant de déblayer la montée se rendant à la chapelle de la communauté.

Les comptes payés à date à M. Arthur Matteau, arbitre patronal se chiffrent à $719.03. Un autre compte de $343.65 est à venir.

Depuis dix ans

Le système d'éducation à la Pointe-du-Lac va de l'avant

A l'occasion de la bénédiction du couvent Notre-Dame de Pointe-du-Lac, dimanche dernier, par Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, M. Lucien Lessard, représentant du président de la Commission Scolaire, M. Omer Garceau, a tracé en quelques lignes l'histoire du renouveau de l'éducation dans cette municipalité scolaire qui a fusionné trois commissions scolaires en une seule.

C'est en 1950 qu'a commencé réellement un renouveau dans le domaine éducationnel à la Pointe-du-Lac par la bénédiction de l'Externat St-Joseph qui est devenu, en septembre dernier, l'Ecole Secondaire pour filles.

En 1955, la bénédiction de l'école St-Yves a procuré l'opportunité de fournir l'enseignement aux garçons jusqu'à la 9e année. Vers le même temps, une entente fut conclue avec les autorités du couvent St-Louis, par laquelle la Commission Scolaire offrait aussi aux jeunes filles l'avantage de poursuivre leurs études jusqu'à la 11e année gratuitement. Ce même avantage fut accordé aux garçons, en 1958, par l'entremise de la Commission Scolaire de Trois-Rivières.

L'année 1959 a marqué l'annexion de la Commission Scolaire No 1 et en juin dernier celle de la Commission Scolaire No 2. L'ensemble de ce programme, lancé en 1950 par le président du temps, M. Lucas Bolduc, de regrettée mémoire, a eu son couronnement en fin de semaine dernière par la bénédiction du couvent Notre-Dame.

Le citoyens de Pointe-du-Lac ont raison de s'enorgueillir de la situation enviable de leur Commission Scolaire. Elle est le résultat d'une honnête discussion qui se changera en une belle coopération aussitôt que l'avenir de la jeunesse fut en cause.

C'est ainsi que tous les étudiants bénéficient gratuitement, depuis septembre, du transport en commun et de la scolarité jusqu'à la 12e année inclusivement dans des écoles sous contrôle du Département de l'Instruction publique.

Un peu plus de 450 élèves fréquentent actuellement les trois écoles sous la direction de dévoués religieux et religieuses formant une équipe de 16 titulaires, incluant les laïques, tous remplis de bonne volonté.



STATION DE SERVICE

F. BONENFANT, prop

VENDEUR ESSO IMPERIAL

TROIS-RIVIERES

769, ST-MAURICE FR. 4-0292



Joyeux Noël
Heureuse Année
à tous.

Nous voulons particulièrement ajouter des voeux sincères de Joie, Santé, Bonheur pour tous nos clients et amis. Nous avons été heureux de vous servir en 1960 et nous comptons en 1961 sur ce même privilège.



Maurice Croteau

Lingerie pour toute la famille

1461 Laviolette Tél.: FR 4-6444

Trois-Rivières

Joyeux Noël
et
Bonne Année



Merci à tous mes clients et amis pour leur encouragement. Je formule à leur intention des voeux de Joie, Santé, Bonheur, Succès. Cordiale bienvenue à tous en 1961.

BOIVIN MEUBLES

FERNAND BOIVIN, prop.

765, St-Maurice Trois-Rivières

(Face à la Wabasso)

Joyeux Noël et Bonne Année !

Depuis trois ans, LUCIEN CARIGNAN offre à sa clientèle l'occasion de magasiner jusqu'à 10h.30 tous les soirs. Venez faire vos achats de viande, épicerie et bière.

OEUFS — B
Carton 1 douz. 49¢

BEURRE
Loranger ou Boisvert
65¢ La lb.



POULES
37¢ La lb.

POULETS
45¢ La lb.

LUNDI, LE 26 DECEMBRE, MAGASIN OUVERT
DE MIDI ET TRENTE JUSQU'A 10 H. 30 LE SOIR

SHORTENING
VEGETABLE "MONARCH" 29¢ La lb.

GATEAUX
BUCHES DE NOEL $1. - $1.50 $1.75

LUNDI, LE 2 JANVIER 1961, MAGASIN OUVERT
DE MIDI ET TRENTE, JUSQU'A 10 H. 30 LE SOIR

SALADE No. 24 2 pour 45¢
CELERI No. 24 2 pour 45¢
RADIS (cello) 3 pour 25¢

ECLAIRS — MILLE-FEUILLES — CREAM-PUFFS — CHOUX A LA CREME — CHARLOTTE RUSSE.
6 Morceaux pour 59¢

RAISIN ROUGE 2 lbs pour 35¢

ECHALOTES Pqts 2 pour 17¢
TOMATES Fraiches (à la lb.) 2 lbs pour 45¢

GRAND SPECIAL
POMMES McIntosh (cello.) 5 lbs pour 49¢
Cassées à la main.

N'oubliez pas que la veille de NOEL, la loi interdit la vente de la bière après 9 hres p. m. — Pensez-y.

BIERE OU PORTER
Lucien Carignan vous protégera toujours avec les Plus Bas Prix.

LUCIEN CARIGNAN

1579 Laviolette FR.5-2977

TROIS-RIVIERES

Commandez si possible l'avant-midi — Pour livraison l'après-midi ou le soir.

CENTRE d'ACHAT du QUARTIER Notre-Dame

où tous les genres de commerces sont à votre disposition

• STATIONNEMENT FACILE • MEILLEURS PRIX • VOTRE DOLLAR VAUT PLUS •



VOICI LES GAGNANTS DE LA SEMAINE DERNIERE

$50. Mmes SINAI MERCURE, JULES LANDRY

$25. Mmes CAMILLE BEAUCHEMIN, F. ARCAND

$10. Mmes GISELE CORMIER, JEANNINE MORRISSETTE, BENOIT MARTEL

$ 5. Mmes ROLAND DESCHESNES, JEAN-PAUL VENNES, M. P.-E. LAPERRIERE, Mlle LOUISETTE GOSSELIN



GROS LOT DE $500 (à la même personne)

C'EST VOTRE DERNIERE CHANCE de gagner ce magnifique GROS LOT. Tous les billets devront être remis aux commanditaires avant 11 hres SAMEDI MATIN afin de participer au tirage.

LE TIRAGE AURA LIEU AU COIN DES RUES STE-JULIE ET ST-MAURICE, EN PLEIN AIR, SAMEDI LE 24 DECEMBRE A 2 HEURES 30 P.M.

IL Y AURA AUSSI LE TIRAGE HABITUEL DE $200.

PROCUREZ-VOUS DES COUPONS DE PARTICIPATION CHEZ LES MARCHANDS SUIVANTS

Station de Service Esso — F. Bonenfant, prop. — 769 St-Maurice — T.-R. — FR. 4-0292

Juliette Lingerie — (lingerie pour dames) — 965, St-Maurice, — T.-R. — FR 4-2062

Restaurant St-Maurice — 940, St-Maurice, — T.-R. — FR 6-6414

Adam Ltée — Meubles - Appareils Electriques — 956, St-Maurice — T.-R. — FR 4-7722

Cordonnerie Laviolette — Vente et réparation de chaussures — 1415, Laviolette, — T.-R. — FR 6-8393

T. Barakett & Fils — Confection pour hommes et garçons — 935, St-Maurice, — T.-R. — FR 4-1477

Lucien Carignan — Boucher - Epicier licencié — 1579 Laviolette — T.-R. — FR. 5-2977

J.-A. St-Pierre — Quincaillerie — 926, St-Maurice, — T.-R. — FR 4-3541

Lambert & Cloutier — Habits & Mercerie — 1048, Champflour, — T.-R. — FR 4-8959

St-Maurice 5-10-15¢ — Magasin à Chaine — 964, St-Maurice — T.-R. — FR 5-3577

Boivin Meubles — Meubles - Appareils Electriques — 765, St-Maurice, — T.-R. — FR 6-6839

Lucien Ducharme — Accessoires Electriques — 1031, St-Julie, — T.-R. — FR 6-6303

Magasin La Liberté — Confection, hommes et dames — 1047, St-Maurice — T.-R. — FR 4-9157

Caisse Populaire Notre-Dame — 1009, St-Maurice, — T.-R. — FR 6-7644

Ferronnerie Laviolette — Quincaillerie - Meubles — 1525, Laviolette, — T.-R. — FR 4-5044

Lucien Lafond — Boucher - Epicier licencié — 1546 Laviolette — T.-R. — FR. 4-3543

Scarfe & Co. Ltd., — Peintures - Papier tenture — 1253 Laviolette, — T.-R. — FR 5-7441

Mme Ovide Champagne — Epicier - Restaurateur — 1390, Laviolette, — T.-R. — FR 4-0452

W.-H. Fontaine — Bijoutier — 1008, St-Maurice, — T.-R. — FR 6-2101

Maurice Croteau — Lingerie Familiale — 1461, Laviolette, — T.-R. — FR 4-6444

Félix Villemure — Bijoutier — 1622, Laviolette, — T.-R. — FR 4-1292

Chez Béatrice — Lingerie pour enfants — 1003, St-Maurice, — T.-R. — FR 4-3088

P.-A. Gouin Ltée — Quincaillerie — 910, St-Maurice, — T.-R. — FR 4-6259

Décoration Modèle — Tapis - prélarts, draperies, peintures — 1014, St-Maurice, — T.-R. — FR 5-8182

Mode O'Day — Confection Féminine — 995, St-Maurice — T.-R. — FR 6-2140

La glace du fleuve n'inspire plus confiance aux pêcheurs de petit poisson

Les pêcheurs de Sainte-Anne et de Batiscan ne prennent pas de chance

par J.-René FERRON

Les pêcheurs de petit poisson des chenaux donnent la preuve cette année qu'ils ont compris une fois pour toutes que la glace du fleuve sera assez solide pour qu'ils puissent pratiquer leur industrie saisonnière. Les gens de Batiscan se souviennent encore du désastre de l'an dernier alors que la veille du Jour de l'An, toutes leurs cabanes avaient été emportées par la glace qui s'était détachée de la rive. Une immense banquise avait transporté les cabanes de Batiscan jusqu'au pont de Québec ou bon nombre d'entre elles furent détruites.

Aussi, rendus prudents par cette pénible expérience, on a décidé cette année que la pêche se ferait sur la rivière Batiscan où la glace est solide et ne représente aucun danger. A Ste-Anne-de-la-Pérade, on pratique la pêche sur la rivière depuis assez longtemps et l'on ne s'en trouve pas si mal.

A Batiscan

C'est un véritable village de pêcheurs que l'on est en train d'ériger sur la glace de la rivière Batiscan. Une bonne partie de ce village s'étend en aval du pont qui enjambre la rivière sur la route No 2. Tous les services sont sur place et les promoteurs affirment que la glace a au moins 8 pouces d'épaisseur. D'ailleurs, la présence d'automobiles et de tracteurs sur la glace prouve cet avancé.

Batiscan se proclame en 1961, "Le Royaume du petit poisson des chenaux". On y pratique la pêche depuis nombre d'années. C'est la Chambre de Commerce de l'endroit sous la direction de son actif président, le Dr Fernand Lacasse, qui se charge de la promotion de la pêche et du carnaval.

M. Jacques Caron, industriel de la localité, administrateur régional des Chambres de Commerce est aussi un ardent promoteur de la pêche dans cette localité et il ne ménage pas les efforts pour attirer l'attention de toute la province vers le royaume du petit poisson des chenaux.

Somme toute, depuis quelques jours à Batiscan, on ne vit plus que pour la pêche au petit poisson et la construction des cabanes progresse rapidement. On les fabrique de plus en plus belles. Incidemment, tous les pêcheurs de Batiscan, ou presque, doivent se construire une nouvelle cabane, car ils avaient tout perdu l'an dernier lors du bris des bordages.

A Sainte-Anne

La pêche sur la rivière plutôt que sur le fleuve n'a rien de nouveau à Sainte-Anne-de-la-Pérade. On la pratique ainsi depuis plusieurs années. Toutefois, cette localité, qui se proclame la capitale du petit poisson, aura en 1961 des innovations. D'abord une imposante glissoire pour permettre aux visiteurs de se récréer d'une façon économique. Il y aura aussi une immense patinoire. Ces deux installations sont sur des terrains privés, par conséquent elles ne prendront pas d'espace sur la rivière qui sera recouverte de cabanes.

La construction de la glissoire est permanente et pourra servir d'année en année. Les promoteurs du projet estiment qu'elle coûtera $3,000.

A Ste-Anne, tout comme à Batiscan, les cabanes commencent à apparaître sur la rivière et la glace est suffisamment épaisse pour assurer la sécurité des pêcheurs.

Aux deux endroits, un commanditaire s'est chargé de la promotion de la pêche et des concours sont organisés pour la capture du plus gros "petit" poisson. Nous aurons l'occasion de revenir sur les règlements qui régissent ce concours.

Skieurs soyez bien prudents

La saison du ski procure à des gens de tout âge un sain divertissement, mais encore faut-il que ce sport ne tourne pas au tragique par suite d'imprudences. Avez-vous remarqué ces skieurs qui dévalent une pente raide à toute vitesse pour aboutir en bordure d'une route peu fréquentée. Grisés par ce sport passionnant ils oublient de songer qu'un camion ou une automobile peut surgir sur cette voie généralement déserte. Le Comité Provincial de la Sécurité Routière (Prudentia) recommande aux skieurs de freiner au lieu de glisser aveuglément à travers la voie publique.



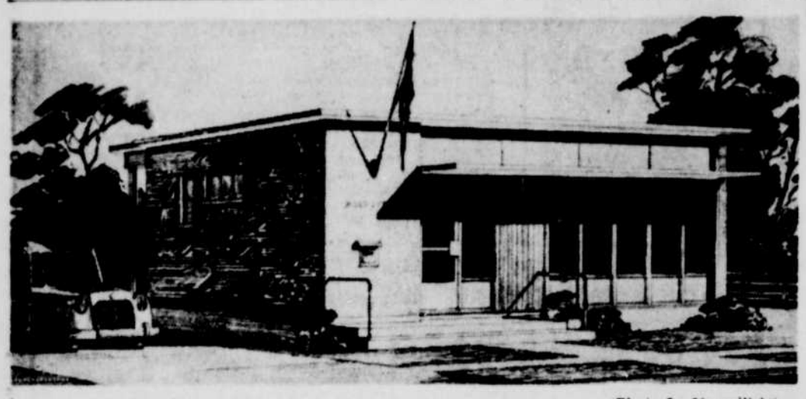
(Photo Le Nouvelliste)

SUR LA RIVIERE Sainte-Anne, le village de pêcheurs prend forme et les automobiles ont déjà commencé à descendre sur la glace.



(Photo Le Nouvelliste)

BATISCAN A préféré s'installer sur la rivière et jouir de la sécurité que représente cette glace. Le poisson y est d'ailleurs tout aussi adondant que sur le fleuve.



(Photo Le Nouvelliste)

LE FUTUR BUREAU de poste de Sainte-Anne de la Pérade. Les plans sont de l'architecte M. R. Martineau, du Département des Travaux publics.

Contrat adjugé pour la construction d'un nouveau bureau de poste à Ste-Anne

Le ministère des Travaux publics vient d'adjuger à Alban Trudel Enr., de Saint-Séverin-de-Proulxville (P. Q.), un contrat de $14,315 en vue de la construction d'un bureau de poste à Sainte-Anne-de-la-Pérade. C'est ce qu'annonce aujourd'hui M. Paul Lahaye, député de Champlain (P. Q.), au nom de l'honorable David J. Walker, ministre des Travaux publics.

Cette compagnie a présenté la plus basse des trois soumissions reçues en réponse à la demande publique de soumissions. Les travaux sont censés être terminés dans quatre mois et font partie du programme des travaux d'hiver du Ministère.

L'Edifice qui mesurera 33 pieds sur 36 sera à un étage, sans sous-sol. Il sera construit en béton et en bois, avec toit plat. Il donnera vers l'ouest sur la route provinciale No 2. L'intérieur sera fini en panneaux de plâtre et en contre-plaqué. Des panneaux de ciment-amiante peints, des planches verticales en cèdre à joints en "V" et un revêtement de brique composeront le fini extérieur. Le chauffage sera à l'huile. Une cour de camionnage et une plate-forme de chargement seront aménagées derrière l'édifice.

Les plans et devis ont été préparés au bureau de l'architecte régional du ministère des Travaux publics à Montréal. M. R. Martineau, architecte régional à Montréal, sera responsable de la surveillance des travaux.

Le dessin en perspective ci-joint de l'édifice nous montre le genre d'édifice qui sera construit. Les matériaux pour l'extérieur seront peut-être différents pour qu'ils s'harmonisent avec l'environnement.

JOYEUX NOEL
Heureuse Année
à toute la population.
MUNICIPALITE DE
DAVELUYVILLE
Le Maire: GERARD OUELLET
Les échevins:
Herman Fournier — Alphonse St-Yves
Alexandre Bazin, — Lucien Cormier
Albert Marchand — Henri Poirier
Secrétaire: Gérard Béliveau.



JOYEUX NOEL
HEUREUSE ANNEE
Nous souhaitons à tous nos clients
BONHEUR, SANTE et SUCCES.
MEUNERIE COOPERATIVE
DE NICOLET
NICOLET

Joyeux Noël
Heureuse Année
à toute la population
CORPORATION MUNICIPALE
DU VILLAGE DE LAROCHELLE
Le Maire: EMILIEN MERCIER
Les échevins:
HENRI DOUCET — HENRI-GEORGES PINARD
HENRI PRINCE — JOSEPH LEMAY
PAUL LESIEUR — MERIL NOURRY
Sec.-trés.: RENE BLONDIN



RASOIR ÉLECTRIQUE Lady Remington
Un produit de Remington Rand Limited, division des rasoirs électriques, Toronto

Joyeux Noël
Bonne Année
à tous nos
Clients et Amis



Merci à notre distingué clientèle qui a bien voulu encore cette année nous favoriser de son encouragement. Nous espérons de tout coeur avoir encore le plaisir de pouvoir vous servir à nouveau au cours de 1961. A tous Joie, Santé, Bonheur, Prospérité.



2029 ST-FRANCOIS-XAVIER (Coin Williams)
LES Ameublements Trifluviens LIMITEE
TROIS-RIVIERES FR 5-4818

Début d'une série-suicide

Un 2e gain consécutif des Reds sur les Citadelles?

Les Reds de Trois-Rivières qui ont défait les Citadelles de Québec 5-4 dimanche après-midi au Colisée local commencent une série de trois joutes en quatre jours qui sera réellement épuisante. Ce soir, les jeunes de Jos. Ferron visitent les Citadelles à Québec; demain, ils doivent se rendre à St-Hyacinthe et dimanche, ils recevront les Canadiens de Montréal-Nord.

Les locaux auront l'occasion, ce soir de rejoindre les Canadiens en cinquième position du classement et deux victoires consécutives les placeraient an quatrième rang. Actuellement la liste des clubs se lit comme suit : les As de Québec en tête avec 38 points suivis des Cataractes de Shawinigan avec 23 et des Citadelles avec 22. Les Rangers de St-Hyacinthe sont en quatrième place avec 15 points et le Montréal-Nord suit avec 14 points contre 12 pour les Reds. Ce classement ne comprend évidemment pas le résultat de la joute d'hier soir à Montréal-Nord. Une victoire des Canadiens les placerait hors de portée des Reds, du moins pour le moment.

Jos. Ferron devrait aligner ce soir son équipe au grand complet à l'exception de Jacques Dolbec retenu par ses études. Il est également douteux que André Black qui travaille à Montréal, puisse effectuer le voyage. Malgré ces deux absences, Ferron est confiant de voir ses hommes l'emporter.

Le Pavillon demeure toujours invincible - Gain des Indiens

Conduit à l'attaque par Kiven Nameth, le club du Pavillon a remporté hier soir sa huitième victoire en autant de joutes pour continuer à dominer facilement la ligue de ballon-panier de la Cité du président Fernand Gauthier.

Le Pavillon a facilement disposé du St. Pat's au compte de 47-27 pendant que dans la première partie au programme, les Indiens remportaient leur deuxième triomphe de la saison en écrasant le club des Loisirs St-Sacrement au compte de 72-59.

Nameth a joué un rôle important dans la victoire du Pavillon en comptant 22 points avec dix paniers et deux lancers de punition automatiques. Danny O'Connor a marqué sept points pendant que Germain et Gray en enfilaient six chacun, Irving a compté cinq points et Piché a complété le pointage.

Pour les perdants, Robillard a été le meilleur avec huit points tandis que R. Potter, K. O'Connor, Jobson et Ryan y allaient de quatre chacun. Nelson Potter compléta le pointage avec trois.

Percy Bridges a joué le rôle de héros pour les Indiens avec 30 points tandis qu'Hervé Wilkin en enfilait 17 et que Réginald Vézina en marquait 14. Armand Gauthier en a compté huit et Plamondon trois. C'est toutefois Lawrence Dufresne qui a volé le spectacle au cours de cette rencontre avec 37 points pour les perdants. Il a réussi 14 paniers et neuf lancers libres. Barbeau a également compté dix points pour le St-Sacrement tandis que Bouchard en réussissait sept, Jolin et Corbin, deux chacun et Lanteigne, un.

Hockey

MARDI
LIGUE NATIONALE
Aucune joute à l'affiche
LIGUE AMERICAINE
Aucune joute à l'affiche
LIGUE DE L'EST
Kingston 3 Montréal 5
MERCREDI
LIGUE NATIONALE
MERCREDI
Chicago à Rangers
LIGUE AMERICAINE
Aucune joute à l'affiche
LIGUE DE L'EST
Aucune joute à l'affiche

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE

	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	20	8	4	121	93	44
Toronto	16	10	6	104	82	38
Détroit	14	11	6	92	90	34
Chicago	11	12	7	84	89	29
New York	9	18	4	86	108	22
Boston	6	17	9	80	115	21
LIGUE AMERICAINE						
Springfield	23	8	0	161	78	46
Cleveland	18	13	0	99	96	36
Hershey	14	16	1	90	97	29
Buffalo	14	16	1	120	129	29
Québec	14	20	1	103	133	29
Rochester	12	15	3	102	104	27
Providence	13	20	0	103	141	26
LIGUE DE L'EST						
Hull	22	4	3	129	61	47
Sault Ste-Marie	14	13	3	103	110	31
Kingston	14	15	4	127	137	30
Sudbury	12	17	5	120	141	29
Kitchener	12	14	4	107	114	28
Royal	7	18	7	77	99	21

Joute d'hier non comprise

Les Roughriders espèrent toujours

REGINA (PC) — La direction des Roughriders de la Saskatchewan, de la ligue de football de l'Ouest, n'a pas perdu tout espoir de convaincre Frank Ivy d'accepter le poste d'instructeur de l'équipe. Ivy, qui dirige maintenant les Cardinaux de St-Louis, de la ligue Nationale de football était instructeur des Eskimos d'Edmonton lorsque ce club remporta la coupe Grey en 1954, 1955 et 1956.

Des représentants des Roughriders ont rencontré Ivy à St-Louis, en fin de semaine. Celui-ci a refusé de faire part de ses projets mais il a, semble-t-il, manifesté de l'intérêt envers les propositions qui lui ont été faites.

Où aller?

HOCKEY

Dans la ligue de l'Enseignement Spécialisé au Colisée. A 8 hres, section juvénile, le Métiers de Louiseville visite le Métiers du Cap-de-la-Madeleine.

Tennis sur table

Shawinigan. — Deux joutes ont été disputées dans la ligue de tennis sur table Dow, lundi soir, et elles se sont terminées en faveur du Richard Salois et de la Tabagie Therrien. Le Richard Salois a disposé de la Pharmacie Lavergne 6 à 3, tandis que la Tabagie Therrien l'emportait de justesse, 5 à 4, sur le club du Restaurant O Carillon B.B.Q.

Yvan Lesage a brillé pour le Richard Salois avec 6 victoires et une défaite. Armand Desaulniers a remporté 5 gains et subi 3 revers pour la Pharmacie Lavergne.

Viateur Bareil a continué de prouver qu'il est un des meilleurs joueurs de tennis sur table de cette ligue avec 6 victoires et aucun échec pour la Tabagie Therrien. Benoit Langevin a remis une feuille de pointage indiquant 4-2.

Gilles Martel fut le meilleur des perdants avec 4 victoires et 3 défaites.

Les Lions surprennent les Vics de Granby 2-0—Premier blanchissage pour Brodeur

Par Robert Lebeuf

Les Lions n'ont pas manqué à leur promesse de triompher des Vics de Granby et les ont blanchi, au compte de 2-0 devant 313 personnes dans une joute qui s'est déroulée à vive allure mardi soir au Colisée local.

Ils relèvent ainsi le front de l'humiliante défaite qu'ils ont essuyée au compte de 10-1 dimanche dernier contre les Rockets à Drummondville.

Les Lions ont pris l'avantage du jeu vers la fin de la première période pour ouvrir le pointage. Ils essuyèrent de rudes attaques de la part des visiteurs durant la deuxième période, mais, ils furent matés par Gilles Thibeault qui enregistra le deuxième but de son club en lançant de la ligne bleue. Ils ont aussi maîtrisé le jeu durant la troisième période, malgré tous les efforts des joueurs de Granby afin d'éviter le blanchissage.

Mais, cette éclatante victoire des Lions est surtout attribuable à Denis Brodeur, leur gardien de but qui fut impeccable dans ses filets. Il ne fut nullement décontenancé par les attaques de Laliberté. Et Charbonneau n'a pas plus réussi à le prendre en défaut lorsqu'il s'échappait pour arriver seul devant lui.

La défensive du club local n'est pas moins louable pour cette victoire car elle fut toujours à l'arrière-garde pour couvrir Brodeur qui indiquait souvent la stratégie à utiliser afin d'enrayer les attaques de l'adversaire. Les joueurs de défense ont aussi participé à la plupart des attaques de leurs coéquipiers. Et, Vinet assista Denommé qui enregistra le premier but des Lions vers la fin de la première période. Le deuxième but des locaux fut compté par Gilles Thibeault qui lança puissamment de la ligne bleue, droit dans l'angle gauche des buts du club de Granby dans les dernières minutes de jeu de la deuxième période sur une passe très intelligente de Michelin qui avait traversé la défensive.

L'arbitre a décerné treize punitions dans cette joute dont six majeures et deux dix minutes pour bataille. Deux des trois batailles de la soirée furent occasionnées par Désy et Mentis qui se cherchaient mutuellement sur la glace. Ils essayèrent même de continuer leur querelle sur le banc des punitions. L'autre bataille a mis aux prises Boisvert des Lions et Bédard des Vics.

Les deux clubs ont débuté la joute avec élan se partageant l'avantage. Mais, le jeu devint passablement décousu durant les premières minutes de cette période initiale car, les hors jeux allèrent se multipliant jusqu'à ce que les Vics attaquent à toute allure pour servir une volée de lancers à Denis Brodeur qui les bloqua sans trop de difficultés. Mais les Lions ripostèrent aussitôt dirigés par André Pleau. Celui-ci passa à Denommé qui lança dans la main droite du cerbère des Vics. Ce dernier échappa le disque dans ses buts enregistrant, ainsi le premier but de la joute pour le compte des Lions à 17.24.

A la deuxième période les Lions se portèrent de nouveau à l'attaque. Les Vics tentèrent de pratiquer une mise en échec serrée au milieu de cette période après avoir été désorganisés dans une rude offensive. Mais Michelin, des Lions, passa à Gilles Thibeault qui lança de la ligne bleue droit dans l'angle gauche du filet des visiteurs comptant le second but des Lions à 18:03.

L'équipe locale à conservé l'avantage durant toute la troisième période se moquant des adversaires qui tentaient de riposter à leurs attaques répétées. Les Vics n'ont pu mieux faire que de se rallier à la défensive et de déblayer à tour de bras, jusqu'à la fin de la joute.

SOMMAIRE

Première période

1. Trois-Rivières: Denommé (Pleau, Vinet) 17:24

Punitions: Thibeault 10:10, Bédard majeure 18:51, Boisvert majeure 18:51.

Deuxième période

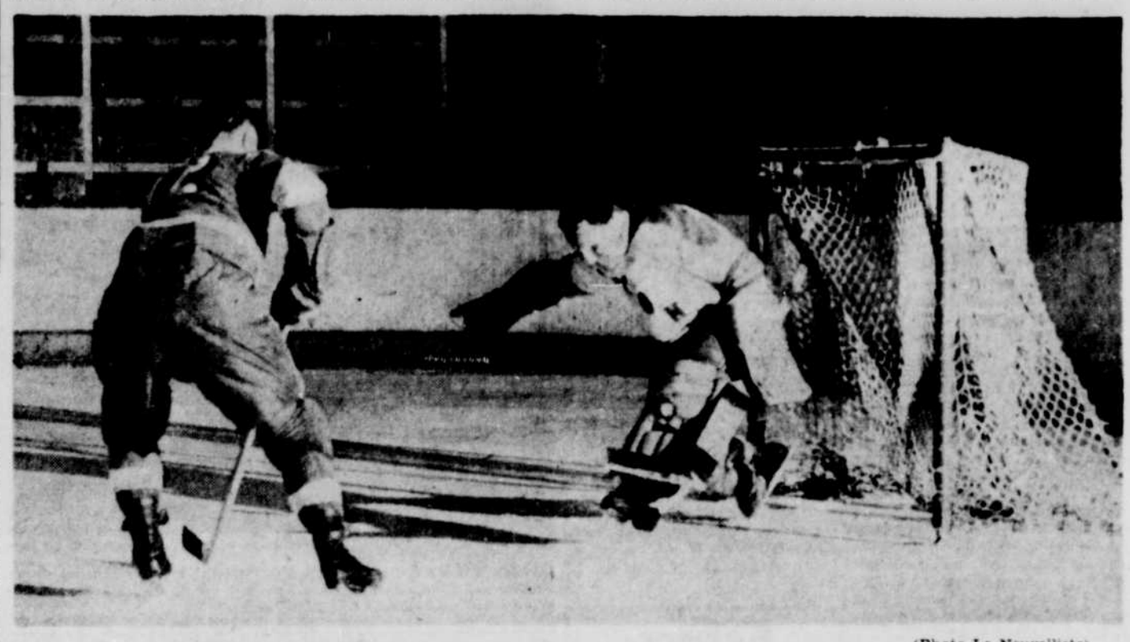
2. Trois-Rivières: Thibeault (Michelin) 18:03

Punitions: Gauvin 5:47, Picard 6:59, Désy majeure 8:30, Mentis majeure 8:30.

Troisième période

Aucun but.

Punitions: Mentis majeure plus inconduite 10 m. mauv. cond. Désy majeure plus 10 m. mauv. cond., Michelin 10:57, St-Vincent 12:12, Thibeault 15:47, Béchard 18:42.



(Photo Le Nouvelliste)

DENIS BRODEUR, le gardien de buts des Lions a démontré son savoir-faire durant la joute de mardi contre les Vics de Granby en effectuant des arrêts aussi spectaculaires que difficiles. Il ne fut pas décontenancé par les joueurs qui s'échappaient pour arriver seuls devant lui et ne fut pas gêné des mêlées qui se déroulèrent devant ses filets. On voit, ici, Brodeur bloquant lors d'une échappée de Samson.

Frank Mahovlich s'approche de Geoffrion, Moore et Béliveau

MONTREAL (PC) — Les francs-tireurs des Canadiens de Montréal continuent toujours de monopoliser les trois premières places dans la course au championnat des compteurs de la ligue Nationale, mais Frank Mahovlich a enfin commencé à réduire la marge qui sépare le gros trio du commun des mortels.

Pour deux semaines d'affilée, le prolifique ailier gauche des Maple Leafs de Toronto marqua des buts à la poignée. Chaque fois, lorsque venait le temps des comptes, à la fin de la semaine, Mahovlich se trouvait respectivement à 10, huit et sept points des trois premières places.

Aujourd'hui, après les dernières compilations, Frank a réduit ces marges à neuf, six et quatre respectivement.

Bernard Geoffrion, des Canadiens, est encore le meneur.

Boum Boum a marqué quatre buts la semaine dernière et il a maintenu un total de 49 points, soit 24 buts et 25 assists. Geoffrion a également compté des buts dans huit parties consécutives, ce qui le laisse à une seule partie du record de neuf établi par Maurice Richard, il y a 15 ans. Le Rocket s'est retiré du hockey au début de la saison.

Moore deuxième

Dickie Moore, des Canadiens, a recueilli quatre points la semaine dernière - un but et trois assists - et il a supplanté en deuxième place son coéquipier Jean Béliveau, dont la production au cours de la semaine dernière a été d'un assist.

Moore a 46 points grâce à 25 buts et 21 assists. Béliveau a une fiche de 14-30-44.

Mahovlich, quatrième avec 40 points, continue de marquer des buts à une allure vertigineuse. Il en a marqué 29 en 32 parties.

Il en a enregistré trois la semaine dernière, en plus de fournir deux assists. Ceux qui se rapprochent le plus de lui pour le nombre de francs buts sont Moore avec 25 et Geoffrion 24.

Béliveau a le plus grand nombre d'assists, soit 30. Norm Ullman, des Red Wings de Détroit, est celui qui s'en approche le plus, avec 26. Geoffrion en a 25.

Henri Richard, un autre joueur des Canadiens, a gagné du terrain et il est maintenant installé en cinquième place, avec 36 points. Il a recueilli un but et trois assists la semaine dernière, portant sa fiche à 16-20-36. Ullman a un point de moins et il occupe la sixième place. Le joueur d'avant des Wings n'a fourni qu'un assist la semaine dernière et n'a pas marqué un seul but.

Gordie Howe, un autre Red Wing, y est allé de trois buts la semaine dernière et s'est hissé en septième place, avec 34 points.

Andy Bathgate, des Rangers de New York, n'a pas obtenu un seul point la semaine dernière et a glissé de la sixième à la huitième place.

Bobby Hull, de Chicago et le champion des compteurs la saison 1959-60, a lui aussi été blanchi la semaine dernière et a descendu d'un rang, en neuvième place. Il a 31 points, soit un de plus que l'occupant de la 10e place, Alex Delvecchio, des Red Wings.

Les Meneurs

	B	A	Pts	Pun.
Geoffrion, Mtl	24	25	49	15
Moore, Mtl	25	21	46	26
Béliveau, Mtl	14	30	44	8
Mahovlich, Tor.	29	11	40	51
Richard, Mtl	16	20	36	67
Ullman, Det.	9	26	35	11
Howe, Détroit	10	24	34	12
Bathgate, N.Y.	16	16	32	12
Hull, Chicago	16	15	31	10
Delvecchio, Det.	15	15	30	10
Olmstead, Tor.	12	17	29	55
Kelly, Tor	7	22	29	8
Balfour, Chicago	12	15	27	58
Bonin, Mtl	7	20	27	19
Hay, Chicago	6	21	27	19
Stasiuk, Boston	5	21	26	19
Hebenton, N.Y.	11	14	25	4
Nevin, Toronto	5	20	25	9
Horvath, Boston	12	11	23	11
Harvey, Mtl	2	21	23	30
McKenney, Boston	13	9	22	16
Toppazzini, Boston	8	14	22	24
Pulford, Toronto	7	15	22	21
Henry, N.Y.	10	11	21	6
Keon, Toronto	8	13	21	6
Litzenberger, C.	7	14	21	6

Les gardiens de buts

	PJ	PC	Bl.	Moy.
Bower, Tor.	32	82	0	2.56
Hall, Chicago	30	89	3	2.97
Sawchuk, Detroit	16	46	2	2.87
Bassen, Détroit	15	44	0	2.93
Totaux, Détroit	31	90	2	2.90
Plante, Mtl	21	69	2	2.90
Hodge, Mtl	11	24	2	2.18
Totaux, Mtl	32	93	3	2.91
Simmons, Boston	18	59	1	3.28
Gamble, Boston	14	46	0	3.28
Totaux, Boston	32	105	1	3.28
Worsley, N.Y.	25	78	1	3.16
McCartan, N.Y.	6	30	1	4.73
Totaux, N.Y.	31	108	2	3.48

Le Classement

	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	20	8	4	121	93	44
Toronto	16	10	6	104	82	38
Detroit	14	11	6	92	90	34
Chicago	11	12	7	84	89	29
New York	9	18	4	86	108	22
Boston	6	17	9	80	115	21

Punitions en minutes par club :

DETROIT	217
NEW YORK	251
BOSTON	329
MONTREAL	340
TORONTO	345
CHICAGO	446

MISE au POINT
GARDE - MOTEUR
GENERAL MOTORS recommande pour toutes ces voitures une mise au point soignée du moteur pour l'hiver. Nos mécaniciens ont suivi des cours spéciaux dans les usines G.M., et sont en mesure de faire ce travail à votre entière satisfaction.
THREE RIVERS CHEVROLET
MOTOR SALES LIMITED
755-855 Champflour FR. 6-3791

JOYEUX NOËL
et
Heureuse Année
à toute la population
Merci sincère à tous nos clients
Cordiale invitation à nous visiter dans les années à venir
ROY Automobile Limitée
Le plus gros dépositaire de produits CHRYSLER au Coeur du Québec
2525 Royale Trois-Rivières FR. 4-2448

Les plus beaux CADEAUX SONT CHEZ Diamond Inc.
POUR "LUI"
POUR "ELLE"
Diamond Inc.
Ce qui se fait de plus beau dans l'univers
Trois-Rivières

Sam Etcheverry fera connaître sa décision "d'ici dix jours"

MONTREAL (PC) — Jake Gaudar, gérant général des Tiger-Cats de Hamilton, a annoncé hier qu'il s'attend que Sam Etcheverry lui fera savoir d'ici "10 jours ou deux semaines" s'il portera les couleurs des Cats l'an prochain.



Sam Etcheverry

Auparavant, le vétéran quart-arrière avait avisé Gaudar qu'il lui ferait part de sa décision hier, mais lorsque Gaudar s'est présenté à Montréal, Etcheverry lui a demandé un délai.

"Nous nous sommes rendus à la demande de Sam" de dire Gaudar. "Nous prévoyons qu'il dévoilera sa décision d'ici 10 jours ou deux semaines.

"Naturellement, nous aimerions la connaître le plus tôt possible. Cependant, il n'y a sûrement pas lieu de s'affoler encore. Nos joueurs réguliers ne signeront pas leurs contrats avant quelques mois.

"Les conversations que nous avons eues avec Sam ont été normales. Nous avons tenté de lui vanter les avantages qu'il retirerait en se rendant à Hamilton. Nous le désirons. Il paraîtrait sûrement bien dans l'un de ces uniformes de couleurs noir et or."

Etcheverry et Hal Patterson, on se souvient, ont été échangés aux Ti-Cats de Hamilton le 9 novembre dernier en retour du quart Bernie Faloney et de l'ailier défensif Don Paquette. Cet échange a secoué le monde du football canadien.

Les rumeurs

Depuis lors, plusieurs rumeurs ont pris naissance. La plus récente est celle voulant que Sam ait signé un contrat avec les Giants de New York de la ligue Nationale de football.

"Au cours de nos discussions les termes ou le salaire qu'obtiendrait Etcheverry n'ont jamais été mentionnés. De même, nous n'avons jamais discuté son statut", de dire Gaudar.

Cet échange est d'autant plus compliqué puisque selon des rapports, le contrat que Sam avait signé avec les Alouettes stipulerait qu'il ne peut être échangé sans son consentement.

"Sam désire attendre jusqu'à ce qu'il soit assuré de ce qui lui sera le plus profitable".

Gaudar a ajouté que les Ti-Cats n'entreprendrons jamais de mesure judiciaire quelle que soit la décision d'Etcheverry.

Il a également nié les rumeurs voulant qu'Etcheverry réclame un salaire annuel de $25,000 à $30,000.

En conslusion, Gaudar a déclaré que le cas Patterson ne lui inspirait aucune crainte.

"Lorsque j'ai contacté Patterson, il semblait heureux à la pensée de signer un contrat avec les Ti-Cats."

Les pilotes de la Nationale prêchent pour leur paroisse

MONTREAL (PC) — Les chroniqueurs et commentateurs sportifs seront appelés d'ici quelques jours à faire leur choix des équipes d'étoiles de la ligue Nationale pour la première moitié de la saison. Ils choisiront aussi les candidats aux principaux trophées pour la mi-saison.

C'est pourquoi, au cours des dernières semaines, on a vu les instructeurs des diverses équipes du circuit, vanter les mérites de leurs joueurs, tout spécialement Toe Blake, des Canadiens et Punch Imlach, du Toronto.

Blake est d'avis que Johnny Bower, des Leafs et Glen Hall, du Chicago se feront la lutte pour le poste de gardien de buts sur la première équipe. Mais pour ce qui est du choix de l'ailier gauche, Blake est tout à fait catégorique et accorde l'honneur à Dickie Moore par une bonne marge sur Frank Mahovlich, l'as compteur des Maple Leafs.

"Mahovlich fait plus que faire parler de lui cette saison et je n'ai rien à lui reprocher", explique l'instructeur des Canadiens. "Toutefois, Moore, par sa versatilité, l'emporte haut la main sur l'ailier gauche des Leafs".

Précision importante

"Bien plus, de continuer Blake, je vais demander aux autorités de la ligue de bien spécifier sur les bulletins de vote que Moore est un ailier gauche".

Toe Blake est perplexe. Selon lui, Moore n'aura pas tous les avantages parce qu'il a eu l'occasion de jouer à l'aile droite, tandis que Mahovlich travaille régulièrement à l'aile gauche. Lors du changement, Moore avait joué 29 parties à l'aile gauche. Blake a expliqué que Moore a été placé à l'aile droite quand les joueurs mis à l'essai à cette position ont désappointé.

"Moore ne se plaint de rien, mais il est visible", de souligner Blake, "que ce transfert l'a dérangé. Il ne peut donner le même rendement".

Blake hésite toutefois à renvoyer Moore à l'aile gauche, vu que l'équipe connait actuellement beaucoup de succès. Il ne veut pas briser un arrangement efficace.

Que Moore sait moins efficace à l'aile droite qu'à gauche, Blake ne l'ignore pas. En 20 parties, Moore avait compté à 19 reprises. Au cours des neuf rencontres subséquentes, il obtenait cinq buts. Par contre, en 29 parties également Mahovlich a compté 26 buts.

Echecs

Les membres du club d'échec de Québec ont défait ceux du club de Trois-Rivières au compte de 3.5 à 2.5 dimanche lors d'une rencontre disputée au Salon Mauricien à l'Hôtel St-Maurice.

Pierre Houde, de Québec, a perdu contre Claude Dufresne, de Trois-Rivières; Serge Lacroix, de Québec, a défait Roland Laflamme de Trois-Rivières; P.-H. Nadeau, de Québec a défait Denis Boucher, de Trois-Rivières; Gaston Goyette, de Trois-Rivières a défait G. Côté, de Québec; Pierre Leboeuf, de Québec a défait Roger Naud, de Trois-Rivières et Jeannot Girard de Québec, fit match nul avec Antonio Blanchette, de Trois-Rivires.



(Téléphoto UPI)

EDDIE MACHEN, de Portland, Ore., atteint avec un crochet de gauche, l'estomac de Wayne Bethes, de New York, au cours de leur combat de 10 rounds disputé à Portland lundi soir. Machen, à gauche, le deuxième aspirant au championnat poids lourd selon la NBA, a remporté une victoire par décision unanime.

Les Pirates de Pittsburgh ont dominé la Nationale au bâton

Cincinnati (UPI) — Le département des lanceurs est supposé être 75% d'un club de baseball, mais les Pirates de Pittsburgh ont remporté le championnat exclusivement à cause de leur rendement au bâton.

C'est du moins ce que révèlent les statistiques officielles, rendues publiques au quartier général de la ligue.

Conduits par le joueur d'arrêt-court Dick Groat, qui a remporté le championnat des frappeurs avec une moyenne de .325, les Pirates ont virtuellement enlevé tous les titres disponibles à l'offensive.

Ils ont battu la marche dans le circuit pour la meilleure moyenne d'équipe avec .276 comparée à .265 pour les Braves de Milwaukee, deuxièmes dans ce département, et ils menaient également pour les points produits avec 689, les coups sûrs avec 1,493, le total de buts avec 2,201, les doubles avec 236 et les points comptés avec 734.

Le seul département important où les Pirates n'ont pas dominé, est celui des coups de circuit. Les Braves l'ont emporté avec 170. Les Pirates en ont frappé 120.

Groat, qui a devancé de justesse Norm Larker, des Dodgers, pour le championnat individuel des frappeurs, gagnant par deux points, est devenu le premier joueur d'arrêt-court à remporter le championnat en 25 ans. Arky Vaughn, également des Pirates, a été le dernier à accomplir l'exploit en 1935.

Outre Groat et Larker, seulement trois autres joueurs réguliers ont réussi à frapper pour .300. Willie Mays, de San Francisco s'est classé troisième avec .319, Roberto Clemente, des Pirates, quatrième avec .314 et Ken Boyer, de St-Louis, cinquième avec .304.

Le joueur d'arrêt-court Ernie Banks, de Chicago, a mené la ligue avec 41 coups de circuit, et Hank Aaron, de Milwaukee, a produit le plus de points avec 126. Il a également frappé pour le plus grand total de buts soit 334. C'était la quatrième année d'affilée que Aaron terminait au premier rang pour le total des buts.

Les 190 coups sûrs de Mays ont été un sommet dans ce département. Bill Bruton, échangé aux Tigers de Détroit par Milwaukee plus tôt ce mois-ci, a compté le plus de points 112, et il a cogné le plus de triples, 13. Vada Pinson, de Cincinnati, mène pour les doubles avec 37. Pinson, Banks et Don Hoak, des Pirates ont été les trois seuls joueurs à participer à toutes les parties de leur équipe.

Le rapide Maury Wills, des Dodgers, a dominé la ligue avec 50 buts volés, le plus haut total dans le circuit depuis 1923 alors que Max Carey en a volé 51.

Victoires des clubs St-Georges et Ste-Thècle

STE-THECLE — Les équipes de hockey de St-Georges de Champlain et de Ste-Thècle, de la ligue Intermédiaire C, ont ouvert officiellement la saison de hockey à Ste-Thècle en présence de M. le curé Joseph Mongrain, de S.H. le maire Josaphat Groleau et de M. l'abbé Georges Chouinard, vicaire.

Cette joute inaugurale a été remportée par l'équipe de Ste-Thècle au compte de 4 à 1.

Durant la première période, deux buts ont été comptés par Roger Trottier, du Ste-Thècle sur des assistances de Jacques Bédard et Ronald Francoeur.

Durant la deuxième période, des punitions ont été attribuées à Jacques Bertrand et Robert Guindon, du Ste-Thècle.

Durant la troisième période, Roger Trottier a compté sur des passes de Jacques Bédard et Ronald Francoeur du Ste-Thècle.

Le but du St-Georges fut compté par Eugène, sans aide, tandis que l'autre point du Ste-Thècle fut compté par Jacques Bertrand sans aide. Des punitions ont été données à Pelletier, du St-Georges et à Robert Guindon et Ronald Francoeur.

SKI

A la suite de la récente tempête de neige, le ski est maintenant pratiquable au centre de ski du lac des Forges. Le centre opère du lundi au vendredi après-midi tandis que le samedi et le dimanche, le club est ouvert l'avant-midi et l'après-midi. Le monte-pente est alors en opération.

Quilles

St-Tite — A l'heure des Quilles de la salle Lavioletie, dimanche après-midi, Jacques Marchand a détrôné le champion Justin Cossette dans la section A. Le nouveau champion a roulé 150, 186 et 163 pour un total de 499 en 14 abats et 8 réserves tandis que son adversaire a réussi 145, 106, et 131 pour un total de 382 en 10 abats et 8 réserves.

Dans cette section comme dans la section B, la prochaine rencontre aura lieu le 6 janvier prochain. Jacques Marchand rencontrera l'aspirant Jean-Guy Gervais. La rencontre dans la section B n'a pas eu lieu.



GASTON PERUSSE
propriétaire

JOYEUX NOEL
ET
BONNE ANNEE
A TOUS

Mon personnel et moi sommes heureux de souhaiter à tous nos amis, clients et à leurs familles la réalisation de leurs désirs les plus chers. Merci de votre encouragement passé et futur.

Restaurant ROYAL
ANGLE ROYALE ET ST-GEORGES
TROIS-RIVIERES

Associate CTC Store
CANADIAN TIRE CORP'N

Joyeux Noël et Bonne Année
A TOUS NOS CLIENTS et AMIS
Merci à tous nos clients et amis de l'encouragement témoigné au cours de l'année
ROQUE & FRERES, PROP.
307, rue ST-GEORGES FR. 4-7474
TROIS-RIVIERES
E. J. MIRON, PROP.
COIN 4e et STATION LE. 7-8379
SHAWINIGAN

Comme cadeau
DES FETES,
DONNEZ UN
BIJOU

Nous avons en magasin un assortiment très varié de
montres, bagues, colliers, bracelets et bibelots
de bon goût et de qualité.

GRATIS:
EMBALLAGE
DE FANTAISIE

Nos voeux les plus sincères à tous nos clients et amis pour 1961

BIJOUTERIE
JEAN FARRIER M.H.B.
644 des Commissaires FR. 6-8920
TROIS-RIVIERES

POUR L'HOMME
QUE VOUS ESTIMEZ...



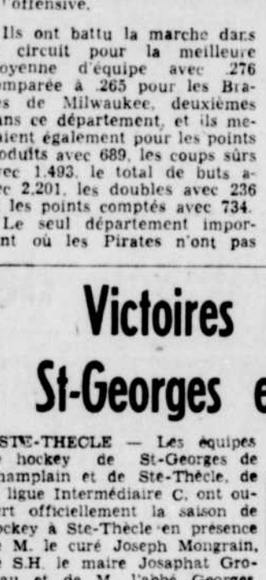
Nous avons en magasin un choix très varié de cadeaux pratiques:



- ROBES DE CHAMBRE
- CHEMISES
- FOULARDS
- BAS • GANTS
- CRAVATES
- BOUTONS de manchettes, etc.

A tous nos clients:
MERCI
Et nos voeux les meilleurs pour 1961.

J.P. Rheault
VETEMENTS MESURES
643 des Commissaires FR. 4-3760
TROIS-RIVIERES



Meilleurs Souhaits

Il nous est fort agréable d'exprimer à tous nos clients et clientes, nos meilleurs voeux de
JOYEUX NOEL
et
HEUREUSE ANNEE

TABAGIE TREMBLAY
1510, ROYALE, FR 4-0161
TROIS-RIVIERES



Joyeux Noël
et
Bonne Année
à tous.

Qu'il me soit permis d'ajouter à ces souhaits mes meilleurs remerciements à tous ceux qui m'ont accordé leur sympathique encouragement au cours de 1960.

EMILIEN PARR
Le plus grand spécialiste d'alignement de roues dans la région
1955 St-Philippe FR 4-2792
Trois-Rivières



Joyeux Noël
à tous nos clients et amis
Que le nouvel an vous apporte
JOIE — SANTE — PROSPERITE

SHAMROCK
TIRE SERVICE
4727 BOUL. ROYAL FR. 5-5230
BANLIEUE — TROIS-RIVIERES

Qui dit qualité, dit Rambler . . .
Qui dit valeur, dit Rambler
et maintenant,

Qui dit Blanchet Automobile dit Rambler

La société American Motors est fière d'annoncer la nomination d'un nouveau membre de sa famille toujours croissante de dépositaires. Il s'agit d'une maison exceptionnellement bien qualifiée pour répondre à tous vos besoins en automobile.

Dès aujourd'hui, allez y voir la seule série complète de voitures compactes au Canada. Choisissez le modèle conçu pour votre goût et votre budget.

Lorsque vous suivez le courant qui vous porte vers la Rambler, vous obtenez la valeur qui provient d'une avance de 9 ans d'expérience en voitures compactes . . . la qualité appuyée par une feuille de route de 35 milliards de milles. Et vous achetez en toute confiance puisque vous savez que votre Rambler conserve mieux sa valeur que toute autre voiture nord-américaine.

Mais allez examiner vous-même la Rambler. Demandez au vendeur de vous parler des caractéristiques exclusives, telles que le moteur d'aluminium coulé sous pression . . . le silencieux recouvert de céramique . . . le plafond en fibre de verre . . . le traitement anti-rouille par immersion complète, en plus d'une foule d'avantages aux points de vue économie et style. Tous font, de la Rambler, votre choix le plus judicieux en '61. RAMBLER—LA VOITURE COMPACTE QUI OFFRE DAVANTAGE D'AVANTAGES!

Les caractéristiques mentionnées plus haut sont "équipement régulier" sans supplément chez certains modèles Rambler.

BLANCHET AUTOMOBILE

1560 rue Badeaux Trois-Rivières Tél.: FR 5-7783 5-7784

Visitez Blanchet Automobile bientôt. On est en mesure de répondre à tous vos besoins.



RAMBLER AMERICAN *offerte en 13 modèles*



RAMBLER CLASSIC *offerte en 14 modè*



AMBASSADOR PAR RAMBLER *offerte en 6 modèles*



RAMBLER METROPOLITAN 1500

Rambler
Le nouveau standard mondial de l'excellence
PRODUITS DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED 00568

Nouvel agent RAMBLER BLANCHET AUTOMOBILES

M. Marcel Blanchet, propriétaire de Blanchet Automobiles, vient d'être nommé concessionnaire de la voiture-automobile Rambler pour la région de Trois-Rivières.

Blanchet Automobiles est donc le nouveau dépositaire pour les produits de la compagnie American Motors (Canada Limited) qui distribue les voitures Rambler et Metropolitan.

M. Blanchet, nouveau concessionnaire Rambler et Metropolitan, annonce également que le service sera donné au garage Chamard, 330 rue St-Georges, où les automobilistes pourront profiter des avantages d'une station de service avec lubrification, gazoline, etc., grâce à un personnel compétent. Un département de peinture est installé sur la rue St-Thomas.

Les automobilistes qui voudront obtenir des renseignements sur les quatre catégories de voitures mises en vente n'auront qu'à s'adresser à Blanchet Automobiles, rue Badeaux. Dans la ligne Ambassador, il y a sept modèles, dans la ligne Classi, 15 modèles ,dans la ligne American, 14 modèles, et dans la ligne Metropolitan, 2 modèles.

M. Blanchet signale aux automobilistes que la compagnie Rambler est la première à offrir une garantie de 12,000 milles.

Au cours de l'entrevue que nous avons eue avec M. Blanchet, ce dernier nous a fait remarquer que la compagnie American Motors ne cherche pas à imiter les autres. Elle a développé un programme aux Etats-Unis et il lui est propre. Il a bien réussi. Au Canada, elle n'imite pas les autres, pas plus qu'aux Etats-Unis. De plus, ajoutait M. Blanchet, nous ne serions pas surpris que les opérations de l'American Motors soient grandement imitées par les autres éventuellement, ou au moins une certaine partie du programme. Ce fut notre expérience aux Etats-Unis. Notre programme au Canada sera un supplément et en retour sera supporté par notre programme aux Etats-Unis.

Le nouveau concessionnaire Rambler a fait remarquer qu'en 1959 la compagnie a fabriqué et vendu 374,000 Rambler, un plus grand nombre d'automobiles que n'importe quelle compagnie indépendante d'automobiles ait jamais fabriqué et vendu dans une année de modèle unique. La production pour le modèle 1960 a été de 459,000 unités ou 23 pour cent environ plus grande que l'année record de 1959.

M. Blanchet fait l'éloge de sa compagnie et ajoute qu'une enquête démontre que le succès de sa compagnie ne fait pas de doute. "Je crois, a-t-il dit, que la seule voie qui nous assure le succès, c'est qu'il faut améliorer nos produits continuellement et ne pas ralentir dans nos efforts. Ce sont les ingrédients principaux de notre programme pour garder la Rambler en avant dans la course des automobiles compactes."

"Rambler va continuer à prospérer sous la concurrence accrue et l'expansion continue dans le domaine des automobiles compactes, mais avec l'avantage additionnel de la série de produits la plus améliorée et la meilleure de concurrence que nous n'ayons jamais eue auparavant."

"Ce sont là quelques-unes des indications des choses que nous faisons pour arriver même à de meilleurs procédés de fabrication et à une plus grande efficacité. Je puis vous assurer de la même façon d'agir en ce qui concerne nos opérations canadiennes."

"C'est la philosophie de l'American Motors comme compagnie. C'est la philosophie qui dit que le public a droit à un choix de produits automoteurs. C'est une philosophie qui refuse d'accepter les ordres des trois gros comme une loi du pays. C'est une philosophie qui se manifeste dans notre style d'automobiles. Notre attitude en ce que la beauté est un ingrédient de base de la valeur du produit, et elle se rattache fondamentalement aux fins du produit. Nous croyons que le changement d'apparence — simplement en considération d'avoir quelque chose de différent — ayant pour conséquence une désuétude forcée — a causé la plus grande dépréciation du placement de propriétaires d'automobiles. Il est devenu le facteur le plus dispendieux en frais de fabrication et en qualité du produit. Dans ce changement superficiel, il est difficile d'échapper à un sens de gaspillage effroyable."

"La philosophie de l'American Motors nous engage à répondre aux besoins des automobilistes et nous croyons que leurs demandes à venir seront basées sur une excellence équilibrée."

En terminant, M. Blanchet nous a énuméré les trois visées principales du programme.

1—La diminution de dépréciation et d'imperfection, résultant de changements capricieux.

2—L'augmentation de fonctionnement sans trouble, en fabriquant l'auto pour une plus grande durée.

3—L'amélioration de l'auto comme un moyen fondamental de transportation.

Les Australiens craignent, avec raison, le grand Orlando Sirola

Par Will Grimsley

SYDNEY (AP) — C'est Orlando Sirola, le géant du tennis italien et non pas Nicola Pietrangeli, que les Australiens craignent le plus dans la finale de la coupe Davis qui débutera ici le 26 décembre.

"Nous savons ce que Pietrangeli peut faire mais Sirola est toujours mystérieux", a déclaré Roy Emerson, vétéran de l'équipe de tennis australienne. "Quand Sirola est à son meilleur, c'est un véritable char d'assaut hors de contrôle".

C'est Sirola, avec un service-boulet et frappant des coups qu'aucun homme ne pouvait retourner, qui a écrasé l'Americain Barry MacKay le 5e et dernier match pour envoyer l'Italie dans la finale pour la première fois.

"Dès le début, j'ai dit que Sirola serait un joueur à surveiller" a déclaré MacKay. "Parce qu'il est tellement grand, six pieds, sept pouces, et qu'il semble gauche, tout le monde le considère comme un anormal. Il peut vous tuer quand il frappe la balle d'aplomb".

Légèrement favoris

Les Australiens, détenteurs du trophée, seront légèrement favoris dans cette série finale au White City Club du 26 au 28 décembre. Mais personne ne prend les Européens à la légère.



Orlando Sirola

"C'est une équipe inspirée", de dire Jaroslav Drobny, ancien champion de Wimbledon qui pilote les Italiens. "Ils se sont rendus jusqu'ici et ils espèrent maintenant se rendre au bout".

Un autre facteur qui pousse les Italiens, c'est l'intense antipathie de Drobny pour Harry Hopman, capitaine de l'équipe australienne. Tous deux ont lutté l'un contre l'autre depuis nombre d'années.

L'ancien Tchèque s'est acquis l'inimitié de Hopman quand il a défait Ken Rosewall pour le championnat de Wimbledon en 1954.

Par mesure de prudence, les Italiens se sont assurés des services du professionnel australien Mervyn Rose, un gaucher, pour pratiquer avec eux en préparation des gauchers australiens Neale Fraser et Rod Laver. Drobny est également un gaucher.

Les Australiens ont nommé une équipe de quatre hommes pour la finale de la coupe Davis avec Fraser, Laver, Roy Emerson et Bob Mark. Fraser et Laver joueront les simples, et Fraser ainsi que Emerson feront équipe dans les doubles. Sirola et Pietrangeli ont écrasé Fraser et Emerson dans la finale du tournoi Victorian il y a deux semaines.



MAURICE CHARBONNEAU
Gérant-Vendeur

Votre nouveau dépositaire

Rambler

M. Marcel Blanchet est très heureux d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'il est maintenant votre nouveau dépositaire "Rambler". Entouré d'un personnel compétent, il vous assure un service de première classe sur des produits de première qualité.



MARCEL BLANCHET
Propriétaire

QUALITE - PROPRETE - PRIX IMBATTABLES - 3 PLANS D'ACCOMODATION

(SUR TOUTES LES VOITURES NEUVES OU USAGEES)



RAYMOND GREGOIRE
Peinture et débossage



CAMILLE CHAMARD
Service Rambler



Blanchet Automobiles, nouveau concessionnaire des vbitures de marque Rambler, est situé sur Badeaux, dans le centre commercial. La Photo ci-dessus nous montre l'emplacement de Blanchet Automobiles et quelques-unes des voitures Rambler et Metropolitan, dont M. Marcel Blanchet, propriétaire, est dépositaire.



Voici l'intérieur du garage Chamard, 330 rue St-Georges, où le service de Blanchet Automobiles s'effectue. Sur la photo ci-dessus, de gauche à droite, MM. Camille Chamard, Roger Charbonneau, Raymond Grégoire, Maurice Charbonneau, Marcel Blanchet et J. M. Chevrier, gérant de district pour American Motors Canada Ltd.



JOS. LESAGE
Service-Autos usagées



ROGER CHARBONNEAU
Service-Autos usagées

BLANCHET AUTOMOBILES

1560 BADEAUX Trois-Rivières FR. 5-7783

Pour remplacer le Comité des Loisirs à Shawinigan

Création d'un office de loisirs

La Baie défait les Rapides 3-2

Shawinigan. — Le club de la Baie Shawinigan a continué sa marche victorieuse dans la ligue Bantam du Comité des Loisirs en l'emportant difficilement sur les Rapides au compte de 3 à 2 récemment. Le Club Juvénile de la Police a défait les Optimistes 6 à 2 dans l'autre joute au programme.

Marcel Perron, Paquin et G. Perron sont les auteurs des buts du club de la Baie. Lord et Gélinas ont enfilé les buts des Rapides, qui menaient 1 à 0 après 20 minutes de jeu. Toutefois, la Baie a pris les devants 2 à 1 dans la deuxième période. Gélinas a nivelé le pointage au début de l'engagement final. A 9.30, G. Perron compte un but qui s'avéra par la suite celui de la victoire.

P. Déry a brillé pour le Club Juvénile de la Police avec 2 buts. J. Lachance, R. Paillé, J. Lefebvre et R. Ouellette ont marqué les autres buts des vainqueurs, qui se sont définitivement assuré la victoire en comptant 3 buts sans réplique dans le dernier vingt. R. Lajoie et Drolet furent les compteurs des Optimistes.

Ligue Juvénile

Une joute sera présentée par la ligue Juvénile, jeudi, à 8 heures à l'aréna local. L'Institut de Technologie tentera alors de prendre la mesure de l'Ecole Secondaire Immaculée - Conception.

Malgré la tenue de Denoncourt, les Cataractes perdent par 7-2

par Jacques EBACHER

Montréal-Nord (De notre envoyé spécial) — Claude Denoncourt, qui agissait comme substitut pour le cerbère régulier des Cats, Roger Matteau, a dû faire face à 59 lancers de la part des Canadiens de Montréal-Nord hier soir au Centre Sportif Laval et il ne peut certainement être tenu responsable de la défaite de 7-2 encaissée par les Cats. N'eut été la tenue sensationnelle de Denoncourt, le pointage aurait bien pu être 17-2.

Letellier et Degrandpré ont conduit l'attaque des Canadiens avec chacun deux buts tandis que Charbonneau, Fortaich et Lafond comptaient les autres buts. Pour les perdants, les compteurs ont été Mongrain et Scalzo.

Dans la première période, les deux équipes ont lutté à armes égales et Denoncourt bloqua 20 lancers contre 15 pour l'aquette et l'engagement se termina au compte de 2-1 en faveur des Cats.

Mais le ciel est tombé sur la tête des protégés de Jack St-Onge dans le deuxième vingt alors que les Montréalais y allèrent de trois buts sans réplique pour prendre une avance confortable de 4-2. Le Canadien a complètement déclassé les Cats au cours de cette période comme le prouve éloquemment les lancers: 17 sur Denoncourt et quatre sur Paquette.

La troisième période fut en quelque sorte une réplique de la deuxième, les Canadiens enregistrant trois buts sans réponse et Denoncourt maniant 16 lancers contre 9 pour Paquette.

Les Cataractes jouaient sans les services de Jean-Claude Pronovost et de Gilles Poisson, deux joueurs de défense et St-Onge dût remanier son alignement en conséquence. André Gélinas, converti en joueur d'arrière-garde pour la circonstance a tout particulièrement brillé.

SOMMAIRE

Première période

1. Canadiens: Charbonneau (Fortaich, Degrandpré) 0:51
2. Cats: Mongrain (Wilson, Cloutier) 2:16
3. Cats: Scalzo (Lamy, Joncas) 13:18

Punition: Wilson 8:06.

Deuxième période

4. Canadiens: Letellier (Vennes, Rhéaume) 9:16
5. Canadiens: Letellier (Rheaume, Bertrand) 12:50
6. Canadiens: Degrandpré (Lafond) 15:48

Punitions: Wilson 1:16, Fortaich 5:03, Wilson 10:26, Leduc 10:26, Lamontagne 10:26.

Troisième période

7. Canadiens: Fortaich (Lafond, Larchevesque) 8:21
8. Canadiens: Degrandpré (Vennes, Larchevesque) 13:41
9. Canadiens: Lafond (Degrandpré, Charbonneau) 19:45

Punitions: Fortaich 5:31, Lamy 13:02, Wilson 17:06, Bertrand 17:06.

Lancers

Denoncourt	20	17	16—53
Paquette	15	4	6—28

Gain de 3-2 de l'ESIC sur le St-Georges chez les Midgets

SHAWINIGAN — L'Ecole Secondaire Immaculée Conception a difficilement triomphé du club St-Georges de Shawinigan-Sud au compte de 3-2 dans la ligue Midget du Comité des Loisirs, en fin de semaine. L'autre joute au programme a pris fin au compte de 5-3 en faveur de la Baie Shawinigan aux dépens du Club Juvénile de la Police.

Y. Grenier a donné la victoire à l'ESIC avec un but à 8n.15 de la troisième période. W. Déziel a marqué les deux autres buts des vainqueurs. Guy Boisvert avait donné l'avantage au St-Georges dans la 1ère période, mais Déziel égalisait les chances à la 2e. Michel Gélinas, reportait le St-Georges en avant au début du dernier engagement, mais Déziel et Grenier ont compté à tour de rôle pour donner la victoire à l'ESIC.

Dans l'autre partie, Rosa et Bergeron ont enregistré 2 buts pour le club de la Baie; l'autre compteur fut Côté; les buts des perdants furent crédités à Pierre Laroche, Réal Marineau et Gerald Desaulniers.

Jeudi soir, à 7 heures, le St-Georges de Shawinigan-Sud recevra le club Ste-Croix dans une joute régulière de ce circuit. St-Georges aura alors l'occasion de s'approcher des meneurs, l'ESIC et le Séminaire Ste-Marie, qui se faisaient face hier soir.

M. Théo Racette a été nommé directeur de ce département

SHAWINIGAN — M. Théo Racette, gérant de l'aréna, a été nommé directeur des loisirs de la ville de Shawinigan par nos édiles à la séance de comité, lundi soir. L'organisme dirigé par M. Racette remplacera le Comité des Loisirs, qui ne recevra plus aucun octroi de la ville à compter du 31 décembre pour les loisirs dans la cité.

Le nouveau directeur des loisirs aura pour fonction d'organiser les loisirs des jeunes dans la ville; toutes les demandes d'octroi seront canalisées vers M. Racette, en ce qui concerne les loisirs, telles les demandes de corps de cadets, etc.

Après avoir demandé des précisions sur le rôle qui sera dorénavant le sien, M. Racette a accepté la proposition du conseil en demandant que son statut d'employé de la ville soit stabilisé. Il a ensuite laissé à la discrétion du conseil la rétribution de ses services.

Au début de l'entretien, S. H. le maire J.-Armand Foucher a déclaré que le conseil avait étudié la possibilité de centraliser la direction des amusements, les loisirs, dans le but de contrôler l'argent que la ville de Shawinigan verse pour les loisirs. M. Racette sera désormais le chef de ce nouveau département.



M. Théo. Racette

En nommant M. Racette au poste de directeur des loisirs, le conseil veut savoir où va l'argent que la ville verse pour les loisirs, et aussi connaitre la nécessité de donner des octrois à tel ou tel mouvement. En un mot, M. Racette exercera le contrôle sur l'argent dépensé par la ville pour les loisirs.

Prenant la parole, M. Racette a déclaré qu'il ne croit pas que la ville peut donner tous les loisirs gratuitement. Il a souligné que l'an dernier, le patinage à l'aréna a rapporté environ $7,000 à la ville.

Si l'on devait abolir le péage à l'aréna pour le patinage, la ville devrait trouver ailleurs la même somme.

M. Foucher a plus tard ajouté qu'à son point de vue, le directeur des loisirs prendra charge de toute l'organisation des loisirs et amusements: terrains de jeux, piscines, parcs, etc. S. H. le maire a poursuivi en disant que la ville n'avait rien à voir avec le Domaine Weicker du Lac-à-la-Truite qui a été légué au Comité des Loisirs par le millionnaire Weicker.

M. Racette suggérait ensuite de former un comité qui comprendra 2 représentants du conseil, pour prendre des décisions urgentes et importantes. Après que M. Racette eut quitté les membres du conseil, on a nommé pour faire partie de ce comité les échevins Antoni St-Onge et Maurice Bruneau.

Le nouveau directeur a dit aux échevins qu'il avait l'impression que le Comité des Loisirs resterait tel quel. M. le maire a déclaré qu'à son point de vue, en ce qui concerne les octrois, le Comité des Loisirs a fini d'exister. "Si le Comité des Loisirs veut vous aider, disait M. Foucher à M. Racette, acceptez sa coopération".

S. H. le maire a révélé que le conseil voulait avoir un homme responsable, et il a invité M. Racette à se choisir des collaborateurs, pour former une nouvelle équipe. Le gérant de la cité, M. Robert Dorion, a alors proposé que M. Racette rencontre le Comité des Loisirs au sujet de la collaboration possible entre eux, et de faire rapport.

Le gérant fut ensuite chargé d'entrer en communication avec le Comité des Loisirs pour lui faire part de la décision prise par le conseil. Il y a environ un mois, M. Foucher avait rencontré M. Léo Bélisle, président du Comité des Loisirs, pour lui faire part des intentions du conseil d'apporter des modifications dans l'organisation des loisirs à Shawinigan.

Avant de quitter le conseil de ville, M. Racette s'est dit en faveur de coopérer avec le Bien-Etre Social et l'assistance publique pour aider les jeunes, spécialement ceux qui ont une tendance à la délinquance.

Il a aussi louangé la constitution du Comité des Loisirs, et le dévouement des personnes qui en font partie.

Le tout s'est terminé après que l'on eut annoncé que la ville ne donnerait plus de fonds au Comité des Loisirs à compter du 31 décembre prochain.

QUILLES

SHAWINIGAN

Centre paroissial St-Marc
Ligue Commerciale Féminine

Lemieux Fourrures 2, IGA 2; Centre Paroissial 4, Beauchemin Meubles 0; Bijouterie Normand 1, Trans-Kébec Massicotte 3; Pain Excel 0, O'Keefe 4.

Plus haut simple: Laura Mandeville 223; plus haut triple: Françoise Sanscartier 421.

Classement

	Pts
Trans-Kébec Massicotte	28
Bijouterie Normand	27
Centre Paroissial	24
Beauchemin Meubles	24
Pain Excel	22
O'Keefe	21
Lemieux Fourrures	20
IGA	10

Abats de Rigueur

Richard Salois a détrôné Raymond Saucier à l'Abat de Rigueur dont les parties ont eu lieu dimanche après-midi au Centre Paroissial St-Marc. Langlois a réussi 6 abats et Saucier 4.

Ce soir, Langlois défendra son titre contre Réal Desaulniers, qui s'était classé premier lors du tournoi d'élimination Dow en novembre dernier.

Curling

Shawinigan. — Les finales du bonspiel de dindes, qui a débuté, dimanche dernier ,au club de Shawinigan-Est auront lieu, ce soir, à compter de 10 heures. M. Gaston Boucher, de la brasserie Labatt, qui commandite ce bonspiel a lancé la première pierre à 1 h. 30 dimanche.

Dans la semi-finale du main event, débutant à 8 heures, Mlle C. Charette fera face à Mme L. Doyon, et dans le même temps, Mme A. Gauthier affrontera Mme P. Gélinas. Les semi-finales du consolation débuteront à 6 heures entre Mme A. Pellerin et P.-E. Veillette, et Mme P. Lajoie et Mme Jules Simard.

Dix-huit équipes étaient enregistrées dans ce bonspiel à l'issue duquel seront distribuées pas moins de 18 dindes aux gagnantes et finalistes du main event et du consolation. Deux dindes seront tirées au sort parmi les participants, et deux autres comme prix de présence à la distribution.

Les SPORTS en PANTOUFLES

Lourde tâche confiée à M. Racette

SHAWINIGAN. — Le conseil de ville a confié une tâche des plus difficiles à M. Théo Racette en le nommant directeur des loisirs de la ville de Shawinigan, en remplacement du Comité des Loisirs, qui avait organisé les loisirs des jeunes au cours des 8 dernières années. Il fut décidé que le conseil de ville ne donnerait plus aucun octroi à cet organisme pour les loisirs, à compter du 31 décembre.

Organiser les loisirs des jeunes n'est pas un ouvrage de tout repos. L'été, il faut voir au bon fonctionnement des nombreux terrains de jeux, à celui des piscines, à l'organisation des ligues de baseball de l'O.T.J., de la ligue de football, en automne, et à la mise sur pied des ligues de hockey qui sont nombreuses à Shawinigan, en hiver.

Il s'agit d'un travail énorme. M. Racette le sait, et il l'a mentionné aux membres du conseil de ville, tout en avouant qu'il n'avait pas peur des responsabilités. Et c'est toute une responsabilité qu'il a acceptée, car il s'agit d'amuser sainement les jeunes d'aujourd'hui, qui sont les adultes de demain.

M. Racette a bien compris la tâche qui lui est confiée, et il a déjà fait des suggestions pratiques. Par exemple, il fera des efforts pour amuser les jeunes qui ont une tendance à la délinquance. Il a aussi déclaré qu'il collaborera avec le Bien-Etre Social et l'Assistance Publique pour permettre aux moins fortunés de s'adonner aux sports, comme leurs camarades plus favorisés.

Le conseil de ville a pris une décision qui aura des répercussions, il ne fait aucun doute là-dessus. A-t-il bien fait de discontinuer les octrois qu'il accordait au Comité des Loisirs pour l'organisation des loisirs, et en nommant M. Racette comme directeur des loisirs dans la ville de Shawinigan? Le temps peut rendre la réponse à cette question.

Ici et là . . .

Les PHILLIES de PHILADELPHIE ont annoncé mardi que le lanceur RAY CULP, un droitier de 19 ans, qui, apparemment, aurait reçu un très gros bonus pour signer avec le club, avait accepté les termes de l'équipe pour 1961. CULP a compilé un record de 6-7 la saison dernière avec le Des Moines, de la ligue ThreeJ, de classe B. Les Phillies ont engagé CULP à sa sortie du collège à Austin, où il remporta 18 joutes d'affilée.

Les RANGERS de NEW-YORK, ayant leurs rangs décimés par les blessures, ont rappelé hier de Vancouver le joueur d'avant DAN BELISLE. Le joueur des Canucks, âgé de 23 ans, a déjà porté les couleurs des LIONS des TROIS-RIVIERES. Les RANGERS ont également renvoyé Wayne Hall à Kitchener-Waterloo, dans la ligue professionnelle de l'Est. HALL, qui portait la livrée des LIONS l'an dernier, a joué quatre parties pour les RANGERS.

Un chroniqueur de boxe de Newark, New Jersey, ANTHONY MARENGHI, a annoncé que le troisième match de championnat mondial entre INGEMAR JOHANSSON et FLOYD PATTERSON, sera présenté le 13 mars au stade de l'Orange Bowl à Miami, en Floride. De son côté, BILL FUGAZY, président de Feature Sports Incorporated, a déclaré qu'aucune décision n'a été prise relativement à la date et au site du prochain match entre PATTERSON et JOHANSSON.

ROY HAMEY, gérant général des Yankees, a annoncé que 25 des meilleurs joueurs d'avenir de l'équipe se rendront au camp d'entrainement de St-Petersburgh, en Floride, le 13 février, afin de participer à une clinique préliminaire à l'entrainement proprement dit. RALPH HOUK dirigera cette clinique.

Jacques Ebacher.



Joyeux Noël
et Bonne Année

A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS

C'est avec jaie que nous venons chaque saison offrir à notre distinguée clientèle des voeux sincères à l'occasion des grandes fêtes de Noël et du Jour de l'An. Nous ajoutons à ces souhaits nos remerciements pour votre sympathie patronage.

Garage CHAREST & FRERES Inc.

Vendeur autorisé "International Harvester"

1690 RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES FR 6-3754

UNE BIÈRE "Plus Vive"! FAITE POUR LA VIE QUE VOUS AIMEZ VIVRE



LA BIÈRE MOLSON
CANADIAN

Le ski exige de la *vivacité*, c'est pourquoi il répond au goût des gens *actifs* du Québec d'aujourd'hui. De même, ceux-ci préfèrent la saveur *plus vive* de la Molson "Canadian"! Goûtez-la! *Maintenant en bouteilles brunes qui la protègent contre la lumière.*

1961

JOYEUX NOEL

Puisse le Nouvel An vous apporter
JOIE
SANTE - BONHEUR



M. J. Vaillancourt
Vendeur

755-855 Champflour FR. 6-3791
Trois-Rivières



Joyeux Noël
Bonne Année

A tous nos clients et amis . . .

Que la nouvelle Année soit pour vous remplie de JOIE et de BONHEUR. Merci de votre patronage

TROIS-RIVIERES AUTO ELECTRIC Ltée

2530, RUE ROYALE
FR. 5-7346
TROIS-RIVIERES

2612 ST-MARC
LE. 9-5407
SHAWINIGAN

Les erreurs seront promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne saurions accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite. Au cas d'erreur ou d'omission, notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Aucune cancellation ne sera acceptée après 8 heures p. m. les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Le samedi après 11.30 heures a. m.

2 - Cartes d'affaires

VENDRE VOTRE PROPRIETE, c'est sérieux. Ne vous fiez pas à des agents d'occasion. Confiez vos problèmes à des courtiers compétents. Jean-Paul Faucher, FR 4-7725 — FR 4-9961.
2 T 32-61

ALCIDE CARON
SI VOUS DESIREZ vendre, acheter une propriété ou un commerce, consultez en toute confiance Alcide Caron, courtier en immeubles, 128, Radisson. — Bur.: FR 5-5811 — Rés.: FR 4-3774.
x 2 T 34-65

Rod.W.Tapps
COURTIER EN IMMEUBLES
SATISFACTION GARANTIE
FR 4-2348
2 T 300-93

4- Propriétés à vendre

Pour Elle
QUI A TOUT, voici le plus beau des cadeaux de Noël—Charmant bungalow de 10 pièces possédant toutes les améliorations modernes pour une vie facile et confortable. Beau grand salon avec fenêtres panoramiques. Salle à manger centrale bien éclairée. Cuisine ultra-moderne avec poêle électrique sur comptoir, fourneau dans le mur. Buanderie attenante. Trois belles chambres. Vivoir ou chambre additionnelle. Grande salle T.V. au sous-sol avec chambre pour la servante ou invités. Deux salles de bain. Construit sur magnifique terrain de coin ayant 107 pieds de façade, paysagé. Situé dans le fameux Normanville. Propriétaire transféré le 1er janvier. Prix attrayant : $21,500, conditions à discuter. — Pour appointement : Rod W. Tapps, FR 4-2348.
4 T 28-57

PRES DU CENTRE : propriété comprenant logement et commerce de chambres, terrain 45 x 200. Revenu: $3,000. Prix: $18,000. Conditions à discuter. — Maurice Faucher, FR 4-9961, FR 4-7725.
4 T 36-45

VILLAGE Ste-Anne-Pérade, près église, 2 magnifiques propriétés pierre-brique. Revenu annuel $5,000., sacrifié à moitié prix, cause départ. Jean-Paul Faucher, FR 4-7725 — FR 4-9961.
4 T 42-51

PROPRIETE A VENDRE, près sanctuaire, Cap-Madeleine : maison trois grands logements, modernisée, avec restaurant sans repas — $16,000. Pour 1er février. Bon poste. — FR 5-8237.
4 T 42-71

MAISON ULTRA - MODERNE, genre "split level", deux logements dont un sept pièces, plus salle de jeux, garage chauffé, système chauffage eau chaude, foyer pierre, etc. — Aussi logement trois pièces, adjacent. — S'adresser: 29, du Parc, Cap-Madeleine.
4 T 43-46

DU CAP-MADELEINE, rue Thibeault, coin de rues : maison quatre logements modernes, rapportant annuellement $2,400. A vendre à prix d'aubaine : $17,500. — Pour appointements, s'adresser FR 4-3478.
4 T 43-46

NORMANVILLE
BUNGALOW MODERNE 7 pièces, de construction récente comprenant: salon avec foyer, salle à manger, cuisine, trois chambres, garage attenant. Très belle location près école, église, centre d'achat, etc. Pour informations, téléphonez à J.-P. DESAULNIERS, FR 4-9421.
x 4 T 45

Propriétés demandées

CHERCHE une bonne propriété 3, 4, 5 ou 6 logements, brique de préférence. Paierai argent comptant. Communiquez avec Jean-Paul Faucher, FR 4-7725. — FR 4-9961.
5 T 39-48

Commerces à vendre

Petit salon de coiffure
A VENDRE, avec logement, centre de la ville.—Pour informations: FR 5-4571.
7 T 45-48

TAVERNE A VENDRE dans centre de la ville, bon quotat. Prix raisonnable pour acheteur sérieux. Ecrire Casier 1553, Le Nouvelliste, Shawinigan.
7 S 41-50

FAUT VENDRE d'ici trois jours : épicerie-boucherie licenciée, stock valeur $6000. — Accessoires et équipement de magasin, $700. Le tout: $7,000 avec conditions de paiements. — FR 4-8129.
7 T 45-48

11- Magasins à louer

163, ST-ANTOINE
MAGASIN A LOUER, avec cave finie et chauffée. — Pour informations, appeler FR 6-7904.
x 11 T 45

Magasin à louer
très moderne
situé au coin des rues Sainte-Julie et Saint-Maurice
● FIXTURES FOURNIES
Pour informations, s'adresser
935, rue St-Maurice
Trois-Rivières
11 T 45

13- Garages

ON DEMANDE
PETIT GARAGE chauffé ou non, dans St-Odilon, immédiatement, à prix raisonnable. — Téléphoner: FR 6-8307.
13A T 44-45

ON DEMANDE
DANS LA paroisse Ste-Madeleine : garage chauffé ou non, pour remiser auto tout l'hiver. — FR 5-7149.
13 T 45-48

14- Locaux à louer

CENTRE DE LA VILLE, 1er étage, 9 pièces, plancher 1,700 pieds, convenable pour place d'affaire: salle d'échantillon, salon coiffure, etc. . Disponible mai 1961. Casier 7794, Le Nouvelliste.
14 T 17-46

LOCAL CHAUFFE, 31 x 32, plus appartement 16 x 8, à louer pour pharmacie, salon coiffure ou autre commerce — Deux grandes vitrines — Situé rue Thibeau, Cap-Madeleine, tél: FR 4-9766.
14 T 42-45

21-A Entrepôts à vendre

ENTREPOT 40 x 60 sur un terrain 50 x 100. Prix $12,000. Appelez votre courtier en immeubles A. Zdanowicz, 3320, 12e Avenue, Grand'Mère, Tél.: LE 3-9046.
21A G 44-73

23- Logements à louer

LIBRE POUR OCCUPATION, logement moderne 4 pièces: de construction récente, salle de bain en tuile et douche, planchers couverts, ménage fait à neuf. Dans paroisse St-Odilon, près église, école, autobus. — Pour informations, téléphonez à J. P. DESAULNIERS, FR 5-6421.
x 23 T 45

Libre présentement
CENTRE DU CAP, 4 pièces modernes, chauffées, ménage frais fait. Idéal pour 2, 3 personnes. S'adresser jour: Magasin Kelldor, FR 4-6247.
23 T 40-49

RES DU TERRAIN d'Exposition, logement chauffé, 3½ pièces incluant poêle, réfrigérateur, eau chaude, châssis d'hiver posés et enlevés. Service d'incinérateur, lessiveuse et sécheuse dans la cave, construction neuve, insonore et à l'épreuve du feu. FR 5-4758.
23 T 27-56

PEMONT, dans quartier résidentiel près du terrain d'exposition 3 pièces chauffées, (2e), cour, balcon et cave avec installation pour lessiveuse, stationnement pour auto. FR 5-4758.
23 T 28-57

QUARTIER RESIDENTIEL : logement moderne, chauffé, six pièces, (bas), plancher mur à mur fourni, garage, antenne TV. $90. — Appelez, jour: FR 5-3710 - soir: FR 5-7508 — 6 à 7 hres.
23 T 44-59

LOGEMENT LIBRE pour janvier ou février, cinq pièces, 2e étage, planchers durs franc, situé rue De Courval, face l'Institut de Technologie. — S'adresser : 535, De Courval, FR 5-5750.
23 T 45-48

DANS ST-ODILON — près église: logement neuf très chaud, quatre pièces, salle de bain, (2e), eau chaude, entrée privée. Libre immédiatement ou 1er janvier. — FR 5-8250.
23 T 45-48

23 - Logements à louer

LIBRE IMMEDIATEMENT
LOGEMENT MODERNE à louer, quatre pièces chauffées, plus chambre de bain, situé 1940 Victoria, Coteau St-Louis. — Tél.: FR 4-1013.
23 T 36-65

DANS ST-FRANÇOIS D'ASSISE, libre présentement, logement 3 grandes pièces, (3e), 2 salles de bain, eau chaude. 220. — Aussi huile à chauffage à vendre, FR 5-1933.
23 T 40-49

CENTRE DE ville, près Flambeau: logement neuf pièces chauffées, 3e, libre 1er février, visite 2 à 5 hres, 7 à 8 hres le soir. — S'adresser: 159, Bonaventure, FR 4-5981.
23 T 41-50

LOGEMENT A LOUER, cinq pièces, situé 801, Ste-Catherine, Trois-Rivières, $40 par mois. Libre 1er janvier. — FR 4-8247.
23 T 41-50

LOGEMENT TROIS pièces, très propre, entrée 220, réservoir eau chaude, 2e, stores vénitiens et néons fournis. — Pour information, s'adresser: 1650 Denoue, Trois-Rivières.
23 T 38-47

1117 ROCHEFORT
LOGEMENT A LOUER, libre immédiatement. Cinq pièces. Non chauffé. — Pour information: FR 5-2400.
23 T 42-45

LOGEMENT MODERNE, situé dans Spémont, quatre pièces plus salle de bain en tuile, prélart fourni, entrée 220. — Pour information: FR 4-8057, 2990, Bourjoly.
23 T 41-50

LOGEMENT A LOUER, situé 1668, St-Philippe, six pièces, plus chambre de bain, 220, libre immédiatement. — S'adresser: M. Houle, 615, Laviolette, FR 4-5526. — Visite 2 à 3 hres.
23 T 42-51

PRES INTERNATIONAL, rue Hart, libre pour janvier : logement trois pièces, plus salle de bain. Bas, eau chaude. — Appeler FR 5-3897.
23 T 44-45

DANS ST-LAZARE, près église : logement chauffé, quatre pièces, chambre de bain, solarium, grande cour, libre actuellement. — Appelez FR 5-3892.
23 T 44-47

LIBRE 1er JANVIER
UN BAS, logement six pièces plus chambre de bain, maison neuve, ménage fait à neuf; cave finie, système chauffage, réservoir eau chaude, entrée 220. Prix: $70 par mois. — Informations: FR 4-6074 ou FR 5-1974.
23 T 44-52

DANS STE-MARGUERITE, 1109, Dumoulin : logement cinq grandes pièces, entrée 220, réservoir eau chaude. — Appelez FR 6-7438.
23 T 42-45

RUE ROCHELEAU : logement moderne fini tuile, terrazzo, trois pièces, (2e), salle de bain, planchers bois franc, entrée 220. Ménage frais fait. Libre 1er février. — FR 5-3190.
23 T 44-47

25 - Appartements à louer

APPTS GELINAS
COMPREND toutes les utilités requises. Meubles et chauffés. Adressez-vous à 544, des Forges, FR 4-9973.
25 T 19-48

AUX VIEILLES FORGES, 3½ pièces chauffées, meublées, poêle, réfrigérateur, entrée 220, fixturer, prélart, grande galerie. Service d'autobus. Endroit reposant. $50 par mois. — Appelez FR 4-2277.
25 T 37-66

APPTS RENOMME
2½ PIECES, 2 pièces, 1½ pièce meublées. Centre de al ville. Nouveaux et modernes. Poêle avec fourneau. Réfrigérateur. — Idéal pour couple. — S'adresser: 1804, Badeaux, app. 20.
x 25 T 36-45

Rue des Forges
APPARTEMENTS meublés, chauffés, éclairés. Information de midi à 5 hres FR 5-5479.
25 T 40-69

APPARTEMENTS DE LUXE à louer. Une pièce meublée à neuf, réfrigérateur, poêle électrique 220, sofa-lit, fauteuil, etc. Chauffés eau chaude, service concierge. Situés 1284 St-Olivier, coin Radisson. — J.-A. Fréchette, FR 5-3175.
x 25 40-49

APPARTEMENT MODERNE, meublé, chauffé, cuisine, poêle 220, eau chaude, chambre, salle de bain complète, cour, place tranquille. — S'adresser 938, Ste-Ursule, FR 5-3508.
25 T 42-51

DEUX APPARTEMENTS à louer, éclairés, chauffés, entrée et toilette privées, situés dans maison neuve. S'adresser 18, Chamberland, Cap, FR 4-3152.
25 T 42-45

APPARTEMENT A LOUER, deux pièces comprenant chambre et cuisine. Meublé. Chauffé. Eclairé. Entrée privée. — Tél: FR 4-1486.
25 T 44-53

POUR FILLES distinguées : chambre genre boudoir, ensoleillée, chauffée, meublée, eau chaude cuisine, cave pour lessive. Service d'hôtel dans maison appartement près cathedrale. — 535, Des Volontaires.
25 T 44-48

UNE PIECE genre logement, meublée, chauffée, eau chaude, poêle, réfrigérateur, armoire de cuisine, salle de bain privée avec douche. — 462, Radisson, (2e étage). — S'adresser app. 7, FR 6-6144.
x 25 T 45

27- Chambres à louer

MON CHEZ-NOUS
DEUX PIECES, chambre et cuisine, meublées au complet. Aussi télévision. Place tranquille à 578, Bonaventure.
27 T 45-54

2 BELLES GRANDES chambres à louer, entièrement meublées à neuf, situées dans le centre, eau chaude, lavabo dans chaque chambre. S'adresser a: 125, Bonaventure, T.-R.
27 T 38-47

PRES CATHEDRALE: belles chambres, très propres, bien meublées, avec entrée privée. Deux pièces (cuisine et chambre) avec toutes commodités. — 492, Radisson, FR 5-5031.
27 T 42-45

DANS CENTRE de la ville, chambre moderne à louer, avec eau chaude et froide. S'adresser à 21, Des Forges, appt. 10, ou appelez FR 5-3498.
27 T 44-47

CHAMBRE POUR jeune fille distinguée. Permis de cuisiner. — A vendre: manteaux, (un seal, un pattes de mouton) très propres. 38. — S'adresser: 509, McDougall, FR 6-6637.
27 T 45-48

30- Chambre et pension

A LA semaine, au mois, avec eau courante ou salle de bain privée, pension si desirée, prix raisonnable. — S'adresser au gérant 119, Des Forges, FR 4-2401.
30 T 31-60

31 - Bureaux à louer

Deux bureaux
CENTRE COMMERCIAL — près des Forges, autobus, des bateaux. — S'adresser ic Conrad Godin, 190 Bonaventure, FR 4-8466.
T 42-51

CENTRE COMMERCIAL
BUREAU TROIS pièces chauffées, service de concierge, éclairage compris. Pour plus d'informations, appelez FR 5-4758.
31 T 22-51

34- Prélarts - Tapis

Sablage
de planchers.
Posage de prélart et tapis.
Tuile de tout genre.
GUY ROBERGE,
FR 5-6591
x 34 T 11-110

34a- Rembourrage

J.-P. FORTIER, 1113 St-Prosper. Spécialité: remodelage de chesterfield fait tel que modèle désiré. Chaises chromées. — Beau choix de tissus des plus nouveaux. — Estimés gratuits. — FR 4-7747.
x 34A T 283-75

PAUL MAROIS ENR. — Rembourreur chesterfields, davenports, fauteuils, chaises cuisine. Remodelage, choix tissus. Estimé gratuit. Ouvrage garanti. Seat covers posés par experts. Meubles neufs au prix de la manufacture. 860, St-Roch. FR 5-4200.
x 34 T 262-56

AVIS AUX ménagères qui songent à faire réparer leurs matelas. Appelez "Provincial Matelas Enr." — Tél: FR 5-3588, Guy Ricard, prop., 1163 Chapleau. — Spécialité: matelas à ressorts.
x 34A T 283-75

ACHETONS TOUT
ARGENT COMPTANT
Voilà comment des milliers de lecteurs, vos prospects, sont disposés à acheter, dès qu'ils liront les "Annonces Classées" ce matin. Les besoins sont variés. Ils recherchent des aubaines dans tous les domaines.

35- Meubles neufs

TAPIS VISCOSE $3.95 la verge, 9 x 12 $39.95 — Téléviseur-radio combiné $199. Meubles, poêles, refrigérateurs — Mobiliers cuisine $59. — O. Paul Meubles, 341, St-Laurent, Cap — FR 4-4880.
x 35 T 301-300

DESIRE MEUBLES ENR. SPECIAUX.— Davenports $39. — Mobilier cuisine chrome $59. — Mobilier chambre $69. Fauteuils $39. — T.V. compter de $149. Appareils stéréophoniques à compter de $99. — 70, ST-GEORGES, CAP, FR 5-3052.
35 T 42-62

SPECIAL: $65 pour un mobilier de chambre, neuf, fini noyer. Nombre d'autres articles à prix réduits chez E. PAQUIN meubles, 1124, Duplessis, FR 5-7530. Ouvert tous les soirs. — MEILLEURS SOUHAITS A MES NOMBREUX CLIENTS ET AMIS.
35 T 45-48

36- Meubles usagés

FOURNAISES, PATINS, carrioles, cuves doubles, radios, chaises, linge, chaussures, lits, sommiers, matelas, bureaux, vaisselle, buffets, toilettes.— Magasin de Seconde Main Jules Demers, 293, Hertel, FR 4-5001.
36 T 261-66

PROPRE COMME NEUF
TELEVISEURS 21 pces à partir de $99. — Poêles blancs, bois, charbon, huile, combinés électrique, gaz, partir de $35. — Lessiveuses partir de $25. — Chesterfields 3 mcx, partir de $20.—Matelas à ressorts 4 pi., $19. — Matelas à ressorts Beautyrest, 4½ pi., $25. — ADAM Ltée, 956, St-Maurice, Trois-Rivières, FR 4-7722.
36 T 28-57

MOBILIER SALON, trois pièces, $30.— Lessiveuse semi-automatique $60.— Bufet $8.00 — Bureau $7.00 — Manteaux fourrure, $20 et $10. — Costumes $5.00. — 2760, Marie-LeNeuf, FR 4-8487.
36 T 44-47

POELE ELECTRIQUE, 110 volts, deux ronds et fourneau. — Poêle Findlay avec brûleurs à l'huile. — Tricycle, chaufferettes pour auto. — Appelez FR 4-3719.
36 T 45-48

37 - Articles de ménage

Tuile de Vinyl
EN GRAND SPECIAL
A $0.13 LA TUILE
ROBERGE & MAGNAN
60, DES FORGES — FR 5-4904
37 T 25-54

POUR NOEL
TELEVISEURS stéréos Fleetwood. Prix spéciaux. — Testeurs lampes: $31.00— Radio dix lampes, $31.00. Pupitre $25. Téléviseur 21 et 24 po. bas prix. — Garanti sans frais de finance sur meubles usagés. — Les Accessoires Electriques Laviolette, FR 4-5526.
37 T 297-91

TRES BON MARCHE
DEUX MOBILIERS chambre, noyer et huit mobiliers cuisine chromés et "bronzetone", achetés dans une faillite. — Pour visiter s'adresser : 3961, des Erables, FR 4-6649.
37 T 43-46

A VENDRE plusieurs mobiliers cuisine et chambre. Lit superposés, $65. — Machine à coudre. — Le tout à l'état de neuf, prix d'aubaine. 155, Gilles, Cap, FR 5-3816.
37 T 44-47

A VENDRE : réservoir huile 100 gallons, fournaise bois-charbon, brûleur à l'huile, carburateur en bonne condition. — S'adresser, après 6 heures: 174, boulevard des Dominicains, FR 5-2962.
37 T 45

Secheuses
168 VENDUES à date. Tous émerveillés de la rapidité. Pensez-y 5 minutes et votre linge prêt à repasser. — La seule s'adaptant sur le 110 volts, voilà la merveilleuse Creda Debonnair. 47A, Fusey, FR 5-5082 — Démonstration à domicile.
37 T 45-54

DE 5 HRES A 7 HRES P.M.
ON DEMANDE à acheter une fournaise de plancher propre et en bon état. — Appelez FR 6-3392, de 5 hres à 7 hres le soir.
37 T 45-48

JOYEUX NOEL !
HEUREUSE ANNEE !



COMPLIMENTS DE
Roberge & Magnan
Ltée
60, Des Forges FR 5-4904
37 T 45

41- Articles de sport

POUR VOS SKIS, harnais, pôles, chaussures — La place idéale est Chez Clement Manufacture, 1805 Boul. des Forges, FR 4-5696. — Maison de confiance, 25 années de service. M. Clément sera à votre service tous les après-midi de 2 à 5½ hres et le soir, de 7 à 9 hres, le mardi, jeudi et vendredi, excepté vendredi le 30 décembre.
41 T 39-48

SKIS CLEMENT
AVEC HARNAIS, et chaussures "6" pour garçon, à vendre moitié prix — Téléphoner FR 4-2901.
41 T 44-47

44- Cordonnier

CORDONNERIE LACOMBE, comptoir d'échange. Patins de toutes sortes à vendre ou à échanger, meubles et fournaises, fusils et carabines, radios et télévisions, toujours des aubaines. 1008 Champflour, FR 5-2174.
44 T 8-86

Joyeux Noël !
Heureuse Année !
A nos clients et amis

LA CORDONNERIE
A.Descoteaux
REPARATIONS GENERALES
VENTE DE CHAUSSURES
POUR HOMMES ET GARCONS
532, Bureau - FR 5-3444
44 T 45

45a- Electriciens



A TOUS
SES CLIENTS, AMIS
et COLLABORATEURS
C. Levesque
ENR.
ELECTRICIEN
offre ses voeux
de
Joyeux Noël
et
Bonne Année !
90, FUSEY — FR 4-8471
CAP-DE-LA-MADELEINE
45A T 45

QUE VOTRE NOEL
soit joyeux
L'ANNEE 1961
très heureuse !



JE REMERCIE DE TOUT COEUR MES CLIENTS ET AMIS DE LEUR GENEREUX ENCOURAGEMENT ET LES INVITE A ME CONTINUER LEUR CONFIANCE. VOEUX SINCERES A TOUS.
Alphonse Levasseur
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
663, des Forges Tél: FR 4-9044
45A T 45

47- Machines de bureaux

JEAN BANVILLE INC.
MACHINES A additionner et à écrire, à vendre et à louer. — Nous faisons la réparation de toutes les sortes de machines de bureau — 1605 Notre-Dame, FR 5-4771.
47 T 66-66

CLAVIGRAPHES DE toutes marques à louer $6.00 par mois, ou trois mois pour $15.00. — S'adresser à GERALD MARTINEAU, — 1547 NOTRE-DAME, Trois-Rivières, Tél.: FR 5-1433.
47 T 65-59

48- Musique

PIANOS
DEUX PIANOS automatiques, rouleaux, banc, porte-musique, garantis 1 an. Nap. Caron & Fils Enr., 1768-1778 St-Philippe, FR 4-5315. Beau choix de pianos modernes. Conditions de paiements faciles.
48 T 21-105

DOUCET MUSIQUE
501, DES FORGES, FR 4-8525. — Grand choix de guitares électriques, saxophones, trompettes S.M.L. et Gibson, et paiements faciles.
48 T 37-66

50 Radios & Télévisions

Fréchette T.V
FR 5-8611
REPARATIONS ANTENNES ET TELEVISEURS
50 T 43-142

Gauthier TV
FR 5-2630
Vente — Service
393, boul. Ste-Madeleine — Cap.
x 50 T 17-46

REPARONS CHEZ VOUS
TELEVISEURS
POUR UN SERVICE de confiance, voyez DENIS RADIO-T.V. SERV. ENR., 159, Jean Marchand, Cap-Madeleine, FR 4-7180, Technicien Diplômé en Hi-Fi, Stéréo, T.V.
50 T 29-58

SIMARD TV
FR 4-2638
Roger Simard, prop.
975, Père-Marquette
T.V. usagées à vendre
A partir de $65.
x 50 T 32-61

R. Dallaire T-V
SERVICE 24 heures par jour, 773 Jutras, FR 5-3524.
x 50 T 45



UN APPAREIL DE TELEVISION, STEREO OU RADIO EST UN AGREABLE COMPLEMENT A VOS SOUHAITS. FAITES VOS ACHATS DES FETES CHEZ
Frechette T.V
"Electrohome"
SERVICE TV ET ANTENNES JUSQU'A 11 HRES P.M. SEPT ANS D'EXPERIENCE. DEMANDEZ UNE ESTIMATION.
FR 5-8611
50 T 45

52- Bijoutiers

Jonc Gratuit
BIJOUTERIE PEPIN ENR.
HORLOGER, DIPLOME EN REPARATION
1152 STE-URSULE — FR 5-1876
52 T 22-51

58- Salons de coiffure

AU SALON VENISE. Votre cadeau des Fêtes, permanente de $15, pour $8. Pour un temps limité, avec ou sans rendez-vous. 951, Champflour. Tel.: FR 5-9524.
38 T 18-47

63- Lingerie pour enfants

ENSEMBLE A VENDRE. — Pour bébé, comprenant: enveloppe, couvre-pieds pour carrosse, dessus d'oreiller assorti. Le tout comme neuf. Prix: $15.00. — Téléphoner FR 5-8778.
63 T 45

L'attrait et la force des Annonces Classées dépendent de la diversité de ces offres.

61- Fourrure - Magasins

SPECIAUX EXCEPTIONNELS des Fêtes: mouton perse brun, reg: $825, réduit $475. — Mouton perse noir, reg: $445, réduit $345. — Rat musqué allongé, reg: $515, réduit $350. Léonard Fourrures, 1521, Notre-Dame.
61 T 44-53

Fourrures
NAP. ADAM GELINAS FOURRURES, 1515, Notre-Dame, FR 4-7772. Spécialités : manteaux mouton de perse noir ou gris, caster, loutre, jaquettes rat musqué, étoles vison, peaux assorties, collets.
x 61 T 45

64- Lingerie pour femmes

MANTEAU DE MOUTON de Perse noir, avec vison 12-14 ans. Aussi robes. — Pour informations, appelez FR 5-3108.
64 T 44-47

66- Vêtements usagés

DEUX BELLES robes, vert irlandais et violette, grandeur 12 ans. Valeur $25 et $40. A vendre $6 et $10. Cause: trop petites. — Appelez FR 5-7481.
66 T 45

67- Bouchers - Epiciers

PATES A LA VIANDE
FRAIS TOUS LES JOURS. Tartes toutes sortes. Spécialité: fèves au lard cuites au four. L.-P. Laventure, 573, St-Georges, FR 6-8062.
67 T 32-62

70- Buffets - Restaurants

Aux Fins Gourmets
606 Bonaventure FR 6-3022
Beau choix de
GATEAUX
pour vos repas des fêtes
SPECIAL : gâteaux de fiancailles, canapés pour cocktails
BANQUET - BUFFET DE DISTINCTION
RECEPTION - MARIAGE
à notre salle ou à l'extérieur
G. FRIGON, propriétaire
x 70 T 44-45

JOYEUX NOEL



HEUREUSE ANNEE
A NOTRE DISTINGUEE CLIENTELE
Café Favori
1034, Champflour
Trois-Rivières
FR 5-7670
70 T 45

73a - Textiles & Confection

VENEZ PROFITER de la grande vente qui bat son plein chez Laviolette Textile. Spécialité chandails pour la famille, pièces de tricot pour confection. 58E, rue Fusey, Cap-de-la-Madeleine, 2 magasins sous le même toit.
73A G 16-45

COUTURIERES! Etes-vous déjà allées au magasin de coupons MARGOT TEXTILES? Sinon, ne manquez pas cette chance. Vous trouverez tout ce qu'il vous faut à des prix imbattables, parce que dépenses minimes, gros pouvoir d'achat. Couturières expérimentées à votre disposition pour suggestions et conseils. Sans tarder, allez aux COUPONS MARGOT TEXTILES, 6, St-Maurice, Cap-Madeleine, FR 5-3961. (Près du Sanctuaire).
73a T 39-48

74- Nettoyage - Pressage

VOULEZ-VOUS que votre vieux chapeau ait l'apparence d'un neuf, quelque soit la forme désirée? OUI! Adressez-vous à GAVARIS SHOE SHINE, 150 Des Forges, FR 4-0066.
74 T 260-59

ECONOMISEZ CHEZ
PICHETTE NETTOYEUR
FR 6-3758
20% d'escompte sur prix régulier — Vendredi et samedi : livraison semaine suivante.
x 74 T 45-48

75- Oeufs - Volailles

Aviculteurs
ACHETEZ d'un couvoir certifié: poussins toutes races, dindonneaux bronzés, blancs. Lignée spéciale pour dindons de grill. Revue avicole gratuite. — Demandez liste de prix. — Couvoir Coopératif, Batiscan, Cté Champlain, téléphone: 29.
75 T 40-139

77- Salles de réception

SALLE LAVIOLETTE
SALLE ENTIEREMENT rénovée, — (chauffage automatique). — Pour noces, banquets, anniversaires. — Au choix : vous préparez votre réception ou nous prenons l'entière organisation. Informations: jour, FR 4-5044; soir, FR 4-3817 ou Rôtisserie Buffet Laviolette, FR 5-2732.
77 T 43-52

84- Marchands de bois

Bois franc sec
SECHE A L'ARBRE, à vendre — S'adresser à Maurice Marchand, St-Louis-de-France. — FR 4-3609.
84 T 42-45

Voeux sincères de
Bonheur



à l'occasion de
Noël
et du
Nouvel An
—o—
Adelard Sévigny Inc.
Entrepreneur-manufacturier
2135, rue Bellefeuille
Tél: FR 5-2066
84 T 45

Le tarif des Annonces Classées est exceptionnellement avantageux en comparaison des résultats possibles !

85- Charbon - Huile & Gaz

LUCIEN DEFOY
MARCHAND DE BOIS, de charbon et d'huile à chauffage. — Qualité, quantité, courtoisie. 691, Hertel. FR 5-9666 ou FR 5-9667.
x 85 T 259-58

Y. Tessier
HUILE A CHAUFFAGE
Tél. FR 5-6334
(livraison à toute heure)
85 T 26-55

89a - Décoration intérieure

INDUSTRIES RICARD INC., 100, Notre-Dame, Cap-Madeleine, FR 5-3640 — 587, de la Station, Shawinigan, LE 7-7447 — Décoration intérieure, draperies métalliques "flo fold", tissus à draperies dans les meilleures qualités — rideaux, tapis, toiles, peintures. — Estimés gratuits sur fabrication sur mesures.
89A T 8-57

98 - Divers

REPARATION
LESSIVEUSES ORDINAIRES et automatiques. Agent: Simplicité, "Miss Canada", Léonard, Kelvinator, Fairbanks Morse, Thor, Gain-a-Day. — S'adresser: Roger Arcand, 1174, Chapleau, FR 6-6683.
x 98 T 43-47

CINEMA A DOMICILE. Films 8MM et 16MM à louer. A vendre, projecteurs, films et accessoires. Conseil du Film Enrg. Tél.: 40, Yamachiche.
98 L 28-57

ARBRE DE NOEL
DE 5 ET 12 PIEDS — $6.75 et plus. Livraison faite, date désiree. — FR 4-7911 — FR 5-7435.
98 T 36-45

BASSINETTE 27 x 54, en bois naturel verni, avec matelas à ressorts, recouvert vinyle, paletôt d'hiver bleu air force, gr. 38, 2295 Ramsay, FR 4-9783.
98 T 34-47

SYSTEME CHAUFFAGE eau chaude, fournaise Viking no 18-10W. Tuyauterie et caloriferes. Tous en bonne condition. — S'adresser: Gaston Maillet, Ste-Anne-de-la-Pérade, tél: 235.
98 T 24-53

BEAU PIANO, machine à coudre "Singer" pour enfant, jeu de hockey, patins fantaisie, blancs, poste emetteur, jeux et livres assortis, 851, St-Sévère, FR 6-7819.
98 T 42-45

Sleigh-Ride
FR 4-2762 — 111, des Erables, Cap — Organisez une promenade avec charretiers d'experience et de confiance. — Les passagers sont assurés. — Pour renseignements, voyez Alcide Pépin.
98 T 44-47

A VENDRE : lance-flammes "Boston Breeze" $35. — Pompe avec réservoir "de Laval" $65. — S'adresser: 880, St-Roch, FR 5-8693.
98 T 44-47

A VENDRE : cabane à pêche de grandeur moyenne, portes vitrées d'intérieur. — Deux paletots d'hiver, bleu marin, 42-44, pour homme. — Appelez FR 5-2863.
98 T 44-47

ARBRES DE NOEL
ARBRES BIEN fournis, arbres choisis à vendre, $1.50. Livraison gratuite à la date desirée. — FR 5-1466.
98 T 44-47

MELANGEUR
AUTOMATIQUE, DE marque Vita-Mex, à vendre neuf. Valeur $69.00, vendrais $45.00 — Téléphonez: FR 5-6262.
98 T 45-48

POMPE A EAU Beatty, résidence, ferme, école, chantiers — Confiez-nous vos problèmes. Service pièces rechange, Beatty, Massey-Harris, Dominion. — Accessoires de pompe.
VILLENEUVE MACHINE SHOP,
1396, STE-JULIE.
TEL. FR 4-7865.
x 98 T 45-48

Ménagères
ECONOMISEZ
PROCUREZ-VOUS de jolies couvertures neuves contre vos vieux lainages et ne payez que $3.00 en montant. Choix de 15 couleurs. Livraison immédiate. Camion à votre service. SERVICE DE FILATURE DE LAINE LTEE, Cap-Madeleine. Comptoir détail: 42, Bellerive, FR 6-2388. — Bureau - gros: 93, Duguay, FR 5-8901.
x 98 T 45

SERVICE DE quelques années seulement, ménage complet: divan, poêle, réfrigérateur, lessiveuse, radiateur électrique, coutellerie argent, vaisselle, lingerie, manteau Seal, prélart, rideaux. Téléphonez: FR 6-6504.
98 T 45

POUR : tables de pool et "snookers", poêles à "Hot-Dogs" et patates frites, neufs ou usagés, voyez JEAN LACOURSIERE, St-Casimir, Cté Portneuf, téléphone : 57.
98 T 45-54

Gai Noël
A TOUS MES CLIENTS



MOISE R. HEBERT
distributeur
PRODUITS WATKINS, PRODUITS ALIMENTAIRES, MEDECINES DOMESTIQUES, ARTICLES DE TOILETTE, SAVON DE TOILETTE, CADEAUX, ETC.
FR 6-2311
24, St-Denis Cap-Mad.
98 T 45

98a- Prêts sur hypothèque

PRÊTS
pour l'amélioration de votre maison
JUSQU'A $10,000.
Prêts personnels
TAUX RAISONNABLES
EN VILLE ET A LA CAMPAGNE
AUCUN DEPOT
Pour renseignements voyez:
Maurice Terroux
315 Des Forges — FR 5-4976
Community Finance Corp.
FONDEE EN 1928
x 98A T 45

PRÊTS
1° Hyp. 7½% — 20 ans
2° Hyp. 8% — 12 ans
AUCUN DEPOT
Yvon Bolduc
118, Radisson FR 5-6222 T.-R.
x 98a T 44-47

$500,000.
1—7½ jusqu'à 20 ans
2—Plans de remboursements 3-5 ou 8 ans à votre choix.
Demandez M. Beaudry
FRANK SPENARD INC.
3035, boul. des Forges
Tél.: FR 5-4758
x 98A T 45-47

DE L'OR CHEZ VOUS ?
Oui, plusieurs articles que vous n'utilisez plus valent leur pesant d'or. D'autres personnes recherchent ces articles. Annoncez-les dans "Les Annonces" Classées" du Nouvelliste

99 - Argent à prêter

ARGENT A PRETER
5%, 6% 7%, 8%, 1ère et 2e hypothèques sur résidence, commerce, hôtel, manufacture. 5 à 25 ans. — Société Prêts Hypothécaires, C.P. 95 — PL 2-4848 — 4, boul. Jutras Est, Victoriaville.
99 T 26-53

ARGENT A PRETER, première et deuxième hypotheque, terme 5 ans à 20 ans. Service rapide. Centrale d'Immeubles Enrg. 350, Boul. Charest Est chambre 304, LA 3-3461 Québec.
99 T 39-68

107 Personnel

AGENCE MATRIMONIALE — Si vous voulez vous marier ou faire de nouvelles connaissances, un grand nombre de sujets vous attendent. — Consultez Mme St-Pierre, 1616, Laviolette, FR 4-8393 - FR 4-5676.
107 T 21-50

Agence matrimoniale
IL Y A QUELQU'UN qui désire vous connaître et vous comprendre. Vous rencontrerez cette personne en envoyant votre nom, adresse — strictement confidentiel — à Mme Claud, casier 7782, Le Nouvelliste.
107 T 39-46

110- Femmes demandées

FEMMES, FILLES demandées, pour vendre à leur propre compte, bas nylon 1ère qualité, 30% de profit. Ecrire C.P. 126, Station R, Montréal, P. Q.
110 T 22-51

AVON
VENDRE LES produits Avon est notre réponse à vos ennuis d'argent. — Ecrivez à la Gérante Avon, Mme B. Cloutier, C.P. 241, Trois-Rivières, ou téléphonez FR 5-6363.
x 110 T 43-45

COMPTOIR MANUFACTURIER
DE TEXTILE LTEE
86, DU SANCTUAIRE, CAP
Commis demandée
FILLES OU dames, âgées de 25 à 40 ans, possédant huitième année et résidant au Cap. — Expérience préferable mais non obligatoire. Salaire excellent et commission.
110 T 45-47

110a - Hommes-femmes demandés.

RECEPTIONNIS

125 . Autos-Camions à vendre

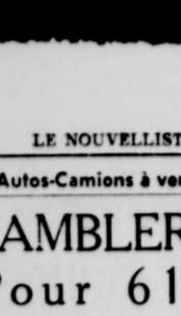
RAMBLER
Pour 61
CHEZ
BLANCHET
Automobiles
1560, Badeaux T.-Riv.
FR 5-7783 ou FR 5-7784
VOISIN DU MAGASIN RENOMME
125 T 42-71

FORD 1955
AUTOMATIQUE, TRES propre — Faut voir pour croire. — S'adresser: 1659, Ste-Marie, T.-Riv. 125 T 44-45

DESIREZ-VOUS une voiture usagée à meilleur prix? Voyez Godon et vous serez bien servi!... Premier versement au mois février. Sans aucun acompte comptant... Pontiac 50, $95. — Dodge, 52, 4 portes, $125. — Word 53, $150. — Hudson 52, $100. — Ford 52, 100. — Chevrolet 56, $690. — Station 56, Dodge, $650. — En plus nous avons 40 modèles d'autos usagés à des prix d'aubaine. Tous ces chars sont avec un garanti. S'adresser: coin Ste-Marguerite et Châteaufort, FR 4-5061. 125 T 44-53

BUICK Road-Master, De Luxe, 1955, pneus blancs "power-stering" "power-brake", transmission automatique, air climatisé, moteur neuf, 10,000 milles. Faites votre prix. Tél.: FR 5-2207. 125 T 44-47

Bons Souhaits
à tous
les automobilistes



A TOUS NOS CLIENTS, NOS AMIS ET FUTURS CLIENTS:
Joyeux Noel !
PRENEZ LA RESOLUTION HEUREUSE DE BIEN ROULER EN 1961 DANS UNE FAMEUSE
Volkswagen
MORRIS — WILLIS — JEEP
Vaugeois & Fils
AUTOMOBILE LTEE
189-194, Fusey Cap-Madeleine
125 T 45

128 - Peinture-Débossage

JOYEUX NOEL !
BONNE ANNEE !



C'est avec gratitude que je viens, en cette fin d'année 1960, remercier comme il convient TRES SINCEREMENT tous mes clients pour leur magnifique encouragement.
GARAGE NORMANDIN
Spécialités: débossage et peinture
STE MARTHE, CAP
FR. 5-7821
128 T 45

129 - Accessoires d'autos

Joyeux Noël - Bonne Année



Cap-Auto
Seat Covers Inc.
MANUFACTURIER
538, boul. Ste-Madeleine Cap
FR 6-7171
128 T 44

137- Taxis - Voyages

Gai Noël
A NOTRE NOMBREUSE CLIENTELE, NOUS ESPERONS QUE NOEL ET L'AN NOUVEAU APPORTERONT JOIE, SANTE, BONHEUR.
TAXI WEDGE
100, rue Mercier
Cap-de-la-Madeleine
FR 6-7272
137 T 45

ACHETONS TOUT
ARGENT COMPTANT
Voilà comment des milliers de lecteurs, vos prospects, sont disposés à acheter, dès qu'ils liront les "Annonces Classées" ce matin. Les besoins sont variés. Ils recherchent des aubaines dans tous les domaines.

SHAWINIGAN
Tél.: LE 7-1801

4 - Propriétés à vendre

A VENDRE: Bungalow à louer ou à vendre à bas prix, 6 pièces dont 3 chambres à coucher, système chauffage vacant 1er janvier, situé: 2990, 8e Ave, Shawinigan-Sud, LE 7-1360. 4 S 39-48

PROPRIETE 20 logements chauffés à vendre, revenus annuels $12,528. Aussi Oldsmobile 1960 hard-top 4 portes, millage 5,900 milles comme neuve. S'adresser: Casier 1541, Le Nouvelliste, Shawinigan. 4 S 40-49

7- Commerces à vendre

COMMERCE A VENDRE: Restaurant salle de billard, situé centre commercial de Shawinigan-Sud. Bonne clientèle. Prix raisonnable pour acheteur sérieux. Cause: autres occupations. S'adresser: LE 6-2211 ou LE 7-9900. 7 S 33-62

A VENDRE: Entreprise chauffage licenciée, air chaud, eau chaude, plomberie, service sur clientèle établie. Outillage et matériel. Cause: autres occupations. S'adresser: Casier 1540, Le Nouvelliste, Shawinigan. 7 S 36-45

23- Logements à louer

LE. 7-8221
DEMENAGEMENTS! — Pour vos déménagements, appelez: GRENIER EXPRESS, LE 7-8221. — Local et longue distance. — Entièrement assuré. 23 S 21-85

LOGEMENT A LOUER paroisse St-Pierre, 3 pièces plus salle bain complète, 110-220, fini plâtre, réservoir eau chaude, libre immédiatement. Idéal pour jeunes filles ou jeune couple. S'adresser: LE 6-4156. 23 S 39-68

25- Appartements à louer

APPARTEMENT MODERNE bien propre, meublé, poêle, réfrigérateur, eau chaude, bain, etc., à sous-louer $60 par mois jusqu'au 1er mai. — S'adresser à 941, Joffre, LE 7-7992. 25 S 42-51

36- Meubles usagés

Gilles Pinel Enr.
659, 4e RUE LE. 6-4296
STOCK DE SECONDE MAIN! Nous achetons, vendons et échangeons de TOUT. Meubles, accessoires électriques, articles de sport et de bureau, outils, etc. Nous achetons les commc. des aux meilleurs prix en ville. — SPECIAL DE LA SEMAINE: train électrique et jouets usagés. Linge très propre pour hommes, femmes et enfants, lit de métal et sommier. — T.V. usagée. 36 S 39-58

46 - Machines à coudre

MACHINE A COUDRE! Spécial pour vos cadeaux des Fêtes. Machine "White" avant et reculons $49.95. 3 machines "Necchi" régulier $109. pour $49.95. Machine "Arrow" $49.95. Lot de machines à pédales "Singer" à partir de $11. Ces machines sont garanties. J.-Léo Descoteaux (ex-Singer), 892, Boulevard St-Maurice, Shawinigan, LE 6-5971. 46 S 36-65

50 - Radios & Télévisions

ST-AMAND T.V.
521, 4e RUE LE. 7-9468
VENTE-SERVICE
REPARATION
REPARATION — radio — T.V. — Stéréophonique — Tout appareil électronique — Trois techniciens diplômés à votre service. x 50 S 286-365

73a - Textiles & Confection

VENEZ PROFITER de la grande vente qui bat son plein chez Laviolette Textile. Spécialité chandails pour la famille, pièces de tricot pour confection. 1151, 7e Avenue et 290, 7e Avenue, Grand'Mère. 73A G 16-45

75a- .. GRAINS — MOULEES ..

NOUS DESIRONS coopérer avec les producteurs de lait de la région. Réduisez votre coût de production en nous faisant préparer vos propres moulées par Roméo Gélinas, 2353, St-Marc, Shawinigan, LE 9-3711. Son, $2.35 — Gru Rouge, $2.45. 75A S 42-51

85- Charbon - Huile & Gaz

J.-P. NOËL
LE. 9-9109
huile à chauffage
$0.15.9 fuel (huile à fournaise)
$0.19.4 stove (huile à poêle)
85 S 40-45

89a - Décoration intérieure

INDUSTRIES RICARD INC., 587, de la Station, Shawinigan, LE 7-7447 — 100, Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine, FR 5-3640 — Décoration intérieure, draperies métalliques "flo fold", tissus à draperies dans les meilleures qualités — rideaux, tapis, toiles, peintures. — Estimés gratuits sur fabrication sur mesures. 89A T 8-57

125 . Autos-Camions à vendre

DODGE 1950 en bon ordre, radio, avec pneus à neige, équipé pour l'hiver, $225, comptant. S'adresser: LE 9-3464. 125 S 42-45

135-a Menuiserie

JOYEUX NOEL !
BONNE ANNEE !
Tels sont les voeux que nous formulons pour tous nos clients et amis.



Onil Arvisais
(EBENISTE)
1452 — 38ième avenue
Shawinigan-Est LE 9-9030
135A S 45

GRAND'MERE
Tél.: LE 6-3347

2- Cartes d'affaires

A. ZDANOWICZ courtier en immeubles, achat, vente de propriétés, terrains, placement d'argent, commerce. S'adresser: 1330, 12e Avenue, Grand'Mère, Tél.: LE 8-9046. 2 G 279-274

POUR TOUTES TRANSACTIONS immobilières: Achats — Ventes — Echanges. Maisons — Terrains — Commerces. Placements d'argent, etc. Consultez: GERARD VILLEMURE, courtier en immeubles, Edifice Trahan, Grand'Mère, Ch. 305, Tel.: LE 8-5219, 450, 6e Ave. 2 G 295-83

LES ENTREPRISES Grand'Mère-Est Inc. Jules-P. Desaulniers, courtier en immeubles. Transactions immobilières, achat et vente de terrains et maisons. Bureau situé 70, Ch. Laurentide. Tél.: LE 8-4476. 2 G 9-86

MME ELZEAR DUBE, agent d'immeubles depuis 20 ans en affaires à Grand'Mère et dans la région a toujours à offrir à ses clients plusieurs propriétés et terrains à vendre, location de logement, commerce et placement d'argent. S'adresser: 1555, 6e Avenue, Tél.: LE 8-3466. 2 G 21-118

23 - Logements à louer

A St-Georges
RUE CHAMPLAIN : logements quatre et cinq pièces, 1er étage, à louer. — Appelez LE 8-8255. 23 T 16-45

LOGIS CHAUFFE, 4 pièces plus salle bain, ménage fait à neuf. Libre immédiatement, situé: 491, 4e Rue S'adresser: 714, 6e Ave, Tél.: LE 8-3886. 25 G 45-48

43 - Chaussure - magasins

SPECIAL: souliers hommes, $7.95. Pardessus en nylon pour hommes en nylon, fermeture éclair, $4.95. Aussi grande nouveauté souliers importation haïtienne. Pour enfants, bottes caoutchouc, collets mouton, jusqu'à 3 points, $2.95. TRAHAN CHAUSSURES. 43 G 42-48

SPECIAL: Pardessus femmes, garantis contre le calcium et talons renforcis d'un plastique très fort, $5.95 et $6.95. TRAHAN CHAUSSURES. 43 G 42-48

SUGGESTIONS DE cadeaux pour Noël. Bébés: pantoufles $1.99. Fillettes: patins, $4.95. Garçons: patins, $8.95. Hommes pantoufles, $1.95, $3.95. Femmes: pantoufles à partir de $1.99. TRAHAN CHAUSSURES. 43 G 42-48

46- Machines à coudre

MACHINE A COUDRE portative, bobine ronde avant et reculons $89.00. Alpha, Singer, Bernina, White et Necchi. Réparation et démonstration. J.-Rene Ricard, 574, 4e Rue, Tél.: LE 8-5468. 46 G 38-67

52- Bijoutiers

DIAMANTS A PRIX très réduits, aucune offre raisonnable refusée. Aubaines extraordinaires sur tout ce qui reste en magasin. Cause maladie. Bijouterie Berthiaume, (porte voisine Benny Bowling). Tél.: LE 8-3565. 52 G 39-48

59- Salons de chapeaux

SPECIAL DE NOEL: Chapeaux de feutre 20% réduction, bas nylon sans couture $0.89, gants chamoisette, $0.89 Rita Lacerte, 670, 4e Rue (face au théâtre National). 59 G 44-47

65- Lingerie pour hommes

MAGASIN LU'BEL, 400, 7e Avenue, Tél.: LE 8-3791. Beau choix de chemises de toilette, sport ou de travail ainsi que pyjamas à offrir pour les Fêtes. Chemises térylène blanches pour garçonnets $3.50. Spécial fin d'année: lisières flanalette pour tisser, $0.20 la livre. 65 G 38-47

98- Divers

SPECIAL: couvre-lits avec draperies $18.95, beau choix de rideaux et draperies à prix réduits. Ne tardez pas à nous confier la décoration de vos fenêtres. Communiquez avec Mme A. GOSSELIN, 953, 6e Avenue. Tél.: LE 8-4724. 98 G 38-47

117- Vendeurs demandés

GÉRANTS
DE VENTE
NOUS AVONS UN NOUVEAU PRODUIT... PAS DE COMPETITION... VENDEURS AGRESSIFS
NOUS VOULONS
1. un gérant général
2. des vendeurs émérites
être bilingue est un actif
Tél.: 8-8101 - M. Fletcher
117 G 45-47

125 . Autos-Camions à vendre

A VENDRE camion Mercury 3 tonnes avec dompeuse prêt à travailler. Prix: $600. Pour informations, signalez: LE 8-8035. 125 G 41-44

LOUISEVILLE
Tél.: 8-4032

31 - Bureaux à louer

BUREAU CHAUFFE à louer, 3 pièces, libre 1er janvier; situé 75, St-Laurent. S'adresser: Maison Louis Jourdain, 106, St-Laurent. Tél.: CA 8-4714 ou CA 8-4292 Louiseville. 31 L 38-47

37a - Cadeaux

SUGGESTIONS DE cadeaux: Machines à coudre Necchi-Bernina, batteries de cuisine, coutelleries, services de vaisselle, accessoires électriques, etc. LEO ARVISAIS, 16, St-Laurent, CA 8-4404, Louiseville. 37A L 39-48

43 - Chaussure - magasins

VEUILLEZ ACCEPTER MES MEILLEURS VOEUX POUR UN
Joyeux Noël
ET UNE
Bonne Année !
Merci à tous mes clients pour leur encouragement.
Sylva Dubé
MARCHAND DE CHAUSSURES
1, St-François-Xavier
Tél: CA 8-4844
Louiseville
43 L 45

58- Salons de coiffure

QUE LA JOIE DE
Noël
SOIT LA PROMESSE D'UNE
Heureuse Année
A TOUTES NOS CLIENTES
Salon Fémina
Coiffure
A MAINTENANT 3 COIFFEURS A VOTRE DISPOSITION
Pour rendez-vous, signalez CA 8-4800
73, rue St-Laurent, Louiseville
58 L 45

65-a Mercerie

VENEZ CHOISIR dès aujourd'hui les cadeaux que vous offrirez à Noël: pyjamas, robes de chambre, chemises, cravates, bas, pantoufles. Paul Voutigny, Boulevard Ouest, CA 8-4818, Louiseville. 65A L 38-47

70- Buffets - Restaurants

MEILLEURS VOEUX POUR
Noël
ET LE
Nouvel An !
A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS
Restaurant Buffet
REPAS COMPLETS ou LEGERS
94A St-Laurent
Louiseville
70 L 45

70- Buffets - Restaurants



ACCEPTEZ NOS VOEUX POUR UN
Joyeux Noël !
ET QUE L'AN NOUVEAU VOUS COMBLE DE BONHEUR !
Merci pour votre encouragement au cours de cette année qui s'achève. Bienvenue à tous en 1961.
Restaurant
Marcel Malley
CHOCOLATS - BONBONS
REVUES - JOURNAUX
34, St-Laurent Louiseville
70 L 45

98 - Divers

Joyeux Noël !
Heureuse Année !



MERCI POUR LA CONFIANCE QUE VOUS NOUS AVEZ TEMOIGNEE AU COURS DE L'ANNEE QUI S'ACHEVE
J.-A. Buissières
Nouveautés
30, St-Laurent - CA 8-2634
Louiseville
98 L 47

129 - Accessoires d'autos

OFFREZ-LUI EN CADEAU: des articles de chasse, accessoires d'automobiles, couvre-sièges, outils, pneus, batteries, posage gratuit. Réservez-les aujourd'hui. LAMBERT & FRERE, 8 St-Aimé, CA 8-4911, Louiseville. 129 L 20-49

Joyeux Noël !
Bonne Année !
sont les souhaits bien sincères de



Vienna Auto Supplies
Joseph Lagacé, prop.
Accessoires d'automobiles
Pièces de rechange
76, boul. Est - CA 8-9060
Louiseville
129 L 48

131- Bicycles - Motocyclettes

Joyeux Noël !
Bonne Année !
Merci à tous pour votre encouragement
Arthur Hubert
Réparation et vente de bicyclettes
ROBIN HOOD - RALEIGH
115, Notre-Dame - CA 8-2872
Louiseville
131 L 48

137- Taxis - Voyages

A tous nos clients et amis
Joyeux Noël !
Bonne Année !
Que 1961 soit pour tous très prospère
Alcide Charette
RESTAURANT
TAXI
Pour un bon service de taxi jour et nuit signalez
CA. 8-2911
Louiseville
137 L 45

LA TUQUE
LA 3-4547

73 Logements à louer

LOGEMENT A LOUER
3 PIECES meublées ou non. S'adresser à: 326A, St-Paul, LA 3-2944. 23 O 44-45

122A - Extermination

EXTERMINATION
25 ANNES au service du public. Extermination coquerelles, punaises, etc. Travail propre, soigné, garanti. B.B. EXTERMINATION COMPAGNIE SHAWINIGAN, LE 6-3808 ou LE 7-3642. x 122A S 45

RIVE SUD

67- Bouchers - Epiciers

Joie et Bonheur
M. HONORE AUGER
VOTRE EPICIER DE LA RUE LAMARCHE A NICOLET, OFFRE A SES CLIENTS ET AMIS SES MEILLEURS VOEUX POUR NOEL ET LE NOUVEL AN.
QUE 1961 VOUS APPORTE A TOUS : JOIE, PAIX, SANTE ET BONHEUR.
67 R 45

125 . Autos-Camions à vendre

Joyeux Noël !
Bonne Année !
Que la nouvelle année soit pour vous une année heureuse et remplie de joie, paix, santé et bonheur.
GARAGE
LEON FLEURENT
Nicolet-Sud Tél: 590
125 R 45

135 - Machinerie

Gérard Lupien
vendeur des machines
MASSEY-FERGUSON
Nicolet
OFFRE A SES CLIENTS ET AMIS SES VOEUX LES MEILLEURS A L'OCCASION DE NOEL ET DU NOUVEL AN.
135 R 45

ACHETONS TOUT
ARGENT COMPTANT
Voilà comment des milliers de lecteurs, vos prospects, sont disposés à acheter, dès qu'ils liront les "Annonces Classées" ce matin. Les besoins sont variés. Ils recherchent des aubaines dans tous les domaines.

Accusé de possession illégale d'arme

Un individu a été accusé de possession illégale d'arme offensive, soit une carabine de calibre 303, chargée de 11 balles dans le but de commettre un acte criminel. Albert Trépanier doit subir son enquête préliminaire le 5 janvier.

Son cautionnement a été fixé à $200 par S.H. le juge Léon Girard. Il a donc pu retrouver sa liberté après avoir fait le dépôt requis.

—o—

Le troisième membre du trio voleur de dindes a été condamné à un mois de prison. Les deux autres ont profité d'une sentence suspendue. En rendant sa sentence, le juge a expliqué qu'il ne suspendait pas cette sentence parce que l'accusé était plus âgé que les deux autres devait être plus raisonnable. Et que lorsque l'un d'eux a exprimé le désir de se rendre voler une dinde, lui, le conducteur du véhicule, n'aurait pas dû les mettre en position de réaliser un plan né alors qu'on avait bu de la boisson.

—o—

Robert Alarie, accusé de voies de faits simples et de vol, a vu sa cause ajournée au 4 janvier.

—o—

Gérard Grégoire, accusé d'avoir omis de rendre des comptes à M. Jean-Louis St-Hilaire, subira son procès le 5 janvier. Le plaignant avait laissé au prévenu certains effets d'une valeur de $504.23 afin que ce dernier les vende, mais il n'en a jamais eu de nouvelle par la suite.

Boxe

Par la PRESSE ASSOCIEE

PORTLAND, Oregon — Eddie Machen, 199, de Portland, a défait aux points Wayne Bethea, 210, de New York, en 10 rounds.

CHICAGO — Jesse Smith, 158, de Chicago, a défait par k.o. Mel Collins, 154, de Trenton, N.J., en 5 rounds.

NEW YORK — Billy Collins, 146, de Nashville, Tennessee, et Tony DeCola, 150 1-4, de New York, ont fait match nul après 10 rounds.

PROVIDENCE, R.I. — Joe Denucci, 164, de Newton, Mass., a défait aux points Willie Greene, 163 1-4, de Providence, en 10 rounds.

LA HAYE — Nelis Oostrom, des Pays-Bas, a défait aux points Jimmy King, de Buffalo, N.Y., en 8 rounds. Pesanteurs inconnues.



(Photo Le Nouvelliste)

LE NOUVEL EXECUTIF du club des Francs entourant l'ancien et le nouveau présidents. Cet exécutif, dont on trouvera les noms et fonctions dans la nouvelle ci-contre, entrera en exercice à partir du premier souper de l'an prochain.

les PROPOS de Jos Lesage

Economie dans la famille

A mesure que Noël approche, chacun songe aux cadeaux qu'il fera. Elzéar a l'habitude de m'offrir une de ces bonnes bouteilles et je lui offre des cigares de qualité. Il y a quelques jours, j'ai demandé à mon ami Labadie:

— Et alors, Elzéar, qu'est-ce que tu m'offriras à l'occasion d'la Noël?

— Ben, j'y ai pensé, Jos... L'année a été dure... J'pense que j'vais t'offrir mes meilleurs voeux!

— Toujours généreux comme d'habitude!

— J'suis pas aussi ménager qu'tu penses, Jos. Chaque fois qu'un jeune homme me rend un service, me fait une commission, m'apporte un message, j'lui donne quelques sous pour boire un verre à ma santé!

— C'est pour ça qu't'as une si mauvaise santé!

Elzéar est rentré en bougonnant.

Su' l'perron d'la porte, j'ai rencontré l'ptit dernier des Citrouillards, l'ptit Désidée. Y s'en va su' ses huit ans.

— T'as pas l'air dans ton assiette, Désirée?

— Y a d'quoi m'sieur LeSage. J'en ai assez d'faire le bouffon. Ma mère vient de m'donner les vieilles culottes d'mon frère, Ambroise, pis Arcadius les avait déjà portées.

— Voyons, Désirée, ça s'passe comme ça dans les grandes familles!

— Ben, j'en r'viens, moé! Je r'cois les vieux jouets, les vieux vêtements, les vieux livres de classe. J'espère qu'y s'marieront pas plus tard...

— Pourquoi ça Désirée...

— Parce que si y meurent tous les deux, c'est moé qui aurai les veuves su'les bras!

M. Roger Villemure élu président des Francs

M. Roger Villemure, architecte bien connu de notre ville, succédera à compter du premier janvier de l'an prochain à M. Jean-Charles Bégin, à la présidence du club des Francs de notre ville. Il sera assisté dans ses fonctions de MM. Jacques Lacharité, vice-président, Martial Mélançon, deuxième vice-président, Léo-Paul Rioux, secrétaire, Léon Lemay, secrétaire, Clément Carignan et Fernant Bouchard, directeurs.

L'élection était tenue lundi soir dernier lors d'un souper régulier du club. Une courte causerie de l'abbé Bruneau, animateur spirituel, sur la position de l'Eglise face au problème de l'immigration, tint lieu de nourriture spirituelle, de même que les précisions apportées par M. l'abbé Léo Girard, du Centre du Service Social et M. Donat Provencher, officier en charge de l'immigration aux Trois-Rivières, aux nombreuses questions des Francs.

Des questions d'organisation et de régie interne complétèrent le programme.

Au club Rotary

Ted Snider présente un véritable régal musical

Hier midi, au déjeuner hebdomadaire des Rotariens des Trois-Rivières, Ted Snider a présenté un véritable régal musical avec un ensemble vocal masculin nommé "The Deacons". Tous de jeunes ingénieurs de récentes promotions, cet ensemble vocal se spécialise dans le genre "barber shop harmony".

A l'occasion des Fêtes, plusieurs dames étaient présentes au déjeuner et le magnifique programme préparé par Ted Snider a remporté un vif succès. Plusieurs chants de Noël étaient au programme.

"The Deacons"

Cet ensemble vocal comprend neuf chanteurs qui n'ont décidé à unir leurs voix que depuis octobre dernier. Leurs qualités vocales et leur homogénéité tiennent de l'étonnement. Notons en particulier l'interprétation de "Mandy Lee" qu'ils rendent avec une quasi perfection. Les voix se fondent très bien et les basses sont particulièrement riches.

Leur directeur nous annonçait qu'hier soir "The Deacons" devaient faire une tournée sur les coteaux, où ils iraient en plein air chanter des airs de Noël. Souhaitons que cette belle initiative — qui est une tradition dans plusieurs villes — soit reprise et imitée par d'autres ensembles.

Il convient de féliciter le Rotary d'avoir présenté "The Deacons" en public pour la première fois. Le succès qu'ils ont remporté hier midi leur a valu une invitation au prochain congrès des Rotariens à Murray Bay, en 1961.

Le mouvement 4-H ouvre des horizons à la jeunesse

Des 27 clubs 4-H, le plus méritant recevra le chèque qu'a remis lundi midi le président du Kiwanis, M. Maurice Laramée à M. Percy Whissell, secrétaire de l'Association forestière mauricienne et organisateur des Clubs 4-H de la région.

M. Whissell a parlé des 4-H. Il en a parlé d'abondance parce qu'il connaît le mouvement par coeur. Il était très heureux de revenir devant les Kiwaniens, après quelques années d'absence. M. Whissell a résumé les activités des 4-H en 1960. Il a précisé que les clubs se composent de jeunes de 10 à 20 ans et que leur but est la conservation et la protection de la forêt. Ce ne sont pas les jeunes qui manquent, a dit le conférencier, ce sont les adultes pour les diriger.

M. Whissell a dit que, chaque année, le conseil régional se réunit. En 1959, ce fut à Trois-Rivières et cette année à Grand'Mère. En avril, un congrès régional a eu lieu à La Tuque, au cours duquel deux membres des clubs 4-H ont remporté les honneurs pour la conservation de nos ressources. Ce sont Réjean Morin, de La Tuque, et Suzanne Emond, de l'Ecole normale Val-Marie, au Cap-de-la-Madeleine.

M. Whissell a parlé du campement provincial à St-Jovite, à 60 milles de Montréal, et de la semaine provinciale du 8 au 15 mai, coïncidant avec la semaine de l'arbre.

En coopération avec le ministère des Terres et Forêts, les clubs 4-H s'occupent activement de reboisement et ont déjà tout un programme à cette fin. Ils ont réalisé 48 plans de reboisement et 120 plans d'ornementation. M. Whissell a également parlé des nombreux relais qui sont des initiatives des clubs 4-H, en coopération avec l'Association forestière. Il a dit que l'Association avait été la pre-

(Suite à la page 29)

— 43 —

ve homme. Il me témoigne quelque amitié, et... je la lui rends. Mais cela ne suffit pas. Entre nous, malgré cela, il n'existe aucune affinité. Il est des sentiments qu'il ne comprendrait pas; des actes qu'il réprouverait; des pardons qu'il serait incapable d'accorder.

— Auriez-vous besoin de son pardon? hasarda Luc.

— De son pardon? Il ne manquerait plus que ça: Je ne veux du pardon de personne! De personne!

Instinctivement, Luc s'écarta du comte et celui-ci se mit à rire:

— Vous avez peur? Allez, ne craignez rien. Si vous m'avez trouvé le visage balafré, c'est à cause d'un chat, devenu soudainement enragé. Je n'ai pas la moindre envie de jouer pour mon compte "L'Homme à l'oreille coupée"; encore que ce soit une oeuvre que j'admire, je n'en suis pas encore au stade du pauvre Vincent. Vous n'allez pas me croire fou, au moins?

— Certes, non, dit l'autre à demi rassuré.

— A la bonne heure. Mais je traverse une mauvaise passe. J'ai revu dans cette maison des fantômes de ma jeunesse, et j'en suis déprimé. Ils m'ont fait du mal, autrefois, et prétendent continuer. Mais je ne me laisserai pas faire.

Sans façon, Luc alla prendre une autre cigarette, puis il revint à la fenêtre.

— Les fantômes n'existent que dans la mesure où nous croyons en eux, dit-il d'une voix calme. Vous n'allez pas tomber dans la superstition?

— Ah! Il s'agit bien de cela!

D'un geste, le comte donna l'envolée à toutes ces billevesées...

En cette nuit d'orage...

roman de Lise Blanchet

— Je ne parlais que de mes souvenirs, ajouta-t-il d'une voix qui, maintenant, s'accordait à l'apaisante voix de Luc.

— Oh! Alors! C'est l'affaire d'un peu de temps. Vous êtes resté tant d'années sans revenir à Rocheviel. Mais je vais, si vous le permettez, regagner mes pénates. Ma femme pourrait s'inquiéter en ne me voyant pas auprès d'elle, à son réveil. Quoi que l'on en puisse dire, nous formons un couple très uni. Pensez quelquefois à ce que je vous ai dit: mariez-vous. Cette baronne Brévan... Voyons, que pensez-vous d'elle?

— Pour le moment, rien. Non, franchement. Rien. Mais songeriez-vous à ouvrir une agence matrimoniale?

Ils se quittèrent sur ces paroles. Le jour n'allait pas tarder à paraître, et le comte que le sommeil s'obstinait à fuir, rêva tout éveillé. Cette baronne Brévan, dont on venait de lui jeter le nom dans l'esprit, sinon dans le coeur, s'imposa à lui.

"Comment serait Marthe aujourd'hui?" murmura-t-il, essayant de les mettre en compétition. Mais Marthe était pour toujours la jeunesse, la beauté inaltérées. Elle ne vieillirait jamais. Nulle autre ne pouvait lui être comparée.

CHAPITRE XVII

Septembre amena quelques journées de pluie, toucha de rouille le flanc des coteaux où les raisins doucement mûrissaient, et teinta de fauve la cime des peupliers.

William rechuta; une petite toux inquiétante, chaque matin, le harcelait, et lorsque le docteur Lebrun revenait de chez lady Harwett, une grande ride verticale barrait son front, une ride qui ne trompait pas Jacqueline.

Mais le vieillard se contentait de répondre à la jeune fille qui l'interrogeait, que ce n'était pas "très grave".

Elle soupirait, mais n'insistait pas. L'espoir est un petit bonhomme qui ne veut jamais mourir, même quand il a toutes les raisons de le faire.

A Rocheviel, la plupart des hôtes demeuraient. Une nouvelle fournée d'invités était même venue se joindre aux premiers; on chuchotait, dans le pays, que le comte allait se remarier, et l'on nommait comme fiancée probable la belle baronne Brévan.

... Le docteur rentra, ce soir-là, avec un air de vivacité inaccoutumée, une expression à la fois étonnée et ravie.

— Si tu savais, Jacqueline! dit-il aussitôt le seuil franchi et sans prendre le temps d'ôter son chapeau.

— Quoi, donc parrain? Vous paraissez bouleversé.

— Ce n'est pas le mot véritable... Mais devine ce qui m'émeut... un peu tout de même.

— Comment voulez-vous que je sache! Monsieur Dablon vous a demandé ma main?

Elle prenait un air doucement malicieux.

— Le comte de Rocheviel donne un dîner, et il t'invite.

— Moi?

Elle parut suffoquée: depuis la scène entre Dablon et le comte, ce dernier avait bien ignoré la jeune fille. Il venait très rarement chez le docteur, et lorsque, par hasard, il la rencontrait, il se bornait à un vague salut, alors qu'elle n'aurait pas demandé mieux que de bavarder avec lui, qu'elle devinait malheureux.

— Moi? répéta-t-elle. En quel honneur?

— Il m'invite aussi, dit le docteur en se rengorgeant d'un air comique. Comme quoi, tout arrive. Il suffit d'attendre. Il y aura aussi lady Harwett et son fils; bref, un tas de gens sauf, bien entendu, ce paltoquet de Dablon.

— Dablon a quitté le pays, parrain, j'ai vu le valet de l'hôtelier; il emportait ses valises à la gare.

— Tu as reconnu ses valises? demanda en riant le docteur.

Etait-ce l'idée d'aller à cette soirée chez le comte qui l'égayait ainsi?

— Ses valises? Mais non: le valet, quand il passait devant la maison en traînant la carriole, a vu Marion dans le jardin. Il lui a crié la nouvelle. C'est ainsi que j'ai su le départ de cet homme.

Le docteur entra dans le vestibule, troqua son chapeau de visite contre un informe panama, et ressortit. Jacqueline était assise à l'ombre de l'ombrelle de toile bariolée, qui colorait bizarrement son visage.

— Il te faudra une jolie robe, fillette, dit-il.

— C'est pour quand, ce dîner?

— Pour lundi prochain. As-tu le temps de te faire confectionner une toilette?

(à suivre)

HENRI BLONDINETTE GIGI LE FANTOME MANDRAKE JULIE

série...

(suite de la page 17)

uable aura l'amertume de r à un gouvernement qui a promis qu'il n'aurait rien à er.

M. Frank Hanley

député indépendant de Mon-al-Sainte-Anne a dit qu'il vo-pour la mesure parce que me si elle est impopulaire, ses cteurs ont besoin de l'assuran-hospitalisation. "Je dois tenir mpte que je représente l'un des ntés les plus pauvres de la pro-ce, dit-il.

M. Hanley a dit que si la popu-tion du Québec doit faire face une nouvelle taxe, c'est parce e le gouvernement fédéral n'a s le courage d'amender le Code riminel et de légaliser les lote-es provinciales.

M. Hercule Riendeau

Le député (U.N.) de Laprairie-apierville protesta contre la loi u nom des fils de cultivateurs t des bûcherons de son comté t déclara que M. Lesage suit exemple de son ancien chef, M. odbout et impose de nouvelles axes aux cultivateurs, au lieu de s protéger.

M. Riendeau affirme que le gou-ernement ne veut pas aider les ultivateurs. Il ne les aime pas, ar s'il aimait ceux qui travail-ent la terre il ne leur impose-ait pas de taxes.

M. Armand Russell

Le député de Shefford est l'ora-eur suivant. Il dit qu'il voulait aire entendre la voix des ouvriers e son comté.

Nous avons devant nous un pro-t de loi qui affecte particuliè-ement les classes laborieuses, dit-il. Et les orateurs ministé-iels apportent de bien piètres ar-uments pour tenter de se justi-ier. On a prétendu que la nou-elle taxe avait pour objet de ayer le gaspillage de l'Union Na-onale. Mais les documents ne anquent pas pour établir que la ituation financière de la provin-e était excellente quand l'Union ationale a laissé le pouvoir.

M. Russell poursuivit en disant u'on a prétendu que la loi de l'Assistance publique fut une fail-ite. Je crois que le témoignage d'un maire de municipalité, et par surcroit, membre du gouver-nement, devrait inviter le gouver-nement à la réflexion. Et je saisis ci l'occasion pour féliciter le dé-puté de Bellechasse de son atti-tude courageuse.

"Pas pour . . ."

(Suite de la première page)

Ils sont bien malvenus, car en 1954, non seulement ils ont a-ligné leur loi sur la loi fédéra-le, mais ils l'y ont accrochée.

En 1954, l'Union Nationale a-vait établi ses propres taux. Et en 1958, quand M. Duplessis a augmenté l'impôt, car il l'a fait, par l'article 41-A, il a procédé en établissant son augmentation en pourcentage du rendement de l'impôt fédéral, assujettissant ainsi le rendement de son pro-pre impôt aux fluctuations dans les taux fédéraux. C'est ainsi que pour un salaire de $1,000 imposable, le célibataire avait $25 à payer alors que le chef de famille devait payer $30.50.

"Tel fut le résultat de l'arti-cle 41A. Les résolutions qui sont devant nous, nous libèrent de cet assujettissement. L'impôt se-ra de $25 pour le célibataire qui a un salaire au-dessus de $1,000 et l'homme marié qui gagnera $2,000 paiera le même montant au lieu de $32.50.

"Imaginez le sérieux qu'on peut attacher aux membres de l'opposition qui répètent que les changements proposés enlèvent à la loi son caractère autonomis-te.

"Les gens de l'Union Nationale s'imaginent qu'ils peuvent encore faire croire n'importe quoi. Ils ne comprennent donc pas que le temps des mythes et des épouvantails à moineaux, c'est fini".

Niveaux d'exemption

Les députés de l'opposition, et particulièrement le député de Bagot, ont insisté sur une décla-ration de l'Episcopat au sujet des niveaux d'exemption. NN. SS. les évêques avaient basé leur déclaration sur un principe que j'ai moi-même exposé, jeudi der-nier: le niveau des exemptions doit être tel qu'il laisse aux con-tribuables un plancher pour cou-vrir les nécessités de la vie.

"La différence entre 1947, et aujourd'hui, c'est que — et j'admets que l'Union Nationale a eu des initiati-ves — la différence, c'est que le gouvernement, tant par des lois passées par l'Union Nationale que par de nouvelles pro-positions, paie une partie des nécessités de la vie. L'hospita-lisation et l'éducation sont de ce domaine.

"La situation n'est plus la même. C'est pourquoi le gouver-nement est justifié de répartir les charges sur une base plus étendue en prenant bien garde cependant de faire payer quoi que ce soit à ceux qui véritable-ment ne peuvent le faire et en réduisant au minimum la part de ceux qui ont des revenus moyens. Si le gouvernement paie une partie des nécessités de la vie, il est juste que la part de paiement des contribuables soit élargie en prenant garde de ne pas fairep ayer ceux qui n'ont pas le moyen. C'est pour cela qu'il-fallait mettre de côté les taxes qui pouvaient affecter les néces-cités de la vie.

L'augmentation

Le premier ministre a précisé qu'avec ses propositions, l'aug-mentation en pourcentage est dégressive mais progressive en valeur de dollars. Pour le pre-mier mille dollars de revenu im-posable, l'augmentation est de $10.70; elle est de $22.50 pour le deux mille dollars de revenu im-posable.

M. Lesage nota que jusqu'à $8,000 de revenu imposable, l'augmentation ne dépassera pas $40. Elle augmentera davanta-ge, par la suite. Ainsi, elle se-ra de $69.20 pour un revenu imposable de $15,000, de $70.45 pour un revenu imposable de $20,000, de $78.95 pour un re-venu imposable de $25,000, de $93.70 pour un revenu imposa-ble de $40,000.

Le chef du gouvernement af-firma aussi qu'en vertu des lois de l'U.N. en 1954 et en 1958, au fur et à mesure que le reve-nu imposable est plus élevé, la double imposition est aussi plus élevée. Ce n'est que pour le pre-mier mille dollars de revenu im-posable que la ristourne couvre le montant d'impôt provincial. A compter du $2,000 de revenu imposable, l'impôt est de $55.30 moins la déduction fédérale de $54.70, ce qui laisse 70 cents de double imposition.

Nationalisme...

(Suite de la première page)

gers qui achetaient des obliga-tions du gouvernement canadien. Cette exemption sera abo-lie. La loi prescrit aussi que l'intérêt perçu par les non-résidents sur les obligations des provinces canadiennes soit taxé de 5% au lieu de 15%. Cette exemption de 10% disparaîtra. Ces modifications rapporteront $50 millions au cours d'une an-née financière complète et $14 millions au cours de la présente année financière.

Le discours de l'hon. Fleming a duré 1 h. 34 et fut entrecou-pé de nombreux applaudisse-ments.

La météo

MONTREAL (PC) — Prévisions officielles de la Météorologie na-tionale.

Nuageux avec neige; froid; vents du nord-est de 15 milles. Minimum et maximum à Ottawa et Montréal 10 et 15, Ste-Agathe 5 et 10, Sherbrooke 5 et 15, Qué-bec 5 sous zéro et 10, La Tuque 5 sous zéro et 8 au-dessus, Chi-coutimi 10 sous zéro et zéro, Ri-vière-du-Loup 8 et 15.

Adoption . . .

(Suite de la première page)

L'étude s'est poursuivie toute la soirée en comité plénier.

M. Johnson a dit que celui qui a un revenu imposable de $2,000, c'est le contribuable qui gagne $4,000 et n'a personne à sa char-ge. Ce qu'on dit trop souvent pour juger la portée de cette ré-solution qui baisse l'exemption, c'est que la loi s'appliquera à un individu en particulier. Et ce qu'on oublie de cet individu, c'est qu'il paie déjà un impôt consi-dérable au fisc fédéral et au fisc provincial, en taxes directes et indirectes, aux municipalités et aux commissions des écoles.

Ce même homme dit-il, qui ga-gne $60 par semaine, supporte un impôt fédéral de $135. Ça com-mence à être pesant. Il paie en taxes indirectes de vente, impo-sées par Ottawa un montant con-sidérable. On l'évalue à $200. Il paie une taxe de 2, 4 et même 6 pour cent sur ses achats de dé-tail. Ce même contribuable, en 1954, il a fallu lui donner une chance. La loi prévoyait qu'il ne paierait rien au provincial.

M. Johnson dit qu'il voulait fai-re ressortir que la loi actuelle a obtenu un dégrèvement d'im-pôt fédéral pour environ 400,000 contribuables et peut-être plus et qu'ainsi, la loi de 1954 n'est pas devenue une taxe ou un impôt mais un dégrèvement de l'impôt fédéral envers et contre le pre-mier ministre qui était, dans le temps, ministre à Ottawa.

M. Lesage: C'est une demi-vérité.

M. Johnson: Je dis qu'elle est devenue un instrument de dégrè-vement.

M. Lesage: A partir de $2,000 imposables, il y avait double im-position.

M. Johnson: L'homme marié qui gagne $5,000 devient avec un revenu imposable de $2,000. Son dégrèvement est de $32.50 et il ne paie que $30.50 à la province.

Les nouvelles...

(Suite de la page 3)

est fortement italie et nos édiles ont été heureux que les autorités municipales et policières de Verdun consentent à le prêter dans le meilleur inté-rêt du corps de police local.

Le problème...

(Suite de la page 4)

les possibilités des corps pu-blics, pour aboutir sur la table de l'Assemblée Législative elle-même, qui devrait voir, à mon sens, à crever le problème le plus rapidement possible.

Loi générale

Si nos lois municipales et scolaires demeurent inchangées.

Une Compagnie mécontente de son évaluation en appelle aux Tribunaux.

Le Corps public se présente devant le Juge avec son équipe d'experts, tandis que la compa-gnie y fait face avec ses trois ou quatre ou cinq équipes d'ex-perts.

Trop souvent hélas, les Tri-bunaux sont forcés par les cir-constances à tracer un compro-mis entre des expertises con-tradictoires et opposées. Il en ira probablement de même dans ces cas. Or, le compromis in-clinera nécessairement en fa-veur du plus fort, c'est-à-dire en faveur de la partie qui aura plusieurs équipes d'experts.

De plus, ce sera substituer la Cour à l'autorité du Gouver-nement Provincial dans l'éva-luation des biens, et ce sera également substituer le Juge au pouvoir du corps public dans ce domaine. En plus de nous faire donner dans le dan-ger des octrois spéciaux.

Il y aurait encore à dire sur le principe de l'assiette de la taxation chez-nous. Mais je crois que cette question rele-verait plutôt d'un autre forum.

Pour le moment, je me per-mettrai de conclure en souli-gnant que le Gouvernement de-vra prévoir une façon quelcon-que, et pratique, de contour-ner les difficultés possibles de l'évaluation selon la loi géné-rale actuelle, et le Gouverne-ment devra prévoir également une façon sérieuse de contrô-ler cette même évaluation. Les régimes de taxation antérieurs ont créé un remous dans lequel plusieurs de nos corps publics ont été forcément plongés. Si l'on veut permettre à nos corps publics maintenant de flotter, il faudra d'abord les retirer de ce remous, puis faire disparaî-tre le remous lui-même pour ensuite déposer nos corps pu-blics sur une surface plus cal-me, plus planifiée. Je crois que sur une question aussi impor-tante, aussi urgente et aussi lourde de conséquences pour tout le monde, il importe de procéder sans plus tarder à un contrôle sérieux, adéquat, or-donné et éclairé de toute la question de l'évaluation des biens-fonds de la Province.

Le texte de la loi pourrait être amendé, et surtout le pas-sage de la lettre de la loi à la réalité concrète devra subir le contrôle pratique de l'autorité provinciale et ce, pour plus d'uniformité, et pour plus de sécurité. Tous nos corps pu-blics en bénificieront. Et cha-cun des citoyens de la Provin-ce sera ainsi appelé à donner sa juste part, mais aussi à re-cevoir sa juste part. Je crois que ce sera une source d'ordre, et l'ordre enfante la paix. Et n'est-ce pas dans cette fusion de qualités sociales essentielles que vivent les citoyens heu-reux.

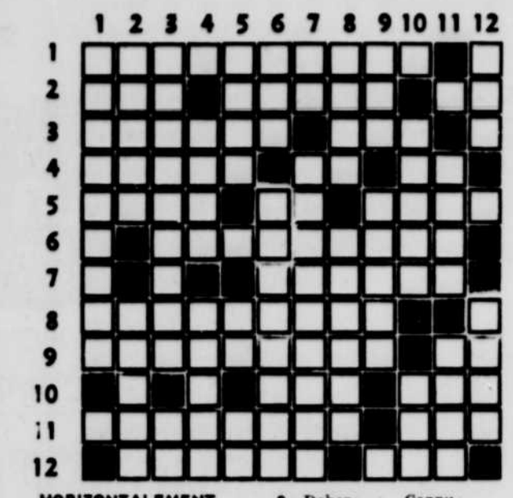
GRAND'MERE,
ce 3 décembre 1960.
(signé) Raymond BOULET,
avocat.

Enquête sur la vente des Cats

HAMILTON (PC) — Les autori-tés municipales de Hamilton ont ordonné au directeur du con-tentieux de déterminer si les ci-toyens de la ville ont été lésés ou non par la vente des Tiger-Cats de Hamilton, de la ligue de football du Big Four.

Le bureau des commissaires de la ville ontarienne a donné cet-te directive même si tous ses membres ont été unanimes à dé-clarer que cette transaction sem-blait complètement étrangère aux intérêts municipaux.

C'est un conseiller qui a obtenu cette sorte d'enquête en affir-mant que les citoyens désiraient de plus amples renseignements sur cette transaction qui a été effectuée en vertu d'un règlement par lequel tous les clubs du Big Four doivent être propriété pri-vée. Auparavant, les Tiger-Cats étaient administrés par un ser-vice qui avait des liens avec la municipalité.



HORIZONTALEMENT

1—Bonne marche des affaires
2—A base d'hydrogène et d'oxygène — En Afrique — Note
3—Cadence — Personnel
4—Poisson — En soif — Dans
5—Héros antique — Pronom — Course précipitée
6—La plus grande ville d'une région
7—Ils sont punis pour d'autres
8—Jonction de personnes
9—Dehors — Connu
10—Relatif — Allure
11—Pour les fournaises — Parfois à sens unique
12—Celles de Nîmes en France sont célèbres — Partie d'église

VERTICALEMENT

1—Autoriser
2—Ce que nous envoie le soleil — De la meilleure qualité
3—Dans Montréal métropolitain — En Chaldée
4—Très mal accueillie — Démonstratif
5—Tombé en défaillance — Métal — Dans
6—Epoque — Plein d'humour sarcastique
7—Divinité — Utiles aux pêcheurs
8—Echassier — Publiées
9—Semblable — Prénom
10—Sans compagnie — Pour les ruminants
11—Au monde — Tiré de danger
12—Souverain — Inspire le poète

Solution d'hier

Horizontalement:—

CONTESTATION; HIER — MON; ASSIDUMENT; NE — NOTER — RE; CASQUE — IVAN; EU — UT — EQUITE; BEE — TES; EMIR — DE-PART; RUE; — ET — ABRI; TROC — HARLEM; LIEU — HALTERE; EN — IRAI —IS

Verticalement:—

CHANCELER — LE; OI-SEAU — MUTIN; NES — BIERE; TRINQUER — OUI; DOUTE — EC; SOUTE — HA; ME — HAI; AMERIQUE — AL; TON — VU — PARTI; IN-TRAITABLES; ENTERRER; NOE — ESTIMER

"Les gens...

(Suite de la première page)

ment", il y avait, en 1959, 12,400 familles. Le salaire moyen annuel du chef de famille est de $3,640.

"Si nous prenons une famil-le de trois enfants, dit-il, la dé-duction de base du chef de fa-mille sera de $2,750, y compris les dons de charité; il restera un revenu imposable de $500. C'est dire que les pères de fa-milles de Trois-Rivières paie-ront une somme additionnelle de $155,000. Les filles céliba-taires paieront $87,500 de plus et les garçons célibataires, $73,000 de plus.

C'est dire que la famille tri-fluvienne aura à payer $279,000 de plus par année.

Double taxation

Le bill 17, ajouta-t-il, entraî-ne de plus une double taxation et c'est ce que le député de St-Maurice et les autres députés libéraux condamnaient en Cham-bre, en 1954.

"La loi instituant l'impôt pro-vincial sur le revenu, en 1954, partait d'un tout autre principe puisque alors, c'était en vue de récupérer de l'argent qui, à Ot-tawa, appartenait à la province de Québec.

Le député cita des déclara-tions faites par le premier mi-nistre Lesage alors qu'il était député aux Communes et de-manda si le chef du gouverne-ment renie ce qu'il adorait en 1954 et pourquoi il impose à la province une double taxation. "C'est lui et son gouvernement qui porteront l'odieux du bill 17, dit-il.

Résolution créditiste

M. Gabias suscita quelques mo-ments de détente en donnant la lecture d'une résolution des créditistes en disant qu'il vou-lait ainsi rappeler aux députés ministériels que le projet de loi est condamné même par des gens qui les appuyaient en 1953. A un certain moment, le chahut devint tellement fort que M. Richard Hyde, qui pré-sidait à ce moment, dut interve-nir d'une voix ferme pour réta-blir l'ordre. M. Gabias reprit la lecture du document qu'il re-mit ensuite à un page pour le faire porter au député de St-Maurice qui avait quitté la Chambre.

Le procureur général interro-gea M. Gabias:

M. Lapalme : Est-ce que le député y croit à cette théorie ?

M. Gabias : Je voudrais sa-voir si le procureur général y a cru en 1952. J'attends la lumiè-re du procureur général, peut-être pourrai-je alors me former une idée.

Je suis contre le bill 17 par-ce qu'il est trop conforme avec ce qui existe ailleurs pour que la province de Québec soit fiè-re et je voterai contre com-me la population de Trois-Rivières est contre ce projet.

Un fonctionnaire...

(Suite de la page 3)

liorer sa condition sans pour autant perdre de nombreuses années de labeur et de privilè-ges acquis. Il ne faut pas ce-pendant, a ajouté M. Mongrain que ceci dégénère en système, et nous jugerons des cas à leur mérite.

Le mouvement...

(Suite de la page 28)

mière à parler de relais en Mau-ricie et que deux autres relais seront sous peu installés, l'un à Ste-Marthe et l'autre à St-Alexis-des-Monts. M. Whissell a félicité le club St-Tite qui vient de gagner le concours provin-cial de reboisement, et il a a-jouté que l'Ecole normale Val-Marie formait d'excellentes se-crétaires de clubs 4-H. Les clubs 4-H dit-il, sont un mouvement qui ouvre des horizons à la jeu-nesse et fait en même temps l'é-ducation des adultes. Il a été remercié par M. Waddah Aboud.

Il faut que . . .

(suite de la page 19)

bert, de Trois-Rivières, Mlle Gi-sèle Marcotte, de Grand'Mère, Mlle J. D. Massicotte, du Cap-de-la Madeleine, Mlle Gilberte Ricard, de Trois-Rivières, et R. S. Gérard-Raymond, f.c.s.p., de Trois-Rivières.

Des prix spéciaux ont été re-mis à M. l'abbé Léo Girard, M. Gérard Duchaine, Mlle Denise Moreau, M. Léon-André Lemay, Mlle Gisèle Thibault, M. Wil-frid Duchesne, Mlle Evelyne Léveillé, Mlle Micheline Hame-lin et Mlle Liliane Viel.

Après la remise des diplômes, attestations et prix spéciaux, M. L.-A. Lemay, président des diplômés, a prononcé une cour-te allocution qui fut suivie de la présentation du film: "La Mi-sère des autres".

Diplôme d'honneur

Pour souligner d'un trait fort leur grand mérite en matière d'assistance sociale et pour ho-norer l'Ecole des Sciences So-ciales par l'addition de diplô-més éminents aux élèves régu-liers qui ont complété les cours d'études, il a été décrété que le diplôme d'aide social pouvait être offert, à titre ho-norifique, à quelques personnes judicieusement choisies.

C'est ainsi que Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier et M. Emilien Lafrance, ministre provincial du Bien-Etre Social, représenté par M. Lucien Lan-dry, sous-ministre du Bien-Etre Social, ont reçu des diplômes d'honneur. La proclamation de Mgr Pelletier a été faite par Me Claude Bisson et celle de M. Lafrance par le Dr Maurice Campbell.



1400 Royale FR. 6-2505



NOTICES SOCIALES

Nécrologie

DAUPHINAIS — A Montréal le 19 décembre 1960 est décédée à l'âge de 76 ans Mme Vve Hormi-das Dauphinais née Florida La-charité demeurant chez ses fil-les: Mlles Flora et Robéa Dau-phinais et autrefois de St-Justin.

La défunte laisse dans le deuil son fils: Lionel marié à Maximi-lienne Paillé de St-Justin; ses fil-les: Mme La Bruyère Audet (Ar-mandine) de Johnstown, Rhode Island, Mlles Robéa et Flora de Montréal; ses frères: Arthur et Wilfrid Lacharité de St-Barthé-lemy; ses soeurs: Mme Henri Ca-ron (Armandine) de Shawini-gan, Mme Omer Lanoix (Marie-Louise) de St-Barthélemy.

Les funérailles auront lieu le 22 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Hector Des-haies à St-Justin à 9.15 heures pour se rendre à l'église paroi-siale de St-Justin où le service funèbre sera chanté à 9.30 heu-res et de là au cimetière paroi-sial lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRENIERE — A St-Elie de Caxton le 19 décembre est décé-dé à l'âge de 76 ans et 9 mois M. Hormidas Lafrenière demeurant à St-Elie de Caxton.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Marie-Anna Gendron, deux fils: Wilson ma-rié à Hélène Strokomsky de Grand'Mère, Paul marié à Thérè-se Lemay de Shawinigan; quatre frères: Ephrem Lafrenière marié à Armédia Grenier de Waterbu-ry Con. E. U, Antoine Lafrenière marié à Prébéni Gélinas de Grand'Mère, Henri Lafrenière marié à Antoinette Rivard de Shawinigan; deux belles-soeurs: Mme Vve Napoléon Lafrenière née Marie-Anna Villemure Mme Wilfrid Gendron née Maria Grenier de Montréal; ses beaux-frères: Adélard Gendron marié à Marie-Louise Maribeau, Josa-phat Gendron, Adélard Lacerte marié à Alda Gendron; cinq pe-tits-enfants: Denise, Alain, Lou-se, Normand, Olga. Il laisse aus-si plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée au Salon J. Philibert.

Les funérailles auront lieu le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt à 9.15 heures pour se rendre à l'église paroissiale de St-Elie de Caxton où le service funèbre sera chanté à 9.30 heures et de là au cimetière paroissial lieu de la sé-pulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY — A Louiseville, le 20 décembre 1960 est décédée à l'âge de 73 ans, Mme Vve Joseph Lan-dry née Marie-Louise Villemure demeurant à 51, Ste-Dorothée.

La défunte laisse dans le deuil ses filles: Mme Roland Lafonta-ne (Eva) de Waterbury, Conn., Mme Wilfrid Héroux (Alice) de Louiseville, Mlle Rosa Landry de Montréal, Mme Camille Doyon (Yvette) de Montréal, Mme Oscar Héroux (Maria) de Louiseville; ses fils: Lionel marié à Marie-Jeanne Boisvert de Louiseville, Camille de Montréal, Marcel ma-rié à Thérèse Deshaies de Ste-Thérèse, Lucien marié à Mireille Gravel de Montréal; ses frères: Hormidas Villemure de Waterbu-ry, Conn.; ses soeurs: Mme Albert Leclerc (Yvonne) de Waterbury, Conn, Mme Vve Napoléon Lafre-nière (Marie-Anna) de St-Elie de Caxton.

Les funérailles auront lieu le 23 courant. Le convoi funèbre par-tira des Salons Funéraires Geor-ges Marion, 1, rue St-Marc à 9.45 heures pour se rendre à l'église paroissiale de Louiseville où le service funèbre sera chanté à 10 heures et de là au cimetière pa-roissial lieu de la sépulture. Pa-rents et amis sont priés d'y as-sister sans autre invitation.

MARCHAND — A Shawinigan, le 19 décembre 1960 à l'âge de 53 ans est survenu le décès de M. Donat Marchand célibataire fils de feu Octave Marchand et de feu Elise Lacombe demeurant au rang Ste-Catherine à Ste-Flo-re.

Lui survivent ses frères: Noël-aire de Shawinigan, Louis marié à Maria Vincent de St-Gérard; une soeur: Mme Georges Pagé née Antoinette de Shawinigan; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme John Robert de Sha-Montréal.

winigan, Mme Jim Marchand de

Les funérailles auront lieu le 22 décembre. Le convoi funèbre partira des Salons Oscar St-Ours 2203, Champlain, Shawinigan à 9.15 heures pour se rendre à l'é-glise paroissiale de l'Assomption de Shawinigan-Est où le service funèbre sera chanté à 9.30 heures et de là au cimetière Ste-Flore lieu de la sépulture.

Remerciements

M. et Mme Georges-Henri De-noncourt et les familles St-Louis et Denoncourt, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de Mlle Lorraine Denon-court, soit par des offrandes de fleurs, de sympathie, visites ou assistance à la cérémonie des anges.

L'horaire...

(Suite de la page 2)

10h.30 a.m. Clergé régulier et clergé séculier
4h.30 p.m. Conseil de Ville (Trois-Rivières, Cap, Shawini-gan, Banlieue, Grand'Mère), ainsi que les maires des muni-cipalités du comté de Saint-Maurice
5h.30 p.m. Chambre de Com-merce (Senior)

1er jan. (dimanche)
10h.30 jusqu'à 11h.45 a.m. Ré-ception des diocésains au Grand Salon de l'Evêché.

Maman raconte...

(Suite de la page 12)

manière que j'étais venue et je me retrouvai dans la rue déser-te, les bras chargés de paquets et des rêves plein la tête. Cette his-toire elle m'avait fasciné autant que Sylvie.

A présent que j'y songe com-me il faut, peut-être ai-je rêvé tout ça, Sylvie, sa maman, le foyer où flambe de grosses bû-ches, ne sont peut-être simple-ment que des produits de mon imagination, je ne sais plus trop. Mais rêve ou réalité, c'était telle-ment joli!

Les 26 décembre...

(Suite de la page 9)

soit observé.

M. Paul Dugré a remercié les employés municipaux pour les travaux de trottoirs effectués devant sa demeure. Il a de-mandé au conseil le déplace-ment d'un poteau qui obstrue l'entrée de son garage.

Le conseiller René-J. Hamel a proposé que la demande soit transmise à la Shawinigan-Wa-ter and Power.

Un permis de construction d'u-ne valeur de $80,000 a été accor-dé à la Caisse Populaire Ste-Jeanne-d'Arc pour la construc-tion de son nouvel immeuble. Il s'élèvera à l'angle de la 113e rue et de la 5e avenue.

Le conseil de ville demande-ra une extension d'au moins un mois pour rembourser l'emprunt temporaire de $50,000 qui est dû à la fin du présent mois.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Paul-Emile Ha-mel a fait remarquer qu'il doit se garder une réserve pour faire face aux obligations qui seront échues au début de janvier.

La municipalité perçoit actuel-lement pour environ $8,000 de taxe foncière par jour mais celà ne sera pas suffisant pour ren-contrer ces deux échéances.

LIVRAISON
24 HEURES
Pour tous genres de
CARTES DE REMERCIEMENTS
APPELEZ
L'IMPRIMERIE DES FORGES
Tél : FR. 5-4911
Cartes de distinction



Voyez notre magnifique

COLLECTION DE CADEAUX

Coty

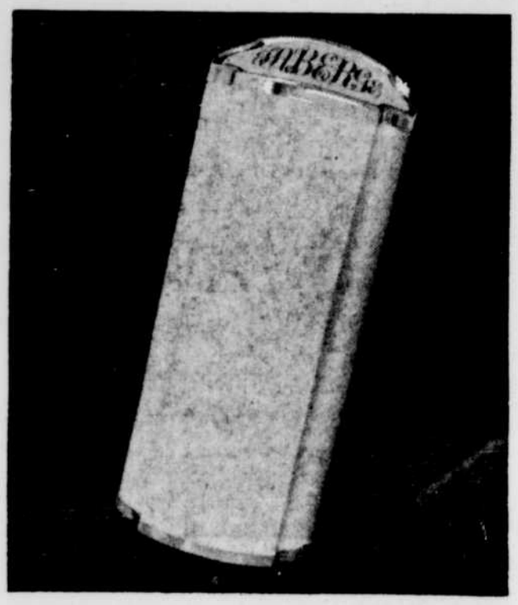


Tous richement emballés — $1.75 à $12.00

Les quatre grands parfums de COTY au choix :

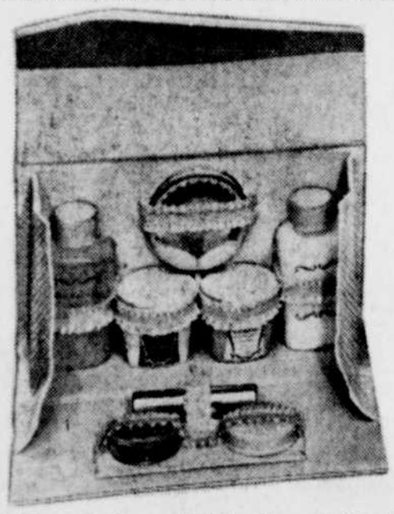
L'AIMANT — EMERAUDE — L'ORIGAN — "PARIS"

Coty



Sensation délicieuse... **Esprit de Parfum**
nouveau chef-d'oeuvre Fabergé...
plus de 800 précieux jets dans leur
exquise armure "Cellini" plaquée d'argent
au fonctionnement tant simplifié!
Quel cadeau capiteux...
élégance et parfum!
Esprit de Parfum Fabergé 6.50
Aphrodisia Woodhue Tigress Flambeau





Coffret de beauté "Du Barry" $9.75
(comprenant les produits pratiques)
AUTRE SUGGESTION "DU BARRY"



Poudre de bain "SEVEN WINDS"
"Du Barry" -- 10 on. $5.00



J.L. Fortin LTÉE.
TROIS-RIVIÈRES
(72 ANS DE LOYAUX SERVICES)

N'OUBLIEZ PAS!

OUVERT
CE SOIR
JUSQU'A 9 H. 30

TOUS NOS COMPTOIRS VOUS LE PROUVENT...

SUGGESTIONS PRATIQUES

POUR CHACUN DES MEMBRES DE LA FAMILLE

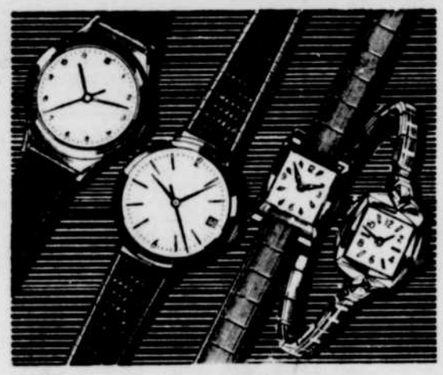
Rendez votre magasinage plus facile...
Venez chez Fortin où il y a tout sous un même toit dans l'atmosphère des Fêtes.

Offrez-lui un cadeau pratique qui lui rappellera votre souvenir toute l'année.

- Montres pour hommes
- Montres pour femmes
- Montres pour enfants

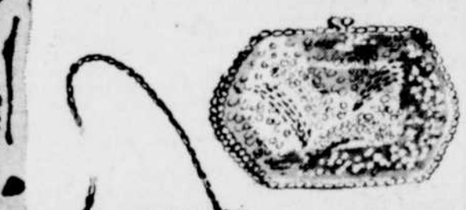
A mouvement Suisse
Bracelets cuir ou métal
Couleurs : blanc ou jaune

★ HOMMES ..... $ 9.95 à $55
★ FEMMES ..... $10.95 à $35
★ ENFANTS ..... $ 6.95 et $ 9.95
(à l'entrée du magasin)



OFFREZ-LUI UNE

Jolie bourse de toilette



Pour accompagner vos nouvelles toilettes une chic et élégante BOURSE PERLEE

Entièrement perlée à la main, avec délicats motifs de fantaisie

- Bronze
- Noir
- Blanc
- Noir
- Bleu iris
- Gris

(BOURSES — 1er PLANCHER)

$7.95 à $28.95

Noël est une occasion rêvée pour procurer à votre homme une

Malle de voyage

(VALISE D'AVION)



De fabrication "Carson" elles sont confectionnées dans un solide nylon de "Dupont". Très légères, elles se transportent facilement et peuvent se conserver propres toujours grâce à leur entretien facile. Un article indispensable à l'homme d'affaires.

$14.95 et $32.50

Pour un joli emballage de fantaisie, utilisez notre

COMPTOIR D'EMBALLAGE

Juste au bas de l'escalier au sous-sol.



Le complément de tout arbre de Noël !



CRECHE DE NOEL

Crèche musicale en bois solide, 20" x 14" x 9" et 11 personnages env. 10" de hauteur $29.95

Crèches plus petites ..... $ 3.25

Personnages ..... 29¢ et 59¢ ch.

(Comptoir des boutons)



"Un cadeau portant l'étiquette Fortin est plus assuré de plaire"

Offrez de jolies bas à Noël !

Des marques réputées telles que: Kayser, Caméo, Berkshire, Weldrest et Corticelli. Choix de couleurs dans: neutre, gris moyen, gris charcoal, brun médium et brun foncé.

$1.55 LA PAIRE

Boite de fantaisie si désiré !

TRES PRATIQUES

Pantoufles de voyage

en broché imprimé avec étui de même tissu

Dans le bleu turquoise, rouge clair et blanc. Grandeurs: Petit, médium et large.

$2.97

PROFITEZ-EN POUR VOS EMPLETTES DE DERNIERE HEURE !

OUVERT CE SOIR
JUSQU'A 9h.30